■ la météo

Temps clair et venteux.
Dimanche : ensoleillé.
Maximum 25.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office férial | VOL. LXIV - NO 16 | Montréal, samedi 20 janvier 1973 | 15 CENTS

Le financement des services de santé

Ottawa révise légèrement sa dernière proposition

par Claude Lemelin

OTTAWA – Le ministre fédéral de la santé, M. Marc Lalonde, a exposé hier, devant les ministres provinciaux des finances et leurs collègues de la santé, de nouvelles propositions financières en ce qui a trait au financement des services de santé.

Les nouvelles propositions sont essentiellement une version améliorée, plus avantageuse pour les provinces, du système que le prédécesseur de M. Lalonde, le ministre John Munro, avait proposé aux provinces en décembre 1971.

"Notre objectif principal, a dit M. Lalonde, est de rendre les ententes fédérales-provinciales sur le financement des services de santé beaucoup plus souples, de manière à ce que les provinces puissent affecter les fonds mis en disponibilité par la trésorerie fédérale à toute la gamme des services, et non pas seulement à l'assurance-hospitalisation et à l'assurance-santé, comme c'est le cas à l'heure actuelle."

Mais le but fondamental des nouvelles comme des anciennes propositions fédérales, c'est de mettre la bride à la hausse du coût des services de santé, en indexant par étape la contribution fédérale à l'augmentation du produit national brut, ce qui, on le présume, inciterait les provinces à resserrer leurs contrôles budgétaires en ce domaine et surtout à développer des méthodes moins coûteuses de dispenser les soins requis, tel l'établissement de cliniques communautaires, comme se propose de le faire le ministre québécois des affaires sociales.

"Le coût des services de santé augmente trop rapidement, a constaté M. Lalonde", si ces tendances se maintiennent, ce secteur absorbera une proportion de plus en plus considérable de la production nationale, au détriment des autres secteurs de l'économie." Le ministre fédéral des finances, pour sa part, devait souligner que si l'escalade des coûts

Voir page 9 : Ottawa révise

Il y a 25 ans, le fleurdelysé

par Clément Trudel



René Chaloult

Foi et patriotisme allaient de pair, au début du siècle, lorsque se formèrent au Québec, dans quelques coins des Etats-Unis et dans d'autres provinces du Canada, des comités pour la promotion du drapeau baptisé: "Carillon-Sacré-Coeur," ancêtre de notre actuel fleurdelysé, hissé pour la première fois sur le Parlement de Québec le 21 janvier 1948.

"Il est à croire qu'avant très peu d'années, le souvenir de son combat (celui de l'adoption du fleurdelysé) s'effacera, tant son choix est logique, et les générations futures ne voudront pas admettre qu'il ait pu faire l'objet d'une bataille de 40 ans" (Jean Drapeau, février 1948).

Rouvrir cet album de famille où se retrouvent les intrigues, les grands desseins, les calculs d'hommes politiques aux sincérités successives, c'est un peu refaire l'itinéraire d'un Lionel Groulx, d'un René Chaloult, d'un Maurice Duplessis et d'un André Laurendeau. C'est aussi constater que rien de durable ne se fait si on s'en tient à la spontanéité des masses.

Chaloult dira dans ses Mémoires politiques qu'il a fallu à Duplessis une "habileté à faire accepter un drapeau", sans débat, en Chambre et qu'il est faux de dire que le "cheuf" ait agi à contrecoeur. Chaloult retient aussi que dans la phase décisive de ce combat pour doter le Québec d'un emblème distinctif, l'on note la présence d'un "grand animateur", à la fois efficace et discret: l'Ordre de Jacques-Cartier, organisme plus connu sous le vocable populaire de "La Patente".

Dès le mois de mars 1947, Omer Héroux, du Devoir, se prononçait en faveur du fleurdelysé, dans un éditorial. Il s'agissait alors d'un fleurdelysé peu conforme, a-t-on affirmé plus tard, aux principes héraldiques, puisque les fleurs-de-lys en étaient inclinées vers le centre de la croix – au lieu d'être verticales comme dans le drapeau actuel.

Début 1948, tout porte à croire à un consensus, tant les lettres, télégrammes et démarches auprès des ministres et chefs de partis se rencontrent. René Chaloult, député indépendant avait annoncé le 2 décembre qu'il présenterait une résolution à l'Assemblée législative – ce n'est pas la première – pour "doter cette province, au cours de la présente session et à l'exemple de la Nouvelle-Ecosse, d'un drapeau véritablement québécois".

Voir page 6 : Fleurdelysé

Dimanche, le jour du drapeau

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a officiellement proclamé hier le 21 janvier, 25ième anniversaire du drapeau fleurdelysé.

Dans une déclaration remise aux média d'information, le chef du gouvernement invite tous les Québécois à célébrer cet anniversaire et à continuer de témoigner en toute circonstance le plus grand respect au fleurdelysé, notre drapeau.

L'Union nationale, le Parti québécois, le Mouvement national des Québécois et la SSJB de Montréal ont également souligné l'événement ou commenté la déclaration du premier ministre Bourassa.

Pour sa part, l'Union nationale déclare: "Ce 25ième anniversaire vaut d'être souligné et célébré. Le drapeau c'est un signe de ralliement, c'est l'expression d'une appartenance commune. Par delà nos différences culturelles, politiques ou autres, le fleurdelysé symbolise

Voir page 6 : Dimanche

Québec souligne les progrès du "fédéralisme décentralisé"

par Michel Roy

OTTAWA – Au terme de la conférence fédérale-provinciale des ministres des finances et de la santé, M. Raymond Garneau se félicite de constater que la philosophie du fédéralisme décentralisé, – cette philosophie que le Québec cherche à faire prévaloir depuis le début des années 60, – gagne de plus en plus les autres provinces et tend maintenant à s'imposer au Canada.

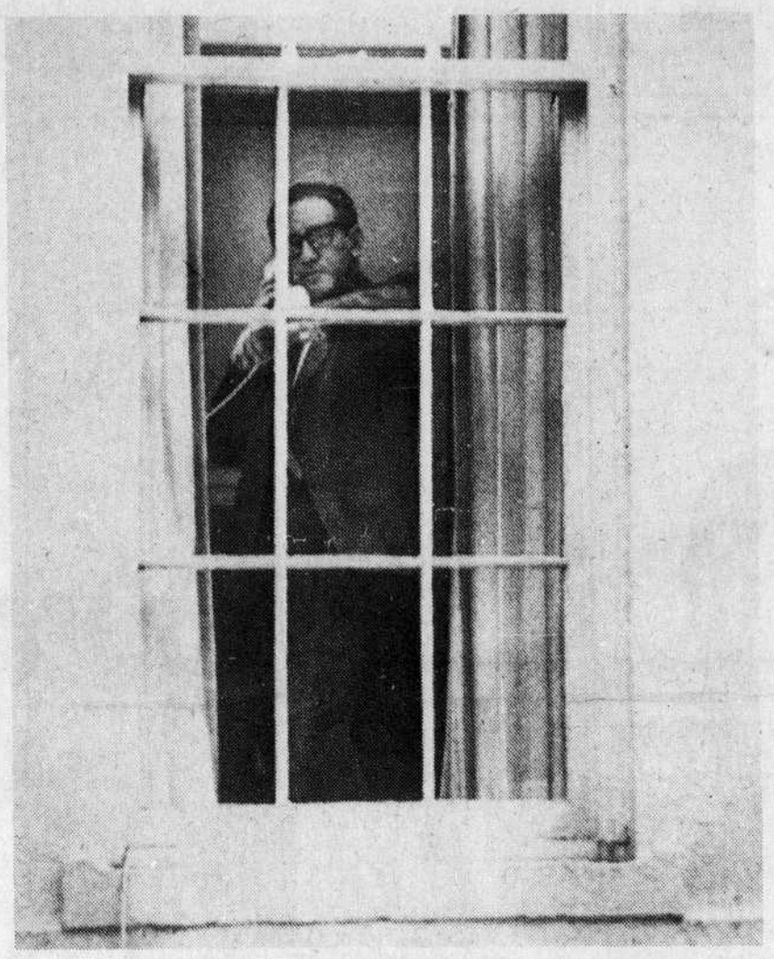
Le ministre des finances du Québec constate avec satisfaction que les autres provinces, en particulier l'Ontario et l'Alberta, appuient, sinon toutes les modalités, du moins le principe de la formule qu'il a soumise au début de la conférence et qui prévoit un transfer net des ressources fiscales en remplacement des programmes conjoints des services de santé et de l'éducation post-secondaire. A des degrés divers, le Manitoba et la Saskatchewan se rallient à cette thèse. La Colombie-Britannique et les provinces Atlantiques n'y sont pas opposées à la condition qu'un transfert de points d'impôt soit assorti. Au chapitre de la péréquation, de garanties qui les prémunissent contre toute perte de revenu.

Or, la formule québécoise prévoit justement que le transfert de points d'impôt (de 22 à 28 suivant les provinces) s'accompagnerait d'un ajustement des paiements de péréquation qui seraient calculés, non plus selon la moyenne canadienne, mais sur la base des revenus dans la province la plus riche, l'Ontario.

A deux reprises, hier, dans les déclarations qu'il a faites à la presse, M. John White, nouveau ministre du Trésor de l'Ontario, a insisté sur les avantages qu'offre la proposition du Québec, formule, dit-il, "économiquement et politiquement astucieuse."

M. White, après M. Garneau et à l'exemple de la plupart de leurs collègues, ont accueilli avec de très nombreuses réserves la proposition que M. Marc Lalonde leur a faite en matinée. Aux yeux du ministre ontarien, cette proposition "est extrêmement complexe", aussi, vaudrait-il mieux s'attacher dès à présent à l'étude d'un projet de transfert fiscal. Pour le Québec, les modifications apportées par M. Lalonde à la proposition que son prédécesseur, M. Munro, avait faite il y a 14 mois, ne sont pas de nature à répondre aux besoins réels. M. Castonguay n'était pas présent devant les journalistes, hier, pour exprimer son point de vue. Mais, à la lumière de ses déclarations antérieures, son

Voir page 9 : Québec souligne



Henry Kissinger surpris hier à son bureau de la Maison-Blanche. Après un long entretien avec le président Nixon, l'émissaire présidentiel a procédé à des consultations avec MM. Rogers et Laird. Dernières retouches au dossier de mardi. (Téléphoto AP)

VIETNAM

Les jeux sont faits

d'après l'AFP

A quelques heures de l'investiture du président Nixon pour un second mandat, les jeux sont faits quant à une paix prochaine au Vietnam.

Cette paix, dont il ne resterait qu'à parachever la formulation, signifiera-t-elle la fin de l'engagement militaire américain dans le Sud-Est asiatique? Oui, répond le secrétaire à la défense Melvin Laird (voir page 7), qui, tout en reconnaissant qu'une paix durable est difficile, affirme que jamais les chances n'ont été meilleures qu'aujourd'hui pour l'atteindre.

A Saïgon, où l'on estime que la signature de l'accord Kissinger-Le Duc Tho interviendra dans les huit jours, on se dit convaincu que le général Haig recevra ce matin, à son escale sud-vietnamienne, la réponse définitive (et positive) du président Thieu au texte soumis.

A Washington, le baromètre de la paix est au beau fixe et l'on sait que les deux grands thèmes du discours présidentiel consisteraient à rappeler que les Etats-Unis ont tenu leurs engagements à l'égard du Sud-Vietnam, et qu'ils sont

Voir page 9 : Le Vietnam

La nouvelle formule fédérale : un per capita indexé sur le PNB

OTTAWA (par Claude Lemelin) – Les nouvelles propositions de financement conjoint des services de santé exposées hier à ses collègues par M. Marc Lalonde entraîneraient des déboursés additionnels de plusieurs centaines de millions de dollars pour le trésor fédéral, au cours de la période de six ans pendant laquelle ils seraient en vigueur (de 1973 à 1975).

Pour mieux saisir ce qu'il y a de nouveau dans ce que propose désormais Ottawa, il n'est pas inutile de rappeler brièvement les caractéristiques de la formule avancée en 1971 par M. John Munro.

Plutôt qu'une contribution procentuelle aux déboursés admissibles des provinces au titre de l'assurance-maladie et de l'assurance-hospitalisation, M. Munro avait proposé le versement d'un montant par habitant, la population étant constituée du nombre des assurés, et dont l'augmentation annuelle serait indexée sur le produit national brut (c'est-à-dire qu'elle serait égale à l'augmentation de celui-ci).

L'année financière 1971-72 aurait servi d'année de base, mais le régime actuel serait demeuré en vigueur en 1972-73, à une exception près: car les provinces auraient pu déjà puiser dans la nouvelle caisse de restructuration des services de santé. Au cours des quatre années suivantes, le nouveau régime de paiements par habitant serait entré en vigueur. Le montant de base étant allongé par l'augmentation du PNB elle-même-rallongée d'un pourcentage déclinant de un pour cent à un quart pour cent. Enfin, en 1977-78 et par la suite, la "rallonge" se serait limitée à l'augmentation du PNB.

Pour les inciter et les aider à mieux contrôler la hausse du coût des services de santé, Ottawa proposait donc de constituer une "caisse de restructuration", que les feuillets d'information distribués hier que le ministère fédéral décrivent comme "un investissement qui, en favorisant l'amélioration du système de prestations de soins permettra de freiner l'augmentation des coûts dans les limites générales de l'évolution de l'économie et sans perte de qualité pour la population d'une province."

Cette caisse de $640 millions, répartie pendant six ans entre les provinces selon leur population respective, servirait au développement de moyens moins coûteux de dispenser les soins médicaux et autres: conversion des établissements hospitaliers actuels en centres de soins plus généraux, mise en place de programmes de soins à domicile, de centres de soins ambulatoires, pour éviter d'augmenter le nombre de lits d'hôpitaux, amendement des procédures conduisant à une utilisation plus efficace des services existants, substitution de services peu coûteux, – l'immunisation massive par des infirmières-hygiénistes, par exemple, – en remplacement des services coûteux dispensés par des spécialistes, etc.

Enfin, M. Munro avait proposé que la contribution fédérale puisse désormais être utilisée par les provinces pour défrayer toute la gamme des services de santé, plutôt que les seuls services médicaux et hospitaliers.

Les modifications apportées par M. Lalonde à cette formule générale visent à l'assouplir encore davantage et à la

Voir page 9 : Un per capita

■ au gré du temps

Hep taxi!

Apparemment ni chauffeurs ni propriétaires de taxis ni dirigeants d'associations qui pestaient contre l'anarchie qui règne dans ce mode de transport urbain ne veulent de la réforme prévue par le règlement numéro six.

Il semble cependant qu'à Québec on ait oublié de donner la parole à l'usager qui paie et attend un bon service.

Lui aussi est pour la liberté du taxi, surtout lorsqu'il en a besoin d'un, et entend qu'un bon chauffeur sans tarder soit libre.

Louis-Martin TARD

Richard Nixon inaugure son deuxième mandat

WASHINGTON (Reuter) – Le président Nixon prêtera serment aujourd'hui pour un second mandat de quatre ans à un moment où la paix au Vietnam n'a jamais paru aussi proche.

Le président prendra la parole immédiatement après avoir prêté serment, la main sur la Bible, devant le président de la Cour suprême, Warren Buerger. Il se contentera probablement d'esquisser les grandes lignes de son programme pour les quatre années à venir, se réservant d'en préciser les détails dans le message sur l'état de l'Union, qu'il adressera au Congrès avant la fin du mois.

M. Nixon sera amené à évoquer le problème du Vietnam, mais il ne faut pas attendre du président qu'il fournisse des précisions sur les négociations de paix.

La police prévoit que 20,000 manifestants viendront à Washington protester, à l'appel de la Coalition du peuple pour la paix et la justice et la Coalition nationale d'action pour la paix, contre l'incapacité de M. Nixon à mettre fin à la guerre aux conditions proposées par

Voir page 6 : Richard Nixon

Les chefs de police pressent les députés de voter pour le maintien de la peine de mort

OTTAWA (CP) – Les députés devraient voter pour le maintien de la peine capitale même s'ils devaient en agissant ainsi aller à l'encontre de leur conscience.

C'est ce que préconise l'Association des chefs de police dans un mémoire qui a été remis hier au cabinet.

Les législateurs, y disent les chefs de police, devraient tenir compte des droits de la société avant de tenir compte des droits des individus.

Le gouvernement a déjà proposé la prolongation d'une période de suspension de cinq ans de la peine capitale. Il est à prévoir que les députés seront appelés à trancher cette question selon leur conscience, c'est-à-dire sans être obligés d'adhérer à la ligne de conduite de leur parti.

Dans leur mémoire, les chefs de police soulignent que dans un Parlement démocratique, les députés ne devraient pas voter selon leur conscience mais selon la volonté du peuple qu'ils représentent.

L'Association canadienne des chefs de police est d'avis que la société s'est déjà prononcée sans équivoque en faveur du maintien de la peine de mort. Les résultats de récents sondages montrent que la plupart des Canadiens favorisent le rétablissement de la peine de mort.

La peine capitale n'est pas un mode barbare de punition, disent les chefs de police, pas plus qu'elle n'a été instituée pour plaire aux amateurs de choses morbides et les exécutions ne sont pas faites dans un esprit de vengeance.

Dans leur mémoire, les chefs de police qualifient de "théoriciens, de sentimentaux et d'objecteurs de conscience" les adversaires de la peine de mort qui propagent des arguments émotifs.

Les chefs de police soulignent d'autre part que les statistiques sur la peine capitale peuvent être trompeuses quand on cherche à déterminer les effets préventifs de la peine de mort.

L'Association des chefs de police dit encore dans son mémoire que les commutations de peine décidées par le cabinet ont sapé toute l'autorité des sentences, le prestige des tribunaux et leur effet préventif. Par conséquent, les crimes sont à la hausse, la société est inquiète.

Tout autre retard dans le rétablissement de la peine capitale, notent les chefs de police, ne pourrait que gêner le gouvernement et saper encore plus l'autorité de la loi.

Le cabinet ne devrait commuer une

Voir page 6 : Les chefs de police

mini-loto TIRAGE: VENDREDI, 19 JANV. 73

27783 21 GAGNANTS DE $5000.
7783 168 GAGNANTS DE $ 500.
783 1701 GAGNANTS DE $ 100.

LOTO PERFECTA

24e COURSE, le 18 janvier 1973

ORDRE: $898.15 (169 PRIX)
DÉSORDRE: $39.05 (3082 PRIX)
VENTES TOTALES: $566,918.00

RÉSULTAT

A	B	C	D
1	3	4	9

HIER aux Communes

Les Communes se sont réunies à 11 heures. Le conservateur Eldon Wooliams cherche à obtenir le consentement unanime de la Chambre afin que le comité parlementaire sur les affaires urbaines étudie et fasse rapport sur la trop faible proportion d'habitations à coût modique dans les villes canadiennes. Il n'y a pas de consentement unanime. De nouveau, en fonction du règlement 43 de la Chambre, le néo-démocrate Stanley Knowles demande le consentement unanime de la Chambre pour que le conflit ouvrier aux postes soit référé au comité du travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration. Il n'y a pas consentement unanime. Le conservateur Stan Schellenberger demande à son tour que le comité sur l'agriculture étudie les moyens à prendre pour remédier à la perte du marché de la Grande-Bretagne pour les producteurs de lait. Il n'y a pas consentement unanime. Le conservateur John Reynolds demande le consentement unanime, selon le règlement 43, pour forcer les ministres des transports et de l'environnement à se rendre à Vancouver pour rencontrer les opposants à la construction d'une nouvelle piste d'atterrissage. Il n'y a pas consentement unanime. Période de questions orales. Après quoi, la Chambre discute de nouveau de la composition du comité parlementaire qui étudiera la hausse des coûts de l'alimentation.

Coût de la vie

M. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): monsieur le président, par suite de la récente déclaration du ministre des finances, qui a dit qu'il ne voyait aucun remède à court terme à la hausse des prix, j'aurais une question à poser au premier ministre. J'aimerais demander à cette honorable personne si cette déclaration reflète la politique et l'attitude de son gouvernement d'accepter, comme inévitable, la hausse des prix et, de façon spécifique, si cela veut dire que le comité que son gouvernement propose pour étudier l'augmentation des prix de l'alimentation n'est qu'une charade?

M. P.E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur le président. Les mots "remède immédiat", qui auraient été utilisés par le ministre veulent dire ce qu'ils veulent dire. Le gouvernement n'est pas prêt à annoncer prochainement un contrôle des prix et des salaires, mais nous avons souvent dit que nous envisagions des mesures pour faire face à la situation, mesures que nous prendrons quand le temps sera venu. Peut-être que le comité parlementaire pourra nous indiquer quel serait, d'après ses recherches, le meilleur moment pour appliquer ces mesures.

M. Stanfield: Une question supplémentaire, monsieur le président. Si le gouvernement veut prendre note des vues de ce comité, ce sera bien la première fois qu'il écoutera l'opinion de quelqu'un d'autre que celle de ses propres conseillers sur les politiques économiques. J'aimerais demander au premier ministre, en fonction de la déclaration du ministre des finances à l'effet qu'un taux de chômage de 6% en 1973 serait une prévision pessimiste, s'il indiquerait à la Chambre quel est l'objectif que se fixe le gouvernement dans ses efforts pour réduire le chômage?

M. Trudeau: Monsieur le président, dans le discours sur le budget, il est normal pour le ministre des Finances d'être plus précis que dans une déclaration comme celle que vient de citer le chef de l'opposition. Peut-être celui-ci attendrait-il jusqu'à ce moment pour connaître nos objectifs.

M. Stanfield: Monsieur le président, pourrais-je avoir du premier ministre l'assurance que, dans ce discours sur le budget, le ministre des Finances indiquera à la Chambre de façon précise les objectifs du gouvernement sur la réduction du taux de chômage pendant l'année et ce, en termes statistiques?

M. Trudeau: Monsieur le président, je ne peux dire jusqu'à quel point le discours sera précis. Je crois que le ministre des Finances a indiqué ses vues sur l'importance des statistiques en réponse à une question de l'honorable député de Northumberland-Durham.

Contrôle des prix et des salaires

M. Georges Hees (PC-Prince Edouard-Hastings): Monsieur le président, j'ai une question supplémentaire pour le premier ministre. En réponse au chef de l'opposition, il y a un moment, le premier ministre a dit que le gouvernement serait prêt à adopter un contrôle des prix et des salaires quand le moment serait venu. Pourrait-il dire à la Chambre de combien l'inflation doit encore grimper avant que ce ne soit le moment d'agir?

M. Trudeau: Je pense que notre position, sur cette question, n'est pas tellement différente de celle du chef de l'opposition qui a dit favoriser un contrôle des prix et des salaires si nécessaire, mais pas nécessairement.

M. Hees: Une question supplémentaire, monsieur le président. Etant donné que le gouvernement du premier ministre est actuellement responsable de présenter ces contrôles quand le moment sera venu, est-ce qu'il ne croit pas qu'il a la responsabilité d'indiquer au pays quand il croit que l'inflation aura atteint un niveau alarmant?

M. le président (Lucien Lamoureux): A l'ordre, s'il-vous-plaît.

M. Gerald Baldwin (PC-Peace River): Monsieur le président, puisque le premier ministre a indiqué qu'il fallait dépendre du budget pour obtenir des réponses, pourrait-il nous dire avec précision quand le budget sera présenté?

M. Trudeau: Je ne me souviens pas d'avoir dit ce qui dépendait du budget. Peut-être la vie du gouvernement.

M. Stanfield: Vous n'avez pas dit cela, mais c'est peut-être vrai.

M. Trudeau: Je ne peux donner une date précise, mais le ministre des finances a discuté de certaines dates au conseil des ministres et j'ai l'impression qu'il pourra très prochainement rendre cette date publique.

Les copies françaises des débats

M. Jean-R. Roy (L-Timmins): Monsieur le président, je soulève la question de privilège. Depuis le début de la session, les députés d'expression française ont de la difficulté à obtenir leur copie des débats de la Chambre pour l'ouverture de la séance. Je vous demanderais, s'il vous plaît, de voir à ce que les copies françaises des débats de la Chambre soient distribuées avant le début de la séance.

Monsieur le président: L'honorable député comprendra que depuis l'ouverture de la Chambre, c'est-à-dire, pendant le débat sur le discours du Trône, lorsque nous siégions à onze heures dans la matinée, il était difficile d'avoir une traduction préparée à temps pour dix heures ou onze heures dans la matinée, il était difficile d'avoir une traduction préparée à temps pour dix heures ou onze heures dans la matinée. Evidemment, comme par le passé, les deux versions des débats de la Chambre, c'est-à-dire la version française et la version anglaise, seront disponibles pour les députés très tôt dans la journée.

Contre le bill 89

La CSN s'engage dans un combat sans merci

de notre envoyé spécial, Pierre Richard

QUEBEC – Si jamais l'Assemblée nationale adopte, en tout ou en partie, le bill 89, les travailleurs syndiqués des services publics, qu'ils soient du secteur public ou du secteur privé, devront retourner à l'époque héroïque des grèves illégales ou refuseront tout simplement de négocier.

C'est dans un combat sans merci contre le projet de loi du gouvernement Bourassa visant à limiter et à encadrer de façon très serrée l'exercice du droit de grève dans les services publics, que toutes les forces de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) seront mobilisées dans les mois à venir. Et si, malgré cela, le bill 89 est adopté, le combat risque de devenir plus dur dans les années à venir.

De façon non équivoque, le conseil confédéral de la CSN, qui groupe quelque 150 délégués des fédérations et des conseils centraux, a condamné globalement le bill 89 et a décidé d'engager la lutte dans les plus brefs délais.

Le conseil confédéral a, de plus, décidé de tenter de refaire l'unité syndicale pour mener cette lutte. Une résolution en ce sens stipule: "Que, malgré les communications actuellement difficiles avec les autres centrales syndicales, des tentatives de contact soient faites afin de connaître, si possible, leur réaction au projet de loi et les possibilités d'action commune."

Tout au cours du débat, des délégués ont souligné que le droit de grève dans les services publics, principalement dans le secteur hospitalier, a été acquis après plusieurs grèves illégales. Plusieurs ont affirmé qu'il faut à tout prix éviter de retourner à cette époque en bloquant le bill 89 mais que les travailleurs ne se soumettront pas à une loi qui viole leurs droits fondamentaux.

Par ailleurs, dans la perspective où le bill 89 fausse tout le jeu normal de la négociation, la CSN étudiera "la possibilité pour les syndiqués des services publics de refuser de négocier" si jamais le projet de loi est adopté.

Au cours du débat, il a été souligné que le ministre du travail Jean Cournoyer avait promis un projet de loi sur les services essentiels mais qu'il a déposé un projet "qui interdit la grève au gré du conseil des ministres et qui met fin à la libre négociation des conditions de travail".

En effet, selon les dirigeants de la CSN, non seulement le projet de loi rend illusoire le droit de grève dans les services publics en le soumettant à plusieurs interdictions et restrictions, mais il abolit dans les faits le droit de négociation.

"La négociation sera possible si les salaires sont d'accord avec les employeurs parce que le recours à la grève devient illusoire. S'il n'y a pas d'entente dans le secteur privé, des commissaires nommes, rémunérés par le gouvernement, rendront des sentences obligatoires. Dans le cas du secteur public, c'est l'Assemblée nationale.

M. Jean Thibault, secrétaire général de la CSN, a insisté sur le fait que le bill 89 touche autant les syndiqués du secteur privé que ceux du secteur public. Selon lui, à cause du concept très vague de "conflit qui compromet la santé, la sécurité ou le bien-être publics ou l'éducation d'un groupe d'élèves", le gouvernement pourra intervenir dans presque tous les conflits où il voudra interdire une grève ou imposer un règlement.

"Ainsi, a précisé M. Thibault, le gouvernement pourra interdire une grève sur un chantier de construction d'une nouvelle école, ou mettre fin à un conflit dans le secteur de l'alimentation, ou même dans le secteur de la métallurgie."

Et, a-t-il poursuivi, une fois la grève interdite ou interrompue, les commissaires aux différends n'ont même pas le choix de proposer une solution de compromis mais ils doivent choisir entre le projet syndical et le projet patronal. On peut déjà savoir lequel ils choisiront dans la plupart des cas, sachant qu'ils sont nommés et rémunérés par le gouvernement, a-t-il ajouté.

Quant à la nécessité de réaliser l'unité du mouvement syndical, c'est un représentant du Syndicat de la construction de Montréal, M. Michel Bourdon, qui a lancé le plus vibrant appel, malgré la dure campagne de maraudage qui vient de prendre fin dans cette industrie.

"Il est essentiel de réaliser l'unité de toutes les centrales syndicales et de toute la classe ouvrière pour combattre ce projet qui compromet l'existence même du syndicalisme. Refuser de réaliser cette unité serait objectivement faire le jeu du gouvernement et du patronat contre la classe des travailleurs", a soutenu M. Bourdon.

La CEQ demande une enquête sur les dernières négociations du secteur public

QUEBEC (Le Devoir) – La Corporation des enseignants du Québec soutient que le gouvernement doit reporter à l'automne l'étude du projet de loi 89 et réclame une enquête sur la façon que furent conduites, l'an dernier, les négociations dans le secteur public.

Tout en soulignant la rapidité inhabituelle du gouvernement à légiférer dans un domaine aussi délicat que les relations de travail du secteur public, le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, trouve foncièrement anormale, l'obligation pour les centrales syndicales de déposer leur mémoire sur le projet de loi 89 d'ici le 30 janvier.

Selon le président de la CEQ, le gouvernement tend surtout à prouver à la population qu'il est plus fort que les travailleurs. M. Charbonneau voit dans le projet de loi 89, une manoeuvre pré-électorale et il qualifie de "partisane" l'attitude du ministre du travail, M. Jean Cournoyer.

En réclamant que soit prolongée la période de réflexion, la CEQ allègue que dans d'autres domaines, tels le statut du français, le crime organisé, la réforme du système judiciaire, "ce n'est qu'à la suite d'enquêtes fouillées que le gouvernement n'a pu ou ne pourra légiférer".

OUI AU DIX CENTS
résultat du référendum



En juin et juillet 72, l'IPIC a procédé à un référendum auprès des membres de Cooprix Montréal et Charlesbourg.

Le but du Référendum:

Connaître l'opinion des membres au sujet d'un mode de financement de l'IPIC.

La question posée:

"Êtes-vous d'accord pour vous offrir le service d'un laboratoire de recherche et d'analyse, ainsi qu'un journal d'information (Le Réveil du Consommateur) qui vous sera remis gratuitement 10 fois par an?

Si oui, ce nouveau service vous coûtera 10¢ par commande au-dessus de $8.00?".

3928 OUI **276 NON**

Cooprix Legendre	1617 oui	143 non
Cooprix St-Joseph	1517 oui	29 non
Cooprix Charlesbourg	794 oui	104 non

La collecte du 10¢ débutera donc dans les Cooprix de Montréal, Québec, Rimouski dans la semaine du 4 au 10 février 1973.

IPIC
L'INSTITUT de PROMOTION des INTERETS du CONSOMMATEUR

BUREAU CENTRAL
6000 EST METROPOLITAIN
SUITE 108 MONTRÉAL

CENTRES COOPRIX
MONTRÉAL - CHARLESBOURG - RIMOUSKI - JONQUIERE
• 1420 est, rue Legendre
• 3600 est, boul. St-Joseph
• 7370 ouest, 3e Avenue
• 333 est, boul. René Lepage
• 800 est, boul. Centenaire

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, samedi 20 janvier 1973

tribunaux

Vallières et Gagnon devant la Cour d'appel

par Guy Deshaies

Les avocats de Pierre Vallières et de Charles Gagnon ont fait des représentations devant la cour d'appel du Québec, hier, pour faire valoir que leurs clients avaient été injustement déclarés coupables d'outrage au tribunal le 18 décembre 70.

Vallières et Gagnon avaient été emprisonnés sous l'empire de la loi sur les mesures de guerre et avaient été accusés notamment d'être membre du FLQ.

Ils avaient alors écrit chacun une lettre personnelle au juge en chef de la cour du Banc de la Reine, le juge Challies, pour lui dire entre autres choses que le pouvoir judiciaire était lié au pouvoir politique et exécutif, que l'état policier s'installait, etc, etc.

Le juge Challies avait alors fait comparaître les deux prisonniers pour les déclarer coupables d'outrage au tribunal; il avait reporté la sentence au 18 mai 71 et à cette date il avait condamné Gagnon à 3 mois de prison et Vallières à 9 mois.

A cette époque les anciennes dispositions du code pénal relatives à l'outrage au tribunal étaient encore en vigueur et stipulaient qu'il n'y avait pas droit d'appel pour une condamnation pour outrage commis à la face de la Cour.

Depuis juillet 72 ces articles ont été amendés et le recours en appel est possible pour toutes les formes d'outrage au tribunal.

Hier, Mes Michel Leclaire et Robert Lemieux, respectivement avocats de Pierre Vallières et de Charles Gagnon, ont fait valoir qu'il s'agissait là d'un geste commis à l'extérieur de la cour, soit à la prison en ce qui concerne la rédaction des lettres, soit au bureau du juge en ce qui a trait à leur destination. Ils ont argué que le droit d'appel existait en vertu du droit statutaire canadien qui reconnaît la présomption d'innocence et cela malgré les dispositions restrictives du code pénal.

Me Lemieux, pour sa part, a tenu a dire que son client avait profondement raison en affirmant que le pouvoir judiciaire était lié au pouvoir exécutif et il a en quelque sorte cautionné les propos pour lesquels Charles Gagnon aurait été condamné.

Quant à la sentence les deux avocats ont rappelé que leurs clients, à cette époque, avaient déjà purgé de longs mois de prison pour rien avant d'être finalement acquittés sur plusieurs chefs qui pesaient contre eux relativement aux activités du FLQ en 1965 et 66. Ils ont déclaré que les sentences étaient exagérées. rées.

Les juges Gagnon, Rinfret et Deschênes ont pris le tout en délibéré après avoir entendu Me Jean-Guy Boilard, pour la Couronne, qui a dit que le droit d'appel accordé depuis 1972 n'était pas rétroactif, que les lettres constituaient un outrage commis à la face même du juge et que la sentence devait maintenant être appréciée par le banc de la cour d'appel.

Le Dr Morgantaler : nouvelle accusation

Le Dr Henry Morgantaler, de ville Mont-Royal, qui doit subir un procès aux assises pour avortement illégal, a comparu, hier, sous une nouvelle accusation semblable.

Le prévenu, qui a sa clinique sur la rue Beaugrand, dans l'est de la ville, s'est rendu jusqu'en cour suprême relativement à des requêtes en certiorari qui lui avaient été refusées par les cours québécoises en marge de la première accusation.

Hier, devant le juge Paul Papineau, l'avocat de Morgantaler a demandé que l'acte d'accusation soit précisé avant d'enregistrer un plaidoyer. Il s'est plaint que l'acte d'accusation ne mentionnait ni le nom de la personne avortée, ni le fait de sa grossesse, ni la nature de l'intervention reprochée.

Le juge Papineau a accordé la motion pour détails mais il a précisé que cela n'empêchait pas l'accusé de se dire coupable ou non coupable.

Le Dr Morgantaler, en faveur duquel divers mouvements de libération de la femme ont déjà organisé des manifestations au palais de justice pour dénoncer la persécution judiciaire dont ils le disent victime, a enregistré un plaidoyer de non culpabilité.

La date de l'enquête préliminaire a été fixée au 19 février.

Larry Stanford est cité à procès

Larry Maxwell Stanford, 21 ans, accusé d'avoir détourné un biréacté de la compagnie Québecair, le 14 décembre dernier, entre Wabush et Montréal, a été cité à procès, hier, par le juge André Chaloux.

La date définitive du procès qui se déroulera devant un juge et douze jurés sera fixée à l'ouverture de la prochaine session des assises le 5 mars prochain.

La défense, représentée par Me Robert La Haye, n'a pas demandé de cautionnement pour la remise en liberté provisoire de Stanford que les psychiatres ont jugé apte à subir son procès.

L'enquête n'a duré qu'une trentaine de minutes, hier, et la cour a été satisfait des témoignages de deux hôtesses de l'air et du commandant Maurice Ouellette qui pilotait le BAC-111 au moment de l'incident.

Stanford est passible d'une peine d'emprisonnement à vie s'il est déclaré coupable.

D'après les témoignages entendus il appert que l'avion était au sol, à Wabush, se préparant à décoller lorsque une hôtesse, Mlle Lise Karmenchuck, a appris d'un passager qu'un autre passager portait une arme. Mlle Karmenchuck se serait alors rendue dans le poste de pilotage pour avertir le capitaine Ouellette et les deux autres officiers qui faisaient les vérifications d'usage avant le décollage.

Le capitaine a révélé à la cour qu'à ce moment il avait cru que ce passager armé devait être un inoffensif chasseur qui revenait de ces régions giboyeuses et il a regardé par la lunette disposée dans la porte de la cabine.

"Je me suis rendu à lui, de dire le témoin, pour lui demander de me confier son arme." A ce moment Stanford lui aurait intimé l'ordre de retourner d'où il venait.

Par la suite, par l'entremise des hôtesses le pirate de l'air a fait savoir qu'il voulait se rendre à Vancouver mais qu'il acceptait d'arrêter à Montréal pour faire le plein. A Montréal, les hôtesses lui auraient fait abandonner son projet initial et, une fois les autres passagers descendus, l'avion se serait dirigé à Ottawa. Après une escale de 5 minutes à Ottawa, l'avion remettait le cap sur Montréal où Stanford affirmait vouloir rencontrer son père et un psychiatre. L'avion transportait 52 passagers et le tout s'est terminé sans incident fâcheux.

Rectificatif

Une coquille qui s'est glissée dans le compte rendu de la conférence fédérale-provinciale des ministres des finances a pu induire les lecteurs en erreur sur les répercussions, pour le Québec, du transfert fiscal réclamé par M. Garneau en remplacement des programmes conjoints dans les domaines de la santé et de l'éducation postsecondaire.

C'est $862 millions, et non $42 millions, que le Québec recevrait, à la suite d'un transfert global de $3 milliards aux provinces.

L'accusé est reconnu sain d'esprit

Un psychiatre de l'Institut Pinel a déclaré que Ngoc Nhan Phung, un Vietnamien accusé d'avoir assassiné un de ses compatriotes en lui tranchant la gorge à coups de hache, était sain d'esprit et apte à subir son procès pour meurtre.

L'accusé, âgé de 26 ans, est aussi mis en demeure de répondre à une accusation de tentative de meurtre sur la personne d'un troisième Vietnamien.

Me Robert La Haye, mandaté par l'assistance judiciaire pour défendre l'accusé a fait préciser au psychiatre que son client était sain d'esprit aujourd'hui. Il n'est pas allé plus loin mais l'avocat fera sans doute une défense de déficience mentale momentanée dans ce cas.

C'est le 26 janvier que débutera l'enquête préliminaire.

Le peuple américain vit dangereusement

NEW YORK (AFP) – Un Américain sur trois habitant une ville a été victime en 1972 d'une attaque à main armée, d'un vol ou d'un acte de vandalisme, indique un sondage Gallup effectué au début du mois de décembre et publié par le New York Times.

Le sondage révèle que ce taux s'abaisse à un Américain sur cinq dans les zones de banlieues. Il fait apparaître que le pourcentage de blancs et de noirs touchés par ces actes sont les mêmes. D'autre part, en moyenne les Américains sont plus exposés dans l'ouest où le pourcentage des victimes atteint 28%, que dans l'est (22%), dans le sud (19%) ou dans le middle west (17%).

Le journal précise que ces pourcentages sont beaucoup plus élevés que ceux du FBI pour la même période (5.4% dans les villes et 3.9% dans les banlieues) et note qu'il y a deux raisons à cela: le sondage Gallup fait état de tous les actes dont ont été victimes les citoyens, de l'attaque à main armé au plus petit vol ou acte de vandalisme qui ne sont pas répertoriés par la police, et que d'autre part, de nombreuses personnes ne signalent pas à la police pour diverses raisons les attaques dont elles sont victimes.

Enfin, le sondage, qui est le premier fait sur ce sujet par la société Gallup, fait apparaître que la délinquance est la principale préoccupation des habitants des villes puisque 22% se disent très inquiets de ce problème contre 11% par la circulation automobile et 10% par la drogue.

aujourd'hui

A 13h, du carré Dominion au consulat américain, rue McGregor, **marche** organisée par l'association des patriotes vietnamiens et une trentaine d'organisations montréalaises **contre "l'agression américaine au Vietnam"**. Cette manifestation sera suivie, à 15h30, d'une conférence à l'université Sir George Williams: le sociologue Charles Gagnon et des porte-parole des patriotes vietnamiens y feront des exposés.

●

A 13h30, ouverture officielle du **premier comptoir alimentaire** de type coopératif de la rive-sud métropolitaine. Il y aura conférence de presse au 4400 boulevard Wesley, à Saint-Hubert.

●

A 15h30, au canal 10, première émission d'une série intitulé **"A ma manière à moi"** présentée par **Multi-Média**, du ministère de l'éducation.

●

C'est aujourd'hui que se déroule à Saint-Jean, au cégep, **un colloque sur le dossier INRS** (Etude sur le territoire de la région sud de Montréal) organisé par le CRD 6-C. L'inscription se fait à 9h30.

●

A l'hôtel des chutes de Shawinigan, à 9h30, débute l'inscription pour **le colloque sur le système gouvernemental des prêts et bourses**, organisé par l'Association coopérative d'économie familiale.

DEMAIN

A 9h30, 11h45, et 12h, à la paroisse Saint-Gilbert, à l'occasion de **la semaine universelle de prière pour l'unité chrétienne**, on célébrera des services oécuméniques.

●

A 14h, au salon des anciens du Patro Le Prévost, 5707 rue Saint-Dominique, conférence de presse au sujet d'une entente intervenue entre la ville de Montréal et le Patro.

●

A 14h, au YMCA, 1441 rue Drummond, **conférence sur l'acupuncture** donnée par M. Roger Foisy.

●

A 14h30, assemblée mensuelle de **l'Association des femmes célibataires**, à la salle paroissiale de l'église Notre-Dame, 426 rue Saint-Sulpice.

●

A 17h, chez les Pères du Saint-Sacrement, rue Mont-Royal est, **concélébration** présidée par S.E. Mgr Cimichella, auxiliaire à Montréal.

●

A 18h, à **Politique Atout**, à la télévision d'Etat, l'invité sera le député de Saint-Hyacinthe, **M. Claude Wagner.**

Le gouvernement est accusé de renier sa parole

QUEBEC (par Pierre Richard) – Malgré des ententes de principe signées le 15 octobre dernier pour échapper à l'imposition d'un décret, quelque 12,500 travailleurs des services publics sont toujours privés des avantages et de la protection d'une nouvelle convention collective.

Ainsi, environ 8,500 employés de soutien des commissions scolaires, membres de la Fédération des services publics (CSN), n'ont pas encore signé une nouvelle convention, des divergences d'interprétation sur le texte d'entente du 15 octobre ayant surgi entre leurs syndicats et la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ).

D'autre part, le gouvernement refuse de signer comme convention collective le texte de l'entente que ses représentants ont signé le 15 octobre dernier avec le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (CSN). Quelque 4,000 syndiqués, membres de la Fédération des ingénieurs et cadres (CSN), sont touchés par cette situation.

Dans ce deuxième cas, le gouvernement remettrait en question certaines dispositions contenues dans le texte d'entente que ses représentants ont déjà signé.

Par ailleurs, a souligné un porte-parole de la Fédération des services publics, le gouvernement refuserait toujours de payer la rétroactivité à une partie importante des 8,500 employés syndiqués de soutien des commissions scolaires alors qu'il l'aurait déjà payée aux non-syndiqués.

La même situation prévaut chez les professionnels du gouvernement. Un porte-parole de ce groupe a affirmé: "Dans l'entente du 15 octobre qui a force de loi entre les parties, le gouvernement s'est engagé à verser la rétroactivité dans les 60 jours de la signature de cette entente, c'est-à-dire avant le 15 décembre. Le 1er décembre, le conseil des ministres a ordonné, par un arrêté-en-conseil, de retenir les chèques de rétroactivité déjà préparés."

Et, ce porte-parole de conclure: "Que peut-on attendre d'un gouvernement qui ne respecte pas sa propre signature et ses propres lois?"

Le conflit postal

Une lettre qui peut nuire aux négociations

M. Marcel Séguin, agent d'affaires (district no 3) de l'Union des facteurs du Canada, a donné une conférence de presse hier après-midi, au bureau 325 du 1500 rue Stanley, pour désavouer "les tactiques déloyales utilisées par l'employeur" dans le conflit entre le Conseil du trésor et le conseil des Unions des postes.

En bref, M. Séguin accuse le directeur intérimaire de la région postale du Québec, M. L.-P. Papineau, d'avoir sérieusement compromis les négociations aux Postes et l'esprit dans lequel elles doivent se dérouler en négociant, par dessus la tête du comité de négociations, avec les employés eux-mêmes.

Non seulement M. Séguin reproche à M. Papineau d'avoir, le 17 janvier dernier, adressé une lettre à chaque employé, ce qui est contraire au principe de la négociation collective, mais il soutient que la proposition contenue dans cette lettre n'est pas conforme à celle présentée aux négociateurs syndicaux.

Les changements apportés se rapporteraient aux attributions du comité de main-d'oeuvre et au calcul du congé annuel des employés.

De son côté, M. Marcel Perreault, président de l'unité locale de Montréal du Syndicat des postiers du Canada, a fait parvenir des télégrammes à M. Papineau et au ministre des Postes. M. André Ouellette, sur le même sujet, tout en les accusant tous deux d'avoir interprété de façon erronée le vote pris le 7 janvier par les employés des Postes.

M. Perreault affirme que les "membres n'ont jamais voté en faveur de l'acceptation du rapport majoritaire de conciliation puisque le vote n'a pas été pris là-dessus". Il précise que le vote rejetait tout simplement la "recommandation majoritaire du comité de négociations du conseil des Unions des postes qui, entre autres choses, demandait mandat de déclencher grève en tout temps. Seule position actuelle des membres que nous représentons est de continuer négociations puisque rapport majoritaire de conciliation de toutes façons non satisfaisant".

Dans son télégramme à M. Ouellette, M. Perreault ajoute en guise de conclusion: "Regrettons vivement que ministre des Postes se mêle d'interpréter les décisions internes du syndicat. Ce n'est pas son rôle en vertu de la loi. Croyons d'ailleurs qu'il y a suffisamment à faire du côté de l'employeur."

Un policier est blessé au cours d'une poursuite

Un policier a été blessé tôt hier matin en tentant d'arrêter avec un confrère trois individus qui s'amusaient à faire de la course automobile sur la rue Notre-Dame, dans le sud de la métropole.

L'incident s'est produit lorsque les agents Richard Rousson et Guy Milmore de l'ambulance 9-15 interceptèrent deux automobiles qui coursaient sur la rue Notre-Dame, en direction ouest. Interceptés près de la rue Peel, les trois occupants des véhicules ont protesté violemment contre l'intervention policière.

Au cours de la discussion, l'un des trois hommes, Pierre Thibodeau, 27 ans, a frappé au visage l'agent Rousson, qui a dû être hospitalisé quelques heures par la suite. La situation a cependant malgré tout tourné à l'avantage des policiers lorsque des renforts arrivèrent sur les lieux.

Conduits au poste de police, les trois individus ont été accusés d'avoir intervenu dans le devoir d'un policier. Le dénommé Thibodeau devra répondre de plus d'une accusation supplémentaire d'assaut sur un policier et d'une troisième pour avoir résisté à son arrestation.

MANIFESTATION CONTRE LA GUERRE AU VIETNAM
SAMEDI 20 JANVIER

La guerre d'agression Américaine au Vietnam n'est pas terminée.
Nixon continue les bombardements au Sud Vietnam, Laos et Cambodge.
Forçons les agresseurs américains à signer les accords de paix immédiatement.
Manifestons notre solidarité avec les peuples indochinois.

CARRÉ DOMINION à 13H
Comité de coordination
représentant 30 groupes populaires de Montréal.
Tél.: 279-6658, 931-7705, 843-3842.

CONGRÈS JUIF CANADIEN
Région de l'Est
CONFÉRENCE RÉGIONALE
Dimanche, 28 janvier 1973
en
l'Hôtel Reine Elizabeth

Orateur invité:
L'Hon. Dr. François Cloutier
Ministre de l'Éducation du Gouvernement du Québec

Agenda de la Conférence

Les questions examinées en des ateliers seront: l'Éducation (Loi 71), les droits linguistiques, le Code des Droits de l'Homme, la Législation sociale et du bien-être (Loi 65). Une attention spéciale sera dédiée aux problèmes de l'éducation juive, de la jeunesse, des affaires religieuses et des communautés juives hors de Montréal.

Toutes les organisations juives reconnues ont le droit de désigner des délégués à cette Conférence.

Congrès Juif Canadien, Région de l'Est
1590, Avenue McGregor
Montréal 109, Québec

Pour VENDRE "PROPRIETE" ou ACHETER



J. Goulet

IMMEUBLES GOULET REALTIES

(Consultez)



M. Goulet

(IMMEUBLES) **GOULET** (REALTIES INC.)
3130 est, rue SHERBROOKE **Tél.: 526-6655**

C.E.G.E.P. DE ST-LAURENT
ÉDUCATION PERMANENTE
COURS DU SOIR - SESSION HIVER 1973
DU 12 FÉVRIER AU 18 JUIN 1973

FORMATION GÉNÉRALE:

ANGLAIS	911, 914, 915
ANTHROPOLOGIE	902, 910
ARTS PLASTIQUES	101, 102, 104, 106, 201, 202, 901, 902
HISTOIRE DE L'ART	103, 203, 303, 403
BIOLOGIE	301, 401, 921, 931
CHIMIE	101, 111, 201, 202, 302
CINEMA	901, 930, 940
ÉCONOMIQUE	920, 921, 925
ESPAGNOL	101
FRANÇAIS	102, 202, 231, 302, 331, 902, 926, 938
GÉOGRAPHIE	221, 902, 903, 906, 912
HISTOIRE	951, 961, 962, 972, 983
INFORMATIQUE	900
MATHÉMATIQUES	101, 111, 103, 105, 203, 307, 317
PHILOSOPHIE	101, 201, 301, 401, 225, 325

FORMATION GÉNÉRALE:

PHYSIQUE	101, 102, 201, 202
POLITIQUE	940, 941, 942
PSYCHOLOGIE	101, 110, 201, 210
SOCIOLOGIE	960, 961, 973

FORMATION PROFESSIONNELLE:
Techniques administratives: (gratuit pour les étudiants acceptés par le C.M.C.)

COMPTABILITÉ	101, 201, 301
DROIT DES AFFAIRES	107
MARKETING I	115
MARKETING II	215
PERSONNEL	112
STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	116

DÉBUT DES COURS: 12 février 1973
DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 26 janvier '73

RENSEIGNEMENTS: **Education Permanente**
C.E.G.E.P. de St-Laurent,
625 Boul. Ste. Croix
St. Laurent, Mtl. 379
TÉL: 747-6521 poste 281 et 282

DESTINATION SOLEIL?...
ADOPTEZ
CASTEL HAITI



2 ORCHESTRES
PISCINE
EXCELLENTE CUISINE
SOLARIUM
PANORAMA UNIQUE

Port-au-Prince, Haiti
Case postale 446
POUR INFORMATION :
J. CLARKE : 844-4421

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET
COLLÈGE PRIVÉ RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC
EXTERNAT MIXTE
COURS PRÉ-UNIVERSITAIRE
1— SCIENCES DE LA SANTÉ
2— SCIENCES PURES
3— SCIENCES HUMAINES
4— SCIENCES DE L'ADMINISTRATION
5— ARTS ET LETTRES
ADMISSION 1973-74
AVANT le 1er mars
S'ADRESSER AU BUREAU DE L'ADMISSION
1001 est, boul. CRÉMAZIE, Mtl 352 (Métro-Crémazie)
Du LUNDI au VENDREDI de 9 h 00 à 17 h 00
Tél. 381-4293

éditorial

Une complaisance qui a trop duré

On se demande à quels sommets inédits le ridicule devra atteindre pour que le ministère québécois du Travail se décide enfin à secouer comme un pommier pourri la Commission de l'industrie de la construction. Certes, rien n'oblige à prêter foi à toutes les accusations qu'ont lancées MM. Audet et Bourdon contre cette Commission et contre plusieurs de ses membres. Toutefois, il faut convenir – et le ministre Jean Cournoyer devrait en convenir comme nous – que plusieurs des accusations portées ont été parfaitement soutenues par les faits. Malheureusement, ni la Commission de l'industrie de la construction, ni le ministre Cournoyer n'ont tiré de ces faits nauséabonds les conclusions qui, pourtant, s'imposaient.

•

Chacun sait déjà que les chantiers de construction du Québec consomment à la douzaine les vies humaines. On se blesse ou on meurt sur nos chantiers de construction tout simplement parce que les entreprises, en bonne logique de profits, réduisent au strict minimum les dépenses jugées accessoires. Si personne ne les oblige à construire des garde-fous plus solides, pourquoi réduiraient-elles leur marge de bénéfices en solidifiant ces rampes? Reste donc à décider si notre société tient à la vie de ses travailleurs suffisamment pour contraindre les entreprises aux dépenses dont dépend la sécurité physique des travailleurs de la construction. C'est là que la question fondamentale se pose.

A cette question, le gouvernement répond en s'en remettant ni plus ni moins à l'industrie elle-même. Il met donc sur pied un organisme formé, pour une moitié, de délégués de l'industrie et, pour l'autre moitié, de représentants syndicaux. Pas besoin d'être diplômé d'IBM pour savoir que deux moitiés aussi opposées se mettront rarement d'accord même sur la couleur du temps et qu'elles demeureront farouchement sur leurs positions respectives si jamais il est question de faire payer une facture par les vis-à-vis. La sécurité? Il faudrait que cette commission bipartite en fasse accepter les frais aux entrepreneurs, mais comment et pourquoi le ferait-elle quand elle comprend une solide moitié d'entrepreneurs?

Il ne s'agit aucunement de faire disparaître une telle commission sous prétexte qu'elle ne parviendra jamais à assurer la sécurité des travailleurs sur les chantiers de construction. Il suffirait de comprendre que certaines responsabilités ne sauraient reposer sur les épaules d'un organisme aussi farouchement bipartite. En bref, la commission est impuissante à exiger des entreprises les investissements que réclame la sécurité des travailleurs. Dès lors, pourquoi ne pas confier à d'autres la responsabilité de la sécurité, quitte à laisser à la Commission d'autres tâches mieux adaptées à ses capacités?

Malheureusement, cette répartition des responsabilités ne ferait pas disparaître les nouvelles faiblesses que la CIC vient de révéler au grand jour avec une candeur désarmante. A confier la sécurité à l'Etat lui-même et à laisser à la CIC le soin de veiller à l'application du décret de la construction dans ses autres modalités, on protégerait peut-être davantage la santé physique des travailleurs, mais on les laisserait encore aux prises avec un organisme qui, visiblement, n'a ni le sérieux ni la compétence qu'il faut pour administrer les millions des cotisations perçues.

•

En effet, le rapport Leboeuf, que la CIC vient de rendre public, révèle de la part de la CIC non plus seulement une inaptitude à surmonter ses conflits d'intérêts, mais encore une ignorance complète des tâches qui lui incombent de par la loi. Le rapport reconnaît, par exemple, au terme d'une enquête que M. Raymond Leboeuf, à titre de directeur général de la CIC, a liquidée en 48 heures, que le responsable direct du décret de la construction, M. Roger Perreault, a bel et bien utilisé pour améliorer son bateau personnel au moins deux inspecteurs sous ses ordres. M. Leboeuf, à ses risques, a accepté de mener lui-même une enquête qui porte sur son subordonné direct. Il ne voit pas d'autre part la nécessité de consacrer plus de deux jours à l'élaboration d'un rapport définitif. Le rapport du reste le juge. Il ne prend pas la peine de vérifier si M. Perreault n'aurait pas utilisé non pas seulement deux, mais au moins quatre inspecteurs à des fins strictement personnelles. Il se borne à déclarer que M. Perreault a ainsi bénéficié d'au moins vingt jours-hommes de travail gratuit, mais il néglige de préciser si l'un des inspecteurs ainsi transformés en "manoeuvre personnel" de M. Perreault n'a pas travaillé au moins trente jours.

Visiblement, M. Leboeuf a complètement perdu de vue le rôle et les difficultés de la CIC. Mandaté pour surveiller l'application d'un décret gouvernemental d'une extrême importance, la CIC se doit de consacrer toutes ses énergies et tout son personnel à la surveillance de l'industrie de la construction. Si elle néglige cette tâche, elle n'a plus la moindre raison d'être et elle constitue tout bêtement un parasite dispendieux. Or, le rapport Leboeuf montre la tragique inconséquence de cet organisme. On serait tenté de croire la CIC quand elle explique par le manque d'inspecteurs son impuissance à surveiller tous les chantiers de façon satisfaisante, mais on bondit d'étonnement quand on constate que l'on puise à même ce personnel déjà trop peu nombreux pour embellir un bateau de plaisance. On voudra peut-être nous convaincre que les inspecteurs ont surtout consacré à ces travaux leurs périodes de loisir, mais ceci ne résout pas le problème: ils ont quand même donné à M. Perreault personnellement du temps payé par la CIC.

M. Leboeuf juge le comportement de M. Perreault inadmissible sur le plan administratif, mais il ne voit pas en quoi cette utilisation d'inspecteurs prive la CIC ou l'industrie de la construction de quoi que ce soit. Pour parvenir à une telle conclusion, il faut vraiment avoir oublié la raison d'être de la CIC. De la même manière, il faut à M. Leboeuf d'ingénieuses contorsions intellectuelles pour se satisfaire d'un blâme adressé à M. Perreault et d'une invitation à ne plus recommencer. M. Leboeuf admet dans son rapport que M. Perreault a commis une erreur grave en utilisant à son bénéfice personnel des inspecteurs payés par la CIC, mais il considère cela comme presque compréhensible, étant donné que M. Perreault avait consenti, à compter du 20 avril 1972, à agir gratuitement comme négociateur entre la CIC et ses employés et qu'une telle générosité pouvait, jusqu'à un certain point, mériter compensation. Raisonner ainsi participe ou du cynisme ou d'une naïveté insondable. En premier lieu, M. Leboeuf n'avait pas à se demander si M. Perreault avait déjà, au cours de sa jeunesse, offert généreusement des pommes à son institutrice, mais à juger si M. Perreault s'était rendu coupable de malversation. Il était déjà irrégulier de la part de M. Leboeuf de s'aventurer dans une enquête sur son subordonné; il est, en outre, grotesque que M. Leboeuf vante ainsi les mérites de M. Perreault au moment où on lui demande de mener une enquête très circonscrite.

D'autre part, puisque M. Leboeuf tient autant à rescaper M. Perreault même s'il faut le repêcher par la peau des dents, il aurait dû, à titre d'enquêteur sérieux, vérifier ses dates. M. Perreault accepte "généreusement" une mission de négociateur le 20 avril 1972, mais il avait déjà, aux dires de M. Leboeuf lui-même, commencé à utiliser des inspecteurs à ses fins personnelles le ou vers le 1er avril. L'homme généreux n'avait quand même pas poussé la philanthropie jusqu'à faire le travail avant d'en prélever la juste compensation.

•

Stupidité ou mauvaise foi? Peu importe après tout puisqu'une seule et même conclusion en découle, c'est-à-dire la mise en tutelle pure et simple d'un organisme aussi peu sérieux. Que la tutelle soit de courte durée, soit, mais qu'elle sévisse assez longtemps pour que le bon sens ait le temps de fleurir à travers des ronces tenaces. Et si la tutelle ne vient pas? On saura que M. Cournoyer est tombé d'accord sur la générosité de M. Perreault et l'objectivité de M. Leboeuf.

Laurent LAPLANTE

Le symbole et la réalité du Québec

par FRANÇOIS-ALBERT ANGERS

Texte de la déclaration du président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal faite hier à l'occasion du 25e anniversaire de l'adoption du drapeau québécois.

•

Le 21 janvier 1973 marque le 25e anniversaire de l'adoption du FLEURDELISE comme drapeau du Québec.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a propagé le FLEURDELISE comme emblème de la nation canadienne-française un quart de siècle avant sa reconnaissance officielle. Elle a inspiré et animé en grande partie la vigoureuse campagne populaire qui conduisit à l'adoption du FLEURDELISE par le Parlement québécois, le 21 janvier 1948. Aujourd'hui, elle se doit d'être à l'avant-plan pour célébrer le 25e anniversaire de cette adoption du drapeau du Québec, comme elle l'a fait d'ailleurs en 1968, à l'occasion du 20e anniversaire.

En 1973, cependant, nous ne pouvons pas célébrer cet événement majeur dans la vie de tout peuple, avec la pleine explosion de joie qui conviendrait. Nous devons donc inviter les Québécois à s'interroger sur le sens profond d'un drapeau national et à se demander, une fois de plus, jusqu'à quel point la réalité québécoise y est vraiment symbolisée.

La décennie 1960 a d'abord été marquée, dans la ligne même de la décision d'avoir un DRAPEAU QUEBECOIS, par une affirmation spectaculaire de la souveraineté du Québec dans les divers domaines de sa juridiction et de sa personnalité internationale, notamment au sein de la francophonie. Mais les dernières années de cette décennie se sont malheureusement déroulées sous le signe d'un recul sur les deux plans, recul qui s'est encore accentué depuis 1970 jusqu'à réduire même le Québec au rang de simple région au sein du grand tout canadien. En l'occurrence, le symbole de souveraineté que représente le drapeau a été trahi par le cours de l'événement politique. Il l'a été encore plus gravement par la honteuse capitulation qu'a constituée, sur la place du français au Québec, le bill 63.

Que le 25e anniversaire du drapeau nous fasse donc réfléchir sur ce recul inquiétant, fouette notre fierté et incite tous les Québécois à se ressaisir, alors qu'il en est encore temps, pour que le Québec retrouve son identité, reprenne sa marche ascendante, réaffirme, sur tous les plans, sa personnalité et devienne pour tous les Québécois la patrie authentique du drapeau de 1948.

Pour effectuer ce redressement, le 25e anniversaire du drapeau doit être l'occasion tout indiquée de réaffirmer encore plus vigoureusement la personnalité propre du Québec, en prenant toutes les mesures requises pour assurer "l'indépendance culturelle des Québécois", que proclame le Premier Ministre Bourassa, alors qu'il n'a encore rien fait pour la réaliser. La première mesure à prendre, n'est-elle pas la proclamation non équivoque du français comme seule langue officielle du Québec?

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal réclame donc instamment du gouvernement du Québec qu'il fasse de l'année 1973, pour célébrer dignement ce 25e anniversaire de l'adoption du drapeau, l'année de l'indépendance culturelle des Québécois, en abrogeant la funeste loi 63 et en proclamant le français comme seule langue officielle. Elle invite tous les Québécois, tous les éléments dynamiques et tous les mouvements représentatifs de la nation à faire pression auprès du gouvernement du Québec et de l'Assemblée nationale pour que cette loi, qui reconnaîtra le français comme seule expression culturelle authentique des Québécois, soit adoptée et mise en vigueur dès la présente session.

1948 a consacré officiellement le drapeau des Québécois; 1973 doit consacrer officiellement et une fois pour toutes la langue des Québécois!

Le rapport Leboeuf sur l'affaire Perreault

Texte intégral du rapport remis le 17 janvier à la Commission de l'industrie de la construction par son directeur général, M. Raymond Leboeuf, enquêtant sur le "dossier Roger Perreault". M. Perreault est directeur du décret de la construction.

•

Suite au mandat que vous m'avez confié le 15 janvier dernier, j'ai d'abord eu l'intention de vous soumettre ce matin un rapport préliminaire de mes travaux. Toutefois, vu les admissions de M. Perreault et le fait que les renseignements additionnels que je pourrais recueillir ne feraient que préciser entre autre la durée du travail des inspecteurs pour le compte de M. Perreault et la plus value à son équipement qui en a résulté, j'ai pris la décision, quitte à compléter le dossier en temps et lieu, de vous faire immédiatement les recommandations qui me paraissent s'imposer.

Des faits qui me sont connus et des explications que m'a fournies M. Perreault, il ressort ce qui suit:

1) Entre le 1er avril 1972 et le 30 juin de la même année, à la suite d'instructions de M. Perreault, au moins deux inspecteurs de la C.I.C. ont exécuté sur son bateau de plaisance des travaux pour une durée d'au moins vingt jours-hommes.

2) Suite à un mandat spécial que lui avait confié la C.I.C., lors de son assemblée du 20 avril 1972, M. Perreault a agi comme négociateur, à titre gratuit, en vue de la conclusion d'une convention collective entre la C.I.C. et ses employés, convention qui a été éventuellement signée le 28 août 1972.

3) A la suite d'un mandat spécial additionnel également non rémunéré, M. Perreault a entrepris des démarches en vue de la signature éventuelle d'un nouveau contrat relatif au plan de retraite des employés de la Commission.

4) Ces mandats spéciaux ne faisaient évidemment pas partie des tâches de M. Perreault comme directeur du décret et pour lesquelles, il recevait une rémunération établie par résolution de la Commission.

5) Il ressort également de ces faits que si M. Perreault n'avait pas accepté ces mandats spéciaux, la C.I.C. aurait dû recourir, en toute probabilité, aux services d'un négociateur de l'extérieur et par là, encourir des déboursés que, dans les circonstances, il n'est pas présomptueux d'estimer à au moins $10,000.

6) Alors que j'ignorais jusqu'à ces derniers jours tout des événements que M. Audet a reproché à M. Perreault, je suis personnellement au courant de la magnitude des efforts que M. Perreault a fournis dans l'exécution des mandats décrits plus haut puisque j'ai moi-même participé comme directeur-général à des rencontres entre les intéressés, le jour, le soir et même durant les fins de semaine.

7) M. Perreault, incapable de s'occuper de ses affaires, s'est alors cru autorisé à utiliser, tel que décrit ci-haut, le personnel rémunéré par la C.I.C.

Avant de faire tout autre commentaire, je ne peux m'empêcher de faire la réflexion suivante que je vous soumets sous réserve.

Si pour les fins d'accusation, on prétend qu'en utilisant le personnel, donc les fonds de la C.I.C., pour son compte et sans autorisation, M. Perreault a indirectement spolié les employeurs et les salariés de la construction qui financent la C.I.C., on pourrait tout aussi bien dire que M. Perreault en acceptant à titre gratuit les mandats spéciaux de négociateur que lui a confiés la Commission, a permis à cette dernière de réaliser une économie d'au moins $10,000.00 dont ont également bénéficié suivant le même raisonnement, les employeurs et les employés de l'industrie.

Quoi qu'il en soit, il est évident toutefois, au strict point de vue administratif que la façon de procéder de M. Perreault est inadmissible. S'il entendait être rémunéré, directement ou non, comme négociateur, il aurait dû le déclarer au départ et si, en raison de son impossibilité d'agir personnellement, il a senti le besoin d'avoir recours aux services de certains employés de la C.I.C., il aurait dû solliciter une autorisation de celle-ci ou du directeur général, ce qu'il n'a pas fait.

La C.I.C. ne peut et ne doit pas tolérer une telle attitude au risque de voir cette pratique se répandre à l'échelle de tout son personnel avec tous les abus que cela pourrait comporter.

Dès lors et, à moins que la C.I.C. ne décide de rémunérer avec effet rétroactif le travail de M. Perreault comme négociateur, elle devrait exiger de celui-ci le remboursement d'une somme à déterminer qui ne devrait pas être moindre que la plus value à ses biens apportée par l'utilisation qu'il a faite du travail de certains inspecteurs.

D'ailleurs, M. Perreault a proposé un tel remboursement pour le cas où ses explications ne seraient pas retenues par la C.I.C.

La question suivante à laquelle je dois répondre est celle de savoir si je dois vous recommander des mesures disciplinaires additionnelles.

De telles mesures se situent traditionnellement aux trois paliers suivants: (2) suspension; (b) congédiement; (c) avertissement.

Suspension

Je crois que dans certains cas, la suspension n'est pas un remède utile puisqu'elle a pour effet direct ou indirect d'infirmer sinon de détruire la crédibilité de la personne suspendue et d'en diminuer la rentabilité pour l'employeur qui utilise ses services.

Cette situation se produit en particulier lorsque, et c'est le cas de M. Perreault, il s'agit d'un officier supérieur d'entreprise chargé de la direction d'un nombre imposant de salariés.

J'écarte donc, dans l'intérêt de la Commission, la possibilité de vous recommander une telle mesure.

Congédiement

Quant au congédiement, il s'agit d'une mesure extrêmement grave qui ne doit être utilisée, dans mon sens, que dans deux cas bien spécifiques, à savoir:

● Lorsque l'offense est tellement grave en soit qu'elle ne laisse aucune autre alternative.

Evidemment, l'offense reprochée à M. Perreault est extrêmement sérieuse. Par contre, les explications fournies par M. Perreault éliminent, à mon avis, l'intention coupable (mens rea) qui est l'élément substantiel à considérer lorsqu'il s'agit d'évaluer la qualité de la responsabilité de toute personne qui pose un acte répréhensible en soi. Certes, M. Perreault a commis une erreur de jugement en se croyant autorisé à agir comme il l'a fait et en pensant qu'il n'avait pas à obtenir d'autorisation de qui que ce soit.

Egalement, et c'est peut-être là l'élément déterminant qu'il faut considérer, le geste posé par M. Perreault ne relève en rien de l'exécution de son mandat comme directeur du décret, comme ce serait le cas, par exemple, si la preuve avait été faite qu'il avait favorisé une partie aux dépens d'une autre partie ou encore toléré sciemment que ne soient appliquées qu'à un certain groupe certaines dispositions du décret.

● Lorsque l'offense est reprochée à cette personne et fait partie d'un dossier déjà chargé d'offenses semblables et similaires et qu'elle constitue en fait la goutte qui fait déborder le verre.

Quant à savoir si l'événement qui a fait l'objet du présent rapport fait partie d'un contexte qui le rende suffisant pour justifier un congédiement, il nous faut constater que la seule plainte dont la Commission a été saisie est celle de M. Audet et que par contre, depuis son entrée en fonctions, M. Perreault, tant sur le plan de l'organisation que de l'exécution des tâches qui lui étaient assignées, a rendu d'innombrables services à la C.I.C.

Sur ce deuxième aspect, on ne retrouve donc pas, à mon avis, les éléments qui justifieraient de ma part une recommandation de congédiement.

Même si la Commission ne retenait pas mes conclusions, sur le sujet, elle devrait au point de vue administratif examiner les conséquences néfastes sur ses opérations qu'occasionnerait le départ immédiat de M. Perreault. En effet, il va sans dire que jusqu'à ce qu'un remplaçant adéquat lui soit trouvé, les opérations de son service seraient évidemment affectées par son départ et la continuité de pensée et d'action si nécessaire au succès de l'opération ne pourrait être maintenue.

Avertissement

Reste donc la troisième forme de sanctions soit l'avertissement qui, selon moi, devrait être sévère et péremptoire.

La Commission se doit, selon mon humble avis, d'avertir M. Perreault qu'elle ne tolèrera pas la répétition de gestes semblables ou similaires et que toute récidive entraînera, preuve suffisante en étant faite, son congédiement.

Je vous laisse donc, Messieurs, le soin d'évaluer vous-mêmes le dossier et mes recommandations et de prendre en fonction de l'autorité qui est vôtre, la décision qui s'impose.

■ lettres au DEVOIR

Une leçon pour tous les enseignants

Dans le Devoir du vendredi 12 janvier 1973, sous le titre "Une leçon pour l'Alliance", un professeur, non membre de l'Alliance des professeurs de Montréal, narguait les enseignants montréalais au sujet de la rétroactivité que lui et les autres enseignants de la province avaient perçue avant Noël alors que nous, de l'Alliance, ne l'avons toujours pas touchée – et ignorons même quand elle nous sera versée.

Nous avons, dit-il, "baisé la main qui nous enchaîne" et évité de nous rebeller contre notre patron (qui est aussi le sien) en ne joignant pas les rangs du Front commun lors de la grève de mars 1972.

Je me demande si l'Alliance aurait dû suivre le Front commun ou s'il eut été plus sage pour les autres enseignants du Québec de suivre l'exemple de l'Alliance?!(...)

A cause de cette grève inopportune du Front commun, nous avons subi la loi 19, le douloureux et amer décret du 15 décembre 1972.

La seule chose vraiment agréable de ce décret de décembre, appelé pompeusement "Arrêté en conseil numéro 3811-72 concernant la détermination et la mise en vigueur par décret des conditions de travail des instituteurs employés par les commissions scolaires", c'est la mince rétroactivité qui n'est nulle autre chose qu'un dû!

J'ignore si ce professeur, qui éprouve un si vif plaisir d'avoir touché sa rétroactivité, connaît les clauses du décret qui nous régit depuis décembre 1972! A-t-il lu cette "brique" de quelque 150 pages dactylographiées sur format 8½ par 11? Je crois, pour l'avoir lu attentivement en entier, que son sourire fondrait comme neige face à la gravité de ce texte qui nous enchaîne réellement et qui nous laisse songeurs, stupéfaits et démunis!(...)

Au terme de la lecture de l'important chapitre sur la sécurité d'emploi et la sécurité sociale, je ne me suis jamais sentie autant aux prises avec l'insécurité! Aucun enseignant n'est à l'abri du surplus de personnel qui le "jetterait" sur la liste des gens à repêcher à plus ou moins long terme. L'employeur croit au principe de la sécurité d'emploi à la condition toutefois de ne pas "porter préjudice à la qualité de l'enseignement" (clause 5-6.00, 2a) et de ne pas "permettre le maintien d'effectifs excédentaires par rapport aux besoins" (clause 5-6.00, 2b).

Si un enseignant est en surplus de personnel, s'il n'a pas été repêché par quelque école de sa commission scolaire, il se retrouve sur la liste des chômeurs enseignants du bureau régional, l'un des bureaux régionaux du Bureau de placement des instituteurs (B.Q.P.I.). Si le bureau régional lui offre un poste qu'il refuse (peu importe le motif) et pour lequel on le croit qualifié, son nom est rayé de la liste régionale. Si un autre bureau régional lui offre un poste, à ce 2e refus de sa part, l'enseignant voit son nom rayé de toutes les listes régionales et même de celle du B.Q.P.I. Quelle merveilleuse sécurité! Que de douceur et de quiétude pointent à l'horizon de notre métier!

Quant à l'affectation d'un enseignant à un poste déterminé, la Commission se doit de faire connaître cette affectation avant le 30 juin de chaque année. Mais, s'il "y va de l'intérêt des élèves et du système scolaire" (clause 5-8.05), la Commssion peut changer l'affectation de l'enseignant entre le 30 juin et le 30 septembre. Et même plus, au nom de ce même intérêt de l'élève, elle peut changer l'affectation d'un professeur entre le 30 septembre et le 30 juin de l'année scolaire en cours "pourvu qu'elle ait au préalable consulté l'instituteur en cause" (clause 5-8.06). Cependant, l'enseignant peut refuser toute affectation "à plus de 30 milles au total de l'école où il enseignait" (clause 5-8.08)! Quelle générosité! Quelle grande sécurité nous attend à chaque nouvelle année scolaire!

Que dire des régimes d'assurance vie, maladie, salaire obligatoires pour tous? Avant le décret, l'enseignant, qui avait honnêtement accompli son travail sans s'absenter inutilement pour cause de maladie, avait pu accumuler jusqu'à 200 jours environ dans sa banque de congé-maladie. Advenant une maladie prolongée ou un accident important, il ne perdait aucun salaire avant d'avoir épuisé totalement les jours accumulés dans sa banque de congé.

Maintenant, en vertu du décret, pour obtenir son plein salaire, il ne doit pas être malade pour plus de huit jours consécutifs – et ce, s'il a au moins 8 jours accumulés dans sa banque de congé à chaque fois qu'il s'absente pour maladie: "Un instituteur a droit pour toute période d'invalidité durant laquelle il est absent du travail: a) jusqu'à concurrence du moindre du nombre de jours de congé-maladie accumulés à son crédit ou de huit jours ouvrables: au paiement d'une prestation équivalente au traitement qu'il recevrait s'il était au travail" (clause 5-10, 36a).

Après quoi, il reçoit 85% de son traitement "mais jamais avant l'expiration d'un délai de carence de 5 jours ouvrables depuis le début de la période d'invalidité" (clause 5-10, 36b)... Ce qui veut dire que, à défaut d'avoir à son crédit 8 jours de congé-maladie, tout enseignant malade ou accidenté peut perdre, à chaque absence, 5 jours maximum de traitement. Après quoi il perd 15% de son salaire pour toute journée additionnelle d'absence!

(...) Rappelons que la banque de congé-maladie, tout en étant un morceau très substantiel de perdu dans l'ensemble des droits acquis, ne constitue pas la seule perte: les enseignants perdent les primes d'encouragement à l'étude et les professeurs engagés après le 15 décembre 1972 n'ont pas droit à un fonds de dotation. De plus, tous les enseignants voient leur tâche accrue: en plus de préparer et de dispenser leurs cours, en plus de contrôler le savoir de leurs élèves et de les évaluer, en plus d'effectuer de nombreuses surveillances, ils devront désormais organiser et superviser des activités socio-culturelles, sportives et récréatives (clause 8-1.03) ... Il faut être ou devenir très talentueux pour exercer le métier d'enseignant!

Quant à la présence obligatoire de huit heures à seize heures, elle demeure et s'accroît puisque le temps alloué pour la période de dîner des enseignants est diminué: désormais, chaque enseignant a droit à une période ininterrompue d'au moins 50 minutes pour son dîner. Cette période peut être allongée, d'une année à l'autre, après entente entre la majorité des enseignants d'une école et la Commission (clause 8-4.06).

Heureux encore ceux d'entre nous qui vivent sous l'autorité plus souple et plus humaine de directeurs qui ne liront pas que la première partie de cette clause du huit à quatre MAIS qui liront, comprendront et appliqueront la 2e partie de la clause 8-4.05 et qui accorderont à leurs professeurs "la permission de s'absenter pour s'acquitter (...) de certaines de leurs fonctions normalement accomplies à l'école"...

Enfin, à cet enseignant SATISFAIT de sa rétroactivité – plaisir bien éphémère! – je souhaite de trouver dans cette "mince pitance" la consolation voulue à l'occasion des durs et contraignants moments qu'il devra vivre jusqu'en juin 1975 et peut-être jusqu'en juin 1976!

Thérèse FABI

Laval, le 13 janvier 1973.

Le XXVe anniversaire du fleur-de-lysé

M. Jacques-Yvan Morin
Université de Montréal.

C'est avec intérêt que j'ai appris votre intervention au sujet de notre drapeau national.

Je me souviens qu'en janvier '48, lorsque le drapeau fut hissé sur le palais du Gouvernement, avec mon ami et collègue, le pasteur Jacques Beaudon, j'avais envoyé un télégramme de félicitations (pour une fois!) à M. Duplessis.

Nous l'avons félicité pour n'avoir pas craint d'accepter comme drapeau l'enseigne de la marine royale de France, amené à la Nouvelle France par des officiers protestants – comme la marine française était alors et reste encore avec une très forte proportion de protestants. Il paraît que Maurice jura pas mal au reçu de télégramme, mais le drapeau flottait déjà!

Personnellement j'admire et j'aime fort notre drapeau provincial qui est donc en plein dans l'esprit de Jean XXIII et de Vatican II.

Claude de MESTRAL

Montréal, le 18 janvier 1973.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $35 par année; six mois: $19. À l'étranger: $40 par année; six mois: $22; trois mois: $12. Éditions du samedi: $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: .90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées | des événements | des hommes

LIBRE OPINION

Saint-Vallier, une nuit, des enfants entre deux cages

par ALICE PARIZEAU

Une rue grise, la masse de l'immeuble moderne et fonctionnel de la Cour du Bien-être social de Montréal et tout à côté le Centre Saint-Vallier; refuge ultime et lieu de détention pour les enfants de six à dix-huit ans qui doivent y cohabiter sagement et ensemble...

Lorsque la Commission d'enquête sur l'administration de la justice criminelle au Québec fut créée, on a été tenté de croire qu'elle étudierait à fond les problèmes relatifs au traitement des enfants ayant besoin de protection et des mineurs délinquants. Et en effet, en 1968 la Commission terminait son rapport et le ministre de la justice le rendait public.

Qu'à cela ne tienne!

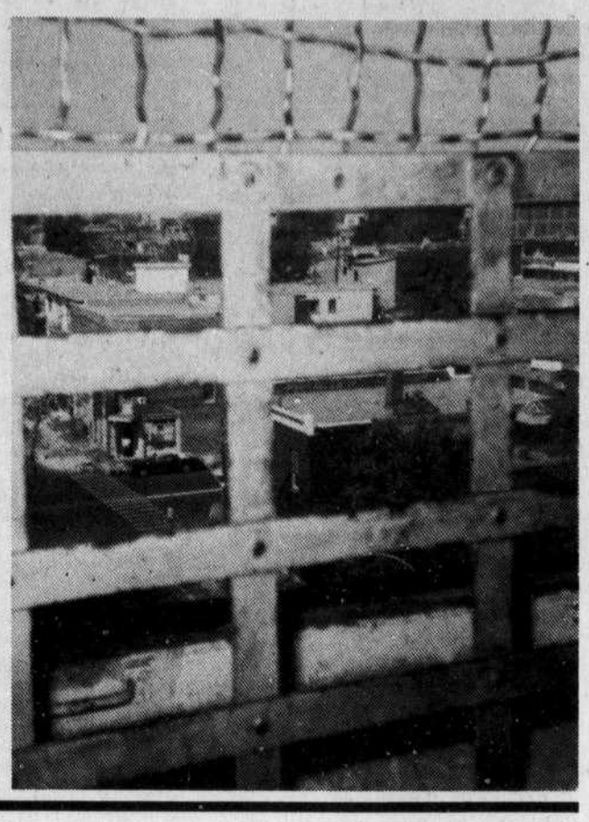
Une nuit...

Les commissions d'enquête sont faites pour enquêter, ce qui ne signifie guère qu'on doit s'inquiéter des situations qu'elles dénoncent. Et tout d'abord qu'est-ce que le Centre Saint-Vallier et qui sont ses pensionnaires? La question est importante, car il peut arriver à tous et à chacun d'avoir un fils, ou une fille, qui sur un coup de tête partent de la maison pour rôder dans la grande ville. Il peut arriver aussi à tous et à chacun, riches ou pauvres, privilégiés ou désavantagés qu'un enfant soit arrêté par la police et reconduit dans l'institution prévue à cet effet. Nous précisons bien, l'institution au singulier, puisqu'il n'y a à Montréal qu'une seule institution pour les garçons obligée d'accepter tous les cas emmenés par la police: le Centre Saint-Vallier.

Est-ce si terrible d'y passer ne serait-ce qu'une nuit?

Un enfant, fils de médecin, qui a vécu cette expérience a eu un traumatisme qui a duré plusieurs mois et il a fallu le faire traiter par des psychiatres, un autre... Ce ne sont pas les exemples qui manquent, et pour cause... Il suffit de voir un peu comment les choses se passent.

La voiture de police pénètre dans le garage d'où on communique directement par un passage avec le Centre. A l'entrée il y a une salle, une table, où un préposé à l'enregistrement est présent jour et nuit. Dans cette salle, il y a deux cages dont les portes sont remplacées par des barreaux de fer. C'est là qu'on enferme les "nerveux", les "surexcités". Comme il n'y a que deux cages qui se font face, il ne peut y avoir que deux "nerveux" à la fois. Pour plus de commodité, la lumière de néon reste forcément allumée vingt-quatre heures sur vingt-quatre et les garçons en question peuvent se distraire en observant les allées et venues et en écoutant les propos du préposé à l'enregistrement et des gardiens. C'est là un spectacle on ne peut plus instructif et une image de la justice "sociale", ne l'oublions pas, que nous proposons aux jeunes qu'elle doit protéger et éduquer.



● Mme Parizeau a travaillé pendant plus d'un an à la Commission Prévost comme analyste. Dans cette libre opinion, elle commente la situation qui prévaut encore dans cette institution de détention pour enfants. Les sous-titres sont du DEVOIR.

Certes comme il a été précisé au préalable il n'y a place là que pour deux "nerveux", les autres, les calmes, les tranquilles, le tout venant, sont conduits dans les dortoirs situés non pas au sous-sol, à l'instar des "cages", mais dans les étages. Nous pénétrons donc dans les dortoirs.

Des rangées de lits superposés, des pauvres couvertures grises, un gardien à la porte et la lumière impitoyable qui s'allume à chaque arrivée. Tout le monde a droit à la lumière du néon, au bruit, puis le dernier venu s'installe. A voix basse on fait causette entre les lits. On s'informe et on se renseigne. Le gardien grogne quand cela devient trop bruyant.

Dans tous les manuels, dans tous les ouvrages spécialisés, dans tous les travaux théoriques et empiriques, on insiste sur la nécessité absolue de disposer d'un quartier séparé pour les nouveaux arrivés. De quelques chambres blanches et propres où les jeunes et singulièrement les enfants, puissent passer la première nuit et la première journée, rencontrer un travailleur social, ou un officier de probation, être examiné par un médecin, recevoir la visite des parents; à Saint-Vallier ce n'est pas comme cela qu'on procède.

Deux coupables

Après la nuit d'arrivée, il y a aussi la journée et bien entendu l'attente. Entouré des murs vert pistache, "protégé" par des gardiens en manches de chemise, le garçon dispose alors de beaucoup de temps libre. Il peut, par exemple, entre les repas, rester pendant des heures dans la salle commune dotée d'un appareil de télévision et d'une table de ping-pong. La table de ping-pong étant chroniquement occupée, le Centre étant chroniquement surchargé, ils sont là, massés le long des murs. Les uns se taisent, d'autres échangent des confidences et des conseils à voix basse, d'autres encore s'installent par terre et fixement regardent le mur d'en face. Cela peut durer quelques heures, quelques jours, quelques semaines, ou quelques mois, selon les cas. A notre connaissance deux garçons très jeunes sont restés au Centre Saint-Vallier plus de dix mois; le premier était coupable de ne connaître ni le français, ni l'anglais, le deuxième d'être un malade mental... Aucune institution ne voulait les accepter, ils n'avaient pas de famille, pas d'amis, personne... Le bon Saint-Vallier les a donc protégés tant bien que mal. Toujours la fameuse justice "sociale".

Rappelons par ailleurs qu'il s'agit dans l'ensemble des enfants et des adolescents, âgés de 7 à 18 ans, donc d'âge scolaire qui, en principe, selon la loi, doivent suivre des cours. Mais, et c'est là le bel "avantage" de Saint-Vallier, on n'y dispense guère que l'enseignement de bouche à oreille relatif à des informations bien spécifiques. On peut y apprendre par exemple comment se comporte un père alcoolique, indigne, ou arriéré, une mère dénaturée, un couple bourgeois, ou non, qui couve une solide haine conjugale, ou encore comment faire un petit vol à l'étalage, fracturer la porte d'une voiture, faire un hold-up à l'aide d'un revolver jouet et se donner du courage en reniflant au préalable de la colle. Le manque de sélection selon les groupes d'âge favorise "l'éducation" rapide des enfants dispensée par des adolescents et par des jeunes. La vantardise est de mise et de bon ton. Il semble bien, en somme que rien n'ait changé depuis "David Cooperfield".

La société, notre société, se contente de fournir la pitance et le gîte, les vêtements et jusqu'au savon et aux brosses à dents.

Les Commissions scolaires, catholique et protestante, se sont déjà émues, toutefois, de cette situation et deux professeurs ont hanté les couloirs vert pistache du Centre Saint-Vallier. Ils donnaient des cours qui étaient facultatifs pour la bonne raison qu'à cause de la surcharge des locaux, il était difficile d'organiser des groupes. Depuis un certain temps déjà des cours ont d'ailleurs cessé.

L'architecte

Certes il y a à Saint-Vallier un personnel chargé de s'occuper de ses pensionnaires, soit les gardiens qui les gardent et les éducateurs qui eux essaient de faire ce qu'ils peuvent. C'est ainsi qu'ils s'efforcent par exemple d'utiliser le gymnase, mais il est si petit qu'on ne peut faire jouer que des petits groupes. A dix déjà cela devient malaisé. Et le Centre contient plusieurs centaines d'enfants, d'adolescents et de jeunes, qui sont là et qui existent...

En somme la tâche du directeur est plutôt complexe et son statut aussi.... En effet, il n'y a à Montréal que deux centres, soit Saint-Vallier et Berthelet, qui sont obligés de recevoir tous les mineurs référés par les juges. Le Centre Berthelet, construit en 1963, soit il y a juste dix ans, suivant les plans acceptés par le ministère des Affaires sociales, donc comme le nom l'indique, un ministère "social" et non pas "de justice" est une prison, une vraie, avec tout ce que cela signifie; barreaux partout, cellules partout, portes, clefs, gardiens, etc. A titre d'exemple, en Grande-Bretagne on ne détient dans les institutions de modèle semblable que les jeunes adultes, soit les garçons de plus de dix-huit ans et encore on s'efforce de les entourer de pelouses et d'arbres qui pudiquement cachent le reste. L'année dernière trois mineurs se sont suicidés au Centre Berthelet et il suffit de visiter les locaux pour les comprendre. Mentionnons que ce chef-d'oeuvre d'architecture "sociale" est dû à un architecte anglophone qui ne s'est pas inspiré hélas d'aucun modèle britannique...

Et puis au-delà des murs, il y a aussi les structures administratives. Le ministère des affaires sociales a décidé il y a cinq ans environ qu'il était plus "prudent" de déléguer des responsabilités que de les assumer. On a donc crée une corporation et on lui a confié le soin d'administrer le Centre Berthelet et le Centre Saint-Vallier, mais ce dernier à une date ultérieure seulement. La nomination de la corporation dont les membres ont été nommés à la discrétion du ministère, changeait le statut du personnel qui avait le choix de rester en poste et cesser d'avoir les avantages de la fonction publique, ou de demander le transfert dans un autre service. Ils sont tous partis... Ils ont été remplacés... A Saint-Vallier, pendant ce temps-là, le personnel inquiet se posait des questions.

Certes des structures administratives semblables existent en Grande-Bretagne et c'est là d'ailleurs qu'on les a empruntées, mais... En Angleterre la corporation ne peut ni nommer, ni renvoyer un directeur sans l'accord préalable du ministère concerné. Pour nommer un directeur, il faut soumettre trois candidatures et justifier le choix; pour le renvoyer, il faut présenter un dossier disciplinaire et prouver des fautes graves, recevoir les enquêteurs du ministère, fournir des preuves... Bref c'est tres compliqué et les directeurs ne changent pas. A Berthelet, les directeurs changent... Et ce n'est guère une situation de tout repos...

Selon ses statuts, le Centre a été créé pour recevoir pour une période de trois mois des garçons de 14 à 18 ans, jugés délinquants et particulièrement difficiles qui, par la suite, doivent être placés en institution. En pratique on peut s'y retrouver avant 14 ans et sans être "particulièrement difficile" et, à la sortie, on retourne où on peut... Que voulez-vous, toutes les institutions ont des normes d'admission spécifiques indispensables pour la réussite du traitement et puis on manque de places. Le juge peut ordonner le placement d'un enfant; peut importe, seuls le Centre Saint-Vallier et le Centre Berthelet Inc sont obligés de le recevoir.

Le juge

En dehors du placement institutionnel, le juge de la Cour du Bien-être social (la cour pour mineurs qui relève du ministère de la Justice, tandis que les services de placement relèvent du ministère des Affaires sociales) dispose de deux autres moyens de "traitement" de mineurs délinquants et d'aide à l'enfance malheureuse. Il peut autoriser le mineur à retourner dans son foyer et nommer un officier de probation pour le surveiller, ou pour l'aider, ou encore ordonner son placement dans un foyer de substitution désigné sous le terme de foyer nourricier. Seulement voilà, les officiers de probation sont chroniquement débordés et le nombre de familles prêtes à prendre un enfant de la Cour est limité, singulièrement quand il s'agit des garçons de plus de dix ans. Par ailleurs, il n'existe à ce niveau ni planification, ni organisation... C'est simple, un garçon "a fait" en deux mois vingt foyers nourriciers. Après cette expérience, il était devenu "difficile" bien qu'il ne s'agissait que d'un enfant ayant besoin de protection... On le deviendrait à moins... En pratique, en effet, cela se passe fort gentiment. Le foyer nourricier réexpédie, avec ou sans préavis téléphonique, l'enfant à la Cour, le Centre Saint-Vallier est là pour le recevoir, il y attend un autre placement et ça recommence...

Peu importe, pour le grand public ce sont les enfants des "autres", des "pas bons", auxquels le code criminel confère le douteux privilège d'avoir une responsabilité criminelle et pénale dès l'âge de sept ans. Tous les pays occidentaux ont remonté cette limite première de responsabilité au-delà de dix ans, en Suède elle ne peut exister que pour les jeunes ayant quinze ans révolus, au Canada les enfants sont précoces par la grâce du législateur fédéral. C'est commode après tout. Il est difficile de justifier devant les électeurs le manque de protection à l'égard de l'enfance malheureuse, mais quand on l'assimile à l'enfance délinquante dès 7 ans, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Depuis 10 ans

Et puis il n'est pas vrai qu'on ne s'occupe pas de ce problème, les Comités et les Commissions se succèdent. C'est impressionnant, c'est à croire que même sans invoquer Saint-Vallier, on finira par promouvoir des réformes... Malheureusement il y a les dates, ces bornes de la marche inexorable du temps, qui s'échelonnent sur une période de dix longues années:

1965 – Le Comité fédéral sur les problèmes des jeunes délinquants recommande l'amendement de la loi des jeunes délinquants et une meilleure repartition des ressources entre les provinces en vue du traitement social.

1969 – La Commission sur l'administration de la justice criminelle au Québec, présidée par le juge Prévost, dépose son rapport, dont trois volumes portent sur les problèmes de traitement des mineurs.

1969 - Les représentants des provinces se réunissent à Ottawa pour discuter des amendements à apporter à la loi des jeunes délinquants.

1971 – Le projet d'une nouvelle loi est présenté au Parlement mais il est attaqué par l'opposition comme insatisfaisant et renvoyé pour étude.

1970 – "Le Devoir" dénonce la situation qui existe à Saint-Vallier (article de Solange Chalvin)

1972 – Formation par le ministère des Affaires sociales d'un comité chargé de réorganiser le Centre Saint-Vallier.

1973 – Au Québec, les ministres admettent que la loi de protection de l'enfance doit être amendée. Le projet de loi 65, où les déclarations de principe compensent mal le manque de précisions, est à l'étude.

Et ce n'est guère là, une liste exhaustive...

Au Centre Saint-Vallier, la sirène de police apporte chaque nuit son poids de décibels...

Commission scolaire Outremont
et Ville Mont-Royal

COURS DU SOIR

Cours offerts:
Batik • Céramique • Tapisserie • Macramé • Photo • Échecs • Français • Anglais • Espagnol • Allemand • Gestion de la petite entreprise • Dactylographie • etc.

Inscription de 19h. à 21h.:

le 22 janvier
à 690, rue Champagneur, Outremont

le 23 janvier
à 1101, Rockland, Ville Mont-Royal

Il est possible de s'inscrire durant le jour aux Bureaux de la Commission Scolaire, 666 Rue Champagneur.

Pour informations: **276-9426**

...de béton et d'acier...

Novelec

...tout comme un gratte-ciel voici les maisons de ville du domaine "l'An 2000" conçues pour vous plaire, construites pour durer.

Le domaine **"l'An 2000"** est très bien situé, dans un précieux décor de verdure sur le site de l'ancien golf Marlborough à Ville Saint-Laurent.

Le domaine **"l'An 2000"** est une réalisation de la Corporation de Salaberry, la compagnie moderne qui a créé le **"Joie de vivre".**

Prix à compter de $24,900. Comptant minimum de $1,950.



DOMAINE L'AN 2000

2377, boul. Keller, Ville St-Laurent 322-4510

Prenez le boulevard Gouin vers l'ouest, tournez au boulevard Toupin et puis à gauche au boulevard Keller.

Les maisons de la joie de vivre.

lettres au DEVOIR

Les Caisses trahies par leur succès?

Il y a plusieurs décennies, nos pères ont découvert que la formule d'entraide proposée par Alphonse Desjardins était pour eux une occasion de resserrer leurs liens et de se créer entre gens d'humbles conditions une force économique capable d'inventer des solutions pour leur devenir collectif.

Il y avait autour de la Caisse Populaire paroissiale un réel sentiment d'appartenance et de fierté. La Caisse Populaire était un instrument de valorisation et un lieu privilégié de responsabilités sociales pour le service des gens et le développement socio-économique du milieu. Nos pères avaient raison d'obéir à cette intuition féconde. Dans l'audace de ce départ généreux, les Caisses Populaires se sont développées et multipliées très rapidement, jusqu'à concurrencer sérieusement, dépasser même certaines banques. Elles ont permis également très tôt le développement d'autres formules coopératives, qui allaient devenir elles aussi des bases solides de développement économique et de promotion pour les classes laborieuses.

Mais en grossissant, en s'implantant dans la ville anonyme, la Caisse Populaire s'est dépersonnalisée; j'ajouterais qu'elle s'est progressivement désintéressée de ses membres; elle a en partie oublié qu'elle était une institution démocratique, enfin, elle s'est aussi éloignée des problèmes quotidiens des gens. Plusieurs facteurs ont pu jouer, dont le veillissement des structures et des hommes, la trop grande préoccupation à rivaliser avec les entreprises bancaires, l'absence de réflexion interne sur le coopératisme en tant que tel, le manque à animer la participation des membres à la base...

Le moins qu'on puisse dire, c'est que La Caisse Populaire n'est plus guère inventive dans le sens de ses responsabilités sociales face aux milieux dans lesquels elle s'est implantée et aux gens qu'elle dessert. Outre l'excellent service d'épargne et de crédit qu'elle a développé, – quoiqu'on pourrait avoir encore des suggestions à faire pour améliorer ce service, – la Caisse Populaire n'a pas inventé grand chose au niveau de l'esprit coopératif en tant que tel, pour décupler le pouvoir économique de ses membres.

On parle même de trahison! Et déjà, des Caisses d'Economie indépendantes commencent à se développer parmi les groupes de travailleurs, qui répondent mieux à l'esprit coopératif. Des clubs d'achats collectifs, coopératives du livre, de l'alimentation ou de l'habitation se développent dans le milieu selon un plus pur esprit coopératif que la Caisse Populaire ne saurait l'inspirer. Chez les membres, qui assistent à cette sorte de désintéressement de leurs Caisses Populaires à chercher et à inventer des solutions à court ou à long terme pour le mieux être de la collectivité dans divers secteurs de l'activité socio-économique, c'est avec douleur qu'on s'interroge pour savoir si la Caisse Populaire peut revenir à son inspiration des débuts et redevenir inventive ou s'il ne vaut pas mieux sonner le glas et recommencer ailleurs. Il serait en tout cas fort décevant que la Caisse Populaire ait pu à ce point tromper ses origines, jusqu'à désapproprier ses millions de membres d'aujourd'hui et d'hier des espoirs qu'ils y avaient mis.

Ce qu'on peut revendiquer des Caisses, aujourd'hui, c'est qu'elles ne soient pas seulement **"des lieux d'administration"**, qu'elles soient aussi **"des lieux d'inspiration"**, qui sachent donner à l'esprit coopératif tous les prolongements qu'il mérite. Quoi qu'il en soit, au nom de plusieurs, je voudrais rappeler aux Conseils d'Administration des Caisses Populaires que leurs responsabilités débordent largement le cadre de l'administration proprement dite et doivent se porter sur l'exploration plus approfondie des voies ouvertes par une saine conception du coopératisme, sur la participation et l'éducation des membres, enfin, sur l'insertion de la Caisse Populaire dans le milieu qu'elle dessert. Puis-je suggérer, concrètement, qu'on s'attache, dans l'exercice du prochain mandat, à **encourager ou à susciter des projets socio-éducatifs**, qui soient le prolongement de l'esprit coopératif ou qui soient aptes à le développer.

Gérard GOSSELIN,
coordonnateur, Carrefour d'éducation Populaire de Sherbrooke.
Sherbrooke, le 16 janvier 1973.

propos d'actualité

"Un mouvement cohérent, solidaire dans toutes ses parties, ne sera encore véritablement convaincant que s'il est sans faille sur le plan de la morale politique comme de la morale tout court. Pourquoi nier que nous sommes à cet égard passés par une crise sévère, qui nous a durement secoués et qui s'est prolongée trop longtemps? Il faut offrir aux Français des perspectives pour l'avenir. Rien ne serait plus désastreux ni plus affligeant, que de donner l'impression qu'installés au pouvoir nous entendons y rester pour simplement continuer à le détenir."

M. Couve de Murville, ancien premier ministre de France, discours au congrès de l'UDR (parti de la majorité en France), Le Monde, 9 janvier 1973.

Dimanche, 28 janvier à 15 h 30

RALLIEMENT COMMUNAUTAIRE

ESTHER MARKISH

— qui s'exprimera en français —

La communauté entière est instamment invitée à se joindre à cette manifestation de solidarité avec les Juifs d'Union Soviétique et qui se tiendra lors de la conclusion de la Conférence Plénière de la Région de l'Est du Congrès Juif Canadien, le Dimanche 28 janvier à 15 heures 30 au Grand Salon de l'Hôtel Reine Elizabeth.

VENEZ RENCONTRER et ÉCOUTER l'histoire de la vie d'Esther Markish, la veuve de l'écrivain Yiddish Peretz Markish qui fut assassiné ensemble à d'autres intellectuels juifs, par Staline en 1952. Esther Markish relatera ce qu'elle endura personnellement sous Staline et jusqu'aujourd'hui. Ses récents efforts au profit des Juifs Soviétiques, luttant pour leur droit d'émigrer en Israël ont saisi l'attention du monde.

LIEU:
Hôtel Reine Elizabeth, Grand Salon.

DATE:
Dimanche, 28 janvier 1973.

HEURE:
15 heures 30 (faisant suite à la Conférence Plénière de la Région de l'Est du Congrès Juif Canadien)

Sous le patronage du:
Comité d'Action de Montréal pour la délivrance des Juifs Soviétiques coordonné par le Congrès Juif Canadien, Région de l'Est en association avec l'Association des Oeuvres de Charité de la Communauté Juive de Montréal, la Fédération Sioniste Canadienne, l'Association des Étudiants pour la lutte en faveur des Juifs Soviétiques, le Conseil des Synagogues du Grand Montréal et organisations affiliées en consultation avec l'Assemblée des Ministres du Culte Juif du Conseil Rabbinique d'Amérique.

LAISSEZ MON PEUPLE PARTIR

LECTURE RAPIDE

2 sessions d'hiver à prix d'étudiant

Informations:
Centre de lecture rapide

681-4545

Sous les auspices de

L'ALLIANCE DES ANIMATEURS CULTURELS DU QUÉBEC

BUFFET-CAUSERIE ESPAGNOL

le mardi 30 janvier 1973 à 6 h 30 P.M.

au Restaurant Espagnol de Montréal:
"CHATEAU-MADRID"
368 est, Mont-Royal

Madame Diane Williamson

Conférencière en langue et littérature Espagnoles de l'Université McGill fera une large tour d'horizon en français, sur l'Andalousie, son folklore, ses traditions.

Musique typique par le trio **LOS ESPANOLES**
Récital de guitare avec **PACO DE MALAGA**
Flamenco par la danseuse **ANITA MARTINEZ**

LE MENU COMPREND:

Croquetas de Bacalao Calientes	(Croquettes chaudes)
Gambas al ajillio	(Crevettes à l'ail)
Almejas y Mejillones	(Palourdes au four)
Huevos rellenos	(Oeufs farcis à l'Andalouse)
Jamon Serrano	(Jambon de Grenade)
Canapes de queso caliente	(Canapés au fromage chaud)
Pescaditos fritos	(Friture de petits poissons)
Olivas Sevillanas	(Olives de Seville)

TROIS VERRES DE VIN D'ESPAGNE PAR PERSONNE

Tout compris: **7.50** par personne

PRIX DE PRESENCE
TROIS BILLETS D'AVION MONTREAL MADRID
Aller et retour

RÉSERVATIONS:
1650, Berri - Suite 25 - Montréal 132
Tél.: 845-4101

AUTO-ÉCOLE?

De préférence

LAUZON

suites de la première page

FLEURDELYSÉ

Duplessis, toujours opportuniste, suffisamment réaliste pour sentir compromise sa réélection en 1948 s'il cherche à endiguer les pétitions qui se multiplient, réussira à accaparer la plus grande part du crédit autour de ce fleurdelysé qu'il s'entêtait encore en 1947 à combattre. Un simple arrêté en conseil adopté le matin du 21 janvier – le hasard (?) veut que ce soit un mercredi, jour chéri de Duplessis, mais aussi l'anniversaire du jour où Louis XVI monta à l'échafaud – sera lu à l'ouverture de la séance de 15h et les députés, unanimes, applaudiront à l'annonce faite par le chef du gouvernement.

Le fleurdelisé qui flotte ce jour-là sur la tour centrale du Parlement de Québec est en fait celui de l'organisateur d'élection de Chaloult, René Bélanger. . . .

Les tractations furent rapides entre Duplessis et Chaloult, qui avaient l'habitude de s'ausculter mutuellement avant l'adoption de toute mesure jugée importante et le député indépendant, qui avait tant bataillé pour la cause nationaliste, consentit à mettre de côté un discours préparé pour appuyer sa "motion" et qualifier le geste de Duplessis de "digne du grand Honoré Mercier". Je vous "accorderai le mérite de votre geste patriotique", ajoute Chaloult.

L'euphorie règne tout de suite à Montréal où le chanoine Lionel Groulx – tenu au courant des négociations de dernière minute avec Duplessis – soulignera qu'il s'agit là de "la plus solennelle affirmation du fait français au Canada" depuis 1867. M. Groulx, dans le tome III de ses Mémoires (p.324) dira, en passant, que "Duplessis ne mit pas toute la spontanéité qu'on lui prête" dans cet appui au fleurdelysé. Logique avec ses exposés antérieurs, le chanoine écrira (10 février 1948) à René Chaloult:

"Si l'étape décisive a pu être franchie, c'est à votre audace courageuse que nous le devons. Le succès est considérable. . . .L'oeuvre urgente est d'obtenir maintenant que ce drapeau flotte sur un peuple et sur un pays véritablement français de visage et d'âme".

(C'est ce que réaffirmait en d'autres termes, hier, le président montréalais de la SSJB, F.-A. Angers, en souhaitant que "le Québec retrouve son identité, reprenne sa marche ascendante, réaffirme sur tous les plans, sa personnalité et devienne pour tous les Québécois la patrie authentique du drapeau de 1948" par l'abrogation de la loi 63 et par la proclamation du français comme seule langue officielle).

Indubitablement, les premiers protagonistes du fleurdelysé possèdent des liens avec les milieux cléricaux et, quelquefois, monarchistes du type "Action française". Ils se souviennent que le chant de la Marseillaise et le déploiement du tricolore au Donegani Hotel (Montréal, 1849) fut cause d'une émeute et d'un incendie et tiennent fermement au maintien de la culture française "véritable", c'est-à-dire du temps où l'association foi/langue semblait l'un des traits particuliers des Canadiens français – voir les brochures éditées par l'abbé Pierre Gravel (1944), par le Rév. Père Archambault, S.J. et par C.-J. Magnan (1939) – comme le notait le cardinal Villeneuve dans une lettre du 23 juin 1937; "J'invite donc tous les diocésains de Québec à arborer le Carillon-Sacré-Coeur, comme ils l'ont fait depuis trente ans. Je compte qu'ils le feront surtout au Congrès de la Langue française. Ils affirmeront ainsi hautement le caractère chrétien de toutes nos traditions sociales".

Quelques faits glanés dans les archives du Devoir et dans celles de l'Institut d'histoire de l'Amérique française rue Bloomfield, à Outremont: en 1884, on relève que "L'Etendard", publication montréalaise, arbore le fleurdelysé dans les grandes circonstances; en 1902, Elphège Filiatrault, curé de Saint-Judes (Saint-Hyacinthe) fait flotter le fleurdelisé sur son presbytère. Le 10 avril 1920, La Presse publie une page entière de projets de drapeaux canadiens-français ou canadiens. Les ancêtres du fleurdelysé seraient les drapeaux de Cartier, de Champlain (bleu à croix blanche) et des troupes françaises à la bataille de Carillon (fleurs-de-lys blanches).

"La Nation" du 9 septembre 1937 porte en page frontispice une foule tenant plusieurs fleurdelisés encerclant un monument où est inscrit: LAURENTIE, Etat autonome corporatif.

Déjà, en 1944, des jeunes du Bloc populaire canadien scandaient dans les rues de Montréal: "Le Québec aux Québécois".

Moins connu, le rôle des Jeunesses Laurentiennes, dont le président général était à l'époque Rosaire Morin, n'en est pas moins important dans la lutte pour l'adoption d'un drapeau québécois (Les Jeunesses Laurentiennes formaient des cercles de discussion; elles avaient engagé $1200 en timbres pour inviter les citoyens à faire pression sur leurs députés en faveur du fleurdelisé).

M. Morin rappelle encore une perte de $12,000 de ce mouvement "en pleine crise interne en ce temps-là" – qui avait passé des commandes de drapeaux fleurdelisés (aux fleurs-de-lys inclinées) à Dupuis Frères et à Artistic Decalcomania. Rosaire Morin souligne encore sur le sujet le rôle discret d'Orphir Robert et du notaire Michel Robillard dans cette campagne. Ceux-ci dirigeaient un comité (montréalais) du drapeau qui comptait des membres disséminés dans quatorze régions du Québec.

M. Morin note encore qu'aux Etats généraux du Canada français (mars 1969), il avait fait le compte d'anciens "Jeunes Laurentiens" qui étaient présents et assumaient des rôles de commande dans diverses sphères d'influence: 300 environ. Les organismes aînés de l'époque (c'est-à-dire, selon M. Morin, les SSJB, l'OJC et d'une certaine manière les Caisses Populaires) auraient, de façon peut-être inconsciente, "écrémé" les dirigeants des Jeunes Laurentiens qui devaient rapidement perdre plusieurs membres – à cause, entre autres, de frictions avec des évêques qui essayaient de modérer ces jeunes "séparatistes"...

Comme Henri Bourassa, René Chaloult eut, au cours du conflit 1939-45, l'occasion d'engager poliment la polémique avec le cardinal Villeneuve, de Québec. Il rapporte dans ses Mémoires (p. 171) une remarque du huguenot, André Siegfried: "Vos curés sont patriotes, disait Siegfried, et vous leur devez sans doute votre survivance; mais je remarque que plus ils s'élèvent dans la hiérarchie ecclésiastique, plus leur zèle national se refroidit. Et lorsqu'ils deviennent cardinaux alors!"...

En 1962 paraissait aux étitions Actualité (Montréal), un volume de Jean-Guy Genest (nom de plume: Jean-Guy Labarre) intitulé: "Non au drapeau canadien". Les pp. 29-81 portent sur le fleurdelysé. "Vous faites là oeuvre excellente" disait dans une lettre-préface le chanoise Groulx, hésitant à s'engager sur les chapitres consacrés à "la nation" et à "l'Union Jack". On y retrouve la liste officielle des organismes qui avaient fourni leur appui à la campagne du drapeau fleurdelysé mais il faudra attendre 1969 pour la mention l'Ordre de Jacques Cartier (officiellement dissous) soit dans les Mémoires politiques de Chaloult.

Genest-Labarre cite une lettre que René Chaloult lui écrivit le 28 septembre 1961, où l'on peut noter la ruse du "cheuf": "Il est vrai que feu Maurice Duplessis était farouchement opposé au drapeau fleurdelysé. Ce n'est que sous la poussée de l'opinion publique qu'il consentit, à contrecoeur, à accepter ma proposition inscrite au feuilleton de la Chambre, pourvu que je lui en accorde le mérite exclusif. Il est également vrai que Maurice Duplessis voulait une couronne rouge au centre du drapeau, que les uns auraient pu considérer comme la couronne d'Angleterre, et les autres, comme celle de France".

Chaloult, et d'autres députés, avouaient leur gêne à entrer au Parlement de Québec où flottait, jusqu'au 21 janvier 1948, l'Union Jack... tout juste à proximité des Plaines d'Abraham. Le numéro de janvier de L'Action nationale rappelait les cas de l'Inde et de l'Eire – en ajoutant l'Acadie – qui s'étaient dotés d'emblèmes distinctifs; on y regrettait l'adoption, comme drapeau temporaire canadien du Red Ensign. Ce n'est que 17 ans plus tard que Pearson crut devoir brusquer les "royalistes" et favoriser l'adoption du drapeau unifolié, qui grugea plus de quatre mois des travaux aux Communes:

Après l'arrêté en conseil de janvier 1948, à Québec, il faut attendre mars 1950 la loi concernant le "drapeau officiel" de la province, à savoir "un drapeau à croix blanche, sur champ d'azur et avec lys, modifié cependant de façon que les lys soient en position verticale". En 1965, le registraire aux marques de commerce donne avis de l'adoption et de l'emploi du drapeau que l'on connaît.

En juin 1967, autre arrêté en conseil ou "décret du conseil exécutif du Québec": Il est ordonné sur proposition du Premier ministre, que "le drapeau du Québec soit arboré sur tous les édifices du gouvernement, ainsi que sur les édifices des commissions, régies et autres organismes du gouvernement et sur toutes les écoles et maisons d'enseignement relevant du ministère de l'éducation. L'administration Johnson entendait ainsi mettre fin à la coutume voulant que certaines institutions d'enseignement pour anglophones continuent à arborer un drapeau autre que celui du Québec.

Comme le rappelait, dans un bloc-notes du 26 janvier 1948, André Laurendeau, qui continuait à occuper son siège de député de Laurier, Duplessis n'avait pas eu le choix de refuser le fleurdelysé, devant une avalanche de lettres et de télégrammes: "Il suffisait d'un arrêté ministériel, d'un bref discours annonçant la petite révolution, d'une dépêche d'Ottawa par un expert héraldiste, pour supprimer les oppositions et placer tout le monde devant un fait accompli. Encore fallait-il y penser"...

Mais un arrêté ministériel n'effaçait pas l'ambiguïté d'un drapeau qui, pour certains, demeurait toujours celui des francophones du Québec, même si la presse anglaise signalait que les lys figuraient sur le drapeau anglais de 1340 à 1801. "Signe de ralliement" avait clamé le ministre duplessiste, Paul Beaulieu, et il est vrai que Charles Holmes et T. S. Ewart s'étaient dits favorables dès 1945 à un drapeau distinctif pour les Québécois (d'après une lettre écrite par Anatole Caron, de la "Clinique du drapeau national", au chanoine L. Groulx).

Les défections n'étaient toutefois pas rares dans le camp des francophones, surtout dans l'atmosphère survoltée des luttes anti-conscription. L'abbé Pierre Gravel qualifie même de "couillon" le refus des autorités du Séminaire de Québec (nov. 1944) de laisser les étudiants manifester pour un drapeau et contre la conscription. Ce même abbé parle du supérieur de cette institution: "... il a un estomac d'un conformisme par ordinaire". Mais ailleurs dans sa correspondance, il accole au chanoine Groulx le titre de leader de la "réaction" nationale.

Eugène Achard, Richard Arès et bien d'autres ont tous traité de l'une de nos questions nationales: celle de l'identification par un drapeau. Aussi n'est-il pas surprenant de retrouver dans les papiers du chanoine Lionel Groulx, historien "national", nombre de suggestions de drapeaux ou quantité de lettres où les auteurs demandent un avis sur telle campagne, tel croquis, quand ce n'est pas une marche, un hymne ou une ode au "Canada", souvent d'inspiration aussi romantique que la poésie d'Octave Crémazie.

DIMANCHE

notre commune loyauté à la terre québécoise. Il est aussi l'affirmation éclatante du fait que le Québec est une province très différente des autres, à la fois par son histoire, par sa culture et par les responsabilités qu'elle assume comme foyer principal de la communauté canadienne française."

Dans un second temps, le communiqué émis par le bureau du chef de l'opposition trace l'historique des préalables qui ont permis à l'ancien premier ministre Maurice Duplessis de donner un drapeau au Québec. Et M. Loubier souligne sa fierté d'être le chef d'un parti qui compte de tels états de service et qui peut se vanter d'avoir en outre aboli le Conseil législatif et rebaptisé l'Assemblée nationale.

De son côté, le Parti québécois se dit déçu de la déclaration de M. Bourassa et accuse même le gouvernement de vouloir passer sous silence le 25ième anniversaire du drapeau québécois.

Au nom du PQ, le chef parlementaire, Camille Laurin, émet l'opinion que le gouvernement aurait dû célébrer l'événement, avoir plus d'emphase en organisant une manifestation populaire ou une cérémonie.

"Qu'il s'agisse d'un oubli ou d'une volonté claire de passer sous silence une étape aussi importante de la prise de conscience de l'identité et de la spécificité des Québécois, ajoute le Dr Laurin, cela démontre une fois de plus combien le gouvernement Bourassa est loin de la réalité, des valeurs fondamentales et des aspirations de la collectivité québécoise qu'il prétend diriger."

A l'instar du Parti québécois, le Mouvement national des Québécois est d'avis que le Québec devrait marquer l'événement avec plus de faste. Le président du MNQ, M. Jacques-Yvan Morin suggère que le gouvernement et l'Assemblée nationale proclament le 24 mai prochain "jour du drapeau".

Enfin, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJB) affirme que le gouvernement doit faire encore beaucoup plus pour souligner dignement ce 25ième anniversaire. Le président, M. François-Albert Angers réclame que le gouvernement fasse de 1973, l'année de l'indépendance culturelle des Québécois, "en abrogeant la funeste loi 63 et en proclamant le français comme seule langue officielle".

LES CHEFS DE POLICE

sentence que lorsqu'il existe un doute sur la culpabilité d'un condamné.

Enfin, les chefs de police affirment que leur mémoire ne s'applique qu'au principe de la peine de mort et ne porte aucunement sur le mode d'exécution. Une étude détaillée des modes d'exécution devrait être faite, disent-ils.



Robert Elie est décédé

Robert Elie, homme de lettre, journaliste et critique, est décédé hier à Montréal à l'âge de 57, après une longue maladie.

Né à Montréal en 1915, M. Elie avait consacré sa carrière à la culture et à la littérature. Il était directeur-adjoint du Conseil des arts du Canada.

Après l'obtention de son baccalauréat du collège Sainte-Marie en 1935 et des études à l'université de Montréal et à l'université McGill, M. Elie avait débuté comme journaliste et critique à Radio-Canada et avait collaboré à "La Presse", à La Relève et à d'autres journaux et revues.

En 1953, il devenait directeur des services de presse français de Radio-Canada, puis il était nommé directeur de l'école des Beaux-Arts en 1957, directeur de l'enseignement des arts pour la province de Québec en 1961 et attaché culturel à la délégation du Québec à Paris en 1962.

M. Elie était nommé directeur-adjoint du secrétariat spécial sur le bilinguisme en 1966 puis, en 1968, il travaillait au musée des Beaux-Arts de Montréal.

Auteur de plusieurs romans, dont le mieux connu, "La fin des songes", avait été couronné du prix David, la plus haute récompense littéraire du gouvernement du Québec, M. Elie avait aussi écrit plusieurs pièces de théâtre.

Il laisse sa femme et deux fils.

Les provinces ont pu constater une amélioration, dit John Turner

OTTAWA (par Michel Roy) – M. John Turner a dégagé hier soir devant la presse les grandes conclusions que tire le gouvernement central de la réunion fédérale-provinciale des ministres des finances et de la santé.

Le ministre reconnaît qu'en matière de financement des programmes de santé, toutes les provinces attendent une aide accrue d'Ottawa. Il est vrai, dit-il, que plusieurs d'entre elles se prononcent en faveur d'une équivalence fiscale ou d'une autre forme de transfert net des ressources. Le gouvernement tiendra compte, naturellement, de tous ces points de vue.

Mais le ministre fédéral des finances souligne que toutes les provinces ont reconnu, malgré les réserves formulées, les améliorations que présente la proposition faite hier par M. Marc Lalonde. Celui-ci a exposé un nouveau mode de calcul pour le partage du financement des programmes de santé.

Il a donc été convenu que les ministres des finances et les ministres de la santé des provinces s'emploieront à étudier de plus près cette proposition au cours des deux prochains mois et qu'une nouvelle rencontre aura lieu à la fin de mars ou à la mi-avril.

On examinera aussi, à cette occasion, le programme à frais partagés sur l'éducation post-secondaire, l'accord en vigueur dans ce domaine venant à expiration le 31 mars 1974.

Le ministre des finances, qui se réjouit de la courtoisie qui a marqué les échanges très francs de la réunion, a indiqué que tous les participants, après un examen général, sont tombés d'accord pour reconnaître que l'état actuel de l'économie justifie un certain optimisme. Ils ont toutefois exprimé les inquiétudes que leur causent le chômage et la montée des prix.

Les ministres, a poursuivi M. Turner, ont en outre reconnu que la gestion de l'économie canadienne incombe au gouvernement central. Ils ont insisté sur le besoin d'une politique économique expansionniste pour renforcer l'économie.

Les représentants des provinces et du gouvernement fédéral ont également examiné la question de la taxation réciproque, c'est-à-dire les impôts qui frappent la propriété fédérale dans les provinces et les impôts que perçoivent les provinces sur la propriété fédérale. Sur ce point, a-t-il dit, des accords bilatéraux seront passés au cours de l'année qui vient.

"Présence du crime organisé"

La CSN refuse de blâmer le syndicat de la construction pour sa demande d'enquête

par Pierre Richard

QUEBEC – Le conseil confédéral de la CSN a refusé hier d'endosser la proposition de la Fédération nationale des enseignants québécois (FNEQ) qui blâmait le Syndicat de la construction de Montréal pour avoir fait appel à la commission gouvernementale sur le crime organisé pour qu'elle enquête sur les activités illégales qui seraient pratiquées dans des syndicats de la construction affiliés à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ).

Au cours d'un débat fort coloré et étoffé, les délégués au conseil confédéral ont donné un appui éloquent aux dirigeants du Syndicat de la construction de Montréal pour la campagne qu'ils ont menée contre "la présence du crime organisé" dans certaines unions de la FTQ.

Le conseil confédéral a, par ailleurs, entériné la partie de la résolution de la FNEQ qui demandait de "réaffirmer notre position que des fronts communs dans tous les secteurs sont le moyen de lutte le plus efficace pour les travailleurs".

Expliquant la proposition de son groupe, Mme Francine Lalonde, présidente de la FNEQ, a déclaré: "Notre objectif n'est pas de condamner le Syndicat de la construction de Montréal. Il nous apparaît cependant important de rappeler qu'il est inacceptable de demander à un organisme gouvernemental d'enquêter sur des organisations syndicales. Il appartient aux travailleurs de faire connaître eux-mêmes toute la vérité sur les organisations syndicales."

D'autres représentants des enseignants ont souligné que la FNEQ n'est pas opposée à ce que les travailleurs de la construction dénoncent les méthodes employées "par certains bandits" mais est en désaccord avec une demande d'enquête qui ouvrirait la porte à une ingérence étatique et policière dans les affaires syndicales. L'un d'eux a demandé: Peut-on un jour dénoncer le gouvernement et le lendemain faire appel à lui?

M. Florent Audette, directeur exécutif du Syndicat de la construction de Montréal, a rétorqué: "Il faut peut-être établir une distinction entre des organisations syndicales et des associations, qui se prétendent syndicales, mais qui ne sont que des "fronts" à des pratiques illégales et anti-syndicales."

Pour sa part, M. Jacques Trudel, représentant du Conseil central de Montréal, a soutenu: "Dans le contexte actuel du Québec, je considère que le crime organisé est une menace plus grande pour le syndicalisme qu'un appel à la police. On dit que la police est un instrument de l'Etat bourgeois; on ne doit cependant pas oublier que le crime organisé est une partie du système capitaliste."

Plusieurs syndiqués de la construction ont fait état de l'intimidation de la part de représentants syndicaux de la FTQ dont sont victimes, selon eux, les travailleurs de la construction. Dans les circonstances, ont-ils souligné, ou nous nous défendions avec des armes, ou nous faisions appel à la protection de la police que nous n'aimons pas particulièrement.

Les délégués se sont entendus sur le fait qu'il n'y a pas beaucoup à attendre de l'enquête sur le crime organisé. Ils ont cependant applaudi le trésorier de la CSN quand il a lancé: "Faire appel à cette commission, cela servira au moins à prouver aux travailleurs que le gouvernement n'est pas intéressé à changer le régime actuel."

Nuit chaude à Brooklyn

NEW YORK (AFP) – Surpris alors qu'ils étaient en train de dévaliser un magasin d'articles de sport de Brooklyn, un groupe de bandits armés a ouvert le feu sur des policiers, hier soir, en tuant un et en blessant deux autres avant de se barricader dans la boutique avec un nombre d'otages encore indéterminé. Quelques heures plus tard, à la lumière de puissants projecteurs et soutenus par une voiture blindée, d'importants renforts de police mettaient le siège autour de la forteresse où il semble que les bandits aient trouvé quantité de munitions.

La police croit que les forcenés sont au nombre de quatre. Ils ont laissé sortir un des otages, une jeune fille, qui n'a pas pu préciser à combien s'élevait le nombre des otages encore détenus à l'intérieur: clients et employés du magasin. Faute d'avoir pu entrer en communication par téléphone avec les forcenés, qui avaient coupé les fils, la police utilise des porte-voix pour crier ses ultimatums: "sortez les mains en l'air, il ne vous sera point fait de mal..." sans aucun succès.

La scène du siège se situe à l'intersection de trois quartiers délabrés de Brooklyn, immense ghetto de quelque 400.000 Noirs, la plus importante communauté urbaine noire des Etats-Unis après Chicago-Sud.

A l'heure de mettre sous presse notre seconde édition le siège du magasin se poursuivait.

Le petit cigare est aussi nocif

WASHINGTON (AFP) – Les femmes qui ont l'habitude de fumer ont deux fois plus de chance que les autres d'avoir des enfants chétifs à la naissance, indique le rapport annuel du Département américain de la santé publié hier à Washington.

Le rapport souligne toutefois que ce risque n'existe pas si la femme s'arrête de fumer quatre mois après le début de la grossesse.

Le règlement du taxi

Le ministre promet un chapitre sur la protection des chauffeurs

par Gérald LeBlanc

QUEBEC – Profondément touché par les témoignages entendus depuis trois jours à la commission parlementaire, M. Bernard Pinard, ministre des transports, a promis d'ajouter au projet de règlement no 6 un chapitre pour la protection du chauffeur de taxi.

M. Pinard, qui semble de plus en plus décidé à vider une fois pour toute le problème du taxi, en est venu à cette conclusion après avoir entendu plusieurs chauffeurs, et même un gérant d'une flotte de vingt voitures, dénoncer le "système d'exploitation éhonté" dont sont victimes les petits propriétaires et les chauffeurs de taxi.

La Commission parlementaire des transports, qui tient depuis mardi des audiences publiques sur le projet de règlement no 6, suggérant une réforme radicale de l'industrie du taxi, dans l'esprit du rapport Bossé, prend d'ailleurs de plus en plus l'allure d'une commission d'enquête.

Sous la recommandation de M. Pinard, appuyé unanimement par les membres des autres partis, le président de la commission, M. Arthur Séguin, député de Baldwin-Cartier, a demandé au ministre de la justice de conduire une enquête policière sur les menaces dont seraient victimes les témoins de la commission.

Dans une entrevue accordée vers une heure hier matin (la commission a siégé jusqu'à minuit et demi) au reporter Gordon Smith, M. Pinard, qui s'est entretenu en privé avec les chauffeurs, a déclaré que cette enquête était nécessaire pour le bon fonctionnement de la commission qui reprendra ses travaux mardi.

"Il m'apparait de plus en plus évident, a-t-il dit, comme à tous les autres membres de la commission, qu'il y a un système de chantage, d'intimidation et de menace qui a été organisé pour empêcher des témoins de venir se faire entendre librement et franchement."

"Cette liberté est essentielle pour nous permettre de cerner le véritable problème du taxi, de savoir pourquoi cette industrie est malade comme on nous l'a décrite; pourquoi, où et comment fonctionne ce système d'exploitation éhonté qu'on nous a décrit."

M. Pinard demandera même des escortes policières s'il le faut pour assurer la protection des témoins à la commission parlementaire.

"Je ne fais le procès de personne, a-t-il ajouté, mais je veux m'assurer que nous serons informés."

Le ministre, qui en a surpris plusieurs avec les interrogatoires serrés qu'il a fait subir aux porte-parole des grosses associations de service, a expliqué que la commission parlementaire se trouve dans une situation délicate: elle ne peut s'ériger en commission d'enquête mais elle doit obtenir des renseignements qui se révèlent difficiles à obtenir et, encore plus, à prouver.

"C'est le géant qui a été réveillé et qui se débat" a poursuivi celui qui se range de plus en plus du côté du député de Dorion, M. Alfred Bossé, dont l'enquête est à l'origine du règlement no 6 et des séances que tient la commission parlementaire.

Visiblement ému par le témoignage de certains chauffeurs, M. Pinard s'est employé à leur faciliter la tâche, plusieurs d'entre eux s'exprimant avec difficulté et sans mémoire préparé à l'avance.

Il a qualifié de "poignante" la situation décrite par un chauffeur de 51 ans, M. Raoul Lippé, qui fait du taxi depuis 30 ans à Montréal.

A quelqu'un qui lui demandant s'il avait des actions dans la compagnie La Salle, M. Lippé a répondu: "Ce qui m'intéresse, ce ne sont pas des parts, c'est d'avoir un départ."

Et pour lui, le projet de règlement no 6, qu'il a supplié les parlementaires d'adopter, après certaines modifications, constituera ce départ.

RICHARD NIXON

Hanoi pendant son premier mandat.

Arrivant à bord de 500 autocars et de trois trains, les manifestants défileront jusqu'au monument de Washington, conduits par un groupe de personnes vêtues de noir et portant des panneaux où s'étalent les atrocités de la guerre du Vietnam – victimes des bombardements, villages et hôpitaux détruits.

Les organisateurs de la manifestation ont promis que celle-ci serait pacifique. Le chef de la police de Washington, M. Jerry Wilson, et les services de renseignement n'en ont pas moins pris toutes les précautions nécessaires.

Plusieurs milliers de policiers, militaires et agents secrets sont en alerte. Des chasseurs de l'armée de l'air se tiendront prêts à repousser d'éventuels intrus dans l'espace aérien au-dessus de l'itinéraire emprunté par le président Nixon. Un hélicoptère de la police, muni de caméras de télévision, survolera Washington, prêt à transmettre ses images à un poste de commandement au sol. Le président Nixon empruntera à bord d'une voiture blindée des rues dont les issues latérales ont été scellées, dont les maisons et les toits ont fait l'objet de vérifications minutieuses de la part des services secrets.

Le président doit, après avoir prêté serment et prononcé son allocution, déjeuner avec les membres du Congrès, mais selon M. Don Edwards (démocrate de Californie) ils seront peut-être 200 qui boycotteront la table pour manifester leur opposition à la politique vietnamienne de M. Nixon et leur ressentiment à l'égard d'un homme auquel ils reprochent d'avoir diminué le rôle du Congrès.

Quatre millions de dollars ont été consacrés à cette cérémonie d'investiture, la plus coûteuse de l'histoire des Etats-Unis. Les sièges sur les tribunes érigées le long de Pennsylvania Avenue et devant la Maison-Blanche coûtent de $5 à $50. Malgré les prévisions météorologiques favorables, ils n'avaient toutefois pas été tous vendus hier.

Le dialogue avec le pape était tendu

Golda Meir et Nixon traiteront surtout de la réouverture de Suez

TEL AVIV (AFP) – Mme Golda Meir, premier ministre d'Israel, a indiqué hier au cours d'une interview diffusée par la télévision israélienne, qu'elle aborderait la question de la conclusion d'un accord partiel sur la réouverture du canal de Suez, lors de sa prochaine rencontre avec le président Nixon.

Nous sommes prêts à négocier un tel accord aussi bien qu'un accord global mais pas en même temps, a ajouté le premier ministre israélien.

Interrogée sur l'attitude du Vatican à l'égard de l'internationalisation de la ville de Jérusalem, Mme Golda Meir a affirmé que le pape lui avait confirmé, lors de leur récente rencontre, que l'Eglise ne désirait pas que la cité ait un statut différent. Le pape, a ajouté Mme Meir, m'a indiqué au cours de notre entretien qu'il suppgtait tous ceux qui, en Israël, s'opposent à la construction de gratte-ciel à Jérusalem afin de préserver le caractère particulier de la cité.

Par ailleurs, Maariv publie, une interview de Mme Golda Meir ainsi que le fac-similé de l'invitation qui lui avait été adressée par le Vatican. Cette invitation, rédigée en anglais, porte la signature de Mgr Jacques Martin, chef du secrétariat personnel du pape, et est datée du 12 janvier 1973, soit le jour du départ de Mme Meir pour Paris, où elle devait assister à la réunion de l'Internationale socialiste. En voici le texte:

"A son excellence Mme Golda Meir, chef du gouvernement de l'Etat d'Israël.

"Excellence, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Saint-Père vous recevra en audience le lundi 15 janvier à 13h15. Je saisis cette occasion pour exprimer à votre excellence mes sentiments personnels d'estime et de considération.

"votre dévoué, Jacques Martin."

La publication de ce fac-similé, dit le journal, a pour but de répondre aux allégations selon lesquelles Mme Meir n'aurait pas été invitée au Vatican.

Mme Meir déclare d'autre part: il y a eu des moments de tension dans mon dialogue avec le pape, en particulier au début de notre entrevue. Je n'ai pas du tout aimé son entrée en matière, quand il m'a dit que le peuple juif, qui aurait dû faire preuve de générosité, se conduisait au contraire dans son pays avec une telle rigueur. Je ne supporte guère qu'on me parle sur ce ton et je lui ai répondu: votre sainteté, savez-vous quel est mon premier souvenir? un pogrom à Kiev. Quand nous étions faibles et généreux, quand nous n'avions pas de patrie, on nous a conduits dans les chambres à gaz.

Au cours de notre entretien, je n'ai pu me libérer de ce sentiment et le pape a dû s'en apercevoir et c'est pourquoi il a observé à plusieurs reprises que c'était un moment historique. Il m'a regardée dans les yeux. Mais je me suis dit que je ne baisserai pas les yeux et je ne l'ai pas fait.

Mme Meir a dit encore: il était étrange que moi, fille de menuisier, je me trouve assise en face du chef de l'Eglise catholique et que je lui parle du peuple juif, de ses droits et de sa patrie. Il est vrai que, comme on me l'a fait remarquer à Rome, être fille de menuisier était plutôt une référence au Vatican.

Mme Meir écarte l'éventualité d'une reconnaissance officielle d'Israël par le Vatican. Pour le moment, a-t-elle déclaré, je suis satisfaite que le pape m'ait remerciée à plusieurs reprises des soins extrêmes que nous apportons à la protection des lieux saints de la chrétienté à Jérusalem. Le pape a souligné qu'il n'exige pas l'internationalisation de Jérusalem, qu'il est important et nécessaire de continuer le dialogue entre l'Eglise et Israël et qu'il faut encore se rencontrer et s'entretenir. En ce sens, ce fut une rencontre historique.

Mme Meir souligne ensuite l'intérêt de ses entrevues avec d'importantes personnalités françaises, ajoutant qu'elle a lancé des invitations aux chefs de gouvernement socialistes à se rendre en Israël. Le premier ministre israélien précise également que les conversations politiques qu'elle avait eues en Italie avec le président Léone et le président du conseil, M. Andreotti, avaient été marquées par une chaleureuse amitié. Quant à sa rencontre avec le président Houphouet-Boigny, Mme Meir l'évoque en des termes d'une extrême chaleur. Elle déclare qu'elle ne serait jamais allée à Genève si elle n'avait pas été à cent pour cent certaine que le président voulait la recevoir. L'entretien a porté sur des sujets très divers, précise Mme Meir, tels que les rapports avec l'Occident, le Moyen-Orient et le monde arabe. Mais Mme Meir souligne que le président ivoirien ne s'est chargé d'aucune mission destinée à empêcher le refroidissement des relations entre Israël et certains pays africains. Mme Meir déclare en conclusion que son voyage en Europe sera d'une grande importance lors des entretiens qu'elle aura avec le président Nixon dans quelques semaines.



La Maison-Blanche, en accord avec le Nord-Vietnam, a distribué hier une série de photos et de films pris lors de la dernière rencontre de M. Kissinger et de M. Le Duc Tho. Cet "événement technique" est interprété comme un signe de détente et d'accord prochain. Les photos montrent les deux délégations face à face. À partir de la gauche : le ministre nord-vietnamien Xuan Thuy, l'émissaire spécial Le Duc Tho, et Nguyen Co Thach, vice-ministre, William Sullivan, Henry Kissinger et Winston Lord, du conseil national de sécurité. (Téléphoto AP)

Laird confirme le désengagement militaire US du sud-est asiatique

WASHINGTON (AFP) – Le secrétaire américain à la défense, M. Melvin Laird, a affirmé hier qu'il est impossible de donner l'assurance que la paix en Asie du sud-est sera durable, mais il a souligné que la politique de l'administration Nixon mettra fin à la participation américaine aux combats dans cette région.

Cependant, a déclaré le secrétaire sortant au cours d'une conférence de presse au Pentagone, les perspectives de paix en Asie du sud-est et dans le reste du monde sont actuellement meilleures que dans le passé.

M. Laird quittera ses fonctions à la tête du Pentagone dès que la nomination de son successeur, M. Elliott Richardson, l'actuel secrétaire à la santé, l'éducation et les affaires sociales, aura été ratifiée par le Sénat, vraisemblablement la semaine prochaine.

Lors de son dernier entretien avec les journalistes, M. Laird a réaffirmé que les Sud-Vietnamiens sont maintenant en mesure d'assurer leur propre défense sans l'aide militaire des Etats-Unis. La guerre du Vietnam dure depuis trente ans, a-t-il dit, et il serait impossible d'assurer que les combats prendront fin quel que soit l'accord de paix qui sera signé.

"Je crois qu'on pourra se battre en diverses régions du monde pendant les cinq ou dix prochaines années," a poursuivi le secrétaire à la défense. "J'aimerais dire qu'il n'en sera pas ainsi, mais je ne peux pas".

M. Laird a souligné que les Etats-Unis ont appliqué la doctrine Nixon en ce qui concerne leur participation aux combats, grâce au programme de vietnamisation de la guerre. "Nous ne sommes plus dans une situation où les Etats-Unis devront jouer le rôle de gendarme de service d'un bout à l'autre du monde," a-t-il dit.

En réponse à la question d'un journaliste lui demandant ce que feraient les Etats-Unis si les Sud-Vietnamiens s'avéraient incapables de se défendre, M. Laird a déclaré:

"Dans ce cas, ils auraient du mal à obtenir une nouvelle aide des Etats-Unis."

Il n'y a plus de "faucons"

WASHINGTON (AFP) – Maintenant que l'imminence d'un accord de paix au vietnam a été officiellement confirmée par la Maison-Blanche, les plus belliqueux des sénateurs américains sont soudainement devenus des "colombes", pressant Saïgon d'accepter le règlement négocié par M. Kissinger.

Le sénateur Barry Goldwater, candidat malheureux à la présidence en 1964, et le sénateur John Stennis, président de la Commission des Forces armées, ont fait des déclarations étroitement semblables pour demander au président Nguyen Van Thieu du Sud-Vietnam de ne plus faire obstacle à la paix en soulevant des difficultés de dernière heure.

Le sénateur Goldwater, qui a précisé que ses remarques s'adressaient directement au président Thieu, a déclaré que, si la paix ne se faisait pas cette fois à cause des objections du gouvernement de Saïgon sur des points de détail, cela mettrait en question toute future assistance que le Sud-Vietnam pourrait obtenir des Etats-Unis.

"Je suis sûr que le soutien pour le président Thieu et son gouvernement diminuerait rapidement dans ce pays si cela se produisait", a-t-il dit.

Le sénateur Stennis, qui a toujours lutté avec succès pour que les gouvernements successifs obtiennent tous les crédits militaires nécessaires à la poursuite de la guerre et à l'aide au Vietnam, a été aussi direct envers le président Thieu.

"Je ne crois pas que cela soit le moment pour le gouvernement du Sud-Vietnam de faire obstacle à la paix, a-t-il dit. Les Sud-Vietnamiens vont avoir besoin d'aide économique et militaire dans les années à venir. . .Ils pourraient compromettre le soutien américain pour de tels programmes s'ils font maintenant figure d'obstacle à la paix en Asie du sud-est".

La similitude de ces avertissements, venant des deux sénateurs très proches de la Maison-Blanche et du Pentatone, amène les observateurs à penser qu'il s'agit d'une campagne orchestrée par le gouvernement Nixon pour convaincre le président Thieu qu'il perdrait ses derniers appuis au Congrès s'il faisait obstacle à la paix.

De fait, selon Hanoï, le seul grain de sable qu'il semble y avoir eu dans le deroulement du mécanisme de paix ces derniers jours est le ton dur de nombreuses déclarations faites à Saïgon. Parmi les sources de préoccupation à Hanoï, on mentionne les exigences de Saïgon sur le retrait des troupes nord-vietnamiennes du sud, la question des effectifs de la commission de contrôle du cessez-le-feu et également le problème des nombreux prisonniers politiques détenus au sud.

La réponse soviétique aux MBFR déconcerte les milieux de l'OTAN

MOSCOU (par Edouard Dillon, de l'AFP) – La réponse soviétique à la proposition occidentale de tenir des conversations exploratoires sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces armées en Europe est jugée à la fois constructive et déconcertante dans les milieux diplomatiques des pays membres de l'OTAN. Dans ces milieux, elle a fait surgir le soupçon que le Kremlin se livrait, très habilement, à une manoeuvre dilatoire.

Du point de vue des pays invitants de l'Alliance atlantique, la réponse est difficilement critiquable. Les dirigeants soviétiques acceptent la date du 31 janvier proposée pour les négociations préliminaires, et ils esquissent un programme raisonnable, fixation de la date, des participants et des sujets de la conférence proprement dite.

En même temps, toutefois, à douze jours de l'ouverture des négociations, ils suggèrent d'y faire participer tous les pays qui le désirent. Tout en se taillant un petit succès de popularité, ils jettent ainsi le désarroi dans les rangs de l'OTAN, qui prévoyait des négociations restreintes entre les pays ayant des forces militaires en Europe centrale.

Pour commencer, il semble impossible que les pays invitants réagissent avec suffisamment de rapidité pour que la conférence puisse effectivement s'ouvrir le 31 janvier.

La proposition de se réunir à Vienne au lieu de Genève aboutit au même résultat, tout en étant elle aussi difficilement critiquable. Enfin, si les négociations sont élargies, il faut s'attendre qu'elles seront plus confuses et plus longues.

L'attitude soviétique pourrait s'expliquer par le fait que les négociations sur le Vietnam ne sont pas terminées, et que les relations américano-soviétiques passent par un creux dans le domaine politique et économique. Dans ces circonstances, il est possible que l'URSS désire marquer un léger froid à l'égard des Etats-Unis, sans manquer à aucune de ses promesses, et tout en conservant toutes ses options.

Compte tenu des circonstances, il est possible que le Kremlin préfère attendre pour arrêter son attitude sur un problème délicat, ou même que la position adoptée l'an dernier ait été remise en cause. Il ne serait pas surprenant, dit-on dans ces milieux, que les chefs militaires à l'est comme à l'ouest se montrent réticents.

Il est temps de dégager l'ordre du jour

HELSINKI (AFP) – La France et la Suisse ont proposé à la réunion européenne des 34 pays d'Helsinki de commencer à rassembler toutes les propositions qui ont été faites concernant l'ordre du jour de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), afin d'établir un premier catalogue.

L'ambassadeur français, Gérard André, et l'ambassadeur suisse Samuel Campiche, ont suggéré que soit d'abord établie une liste de toutes les suggestions, que celles-ci soient ensuite regroupées en procédant par élimination lorsqu'il s'agit de propositions très voisines, et qu'apparaisse enfin un projet brut de propositions, qu'il conviendra d'affiner.

Cette proposition, qui semble avoir recueilli la faveur d'une majorité de délégations, permettrait à la réunion d'avancer vers la réalisation de sa mission la plus délicate: l'élaboration de l'ordre du jour de la CSCE. On n'exclut pas que la réunion des 34 pays s'attelle à cette tâche vers le milieu de la semaine prochaine, sans pour autant interdire la présentation de nouvelles suggestions.

Cette précaution vise en premier lieu l'URSS, qui n'a pas encore réagi aux propositions déposées par les Neuf à l'ouverture de cette deuxième session le lundi 15 janvier, et qui, selon de bonnes sources, fera connaître son point de vue lors de la prochaine séance, le lundi 22.

Au Caire, on ne se fait pas d'illusions

LE CAIRE (AFP) – Les déclarations du secrétaire d'Etat William Rogers relatives à une nouvelle initiative américaine au Moyen-Orient n'ont suscité, jusqu'à présent, aucun commentaire officiel au Caire, où, d'ailleurs, le président Sadate est absent.

La presse elle-même fait preuve d'une certaine réserve à l'exception de l'officieux Al Ahram dont le rédacteur en chef, évoquant notamment les projets américains de solutions partielles, parle de solutions déjà rejetées.

Dans leur ensemble, cependant, estiment les observateurs, les responsables égyptiens pensent qu'il y aura bien, cette année, une initiative américaine au Moyen-Orient mais ils se montrent très réservés quant à ses chances de succès. Ils soulignent en effet qu'Israël entrant en période électorale ne prendra pas de décisions importantes dans les mois à venir et que, détenant les meilleures cartes, il y a donc peu de chance qu'il modifie profondément ses positions.

Le Caire n'est pas hostile à la réouverture du canal de Suez, rappelle-t-on de même source mais à condition qu'elle coïncide avec un retrait très substantiel des troupes israéliennes à l'est de la voie d'eau et que cette réouverture soit la première étape d'une évacuation totale, selon un calendrier précis des territoires occupés.

Enfin, selon les observateurs, le règlement final de paix ne pourrait comporter tout au plus que des rectifications mineures de frontières, et encore n'est-ce pas là la position officielle du gouvernement égyptien qui réclame le retour aux lignes de 1967.

On estime donc dans les milieux dirigeants du Caire qu'Israël n'est absolument pas mûr pour de telles concessions et que les Etats-Unis n'auront vraisemblablement pas les moyens de l'y contraindre.

Aussi, l'attitude de l'Egypte à l'égard de la diplomatie américaine est-elle d'accueillir courtoisement ces efforts mais sans se faire d'illusions.

Le statu quo "ni guerre ni paix" risque donc de se prolonger pendant encore toute cette année, déclare-t-on de même source mais pour l'Egypte comme pour le régime au pouvoir ajoute-t-on il est encore préférable à une paix dite de capitulation qui ébranlerait tout le monde arabe.

Brandt et les 10 ans du traité franco-allemand

Bonn n'a pas à choisir entre Paris et Londres

BONN (AFP) – Le chancelier Willy Brandt a déclaré hier que la coopération franco-allemande reste exemplaire et n'est pas modifiée dans sa qualité par l'élargissement de la CEE.

Dans une interview accordée à l'Agence France-Presse, trois jours avant sa rencontre avec le président Georges Pompidou à Paris à l'occasion du dixième anniversaire de la signature du traité de coopération franco-allemand, M. Brandt a souligné que l'adhésion de la Grande-Bretagne, du Danemark et de l'Irlande à la CEE a été appréciée par tous comme une évolution nécessaire et positive du mouvement d'unification de l'Europe.

La politique agricole commune ne sera pas remise en question, a déclaré M. Brandt dans ce contexte. Il a estimé qu'à neuf comme à six, on trouvera les moyens de faire à peu près coïncider les intérêts sur un dénominateur commun.

M. Brandt a rappelé que c'est l'harmonie réalisée à la conférence de La Haye en 1969 entre la France et la RFA qui a permis l'adhésion de la Grande-Bretagne.

M. Brandt s'est déclaré convaincu que ses prochains entretiens avec le président Pompidou renforceront la volonté de créer l'union européenne au cours de cette décennie.

Le chancelier Brandt a particulièrement évoqué les relations de l'Europe avec les Etats-Unis. Interrogé pour savoir s'il était exact qu'en ce qui concerne les rapports entre les Etats-Unis et l'Europe, les vues de Bonn étaient plus proches de celles de Londres que de celles de Paris et s'il y avait un danger de crise européenne, le chancelier a répondu:

"Quelques jours après l'entrée officielle de la Grande-Bretagne dans notre communauté, il n'y a pas le moindre motif de prononcer le mot grave de danger d'une crise européenne. Les trois nouveaux sont venus à nous parce que leurs intérêts le leur commandaient. En ce qui concerne les relations avec les Etats-Unis, il ne saurait être question que nous ayons à choisir entre Paris et Londres. Il n'y a donc pas de divergence entre nous sur les questions décisives. On est d'avis à Paris, comme à Londres et à Bonn que la présence des Etats-Unis en Europe est indispensable à la sécurité de notre continent."

Le chef du gouvernement de Bonn a mis en relief que la réunion préparatoire d'Helsinki pour la convocation d'une conférence sur la sécurité et la coopération en Europe peuvent et doivent compléter l'accord entre la RFA et la RDA.

Nous considérons, a dit M. Brandt, que l'arrangement entre les deux Etats allemands est un élément central d'un arrangement entre les deux parties de l'Europe.

Au sujet de Berlin-Ouest, le chancelier a affirmé que la confirmation de ses liens avec la RFA par l'accord quadripartite lui a donné une base réelle pour sa sécurité. Par suite de sa situation entre l'Est et l'Ouest la ville a une fonction importante et attrayante.

Le TUC rejette le projet Heath et met au point un plan de rechange

LONDRES (AFP) – Après avoir rejeté le plan de stabilisation du gouvernement de M. Edward Heath, le comité économique du TUC (confédération des syndicats) a décidé de présenter un plan de rechange, au cours d'une réunion spéciale du conseil national du Trade Union Congress, le 14 février prochain.

A l'issue de la réunion, le comité économique qui groupe l'équipe dirigeante du TUC – a publié un communiqué critiquant le gouvernement qui a, selon lui, imposé unilatéralement ses mesures économiques, alors que l'appui et la confiance des travailleurs auraient été obtenus si le gouvernement avait négocié avec sérieux un accord global.

Par ailleurs, le plan anti-inflationniste de près de quatre ans, rendu public cette semaine par le premier ministre britannique, instaure un dirigisme draconien qui va à l'encontre du libéralisme proclamé par les conservateurs, estiment les observateurs à Londres.

Le projet de M. Edward Heath prévoit une commission des prix et un office des salaires pour contrôler les hausses: le comité économique du Trade Union Congress a recommandé au conseil général de l'intersyndicale de boycotter ces organismes.

Alors que la hausse de salaires a été pratiquement stoppée par le gel des salaires et des prix institué le 6 novembre dernier, le prix des denrées alimentaires, non soumis au blocage, continue à monter. Et la phase deux de la politique anti-inflationniste que propose maintenant M. Heath ne prévoit pas de limitation des hausses des produits alimentaires.

Le gouvernement cependant, veut par tout un jeu de mesures, éviter que les couches les moins favorisées de la population supportent le contre-coup de son plan.

Rançon de $800,000 versée à l'ETA ?

PAMPELUNE, Espagne (Reuter) – La famille de M. Felipe Huarte, l'industriel espagnol qui a été enlevé par des hommes de l'organisation séparatiste basque Eta, a accepté de verser une rançon de $800,000, déclare-t-on dans sa famille

De source généralement digne de foi, on déclare que le gouvernement espagnol a accepté de délivrer une autorisation spéciale à la famille Huarte pour qu'elle puisse obtenir des devises étrangères en Espagne, et que le général Franco a personnellement endossé cette autorisation.

De même source, on déclare que l'un des deux frères de l'industriel s'est rendu secrètement en France, jeudi soir, par la route. Il était accompagné de deux autres hommes, qui n'ont pas été identifiés.

Les ouvriers qui avaient été licenciés d'une usine d'outillage de M. Huarte, à Pampalune, pour avoir organisé une grève illégale à l'appui de leurs revendications salariales, ont été réintégrés.

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322


Tél.: 523-2858
le Cocher
Diners d'hommes d'affaires
Au Piano, tous les soirs, Georges Klein
4897, Berri
Sud Boul. St-Joseph


POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ
UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
Lithinés 33

Orchestre de Chambre McGill
DIRECTEUR MUSICAL: ALEXANDER BROTT
Soliste:
JEAN-PIERRE RAMPAL
Flûte
COMPLET
LU... SOIR
le 29 JANVIER

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél 842-2112

Cathédrale
Marie Reine du Monde

Creation
HAYDN
avec Orchestre Symphonique complet et un choeur de 150 voix de "L'École Normale de Musique" sous la direction de
ALEXANDER BROTT
Solistes:
LOIS MARSHALL, soprano
MICHAEL BEST, ténor
JOSEPH ROULEAU, basse
Billets: $5.00 disponibles au International Music Store et à la Cathédrale
MERCREDI SOIR, 14 FÉVRIER 20h.30
Renseignements et réservations: 866-1661
Commandité par La Première Banque Canadienne
Banque de Montréal

COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES JUSQU'AU 7 FÉV. Faire chèque ou mandats-poste payables à l'ordre de "CREATION", 30 Chemin Thurlow, Montréal 254, P.Qué. Inclure enveloppe de retour affranchie.
Ci-inclus $ . . . . . pour . . . . . sièges à $5.00 chacun
NOM . . . . . .
DRESSE . . . . . VILLE . . . . . .
L.D.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions en page 9

Hôpital St-Jean-de-Dieu

DEUX TRAVAILLEURS(SES) SOCIAUX(LES) PROFESSIONNELS(LES)

Exigences:

- Détenir un baccalauréat ès sciences (B.Sc.) ou une maîtrise en service social, d'une université reconnue.
- Etre membre de la Corporation des T.S.P. de la province de Québec.
- Les candidats(es) devront posséder deux (2) années d'expérience.

Traitement:

Selon la convention collective des T.S.P. en vigueur dans le milieu hospitalier.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Responsable, Service d'embauchage,
Service du personnel,
Hôpital St-Jean-de-Dieu,
Montréal-Gamelin, Qué.

INGÉNIEUR D'USINE

Nous sommes à la recherche d'un ingénieur professionnel possédant des qualités de chef et de l'imagination afin de mettre en marche une usine moderne présentement en construction dans le Parc Industriel de Brossard.
Cette position présente un défi dans l'organisation d'un programme de maintenance, améliorations et modifications et ainsi de suite.

Les candidats doivent posséder plusieurs années d'expérience dans ces domaines et parler couramment le français. Dynamisme, tact et initiative sont les éléments essentiels.

Si vous possédez ces exigences de base il nous ferait plaisir de vous rencontrer et de discuter avec vous dans la plus stricte confidence.

Veuillez écrire ou appeler:

M. Robert E. Martin
Canadian Johns-Manville Company Limited
Suite 200
4999 ouest, Ste-Catherine
Montréal 215, P.Q.
Tél.: 489-5311

DESSINATEUR D'ARCHITECTURE

Expérience minimum 8 à 10 ans

Écrire avec curriculum vitae à:

Papineau, Gérin, Lajoie, Le Blanc, Edwards,
architectes
3600, Van Horne, suite 400
Montréal 251

LE BRITISH COUNCIL

sollicite les candidatures de diplômés universitaires à un poste de:

AGENT EXÉCUTIF

à Montréal

Français et anglais essentiels ainsi que rédaction correspondance sur des sujets variés.

Bon sens administratif et un intérêt particulier envers l'éducation des arts.

Salaire du début environ $9,300.

Pour de plus amples renseignements faire parvenir votre candidature à:

CASE 1947 LE DEVOIR, MONTRÉAL

avant le 10 février

CENTRE D'ACCUEIL ST-VALLIER

Montréal

POSTE: DIRECTEUR GÉNÉRAL

Centre d'accueil (institution pour enfants - 150 lits)

RESPONSABILITÉS:

Personne qui, mandatée par le conseil d'administration, est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques et directives émises par le conseil d'administration et le ministère des affaires sociales.

EXIGENCES:

Etre détenteur d'un diplôme universitaire en sciences administratives ou autres sciences connexes ou posséder une formation secondaire ou collégiale et jouir d'une expérience administrative jugée valable dans le secteur des affaires sociales ou dans un domaine connexe.

RÉMUNÉRATION:

Suivant les normes du ministère des affaires sociales et selon les qualifications du candidat.

INSCRIPTIONS:

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum à l'adresse suivante:

1110 ouest, avenue des Pins,
Montréal 112, Qué.

avant le 1er février 1973.

HÔPITAL DES LAURENTIDES
L'ANNONCIATION COMTE DE LABELLE P.Q. 819-275-2118

CHEF DU SERVICE DU PERSONNEL

Une institution hospitalière de 600 lits recherche les services d'un chef du service du personnel.

Qualifications:

Le candidat devra posséder une formation universitaire, de préférence en relations industrielles, et quelques années d'expérience dans le secteur hospitalier:

ou

une formation de base jugée satisfaisante et plusieurs années d'expérience dans un poste similaire dans le secteur hospitalier.

Traitement:

Selon les qualifications, l'expérience du candidat et suivant les normes du ministère des affaires sociales.

Faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 26 janvier 1973 au:

Directeur général,
Hôpital des Laurentides,
L'Annonciation, Comté Labelle, Qué.

BUREAU D'INGÉNIEURS-CONSEILS EN PLEINE EXPANSION DANS RÉGION DE SHERBROOKE REQUIERT LES SERVICES DE:

TECHNICIENS ET DESSINATEURS SURVEILLANT DE CHANTIER SECRÉTAIRE

Inutile de poser sa candidature à moins d'avoir au moins trois ans d'expérience en génie municipal.
Le poste de secrétaire s'adresse aux personnes compétentes possédant une solide connaissance du français.
Salaires selon la compétence.
Faire parvenir curriculum vitae à:

ANDRÉ BRIÈRE & ASSOCIÉS
4509 Boulevard Bourque
B.P. 90
Rock Forest, Co. Sherbrooke, Qué.

La Commission scolaire de Terrebonne

requiert les services (à temps partiel)

D'un(e) orthophoniste (audiologiste) et d'un éducateur spécialisé

au niveau de l'enseignement élémentaire pour assistance professionnelle aux élèves qui ont des troubles de langage.

Les demandes écrites ou par téléphone devront parvenir le plus tôt possible à l'adresse suivante:

M. Jacques Gagnon,
Directeur de l'enseignement élémentaire,
Commission scolaire de Terrebonne,
697, St-Sacrement,
Terrebonne, Qué.
Tél.: 666-6605

POSTE DE CADRE

Comité intergouvernemental de recherches urbaines et régionales

Le CIRUR, organisme fédéral-provincial-territorial, est à la recherche d'une personne qui contribuera à l'établissement d'un réseau efficace de communications entre ministères et autres organismes gouvernementaux. Le candidat choisi devra faire preuve d'initiative, être en mesure de transiger efficacement avec des hauts fonctionnaires de diverses disciplines et préparé à voyager régulièrement à travers le Canada. Le comité a son siège social à Toronto.

Traitement: jusqu'à concurrence de $16,000.

On exigera du candidat une formation universitaire; une expérience dans les domaines de l'habitation, de l'aménagement, de l'économique ou de disciplines connexes; une bonne connaissance des méthodes de recherche et une aptitude au travail interdisciplinaire. Le candidat devra pouvoir communiquer en français et en anglais.

Les candidatures seront traitées de façon confidentielle. On fera parvenir son offre de service, au plus tard le 9 février 1973, au président du comité:

Monsieur K.E. Mackie,
CIRUR,
36 ouest, rue Wellesley,
TORONTO, Ontario,
M4Y 1GI

LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA

Service de renseignements techniques

offre un poste

d'Ingénieur Industriel

à Québec

Cet ingénieur assurera la résolution de problèmes soumis par les directions d'industries manufacturières; il donnera les renseignements techniques et accordera toute aide améliorant la gestion, la documentation technique et les installations en vue d'un meilleur fonctionnement.

Les candidats doivent avoir un diplôme universitaire en génie et au moins trois années d'expérience variée dans le domaine du génie industriel au Canada.

Le postulant doit être bilingue.

Le traitement de début sera fonction de la formation et de l'expérience du candidat retenu.

Les demandes accompagnées d'un curriculum vitae détaillé des études et de l'expérience du candidat devront être envoyées à **l'agent d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario, K1A OR6** avant le 1er février 1973. Ne pas oublier de mentionner le numéro de référence TIS-72-11.

Les citoyens canadiens auront la préférence.

CHIMISTE POUR LA RECHERCHE

La Compagnie:

Chef de file dans l'industrie pharmaceutique, située à l'extrémité ouest de l'île de Montréal.

L'emploi:

Sous la direction générale du directeur adjoint de la recherche, participe à toutes les étapes de recherche et de développement menant à la fabrication de nouveaux produits et de produits existants, ainsi qu'à la mise au point du traitement des composés qui contiennent des isotopes stables. Ce poste offre la possibilité d'allier la recherche fondamentale au développement des méthodes pratiques utilisées dans la production des isotopes.

Le candidat:

du niveau du doctorat ou ayant une expérience équivalente, surtout dans le domaine de la chimie-physique organique et la synthèse organique. Une expérience de la recherche dans le domaine des isotopes stables et de leur utilisation dans la spectroscopie R.M.N. et dans la spectrométrie de masse serait particulièrement appréciée.

Écrire en toute confiance, en donnant les détails nécessaires, au:

Chef du Service de l'embauchage
Laboratoires Merck Frosst
C.P. 1005
Pointe-Claire - Dorval 700, Qué.

OFFRE D'EMPLOI
Ville de Terrebonne

POSTE:

DIRECTEUR DE LA RÉCRÉATION

FONCTIONS:

Sous la responsabilité du Directeur des Services:
Élaborer la politique générale du service, établir un programme d'activités de loisirs répondant aux besoins de la population et réaliser ce programme, en collaboration avec divers organismes. Administrer le budget du service et s'occuper des relations extérieures.

QUALIFICATIONS:

- Diplôme universitaire de premier cycle en récréologie, éducation physique ou sciences humaines;
- Expérience d'au moins deux ans.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Salaire selon expérience et qualifications;
- Bénéfices marginaux avantageux.

Adresser votre curriculum vitae à:

Monsieur Jean-Jacques Lauzon
Secrétaire-trésorier
Hôtel de ville
86, rue St-André
Terrebonne, P.Q.

DATE LIMITE: 26 janvier 1973.

Importante maison d'édition recherche

DIRECTEUR DES VENTES

Le poste:

- Concevoir les politiques de promotion.
- Diriger une équipe de représentants.
- Organiser des rencontres avec la clientèle.
- Assurer la correspondance du service des ventes.

Le candidat:

Le candidat doit avoir des aptitudes à la vente.
Il doit également:

- avoir 30 à 45 ans;
- connaître le monde de l'enseignement et se sentir à l'aise dans ce milieu;
- posséder une bonne culture générale (un usage convenable de l'anglais serait utile);
- avoir de l'envergure et du dynamisme (nous sommes une maison en pleine expansion);
- posséder de réels talents d'administrateur en même temps que les qualités humaines qui font le bon animateur;
- avoir la possibilité de voyager deux ou trois jours par mois.

Les conditions:

Intéressantes, selon la compétence et la formation.

Une discrétion absolue est assurée à toute personne intéressée qui fera parvenir par écrit sa candidature (curriculum vitae complet) aux:

Editions du Renouveau Pédagogique,
a/s Mme Rachel Lamothe,
8955, St-Laurent,
Montréal 354, Qué.

commission scolaire **REGIONALE de TILLY**

POSTE:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

ENDROIT:
Centre administratif, Sainte-Foy

FONCTION:

Sous l'autorité du Directeur général, il organise et coordonne des activités de secrétariat pour l'ensemble de la Commission et, en particulier, pour les commissaires réunis en conseil d'administration et pour le Directeur général.

Il est responsable des activités d'administration et des relations internes et externes que lui confie le Directeur général.

Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs.

QUALITÉS REQUISES:

Diplôme universitaire de préférence en droit ou administration.

Huit (8) ans d'expérience pertinente en particulier dans des services de secrétariat.

SALAIRE:

Selon la Politique administrative et salariale pour une Commission secondaire de 12,000 élèves et plus.

LES CANDIDATS INTÉRESSÉS sont priés de faire parvenir leur CURRICULUM VITAE avant lundi le 22 janvier 1973, 16 heures au:

SERVICE DU PERSONNEL
Concours no 73-1
945, avenue Wolfe
Sainte-Foy (10e)

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR (GRANBY)

REQUIERT LES SERVICES

(1) D'UN RESPONSABLE DE L'INFORMATIQUE

NATURE DU TRAVAIL:

Le responsable de l'informatique est chargé de l'étude de problèmes de gestion administrative et de problèmes reliés à l'implantation de projets de recherches ou autres en vue de trouver une solution soit par l'élaboration d'un plan de traitement des données par ordinateur, soit par l'introduction de procédés administratifs nouveaux.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:

Le rôle du responsable de l'informatique consiste généralement à recueillir, à mettre en ordre, à évaluer, à analyser et à synthétiser les données d'un problème; il propose une solution et détermine un plan de traitement par ordinateur compte tenu des besoins et des objectifs exprimés, des contraintes budgétaires ou structurelles et de l'équipement disponible.

Dans certains cas, il peut effectuer la programmation des systèmes, en vérifier les résultats et préparer la documentation appropriée, seul ou accompagné de programmeurs.

Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Posséder un premier diplôme universitaire terminal, de préférence dans l'un des domaines suivants: sciences pures, sciences appliquées ou sciences commerciales, et dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études ou l'équivalent.

Expérience pertinente.

SALAIRE:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir "curriculum vitae" pour le 22 janvier 1973 à:

La Commission Scolaire Régionale Meilleur,
a/s du Directeur du Personnel,
261, rue Laurier, Granby, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE NORD-JOLI

recherche les services d'un

DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS ET DE L'ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du directeur général, il planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives à la préparation du budget, à la comptabilité, au contrôle et à la vérification, aux méthodes et procédures de gestion, à la mise en place de l'équipement, à l'approvisionnement, à l'entretien, à la sécurité de même qu'au transport.

Il avise le directeur général et assiste les autres directeurs de service et les directeurs d'écoles au sujet de la gestion des finances et de l'équipement de la commission scolaire.

Il fait partie de l'équipe de gestion des cadres supérieurs.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme universitaire de préférence en sciences commerciales ou en administration.
Huit ans d'expérience pertinente.

N.B. A titre exceptionnel, la commission scolaire pourra nommer à ce poste un candidat ne possédant pas la formation académique requise mais possédant une expérience certaine pour ladite fonction.

TRAITEMENT ET BÉNÉFICES MARGINAUX

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Education.

Les candidatures seront reçues jusqu'à midi, le 29 janvier 1973, et les entrevues auront lieu dans la soirée du même jour.

Faire parvenir "Curriculum Vitae" au:

Directeur général
Commission Scolaire Nord-Joli
C.P. 119
4671, rue Principale
St-Félix-de-Valois
Cté Joliette, Qué.
Tél. (514) 889-5531

Université Laval

LE SERVICE DU PERSONNEL

EST À LA RECHERCHE

D'UN CONSEILLER EN ORGANISATION ET MÉTHODES

SOMMAIRE DE LA FONCTION:

Sous direction éloignée, il effectue des études et des analyses suscitées par de nouvelles structures ou par la présence de problèmes dans les systèmes existants. Il conçoit le nouveau système ou les modifications à l'ancien et en recommande l'application aux autorités concernées.

QUALIFICATIONS:

Diplôme universitaire du 1er cycle ou l'équivalent et un minimum de deux (2) ans d'expérience dans une fonction connexe.

LES CANDIDATS INTÉRESSÉS SONT PRIÉS DE FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE AVANT LE 26 janvier 1973 à 17 heures à l'adresse suivante:

LE SERVICE DU PERSONNEL
PAVILLON DE LA BIBLIOTHÈQUE
LOCAL 3445
Cité Universitaire, Québec 10

Cité universitaire, Québec 10e

c.e.g.e.p de saint-laurent

Offre d'emploi

DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services de l'équipement est responsable de l'administration de tous les biens matériels du Collège.
Il est notamment responsable du service des magasins (entreposage, inventaire), du service des achats (commandes, soumissions, réception), du service des terrains et bâtisses (opération, entretien, réparations, transformations, rénovations, constructions), des services alimentaires (cafétérias, casse-croûtes, salles à manger, machines distributrices).

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Diplôme universitaire en génie ou en architecture.
- Huit années d'expérience pertinente, dont au moins trois ans au niveau 2 ou dans des fonctions administratives équivalentes.

CONDITIONS SALARIALES:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Education à l'égard du personnel de cadre des Collèges.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature accompagnée de leur curriculum vitae et de pièces justificatives attestant leur scolarité, au plus tard à 17h00 le 26 janvier 1973 au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,
Collège de St-Laurent,
625, boul. Ste-Croix,
St-Laurent,
Montréal (379).

suites de la première page

UN PER CAPITA

rendre plus attrayante pour les provinces. Signalons-en les principes:

● L'année de base est reculée à 1972-73, ce qui veut dire que le calcul des paiements se ferait à partir d'un niveau de coût plus élevé;

● C'est la population nette de la province, plutôt que le nombre d'assurés s'y trouvant, qui servirait de "multiplicateur démographique" du paiement par habitant, ce qui gonflerait quelque peu également la contribution fédérale;

● L'entrée en vigueur du nouveau mode de financement est reculée d'un an à 1974-75. La période de transition se prolongerait jusqu'en 1978-79, et le régime s'appliquerait ensuite indéfiniment, des dispositions étant toutefois prévues pour sa révision, après avis. De nouvelles modalités feraient en sorte que la trésorerie partage avec les provinces le risque que le coût des services de santé s'accroisse plus rapidement qu'on l'espère, d'ici à 1978-79;

● Plusieurs autres modifications techniques, par exemple un ajustement différent des coûts de l'année de base, la suppression du rajustement fait en espèces et surtout la suppression d'un élément des propositions Munro qui auraient obligé les provinces à affecter aux services de santé la même proportion de leur coût total que sous l'empire du régime en vigueur jusqu'ici.

Somme toute, affirme la propagande du ministère de la santé, "une nouvelle approche assurant une plus grande souplesse dans la détermination des questions prioritaires et dans l'utilisation des méthodes les plus efficaces de distribution des soins."

"Une aide financière pour la restructuration du système de distribution des soins."

"Un plan pour des programmes sanitaires efficaces à des coûts minimum."

"Des relations fédérales-provinciales simplifiées."

"Et surtout, un système global de soins, rationnel et efficace."

OTTAWA RÉVISE

dans ce secteur n'était pas bientôt mise sous contrôle, il craignait que ne surgisse un mouvement de "ressentiment" des contribuables, qui pourrait compromettre l'extension et même le maintien de programmes sociaux fort valables, comme l'assurance-santé.

En cette troisième journée de la conférence des grands argentiers du pays, la "souplesse" que le gouvernement Trudeau entend désormais exhiber en toutes occasions s'est encore manifestée... tout au moins verbalement. En effet, et M. Lalonde et M. Turner ont avoué avec quelque réticence, "qu'il se pourrait que nous devions envisager sérieusement la formule du retrait avec équivalence avancée par certaines provinces", selon les mots de M. Turner, en remplacement des programmes conjoints dans le domaine de la santé. "Nous sommes prêts à étudier toutes les options," a ajouté M. Turner.

Les deux ministres ont toutefois exprimé l'espoir que les nouvelles propositions fédérales seront quand même acceptées par les provinces, en signalant que même les provinces qui réclament avec le plus d'acharnement le retrait et l'équivalence fiscale, le Québec, l'Ontario et l'Alberta, avaient promis de les étudier. "Les améliorations que nous avons apportées à notre formule sont issues des consultations que nous avons eues, depuis 1971, avec les provinces qui se sont opposées à nos propositions d'alors," a dit M. Lalonde.

Au surplus, a poursuivi le ministre, l'acceptation des nouvelles propositions fédérales ne compromettrait en rien la position fondamentale des provinces sur le financement des services de santé. M. Lalonde a même laissé entendre que le nouveau système pourrait faire la transition entre l'ancien régime des programmes conjoints et un futur transfert de points d'impôts. Car, a rappelé M. Lalonde, "avant d'établir les modalités d'une équivalence fiscale, il nous faudrait une solide base financière de départ, et nos propositions pourraient fort bien constituer cette base-là."

Mais les deux porte-parole du gouvernement fédéral, malgré toute leur souplesse, ont discrètement voulu rappeler les arguments essentiels d'Ottawa contre les transferts fiscaux aux provinces. Ce qui est en cause, a dit M. Turner, ce n'est pas seulement les moyens dont la trésorie fédérale a besoin pour gérer l'économie et procéder à une péréquation minimale des ressources entre les provinces, c'est aussi le maintien d'une présence fédérale dans les grands secteurs de la vie sociale, présence que requiert, selon lui, "l'unité nationale". A quoi M. Lalonde devait renchérir qu'un régime de financement des services de santé pourrait difficilement être "national" s'il prévoyait deux ou trois régimes différents pour différentes provinces.

Ces réserves exprimées, les deux ministres fédéraux ont espéré qu'un "consensus" se dégagerait prochainement à l'endroit du nouveau projet fédéral, à la suite de nouvelles consultations. Sans poser formellement la règle de l'unanimité comme condition de mise en oeuvre du nouveau mode de financement, MM. Turner et Lalonde ont laissé entendre qu'ils s'abstiendraient de bousculer les provinces récalcitrantes. Un "consensus" qui n'embrasserait pas le Québec et l'Ontario, a dit M. Turner, serait "limité", et il juge normal que les provinces veuillent scruter avec soin ce qui est écrit avec les lignes.

QUÉBEC SOULIGNE

opposition à ce plan de partage du financement des programmes de santé est déjà connue. Il s'oppose en particulier à l'emploi du produit national brut pour calculer l'augmentation admise des coûts de santé. Mais M. Garneau a dû reconnaître que la proposition modifiée apporte certaines améliorations au mode de calcul.

Nous pensons, a dit M. White, qu'il serait de loin préférable de procéder dans le domaine de la santé à un transfert des points d'impôt; mais si cela n'est pas possible dans l'immédiat, il nous faudra bien étudier la proposition de M. Lalonde. C'est le sentiment, a-t-il dit, "de plusieurs autres provinces."

Invité à dire si, à son avis, un "consensus" s'est dégagé parmi les ministres provinciaux contre la formule de M. Lalonde, M. Garneau a simplement répondu qu'une telle interprétation est "en effet très près de la vérité."

"On ne peut pas dire, en tout cas, a-t-il ajouté, que cette proposition ait suscité beaucoup d'enthousiasme."

Le ministre des Finances du Québec retient toutefois de cette conférence son "aspect très positif," c'est-à-dire la volonté qui se manifeste autour de la table en faveur d'une forme beaucoup plus décentralisée de fédéralisme, surtout dans les domaines de compétence provinciale.

Cela, a dit M. Garneau, est d'autant plus significatif aujourd'hui que le Québec, quand il se présentait ici dans les années passées, était considéré comme la province isolée dont les points de vue étaient irrecevables.

Mais voilà qu'aujourd'hui, c'est une majorité imposante des provinces qui se déclare favorable à cette façon de voir. "Et, ce qui m'encourage surtout, c'est d'apprendre que les ministres des autres provinces, ceux de l'Ontario et de l'Alberta notamment, n'hésitent plus à le dire publiquement."

Au total, M. Garneau est optimiste. Il a maintenant des raisons de penser que toutes ces expressions d'opinions influenceront M. Turner dans la préparation de son budget. Il croit que le ministre fédéral des Finances devra tenir compte des voeux formulés par les provinces au cours de cette conférence.

LE VIETNAM

maintenant prêts à participer à la reconstruction de la péninsule indochinoise déchirée par trente ans de guerre.

Hier, le président Nixon s'est entretenu des perspectives de paix au Vietnam avec M. Henry Kissinger, son conseiller spécial pour les affaires étrangères.

M. Nixon, qui était rentré jeudi soir de Key Biscayne, a passé 75 minutes avec M. Kissinger dans son bureau de la Maison-Blanche.

M. Ronald Ziegler, le porte-parole de la Maison-Blanche, a déclaré par la suite que le président et son conseiller avaient étudié les rapports transmis par le général Alexander Haig sur sa mission en Asie du sud-est et avaient préparé la reprise des négociations privées entre M. Kissinger et M. Le Duc Tho, mardi prochain à Paris.

M. Kissinger a eu, de son côté, une série de conversations téléphoniques avec le secrétaire d'Etat William Rogers, le secrétaire à la défense Melvin Laird et l'amiral Moorer, chef de l'état-major interarmes.

Pendant ce temps à Hanoï, l'espoir renaît. Peu à peu, la population, dont plus des deux-tiers avaient été évacués depuis les bombardements de décembre, se hasarde à revenir. Chaque jour les rues sont plus animées, et ici et là, on entend dire qu'on pourrait peut-être, la semaine prochaine, faire revenir de la campagne la famille qui y avait été évacuée.

On note des mouvements révélateurs du côté diplomatique: depuis la semaine dernière, croit-on savoir, les départs pour Paris de fonctionnaires tels que des interprètes d'anglais et des officiels du protocole se sont multipliés. Ces fonctionnaires doivent renforcer les effectifs de la délégation nord-vietnamienne à Paris "au cas où."

Mais cette paix proche concerne-t-elle le Vietnam seul ou l'ensemble de l'Indochine?

Abordant cette question hier, le ministre sud-vietnamien des affaires étrangères, M. Tran Van Lam, a déclaré que pour le moment les négociations donnent la priorité au règlement vietnamien et que les problèmes du Cambodge et du Laos ne devraient pas tarder à être résolus après un cessez-le-feu au Vietnam.

On ne connaît pas encore à Saïgon la formule permettant aux quatre participants aux négociations de Paris de signer l'accord. On se souvient des difficultés qui avaient accompagné le début des négociations en 1968 et des problèmes posés par la présence autour de la même table des autre parties: Etats-Unis et République du Vietnam d'un côté, Nord-Vietnam et GRP de l'autre. La formule qui avait été finalement adoptée était celle: notre côté, votre côté. Il paraît donc probable qu'à nouveau, la difficulté a été tournée pour éviter de mentionner le GRP, ce qui constituerait de la part de ce dernier une concession importante.

VENTES TECHNIQUES

Un fournisseur de machinerie demande une personne expérimentée dans la vente technique. Doit être orientée vers l'industrie des pâtes et papiers. Doit aussi être prêt à voyager. De préférence bilingue.

Adresser curriculum vitae à:

Case 1938, Le Devoir, Montréal

UNIVERSITÉ BISHOPS
Offre d'emploi
Professeur de Sociologie

Poste:
"Assistant or Associate Professor", à temps plein.

Qualifications:
Phd, expérience dans l'enseignement et la recherche.
Faire parvenir curriculum vitae avant le 15 février à:

Professeur Brian Webb, directeur
Département de sociologie,
Université Bishops,
Lennoxville, Québec

CORPORATION DU CAMP L'ESCALE

Colonie de vacances pour adolescents du quartier Hochelaga-Maisonneuve sollicite des candidatures au poste:

Directeur(trice) du camp

Fonction:
De la mi-juin au début septembre, diriger, animer et administrer une colonie de vacances à St-Zénon pour 110 adolescents avec 40 membres du personnel sous sa responsabilité.

Qualifications:
— Être âgé d'au moins 25 ans.
— Deux ans d'expérience dans la direction d'une colonie de vacances ou l'équivalent.
— Expérience administrative souhaitable.
— Capable de travailler en équipe et d'animer un groupe.
— Diplôme et/ou expérience en éducation avec adolescents.

Traitement:
Selon les normes du Ministère de l'éducation.

Adresser votre curriculum vitae complet avant le 5 février 1973 à:

Corporation du Camp l'Escale,
a/s Pierre Poupart, sec.,
3180, Adam, Montréal 402,
Qué.

VANIER COLLÈGE
recherche les services d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

POSTE:
Principal administrateur d'un collège public d'enseignement général et professionnel dans sa troisième année de fonctionnement. Le collège compte 3,500 étudiants à temps plein le jour et développe présentement un programme d'éducation permanente.

FONCTIONS:
— Responsable de l'application des politiques générale et particulière établies par le Conseil d'administration du collège et des directives du Ministère de l'Éducation du Québec.
— Assure la liaison entre le collège et la communauté en général, d'une part; entre le collège et le Ministère de l'Éducation, d'autre part.
— Applique les principes administratifs reconnus, dans la gestion des secteurs de la vie collégiale: enseignement, vie étudiante, personnel, finances, etc.

QUALIFICATIONS:
— Maîtrise ou l'équivalent.
— Au moins trois (3) années d'expérience en administration dans les cadres supérieurs, de préférence dans le domaine scolaire.
— Compétence reconnue en administration et direction.
— Connaissance du français et de l'anglais parlé et écrit.

Ce poste doit être comblé aussitôt que possible.
Traitement de: $20,900 à $24,100.

Les candidatures doivent être posées par écrit avant le 13 février 1973. Prière d'inclure curriculum vitae complet, pièces justificatives, noms et adresses des personnes à consulter pour références. Inscrire clairement sur l'enveloppe: **POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL** *et adresser au:*

Président
Vanier Collège
821, boul. Sainte-Croix
Montréal 379, Québec

HÔPITAL DES SEPT-ÎLES
recherche les services d'un
CHEF TECHNICIEN EN RADIOLOGIE

Le candidat devra posséder une bonne expérience et de l'initiative.

Conditions avantageuses.

Adresser curriculum vitae à:

Directeur du personnel,
45, rue Père Divet,
Sept-Îles, Qué.

INGÉNIEUR
demandé pour Thetford Mines et les environs.

Qualifications:
— Doit posséder au moins 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine des travaux publics.
— Agé de 27 à 35 ans.
— Doit posséder de l'initiative, avoir maturité.
— Facilité à diriger une équipe.

Traitement:
Selon les qualifications et l'expérience.
Les bénéfices marginaux sont avantageux.
Écrire et donner curriculum vitae et salaire désiré à:
Case 1944, Le Devoir, Montréal

PROFESSEUR EN ESTHÉTIQUE
DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
A temps plein pour 1973/74

EXIGENCES:
— Doctorat en philosophie
— Expérience dans l'enseignement et la direction de recherche.

DATE LIMITE: 31 janvier 1973.

Prière d'adresser son curriculum vitae à:

M. Venant Cauchy, Directeur
Département de philosophie
Université de Montréal
C.P. 6128
Montréal 101, Qué.

Poste ouvert
AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL
(Relations de travail)

Nature du travail:
Voir à l'implantation et au respect des conditions de travail du personnel en accord avec la politique de la commission et les conventions collectives en vigueur.

Attributions caractéristiques:
Sous l'autorité de l'adjoint au directeur des services du personnel, s'occuper de la préparation des négociations, des conventions collectives de travail, en obtenant les informations préalables nécessaires; peut être appelé à s'occuper de la négociation directe et assurer, par la suite, une interprétation et une application exactes des termes du contrat ainsi que le règlement des conflits qui peuvent survenir à leur sujet. établir, réviser et mettre à jour les critères, normes et procédures inhérentes à l'application et du contrôle des règles, lois, contrats, en vigueur pour tenir compte des besoins actuels et futurs, et à cette fin, procéder aux recherches nécessaires.

Qualifications requises:
— Premier diplôme universitaire terminal, de préférence dans le domaine des relations industrielles.
— Deux ans d'expérience pertinente.

Salaire: $8,161 - $15,233

Entrée en fonction: Février 1973.

Prière de faire parvenir toute demande au:
DIRECTEUR DES SERVICES DU PERSONNEL

COMMISSION REGIONALE DE CHAMBLY
2, boul. Desaulniers – Suite 300 – St-Lambert – Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HONORÉ-MERCIER
REQUIERT
les services d'un professeur légalement qualifié pour enseigner le cours **"STATION SERVICE"** au secteur de l'Enfance Inadaptée dans la région de Saint-Jean.
DISPONIBILITÉ: Début février 1973.
Les candidats intéressés devront communiquer par téléphone avec
Monsieur Alain Joly
à 348-4951 au poste 215.

Institut Philippe Pinel de Montréal

Poste: **INFIRMIERS - INFIRMIÈRES PSYCHIATRIQUES DE SOIR**

Qualifications:
— Être membre de l'A.I.P.Q.
— Posséder un poste scolaire en psychiatrie et/ou avoir acquis une expérience pertinente en milieu psychiatrique.

Traitement:
— Salaire selon la formation et l'expérience
— Prime de soir
— Prime spéciale de $1040. par année
— Avantages sociaux très intéressants

Les candidats(es) intéressées(es) doivent communiquer à:
665-8461, poste 214

TRADUCTEURS

La Société canadienne des Télécommunications transmarines recherche deux traducteurs pour son Service de Relations publiques

Endroit:
Siège social, à Montréal

LES POSTES
1. Traducteur-Réviseur (ou Traductrice), de l'anglais au français principalement;
2. Traducteur (ou Traductrice), du français à l'anglais.

La connaissance d'une troisième langue est préférable.

Salaire:
Selon la formation et l'expérience.

Les candidats possédant au moins cinq années d'expérience - en particulier en traduction de nature technique - sont priés de faire tenir leur curriculum vitae en mentionnant leurs états de service et leurs salaires antérieurs au:

Gérant du personnel
Société canadienne des Télécommunications transmarines
625, rue Belmont Montréal 101, Québec.

National Harbours Board — **Conseil des Ports Nationaux**

VÉRIFICATEUR PRINCIPAL AUPRÈS DE LA DIRECTION

de $17,924 à $23,937

SECTEUR ADMINISTRATIF

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX

Ottawa

Le Conseil des Ports nationaux, société de la Couronne relevant du ministère des Transports et responsable de plusieurs des grands ports canadiens, cherche un vérificateur principal auprès de la direction, pour son siège social à Ottawa.

Les fonctions du titulaire comprendront l'organisation de programmes visant à évaluer le rendement et l'efficacité de l'administration financière, ainsi que des méthodes et procédures de travail au sein de l'organisation même. Une autre fonction essentielle comporte la vérification suivie des programmes de l'administration interne.

Le bilinguisme constituera un net avantage. Le candidat doit être un membre agréé d'un organisme comptable reconnu et posséder une expérience approfondie des méthodes avancées de vérification comptable et d'administration. Si possible, il devra posséder également une bonne connaissance des techniques modernes de contrôle administratif, des échantillonnages statistiques et des systèmes d'informatique.

Généreux avantages marginaux comparables à ceux dont bénéficient les membres du Service public.

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae, avant le 9 février 1973, à l'adresse suivante. Discrétion assurée.

M. R. Meyer
Directeur de l'administration
Conseil des Ports nationaux
Edifice "C", Place de Ville
Ottawa (Ont.) K1A 0N6

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Voir autres Carrières en page 8

600 détenus suivront des cours

OTTAWA (PC) – Le gouvernement canadien consacrera $400,000 pour offrir des cours d'enseignement à quelque 600 détenus dans des pénitenciers fédéraux, cette année.

Le solliciteur général, M. Warren Allmand, a fait savoir, que son ministère a décidé d'étendre le programme d'enseignement, mis à l'essai dans trois institutions, à des pénitenciers de sept provinces.

C'est l'institution de Collins Bay, à Kingston, qui fut la première à participer à ce programme communautaire en 1970.

Treize professeurs à temps plein du collège communautaire St. Lawrence de Kingston ont donné des cours d'administration des affaires et de techniques diverses à quelque 30 détenus.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

BRAULT Alice (Lili). A Montréal, le 18 janvier 1973 à l'âge de 51 ans, est décédée, Alice Demers, épouse de Gérard Brault (de A. Brault & Fils Ltée). Mère de Michèle (Mme Jean Trudel) Pierre (époux de Kathleen Hartenstein), Claude, Marie et Elaine. Les funérailles auront lieu samedi le 20 janvier. Le convoi funèbre partira du Salon J.R. Deslauriers Ltée No 5650 chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 11:00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Les fleurs, messes ou dons à la Société Canadienne du Cancer, seraient appréciés.

CLEMENT Dr. Paul-André. A Montréal, le 17 janvier 1973 à l'âge de 30 ans, est décédé, le Dr. Paul-André Clément, chirurgien - plasticien; époux de Nicole Chaput et père de Lisiane et Sébastien. Il laisse aussi sa mère Mme Rolande D. Clément (épouse de feu Maurice D. Clément), ses beaux-parents, le Dr. et Mme Yves Chaput, son beau-frère, Robert Chaput. Les funérailles auront lieu lundi le 22 janvier. Le convoi funèbre partira des Salons Alfred Dallaire Inc & J.S. Vallée Ltée no 1111 rue Laurier ouest, Outremont à 10 heures 45, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 11:00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Société Canadienne du Cancer, seraient appréciés.

ELIE Robert. A Montréal, le 19 janvier 1973 à l'âge de 57 ans, est décédé, Robert Elie, époux de Marie-Marthe Huot. Père de Jérôme (époux de Christiane Gosselin), Hélène (Mme Richard Riopel) Bernard et Suzanne. Grand-père de Thomas et Julien Elie. Les funérailles auront lieu lundi le 22 janvier. Le convoi funèbre partira du Salon J.R. Deslauriers Ltée No 5650 chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9:00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Société Canadienne du Cancer, seraient appréciés.

toronto

Hausse des métaux

Les pétroles de l'Ouest ont dominé à la baisse hier à la Bourse de Toronto, et les prix ont reculé de façon marquée.

Les pertes l'ont emporté de justesse sur les gains par 276 contre 274 alors que 276 valeurs demeuraient inchangées.

Le marché a été actif, avec des transactions de 3.23 millions d'actions, contre 3.44 millions jeudi. Valeurs des transactions! $32.66 millions, contre $35.09 millions jeudi.

Les pertes ont touché les alcools, les commerces, les raffineries de pétrole et les aciers. Les communications, l'industrie alimentaire, les prêts et fiducies, les chimiques ont monté.

Alcan a gagné 1 8 à $26, ses profits du quatrième trimestre ayant augmenté. Denison Mines a aussi avancé, ayant rapporté des profits supérieurs, pour 1972, fermant à 1-2 de plus à $32.

Andres Wines a monté de 2 atteignant le record de $43 1-2. Great West Life a gagné 1 1-2 à $60 1-2; Moffat Communication 1 1-2 à $12 1-2; Petrofina 1 1-4 à $31 1-4.

Dylex a reculé de 1 1-2 à $11; Shell Canada 1 1-2 à $68 1-4; Imperial Oil 7-8 à $46 3-8; Texas Gulf 1-4 à $29 3-4; Seagrams 3-8 à $42; Northgate 50 cents à $5.25; Bethlehem 1-4 à $16 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	20790	$11⅜	11⅛	11⅜	+ ⅛
Abitbi 7½p	100	$52⅝	52⅜	52⅝	+ ⅜
Acklands	1150	$13½	13¼	13¼	— ¼
Acklnd 2p	100	$15½	15½	15½	+ ¼
Acres Ltd	1864	$18¼	18	18¼	+ ¼
Acres A pr	414	$45½	45	45	— ½
Acres wt	699	465	465	465	— 5
A.G.F.M	1300	$6	6	6	
Agra Ind	4210	$14¼	14	14	
Ahed M	625	300	290	290	— 5
Alta Gas A	3496	$17¾	17½	17⅝	
Alta G D p	34	$194	194	194	+ 1
Alt Nat	60200	$22¼	22⅛	22⅛	— ⅛
Alcan	32360	$26⅜	26	26	— ⅛
Alcan pr	225	$26½	26½	26½	
Algo Cent	801	$12½	12¼	12¼	
Algoma St	8553	$14	13¾	14	+ ¼
Algon	300	$5	495	5	
Allarco Dv	550	$7½	7¼	7¼	— ¼
Alliance B	584	$10	10	10	+ ⅛
Alpa Ind	1300	$13¼	13	13⅛	+ ⅜
Alumin pr	260	$19½	19½	19½	
Almin 2p	190	$37	36¾	36¾	
Andres W	2010	$43½	42	43½	+ 2
Anglo-cn	300	$7¾	7½	7½	— ¼
Ang CT 4½	70	$29	29	29	
Aquitaine	5048	$29	28⅝	28⅜	— ⅜
Args 250 p	211	$32⅛	32⅛	32⅛	
Args 260 p	27	$32¾	32¾	32¾	
Argus B pr	100	$35	35	35	
Argus C pr	700	$14¼	14	14¼	+ ¼
Asbestos	1640	$18	17⅞	18	+ ⅛
Ashland C	3632	$16¼	16	16	— ¼
Ashland pr	57	$33	33	33	+ 1
Atco Ind	450	$12¾	12¼	12¼	— ¼
Atl Sugar	3005	$6¼	6⅛	6⅛	
Atl Sug A	385	$15⅛	15	15	— ⅛
Atl Sug pr	50	$63	63	63	+ 1
Atl Sug w	700	125	125	125	—10
Auto El	200	$10	9⅝	10	
Auto Hard	900	$13¼	13	13¼	
Bad Boy	735	$17⅛	17⅛	17⅛	
Bk Mtl	20747	$21¼	21	21¼	+ ⅛
Bank N S	2644	$37	36⅝	36¾	+ ⅛
B Cdn Nat	2950	$16¾	16⅜	16¾	+ ¼
Bathst p	1400	$14	13¾	14	— ⅛
Baton B	8730	$13¾	13½	13½	— ¼
Beavr Eng	200	$7¾	7⅝	7⅝	— ¼
Beck B p	15500	$8½	8	8⅛	— ¼
Beldng w	1000	180	175	180	
Bell Can	12478	$45⅛	44⅝	45	
Bell A pr	75	$50¼	50¼	50¼	+ ⅛
Bell B pr	125	$51¾	51¾	51¾	
Biltmore B	100	$5¼	5¼	5¼	
Black P	3300	$7½	7	7¼	— ⅜
Block B	10505	340	325	340	+ 5
Bomac A	225	$5¾	5¾	5¾	
Bombrdier	1525	$7	7	7	— ¼
Bovis Cor	1600	220	215	215	
Bow Valy	2980	$48¼	47½	48	— ¼
Bow Vly pr	1500	$14¾	14¾	14¾	+ ½
BP Can	15565	$20½	20⅛	20½	+ ⅛
Bralor Res	4589	265	265	265	+ 5
Bramalea	3800	435	425	425	— 5
Bramal w	1150	260	255	255	— 5
Brascan	5155	$20⅞	20¾	20⅞	
Bright	125	$21½	21½	21½	— ½
Brinco	884	$5⅜	5½	5½	— ⅛
BC Forest	125	$24½	24½	24½	— ½
BC Sugar	1025	$22¾	22⅜	22¾	
BC Phone	236	$58	58	58	
BCPh 4¾ p	221	$60½	60¼	60¼	
BCPh 4½ p	100	$58⅜	58¼	58¼	— ¾
BCPh 4.84	275	$16½	16½	16½	
BCP 7.04 p	400	$23½	23¼	23½	+ ¾
Budd Auto	4550	$17⅜	16⅝	17⅜	+ ⅞
Budd A w	3250	$12¼	11⅜	12¼	+ ⅞
Burns Fds	2197	$19	18⅝	18¾	
Bushnell	400	$9¼	9⅛	9¼	+ ¼
Cad Dev	11375	$12⅜	12	12	— ¼
Cad Dev b p	210	$21½	21½	21½	
CAE Ind	2200	$10⅛	10	10	— ⅛
Calgary P	1360	$28½	28¼	28½	
Calgry P p	25	$82	82	82	
Calvrt Dle	300	235	230	235	+ 5
Cambridg	100	$13	13	13	
Capau	23325	$10⅛	9¾	10⅛	+ ¼
CD Sugar	25	$31	31	31	+ ½
Can Cem L	162	$61¼	60½	60½	—1¼
C Cem L p	115	$19	19	19	— ⅛
Can Malt	100	$33¼	33¼	33¼	
C Packrs	4020	$21¼	21	21⅛	— ⅛
Can Perm	2900	$24¾	24¼	24¼	— ⅜
C Safway p	215	$82¼	82¼	82¼	
CSL pr	404	$5	490	5	
C Brew	17827	$6¼	6	6¼	+ ⅜
C Brew Bp	100	$32	32	32	— ⅛
C Cablesy	732	$17⅜	17¼	17⅜	
C Cable w	4320	485	475	485	+10
Cdn Can A	260	$7⅜	7⅜	7⅜	
C Curtis	1500	85	85	85	
Cdn Equity	180	$13½	13½	13½	+ ⅛
C Found pr	1000	$11¼	11¼	11¼	+ ½
CGE	300	$32	32	32	
CG Invest	120	$82	82	82	— ¼
C Hydr	2520	$13½	13⅜	13½	+ ¼
C Hydr pr	125	$14¾	14¾	14¾	— ¼
C Im B	12091	$32⅞	32½	32¾	+ ⅛
C Ind Gas	7055	$10⅝	10¼	10¼	— ⅛
CIL	950	$15½	15⅜	15½	+ ⅛
C Intrurb p	2120	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
C Manoir	1140	435	430	435	
C Marconi	500	495	485	495	— 5
C Occdental	1645	$12⅜	12½	12⅜	+ ⅛
CP Inve pr	1955	$27⅜	27¼	27¼	+ ⅛
CP Inve w	3790	285	280	280	
CP Ltd	9785	$16⅜	16½	16¼	— ¼
CPL A p	1475	$11	10¾	11	+ ⅜
Cdn Tire	50	$65¾	65¾	65¾	— ⅛
Cdn Tire A	2005	$65	64⅝	65	+ ⅛
C Utilties	2900	$12¾	12⅜	12⅜	— ⅛
C Util 4¼ p	21	$64½	64½	64½	
C Util $1.25	100	$26¾	26¾	26¾	+ ¼
C Util w	1930	460	440	440	—10
C Vickers	250	$13	13	13	
Canron	2860	$26½	26	26½	+ ½
Capit Div	700	61	61	61	
Cara	1015	$9¾	9⅝	9¾	+ ⅛
Carma D	750	$7¾	7½	7½	+ ¼
Carrier JD	210	$7½	7½	7½	
CDP Com	225	130	130	130	
Celane	13310	450	440	450	+15
Celan 175 p	500	$20½	20½	20½	+ ½
CFCN	1750	$10⅜	10⅜	10½	
Chrysler	1034	$40¼	39¼	40¼	— ⅜
CHUM	800	$10½	10½	10½	
CHUM B	700	$12½	12½	12½	
City Sav T	800	$15¾	15⅝	15⅝	— ¼
Cockfield	300	480	480	480	—20
Columbia	8260	170	125	135	+15
Col Cl p	15525	435	370	405	+35
Cominco	8918	$29¼	28¾	28¾	— ¼
C Holiday I	860	$13⅜	13¼	13¼	— ¼
Compro	350	465	465	465	
Computel	1800	$11½	11½	11½	
Comtech	600	460	450	460	+10
Conn Chm	200	$7	7	7	
Con Bath	5941	$18⅞	18½	18¾	+ ¼
Con Bath p	225	$19⅞	19⅜	19⅞	
Con Bath w	100	55	55	55	— 3
C Bath 68 w	100	670	670	670	
C Bldg	22500	270	265	270	— 5
Con Textile	750	420	415	415	—15
Con Distrb	300	$34⅜	34⅜	34⅜	— ⅛
Cons Gas	8260	$18¼	18⅛	18¼	+ ¼
Con Glass	200	$15⅞	15⅝	15⅝	
Control F	300	270	270	270	— 5
Cooper C	250	$16¼	16¼	16¼	
Corby vt	200	$24	24	24	+ ¼
Cornat I	26600	330	320	330	+10
Cornat pr	1450	$19½	19¼	19⅜	+ ⅜
Coronatn	200	165	165	165	—20
Corontn p	2100	285	275	285	+15
Corp Food	200	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Costain R	2650	$9⅛	8⅞	9⅛	+ ⅜
Costin R w	900	390	375	390	+30
Crain R L	2500	$14¼	14	14	— ½
Crestbrk	600	490	490	490	+15
Crwn Life	1150	$62	60	61	+ 1
Crwn Trst	100	$21½	21½	21½	
Crow Nest	220	$25¾	25¾	25¾	
Crush Intl	6500	$16¾	16¾	16¾	
Cygnus A	420	$7¾	7¾	7¾	
Cygnus B	290	$7¾	7¾	7¾	
Dale-R	397	$8¼	8¼	8¼	
Dawson D	220	$6⅞	6⅞	6⅞	
Debhld B p	210	$81	81	81	
Delta Ben	200	$7¼	7¼	7¼	— ¼
D Seag	13100	$42⅜	42	42	— ⅜
Doman I	3375	$16½	16¼	16¼	— ¼
Dome Pete	2045	$43¾	43¼	43¾	— ¼
D Citrus	810	$14⅜	14⅜	14⅜	
Dofasco	9805	$27¾	26⅜	27	— ¾
Dom Glass	1142	$13¾	13½	13½	— ¼
Dom Lime	300	$8½	8¼	8½	+ ¼
Dom Store	7150	$15⅞	15¾	15⅞	
Domtar	2330	$19⅜	19¼	19¼	
Domtar pr	150	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
D Textile	5415	$10¾	10¼	10¾	+ ⅛
Doniee M	100	$7½	7½	7½	
Douglas L	200	365	365	365	+15
Dover Ind	100	$23	23	23	+ 2
Dover pr	100	$7½	7½	7½	— ⅜
DRG Ltd	1100	$9½	9¼	9½	
Dr Mc C A	300	$12¼	12	12	— ¼
Du Pont	145	$30⅞	30¾	30⅞	+ ⅛
Dustbane	2600	$7¼	6⅞	7⅛	
Dylex Ltd	2100	$11¼	11	11	—1½
Dylex L A	7825	$12	11	11¼	— ¾
Estn Can S	200	$20¾	20½	20¾	
Eddy Mtch	500	$16	16	16	+ 1
E-L Fin	1600	$12⅛	11½	11½	— ¼
E-L Fin w	2420	470	465	470	+10
Electro Itd	2925	$19	18⅞	19	
Emco	1200	$5⅛	5	5	— ⅛
Erie D	100	$8	8	8	— ½
Erie D A	175	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Exquisite	200	400	400	400	+ 5
Fairview	1100	$17¼	17	17	
Falcon	9734	$71½	71⅛	71½	+ ¼
Farm Mer	1450	$8⅜	7¾	8⅜	— ⅜
Fed Grain	2905	$9	8¾	9	+ ⅜
Fields S	500	$21⅜	21½	21⅜	+ ⅛
Finning T	1000	$13¾	13¾	13¾	
F City Fin	1050	$20½	20	20	— ½
Fleet Mfg	3700	205	195	195	— 5
Foodex S	2000	$10¼	10¼	10¼	
F Seasons	1900	$9⅛	9	9	
F Season w	700	540	535	540	
Fruehauf	160	$13	13	13	+ ¼
Gaz Metr	1120	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Gaz 5.40 p	85	$68	68	68	— 1
Gdn Mang	3700	$8⅜	8	8⅛	+ ⅛
Gen Baker	100	310	310	310	+ 5
Gen Distrb	200	$34⅛	34	34⅛	— ½
GMC	213	$78¼	78¼	78¼	
Genstar L	7074	$18¼	18⅛	18⅛	— ⅛
Genstar L w	1100	630	630	630	
Gerin 1st p	300	$9¾	9¾	9¾	
Gesco Dis	225	$9½	9½	9½	
Glendale	300	$13	13	13	
Glengair	1200	170	165	170	+10
Gleng A w	1400	45	44	44	— 1
Gold Crest	625	$9⅜	9¼	9¼	
Goodyear	45	$252	252	252	+ 5
Godyear p	93	$38⅛	38	38	— ⅛
G Mckay A	265	$6¾	6¾	6¾	
Graff G	75	$38	38	38	
Greb I B	1700	$12¾	12¼	12¾	+ ¼
GL Paper	2286	$20⅞	20¼	20½	+ ½
GL Power	250	$23⅜	23⅜	23⅜	
GN Capital	400	$8⅜	8½	8⅜	+ ⅛
Gt W Life	835	$80½	79½	80½	+1½
Gt West S	400	$7	7	7	— ⅛
Grey G	1200	$7	6⅞	7	+ ¼
Greyhnd C	700	150	145	145	
Greyhnd	810	$22¾	22½	22½	
GSW Cl A	800	$19½	19½	19½	+ ⅛
GSW Cl B	100	$19½	19½	19½	— ¼
Guar Trst	940	$15	14¾	15	+ ⅜
Gulf C	15101	$36⅞	36⅛	36⅜	— ⅛
Hambro C	6500	$9	8¾	8⅞	— ⅛
H Group	850	$15⅜	15	15	— ¾
Ham Tr	135	$18⅞	18⅞	18⅞	
Hardee	4200	120	115	120	+ 5
Hardee pr	50	$122	121	121	+ 1
Hard Carp	1450	$27⅛	27	27	— ⅜
Hard Crp A	1850	$27¼	27	27	— ¼
Harlequin	1725	$15⅛	15	15⅛	+ ¼
Harris J S	1500	330	325	325	
Harveys F	3800	150	145	145	+ 5
HWood A	400	130	130	130	
Hawker S	5380	445	435	445	+ 5
Hawker pr	210	$66	66	66	
Hays Dna	542	$12¾	12¼	12¼	— ¾
Home A	6083	$42¾	41½	42¾	+1¼
Home B	2770	$40	39¼	40	+ 1
Horn Plt	10680	495	470	495	+20
H Bramor	525	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Hoden DH	600	$7½	7½	7½	+ ⅛
H Bay Co	7090	$20	19⅞	20	+ ⅛
HB Oil Gas	1475	$53½	53	53	
HB Oil G pr	125	$60¾	60⅝	60⅜	— ⅜
Huron Eri	1764	$34	33	33½	+ ½
Husky Oil	6490	$21⅜	21	21½	
Husky D w	4295	750	730	750	+15
Husky E w	3740	905	865	900	+35
IAC	9708	$21	20¾	20¾	— ⅛
IAC w	300	880	875	875	+10
Imasco	2100	$28¾	28¼	28¾	+ ¼
Imasco A p	300	450	450	450	+20
Imp Gen	400	$5⅝	5⅜	5⅜	+ ⅛
Imp O	13953	$47½	46½	46⅜	— ⅞
Indal Can	245	$14	13⅞	14	
Indusmin	100	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
Ind Adhes	575	$16½	16¼	16½	
Inglis	600	$19	19	19	
Inland Gas	2250	$12½	12¼	12⅜	+ ⅛
Inland G p	100	$13½	13½	13½	+ ⅛
Inter-City	1550	$10⅞	10¾	10¾	— ⅛
Inter C A p	25	$18¼	18¼	18¼	
Inter C A w	2240	675	650	655	+ 5
Inter C B w	3150	660	630	650	+15
Intrmetco	2250	415	395	415	+25
IBM	250	$435	425	435	+ 9
Inco	21543	$35⅜	35	35¼	— ⅛
Int Util	4705	$22⅞	22⅝	22¾	
Interpool	1650	$18⅛	17⅞	18⅛	+ ⅛
Int Div	900	300	300	300	
Intpr Pipe	1930	$30⅞	30½	30½	— ⅜
Int Pipe w	900	$13⅞	13½	13½	— ⅛
Ipsco	3058	$17	16¾	16⅞	— ⅛
Inv Grp A	2065	$11⅜	11½	11½	
Inv Grp 5 p	560	$24	24	24	+ ¼
Irwin Toy	2300	$15¼	15	15	
ITL Ind	200	250	250	250	+ 5
Ivaco Ind	1360	$24	23¾	24	+ ⅜
IWC Com	2350	390	385	385	
Kaiser Re	1585	235	230	235	+ 5
Kaps Tran	4495	$11¾	11½	11¾	
Keen Ind	7400	$13½	11⅜	12½	+1¼
Keeprite B	6987	$17½	17	17¼	
Kelsey H	425	$13⅜	13⅜	13½	— ⅛
Kenting	1300	$10¾	10½	10½	— ¼
Koffler	1040	$18⅜	18¼	18⅜	+ ¼
Koffler A p	600	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Koffler w	600	835	835	835	
Labatt	950	$30⅞	30¾	30¾	+ ⅛
Labatt pr	230	$30¾	30¾	30¾	+ ¼
Lacroix I	200	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Laidlaw M	2100	$17⅜	17⅛	17⅛	
LOnt Cem	1700	365	350	350	—10
Laura Sec	6951	$12⅜	12¼	12¼	
Lau Fin	1911	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
Lau Fn 6¼	100	$16¼	16¼	16¼	— ½
Lau F 1.25	100	$16	16	16	
Lau Fn 140	100	$19	19	19	
Lau F 2.00	150	$26	26	26	
Leigh Inst	350	$10¾	10⅝	10¾	— ⅛
Leons Frn	250	$18¼	18⅛	18¼	+ ¼
Life Inves	600	$7	6¾	7	+ ⅜
Life Inv w	1400	70	65	70	+14
Lincoln Tr	400	$17⅜	17¾	17⅞	— ⅛
Living w	300	910	910	910	+10
Lob Co A	2505	$6⅞	6½	6⅝	+ ⅛
Lob Co B	934	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅛
Lob Co pr	100	$30½	30½	30½	
Lob G A pr	100	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Lob G B pr	465	$20½	20¼	20¼	+ ¼
Loeb M	28000	$5½	5	5½	+ ¼
Maclarn A	200	$21½	21½	21½	
Mclan H A	500	$15½	15½	15½	+ ⅛
MH Cable	1250	$17	17	17	— ¼
MB Ltd	12655	$28	27½	27¾	
Magna El	1100	$9¼	9	9¼	
Magnason	375	$17½	17⅜	17⅜	+ ⅛
Magnetcs	900	110	105	110	+ 5
Maher	100	$38½	38½	38½	+ 1
Maislin I	600	$12⅜	12⅜	12⅜	
M Lf Gard	100	$28	28	28	
M Lf Mills	240	$17¼	17¼	17¼	
Maplex M	100	380	380	380	+ 5
Maritime	349	$22½	22¼	22¼	— ¼
Martim A p	185	$10½	10½	10½	+ ⅛
Markboro	1670	$10⅛	10	10	— ⅛
Markel F	2550	$13¾	13½	13¾	+ ¼
Mas-F	12917	$20½	20⅛	20½	+ ¼
McGraw H	23	$8½	8½	8½	
McLaghln	3223	$18½	17¾	18	+ 1
McLagn w	950	$11	11	11	— ⅛
MEPC	550	$9⅜	9½	9⅜	+ ⅜
MEPC w	1250	435	430	435	+ 5
Melchers	1000	$7½	7½	7½	+ ¼
Melton R E	1800	385	385	385	
Mercantil	1290	$24¾	24½	24½	
Met Stores	500	$25	25	25	— ⅞
Met Stors p	250	$17¾	17¾	17¾	
Met Trust	535	$23½	23¼	23½	— ⅛
MICC	600	$33	32¾	32¾	— ¼
Microsyst	4324	$12	11⅞	12	
Micrsys w	2350	610	600	610	+45
Milt Group	1100	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
MLW Wor	100	$17	17	17	
Moffat	1700	$14¼	12¾	14	+1½
Moison A	6016	$30¼	29⅞	30¼	+ ⅛
Moison B	100	$29¾	29¾	29¾	— ¼
Mon Inv	400	$8¼	8	8	— ¼
Mon Life	100	$38	38	38	
Monenco	650	$10¼	10⅛	10¼	— ¼
Mnt Trst	1000	$20¼	20¼	20¼	— ¼
Moore	5720	$52	51	51½	— ½
Morse A	500	$11	11	11	+ ¼
MTS Inter	1700	86	85	86	
Murphy	8225	$10⅜	9¾	10⅜	+ ½
Murphy P	4800	370	365	370	+20
NaChrs I	7075	$8⅜	8⅛	8⅛	— ⅜
Nat Drug	900	$8	7¾	7⅞	+ ¼
Nat Sea A	1000	$11¼	11⅛	11⅛	— ⅛
Nat Trust	100	$47½	47½	47½	+ ½
N B Cook	400	250	250	250	
Neonex	5300	485	475	480	— 5
NB Tel	233	$15	15	15	
NB Tel A p	100	$20	20	20	
N Provid D	1900	36	35	35	— 1
Nfld LF	100	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
Nia Wire	180	$24½	24½	24½	— ½
Noma Ind	900	$9¼	9	9	— ¼
Noranda	6226	$46½	46⅛	46½	+ ¼
Nordair L	400	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Nor Ctl G	5557	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Nor Ctl B p	415	$25¾	25½	25½	— ⅛
Nor Ct 150 p	1520	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
NW Util p	125	$54½	53½	54⅛	— ⅞
NS Savngs	100	$24	24	24	
Nowsco W	500	$11⅜	11⅜	11⅜	
NSI Mark	1150	$6	5¾	6	+ ¼
NuWest D	1800	$9¾	9⅜	9¾	+ ¼
NWL Fin	1007	290	290	290	
Ocdentl Pt	2125	$12⅞	12½	12¾	
Oceanus I	375	105	105	105	+ 5
Oil Patch	600	$5	5	5	+10
Okanagan	1055	$12⅜	12⅛	12⅛	— ⅛
Ontario Tr	100	$10¼	10¼	10¼	
Orlando R	100	$10½	10½	10½	
OSF Ind	5812	$12	11¾	11⅞	— ⅛
Oshawa A	4922	$11¼	11	11⅛	
Oshawa w	23	100	100	100	
Overind 2 p	1200	395	390	395	— 5
Pac Pete	4157	$4¾	4⅜	4⅝	— ⅜
Pac West A	200	$11⅛	11⅛	11⅛	
Pancana I	5000	300	290	290	— 5
Parragon	100	300	300	300	+ 5
Paulin	1000	$5	5	5	
Peel Elder	670	$27	26¾	26¾	— ½
Peerless	3700	$15⅜	15¼	15⅜	
Pemb A	21500	$7	6⅜	6⅜	— ¼
Pemb D p	210	$27	27	27	
Penningtn	2150	$12	11¾	11⅜	
PC Jewl	125	$26	26	26	
PC Jwl A	1471	$26	25⅜	26	+ ⅜
P Dept S	260	$21⅜	21⅜	21⅜	
Petrofina	1975	$31¼	30½	31¼	+1¼
Phillips ocb	1500	$13½	13¼	13½	
Pitt Eng C	1400	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
Pow Corp	2240	$13¾	13⅜	13¾	+ ⅛
Pow C 5 pr	1450	$14⅛	14	14	— ¼
Pre Cable	1450	$17	16⅜	17	+ ⅜
Price Com	5581	$14¾	14¼	14½	+ ⅜
Provigo	175	$9⅜	9⅜	9⅜	— ¼
Prov B Can	400	$16¼	16	16	— ¼
Q Brdcast	500	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Que Tel	250	$17½	17½	17½	— ⅜
Quinte A	200	200	200	200	— 5
Rank Org	210	$24¾	24¾	24¾	
Rapid Dta	6600	$14¼	13¾	14¼	+ ¼
Realty C A	300	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Reed S	12550	$11¾	11½	11¾	
Reichhold	200	$22½	22½	22½	
Reich wt	300	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅜
Reitman	300	$16¼	16¼	16¼	
Reitman A	1004	$15	15	15	
Revelstk	612	$8⅞	8¾	8¾	— ⅛
Rileys D	1100	210	205	205	—10
Riv Yarn A	200	250	250	250	
R Little	1480	$6	5¾	5¾	— ¼
Rothman	4110	$17⅜	17¼	17⅜	— ⅛
Rothmn w	1100	500	500	500	—10
Rothmn A p	350	$90	90	90	
Rothm 2p	1700	$20¾	20⅜	20¾	— ¼
Royal Bnk	7072	$37¼	37	37	
Royal Trst	4812	$52¼	51¾	52	
Russel A	4281	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
StL Cem A	275	$50½	50½	50½	+

montréal

Les pertes l'emportent

Il y a eu plus de pertes que de gains hier à la Bourse de Montréal et l'activité y a été modérée.

Le virement combiné de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne a été de 1,580,000 actions, au regard de 1,700,000 actions jeudi.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 136 contre 125 alors que 97 valeurs demeuraient inchangées.

Price, dont 52,244 actions ont été négociées, a été la valeur industrielle la plus active. Ce titre a monté de 3-8 et fermé à $14 1-2.

New Insco Mines, dont 116,500 actions ont été négociées, a été la mine la plus active. Ce titre a monté de 6 cents et fermé à 71 cents.

A la Bourse de Montréal, Andres Wines a monté de 1 5-8 et atteint $42 7-8 et Moffat a monté de 1 1-2 et fermé à $14, tandis que Montreal Trust a reculé de 1 5-8 et est tombé à $20 et Dome Petroleum a baissé de 1 3-8 et est descendu à $43 1-4.

A la Bourse Canadienne, Cinévision a reculé de 1-4 et est tombé à $12 1-2, dans un virement de 15,975 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	33199	$11⅜	11¼	11¼	
Alta Gas T	796	$17¾	17¾	17¾	+ ⅛
Alcan	10262	$26⅜	26⅛	26⅜	+ ¼
Algoma St	2100	$14	13¾	14	+ ¼
Andres Wn	155	$42⅞	42⅞	42⅞	+1⅝
Aquitaine	600	$29¼	28½	28½	− ¾
Asbestos	1300	$18	17⅞	18	+ ¼
Astral	500	190	190	190	−10
Atl Sugar	150	$6⅛	6⅛	6⅛	− ⅛
Bank Mtl	8560	$21¼	21	21⅛	− ⅛
Bank NS	830	$37	36⅝	36¾	− ⅛
Banq CN	5870	$17	16½	17	+ ½
Bq Deprg	5145	$22½	22⅜	22½	
Bq Pv Can	791	$16¼	16⅛	16⅛	
Baton	400	$13½	13½	13½	
Bell Canad	29461	$45⅛	44¾	45⅛	
Bell B pr	50	$51¾	51¾	51¾	+ ¾
Bombrder	1655	$7¼	7	7¼	+ ⅛
Border C	400	365	350	365	+15
BP Can	2450	$20½	20⅜	20½	+ ⅛
Brascan	2761	$20⅞	20¾	20¾	
BC Forest	225	$25	25	25	
BCT 6.80	400	$23	23	23	−2
Brinco	219	$5⅝	5⅝	5⅝	
CAE Ind	1025	$10	10	10	
Calgary P	1050	$28½	28¼	28¼	− ¼
Campeau	3625	$10¼	9¾	10¼	+ ⅜
Can Cem L	1069	$61	61	61	− ⅜
CD Sugar	400	$31	31	31	+ ½
C Packrs	100	$21¼	21¼	21¼	− ¼
Can Perm	400	$24¾	24¼	24¼	
C Arena	550	$18½	18½	18½	− ⅞
Cdn Brew	2800	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Cdn Cable	3000	$17½	17⅜	17⅜	
C Hydro	405	$13½	13½	13½	+ ⅛
C Im	1580	$32⅞	32½	32¾	+ ⅜
CIL	200	$15½	15½	15½	+ ⅛
C Int Pw	400	$12⅞	12¾	12⅞	
C Javlin	1751	800	760	800	
C Marconi	400	$5	490	5	
CPI pr	1220	$27⅜	27⅛	27⅛	− ⅛
CP Inve w	900	285	280	280	−10
Cdn Res	500	670	665	670	+45
Cdn Tire A	925	$15	64⅞	65	+ ¼
C Vickers	265	$12½	12½	12½	− ⅛
Canron	1850	$26⅞	26½	26½	+ ½
CPLtd	5025	$16⅜	16⅛	16¼	− ⅛
CP A p	1000	$11	11	11	+ ⅛
Celanese	9100	450	440	450	+15
Cent Dyn	400	95	95	95	
Cockfield	206	480	480	480	−20
Cominco	1090	$29¼	28¾	28¾	− ¼
Con Bath	2407	$18⅞	18½	18¾	+ ¼
C Text	100	415	415	415	
Cons Gas	3694	$18¼	18⅛	18¼	+ ¼
Copind	300	325	300	300	−15
Corpex	516	$13¾	13½	13½	− ¼
Crain RL	100	$14	14	14	− ¼
Cr Zell A	550	$20½	20½	20½	+ ½
Crush Int	1500	$16¾	16¾	16¾	+ ⅛
Distl Seag	1555	$42¼	42	42	− ¼
Dome Pete	3025	$43¾	43¼	43¼	−1⅜
Dofasco	300	$27¾	27⅜	27⅜	− ⅜
Dom Glass	110	$13¾	13¾	13¾	
Dom Store	620	$16	15¾	15¾	− ⅛
D Textile	4325	$10¾	10⅝	10¾	+ ⅛
Domtar	1070	$19⅜	19¼	19¼	
Domtar pr	100	$14¾	14¾	14¾	+ ½
Donotue Pr	2035	$18½	18	18	−2
Drumcall A	200	$12	12	12	− ⅛
Du Pont	129	$31	31	31	
Ea Svgs	260	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
Elec Knt	600	320	310	320	+15
Fal Nck	4100	$71⅜	71¼	71¼	+ ¼
FM Trst	200	$8½	8½	8½	− ½
Fic Fund	600	$11	11	11	
Fin Coll	12365	$12½	12½	12½	
Francana	600	$10¼	10¼	10¼	− ⅜
Fraser	220	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Fulcr 6p	300	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Gaz Metr	500	$5⅜	5⅜	5⅜	
Genstar L	17200	$18¼	18¼	18¼	
Glengair	2810	165	165	165	
GB Cl 5pr	25	$30	30	30	
GL Paper	5000	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
Grey Cmp	200	145	145	145	−10
Gulf Can	3900	$36¾	36¼	36¼	− ¾
Hawker S	225	445	445	445	+25
Husky Oil	6010	$21⅜	21	21⅜	+ ⅜
IAC	425	21	20¾	20¾	− ⅛
Imp Oil	5175	$47½	46⅝	46¾	− ⅜
Imasco Ltd	1055	$28½	28½	28½	− ⅜
Imsco A	100	450	450	450	+20
Inland Gas	400	$12½	12½	12½	
Int Nickel	14150	$35⅜	35	35⅛	− ¼
Int Util	3100	$23	22¾	22¾	− ⅛
Intpr Pipe	1100	$30⅜	30⅜	30⅜	− ¼
Inv Grp A	100	$11½	11½	11½	
Jamaica	800	31	31	31	−3
Keen	5500	$13½	11½	12½	+1¼
Labatt	200	$30⅞	30½	30⅞	+ ⅜
Lacroix	5450	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Lau Fin	200	$13¼	13¼	13¼	
La Veren	1050	$8	8	8	+ ⅜
Lob Co A	300	$6⅝	6⅝	6⅜	− ⅛
Loeb M	3980	$5⅜	5	5⅜	+ ⅛
Maclarn A	100	$21	21	21	− ⅜
Mac HA	100	$15½	15½	15½	+ ½
MB Ltd	3325	$28	27⅜	27⅞	+ ⅛
Maislin	700	$12⅜	12⅜	12⅜	− ⅛
March Un	1000	360	360	360	−5
Maritime	647	$22¼	22¼	22¼	− ¼
Mrkbro	21225	$10⅛	10⅛	10⅛	
Mass Fer	38380	$20⅜	20⅛	20⅜	+ ¼
Melchers	300	$7⅛	7⅛	7⅛	
Mercantl	887	$24⅜	24⅜	24½	
Micc Inv	300	$33	32¾	32¾	− ¾
Micrsyst	3175	$12	12	12	
Micrsys w	100	610	610	610	+330
Miron A	200	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Moffat	400	$14¼	14	14	+1½
Molson A	4350	$30¼	29¾	30¼	
MLW Wor	150	$16¾	16¾	16¾	− ¼
Monenco	100	$10¼	10¼	10¼	− ¼
Mnt Trst	1750	$20¼	20	20	−1⅜
Moore	1970	$52	51	51¾	− ¼
Multi Ac	4525	$11¼	11	11	
Murphy	900	$10¼	9⅞	10¼	+1
NB Cook	200	260	260	260	
N Sea Pr	100	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
NB Tel	585	$15	15	15	
Noranda	2890	$46½	46¼	46½	+ ⅜
Nordair	300	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Nor Ctl G	2770	$12⅛	12	12	
N W Sp	600	$6¼	6¼	6¼	
Orangeroof	100	365	365	365	
Oshawa A	751	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
Pac Pete	400	$45	44¾	45	− ¼
Pancan	260	$16⅞	16⅞	16⅞	− ⅛
Pan Ocean	1261	$16¼	16⅛	16⅛	
Perl Rug	975	$15¼	15	15¼	− ¼
Peopl St	2100	$21⅜	21½	21½	− ¼
Petrofina	145	$31	31	31	+1¼
Pow Corp	1600	$13⅞	13¾	13¾	+ ⅛
Pow C 5 pr	450	$14	14	14	− ¾
Prem Cb	100	$16¼	16¼	16¼	− ¼
Price Com	52244	$14⅞	14¼	14½	+ ⅜
Provigo	2230	$9⅞	9¾	9⅞	
Qebcor	1650	$11	10½	10¾	− ¼
QSP Ltd	1100	$12¾	12¾	12¾	
Rapid D	1700	$14½	14	14½	+ ⅜
Reed shaw	100	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
Rio Algom	250	$21	21	21	
Rolland	200	$8	8	8	− ⅛
Rothman	1100	$17½	17¼	17¼	− ½
Rothm B p	100	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
Royal Bank	880	$37¼	37	37	
Royal Trst	573	$52	51⅞	52	
Schneider b	500	$14	14	14	+ ⅛
Shell Can	3650	$59¾	59¼	59¼	− ½
Simpsons	325	$31½	31	31	− ½
Simpsons S	375	$49¼	49¼	49¼	− ½
Southam	4100	$31¼	31	31	+ ¼
Steel Can	2600	$37⅜	37¼	37¼	− ⅜
Steinbg A	5125	$29	28⅜	29	
Sup Elec	1500	250	245	245	−10
Tele C	3400	$9⅜	9½	9½	+ ¼
Texaco	400	$71½	71¼	71¼	+ ¼
Thom Nes	3000	$14⅜	14½	14½	+ ⅛
Tor Dm Bk	267	$33¼	33¼	33¼	+ ¼
TD Rlt un	700	$32⅜	32¾	32¾	
Tot Pet A	300	940	935	935	+5
Tr Can PL	1665	$43¾	43⅜	43⅜	− ⅛
Tr C C pr	875	$54½	53	53	−1
Tr C P w	3500	$12	12	12	+ ¾
Trans Mt	200	$23⅜	23⅜	23⅜	− ½
Trvway	600	$9½	9¼	9¼	+ ¼
Treco	600	$5⅞	5½	5⅞	+ ⅜
Trizec Crp	380	$18⅜	18⅜	18⅜	− ¼
Trust Gen Ca	25	$28½	28½	28½	+1
Unican Sec	200	$6⅞	6⅞	6⅞	
Unigesco a	400	350	350	350	
Unigesco b	2366	300	285	300	
Union Oil	5300	$21	21	21	+3
UAP In A	100	$24½	24½	24½	
Uni Trust	108	$11	11	11	− ⅜
Velcro	7350	$13⅜	12¾	13½	+ ¾
Villager	3100	$6	5⅝	6	+ ⅜
Walk GW	1256	$53¼	53	53¼	− ⅜
Warn Her	100	$8¾	8¾	8¾	
Weldwod	1400	$15½	15½	15½	+ ⅜
Westcst	1500	$22	21¾	22	+ ¼
Wstburne	450	$16¼	16¼	16¼	− ⅛
Weston	22600	$19	19	19	+ ¼
Woodward	1075	$31¾	31⅝	31¾	
Zellers	940	$19¼	19¼	19¼	− ½
Zodiac	100	410	410	410	+5

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Amb Db	2800	110	105	110	
Ame	1000	90	90	90	
Ang P H	100	$16½	16½	16½	+ ½
Aquabl	800	400	370	385	
Belg Stand	10000	$11⅛	10½	11	− ¼
Berncam	4915	$8½	8⅛	8½	− ¼
Bio Vita	1300	$7	7	7	
BrCon Oil	400	50	50	50	
Cantol	200	$7	6¾	7	+ ⅜
Capital Dyn	800	400	400	400	
Cine	15975	$12½	12	12½	− ¼
C Plum	200	205	205	205	−15
Com Hold	4025	235	220	235	+5
Comodor	3050	$19¼	17¼	19	+1¾
Cdm A wt	1000	$14	13½	14	+ ½
Crawfd Al	2000	340	340	340	+5
Davis Ds	1000	250	225	225	+5
Deltan	100	$5¼	5¼	5¼	− ¾
Inland Ch	200	$9	9	9	
Lambrt A	100	$20	20	20	
Old Can Inv	200	80	80	80	−1
O C I w	200	40	40	40	
OldC Inv a	200	150	150	150	
Paco Cp	100	450	450	450	
Polcon	700	200	195	200	
Reprox	8712	$8¼	8⅛	8⅛	− ⅛
Res Ser	5700	$5	495	5	− ⅛
RRD	1200	300	275	300	+50
S Law D	5000	125	120	120	
St Mauric	2000	120	120	120	
SXL Div	29800	$10	9½	10	
SMA Inc	1750	160	150	160	+10
Spart Air	8000	65	63	65	
Mines et pétroles					
Abitib Asb	2300	240	235	235	−5
Abit Cop	1000	14½	14½	14½	+ ½
Acroll Ltd	15630	95	92	93	+1
AIS	5525	240	220	240	
All Rox	1500	80	75	75	
Amag BB	2000	3½	3½	3½	
Am Eagle	2800	119	116	116	−4
Amos	2000	9	9	9	
Arno	5000	6½	6½	6½	+ ½
Atl Tung	3000	18	17	18	
Avilla	4931	42	39	42	+6
Basic Res	200	240	240	240	
Baker Tlc	2000	39½	38½	38½	− ½
Beltere	2000	29	29	29	−1
Bison Pet	478	650	595	650	
Bluewtr	1000	270	250	270	
Burnt Hill	2000	17	16	16	+2
Cabot	1000	81	80	80	−1
Caliper Dev	500	15½	15½	15½	+ ½
Candex	6000	11½	10½	10½	
Can Keeley	2000	3½	3½	3½	+ ½
C Mag r	16500	1	1	1	
Canadore	12000	11½	10	10	−4½
Cannon	1500	8	8	8	+1
Canuc M	2500	19	17	17	+1
Cedarv	8000	15	15	15	+2
Chemalloy	1000	300	299	300	+71
Clero	4000	14	12	12	−5
Com N	5000	85	84	84	−4
Comp Min	2500	2½	2	2	− ½
C Daer	6000	15	13	15	+2
Con Dev	600	90	90	90	+1
Cons Imp	9500	10	8	8	
C Mogadr	3000	14	14	14	−1
Con Prop	12500	14	12	14	+1
C Tch	15700	70	62	70	+9
C Tower	600	50	50	50	+1
Cop Man	27000	14	13	14	
Credo Min	9000	11	10	10	−2
Dauphin	3000	6	6	6	+ ½
Devils El	2000	4	4	4	−1
Ducros	19500	32	29	32	+2
Dumont	66300	47	41	45	+4½
Dynco	6000	50	50	50	
Fairway	24800	200	140	200	+50
Fall Min	41000	500	480	490	−10
Gaspe Q	3000	74	71	71	−4
Gold Hk	2000	21	20½	20½	
Grandroy	1000	6	6	6	
G E Res	2000	7	7	7	+ ½
GL Nickl	4470	280	270	279	−1
Gr Coast	2000	470	430	440	−25
Int Norval	1500	10	8½	10	+2
Invictus	25500	97	94	97	+1
Jamtown	1437	70	70	70	+5
Kal Res	1000	55	55	55	
Keltic	2000	2½	2½	2½	+ ½
Kiena	200	160	160	160	+5
Kontiki	1500	11	11	11	
Ladubor	2000	108	105	105	
Lederic	12340	775	760	775	+15
Lithium	1500	9½	8½	9½	+3½
Louanna	4500	5½	5½	5½	
Lynx CEx	1000	110	110	110	+5
Mdonld M	4000	29	25	25	−4
MacLan	2600	256	253	256	+1
Mal Hygd	100	215	215	215	−15
Massval	1000	5	5	5	−2½
Mid Ind	3000	34	34	34	+1
Min Exp	500	9	9	9	+2
Mistango	1000	10	10	10	
Mt eagle	500	59	59	59	−1
Mt Laur U	35850	131	120	127	−3
M Pleas	3000	31	31	31	
Muscach	39000	32	29	32	+2
Nw Hosco	1000	57	57	57	
N Insco	116500	75	63	71	+6
NA Asb	72400	20	15	15	−3
NA Rare	10000	38½	37	37	−1
Nrthn QE	4500	12	12	12	+2
NQN Min	1000	35½	35½	35½	−1½
Panaca	32227	39½	37	37	−2
Phoenix	400	665	660	660	−15
Pr Potash	9000	2	2	2	
Probe Mn	9500	37	37	37	+1
Proto Ex	9600	64	63	64	
Que Expl	69500	75	62	68	−1
Queenstn	6500	22	20½	20½	− ½
Rawhide	500	25½	25½	25½	− ½
Roy Agas	1000	43	43	43	+1
StL Col	6000	135	130	135	+15
Scandia	3000	16	16	16	−1
Sil Stack	3000	14	13	14	+2
Silv Sum	500	5	5	5	
Slocan	4600	250	240	250	+7
Stand Gld	6000	28	26	26	−2
Stafrd	8500	34	32	34	
Subeo	1000	8½	8½	8½	+ ½
Talisman	3000	9	9	9	+1
Toronado	2000	14	14	14	+1
Transtere	6500	30	29	30	−1
Twent C	2100	105	100	100	−10
Viewpt	4600	120	100	120	+5
Viking Res	2100	960	925	945	+10
Wtrn Buf	11000	2	2	2	−1
West Hill	1000	28	28	28	+8
Wh Star	1000	16	16	16	

Les indices de Montréal

	Industr.	Serv.publ.	Banques	Comb.	Papiers
Changement	−1.20	−0.45	+0.91	−0.84	+0.66
Clôture	252.58	162.53	281.87	238.21	109.89
Sem. dern.	255.72	161.32	283.15	240.25	108.15
Mois dernier	244.68	158.98	279.07	231.67	99.20
1972 haut	247.22	167.87	286.40	234.30	101.97
1972 bas	187.56	150.88	227.56	186.08	81.22

Revue boursière

Les marchés ont manqué d'entrain

Ce n'est pas sans surprise que l'on a vu cette semaine, sur les principales Bourses du Canada, un effort d'équilibre en face de prise de profits: le marché a été actif et souvent les prix ont fermé sans changement ou avec une légère baisse. Ce manque d'entrain suivait une semaine de gains importants, surtout chez les pétroles de l'Ouest et les métaux, la pénurie de pétrole et de gaz naturel s'étant aggravée aux Etats-Unis et les prix du cuivre ayant monté.

De si beaux prix on incité beaucoup d'investisseurs à retirer leurs profits. Dans la seule journée de lundi, l'indice des industrielles, à Toronto, a subi son pire recul depuis trois mois, perdant 1.23 à 227.35.

Même scénario à New York, mais pour une autre raison: l'inquiétude au sujet de la situation économique, suite à la décision du président Nixon d'abolir presque tout contrôle des prix et salaires.

A Toronto, l'indice des industrielles a reculé de 1.22 à 227.36 dans la semaine.

A la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne, l'indice combiné a reculé de 2.04 à 228.21. Il s'y est transigé 8.18 millions d'actions, contre 0.17 million la semaine précédente.

A New York, l'indice Dow Jones de 30 industrielles pour la semaine a reculé de 13.18 points à 1,026.18. On croit toutefois que ce recul ne durera pas.

D'après la maison Wood Gundy, l'économie des Etats-Unis et celle du Canada sont en pleine expansion, ce qui est de nature à encourager l'homme d'affaires, car les profits augmentent avec le volume de la production et avec la productivité.

Les négociations de paix sur le Vietnam ont perturbé le marché au Canada et aux Etats-Unis mais elles semblent avancer, ce que les experts considèrent comme un facteur encourageant.

A Toronto, les métaux ont perdu des gains acquis la semaine précédente, et l'indice a reculé de .99 à 97.63.

Les pétroles de l'Ouest ont avancé un peu, l'indice gagnant .56 à 286.21 dans la semaine, malgré la chute de .79 vendredi.

Les aurifères s'en sont beaucoup mieux tirés sur le marché de Toronto, l'indice de la semaine fermant avec 4.17 de plus à 203.35.

En 1972

Le PNB a grimpé de 6.5% aux E-U

WASHINGTON, (AFP) — Grâce à une forte croissance pendant le dernier trimestre de l'année 1972, le produit national brut des Etats-Unis s'est finalement accru de 6.5 pour cent en volume au cours de l'année 1972, ce qui laisse prévoir selon les experts du département du commerce une croissance réelle de l'économie américine égale ou même supérieure à 6 pour cent pendant l'année 1973.

En valeur, le PNB américain a augmenté de 9.7 pour cent en 1972 pour atteindre un total de 1,152.1 milliards de dollars avec une inflation au niveau dú PNB de 3 pour cent sur l'ensemble de l'année. En 1971, le PNB s'était accru de 7.6 por cent en valeur et de 2.7 pour cent en volume avec un taux d'inflation de 4.7 pour cent.

La croissance de l'économie américaine s'est accélérée au dernier trimestre puisque le PNB a progressé en volume à un rythme annuel de 8.5 pour cent pendant cette période, au lieu de 6.3 pour cent au troisième trimestre. Le taux d'inflation a été de 2.7 pour cent au dernier trimestre contre 2.4 au troisième.

La croissance de l'économie américaine, souligne le département du commerce s'est répartie également entre tous les secteurs productifs pendant l'année 1972, et l'augmentation des dépenses d'investissements au dernier trimestre laisse prévoir la continuation de la croissance en 1973 à un rythme annuel égal ou supérieur à 6 pour cent.

Alcan: des profits de $61.2 millions

Alcan Aluminium Limitée a annoncé que, d'après ses résultats préliminaires, le bénéfice net consolidé de l'exercice 1972 s'élève à E.U. $61.2 millions comparativement aux $60.2 millions de 1971.

Le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires Alcan, après déduction des dividendes sur les actions privilégiées, s'établit à E.-U. $1.78 par action, contre un bénéfice de E.-U. $1.75 par action en 1971.

Le bénéfice net du quatrième trimestre de 1972 est de $13.9 millions, soit 40 cents par action comparativement aux $12.5 millions ou 36 cents par action du trimestre correspondant en 1971.

Le produit des ventes et les revenus d'exploitation en 1972 s'élèvent à $1,511.4 millions, soit une augmentation de 5.6 p. cent par rapport aux $1,430.8 millions de 1971. Les chiffres du quatrième trimestre sont de $389.8 millions contre $364.2 millions pour la même période, l'année précédente.

Les livraisons consolidées d'aluminium effectuées en 1972 s'élèvent à 1 451 500 tonnes, soit une augmentation de 3.8 p. cent par rapport à 1 398 000 tonnes en 1971.

Aluminium du Canada, Ltée a annoncé aussi un bénéfice net consolidé de E.-U. $27.2 millions en 1972, comparativement à $36.8 millions en 1971. Ces résultats sont compris dans les résultats consolidés de la société mère, Alcan Aluminium Limitée.

les dividendes

Canadian Canners; classe A; 10 cents, le 1er avril, aux actionnaires inscrits le 1er mars.

Simpsons Ltd; 12 1-2 cents, le 15 mars, aux actionnaires inscrits le 15 fév.

Sterling Trust Corp; 10 cents, le 2 avril, aux actionnaires inscrits le 19 mars.

Texaco Canada; 30 cents, le 28 fév.; aux actionnaires inscrits le 9 fév.

Union Carbide of Canada; 15 cents, le 1er mars, aux actionnaires inscrits le 9 fév.

les bénéfices

Alcan Aluminum; année close le 31 décembre: 1972, $61,200,000, $1.78 l'action en devise américaine; 1971, $60, 200,000, $1.75 en devise américaine.

Denison Mines; année terminée le 31 décembre: 1972, $8,015,000 $1.81 l'action; 1971, $7,440,000 $3.66.

Texaco Canada; année terminée le 31 décembre: 1972, $42,266,000, $4.33 l'action; 1971, $31,319,000, $3.21.

les obligations

Baisse des prix

Les prix ont baissé considérablement cette semaine sur le marché canadien des obligations et l'activité y a été assez grande.

Le court terme a perdu environ 7 cents. Le court et le long terme ont reculé d'environ un point et demi et les valeurs des compagnies d'environ un demi-point.

Lundi, le gouvernement du Canada présentait une émission de $250 millions d'obligations destinée au remboursement d'obligations pour le même montant. Cette nouvelle émission a été bien accueillie.

Mercredi, Terre-Neuve offrait $20 millions d'obligations. Elles doivent venir à échéance dans 20 ans et l'intérêt est de 8.05 p. 100. Au début, elles ne se vendaient pas rapidement, mais par la suite, le rythme de vente s'est accéléré.

Le même jour, le Saskatchewan présentait une émission de $30 millions. Ces obligations se sont vite vendues. Elles viendront à échéance en 1993 et rapporteront 7.865 p. 100.

Vendredi, les prêts au jour le jour pouvaient être obtenus à 3 1-2 p.100.

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
3¾ 1er juin	1976	92	93
8¼ 1er juin	1976	91½	92½
5 1er avril	1974	100	100½
5½ 1er oct.	1975	102¼	103¼
7½ 1er sept.	1977	103½	105
7¼ 1er avril	1975	103	104
8¾ 1er janvier	1978	88	90
6½ 1er juin	1979	99½	101
7 1er juillet	1977	103½	104½
3¼ 1er octobre	1979	81½	83
6¼ 1er avril	1980	98	100
4½ 1er septembre	1983	83	84½
6¾ 1er octobre	1995	91½	93½
3¼ 15 mars	1998	59	61
CN 4, 1er fevrier.	1981	82	84
CN. 5¾, 15 janvier	1985	88	90
PROVINCIALES			
A.G. Tel 7½ 15 dec	1991-87	95½	96½
AMFC 8 nov. 1	1974	102	103
Alb. 7⅞, oct. 15	1991	99¾	100¼
Ont. H. 7 sept. 18	1992-88	91¾	92¼
Ont. H. 9 juin 30	1995-90	109½	110½
P.N.B 7¾, 1 mars	1996-94	97½	98½
Que. H. 8¼, 8 nov.	1996-93	102	103
T.N. 8⅛, 15 dec.	1993-90	100	101
MUNICIPALES			
V. de M. 9½, 1 dec	1990-95	107	110
Tor. Met. 9¼, 1er oct.	1990	108	111
SERVICES PUBLICS			
Abitibi 7¼	1987	88⅛	89
Alb. Gas 7½	1990	132⅛	134
Alb. Gas 9⅞	1990	105⅛	107
Bell Tel. 9⅜ aout 14	1990	107⅛	—
B.C. Tel. 8⅜	1993	104⅜	104¾
N.C.G. 9⅜ jan. 15	1991	106⅛	108
M. Tel et Tel 9¼ 1 ja	1990	104⅛	—
T.C.P. Li 8¾ 20 juin	1990	108⅛	110
INDUSTRIELLES			
Alb. Gas 8	1991	99	100
Argoma St 8¾	1991	101	103
Bq. Mont. 7½-7¾	1982	101	102
Bq. N.-E. 6¾-7	1992	97	98
Bell 8,	1980	102	103
Bell 8	1993	99	100
B.C. Sugar 9½	1987	106	—
Bell Tel. 8¼	1994	101	102
B.C. Tel 8¾	1993	102½	103½
B.C. Tel 8⅝	1993	104	104½
Can. Utility 8¾	1992	101½	102½
Calg. Pow 8½

cinéma

ALOUETTE: "Les insatiables" 2.40, 6.00, 9.20 et "Alexandre aime ma femme aimez-moi" 1.05, 4.25, 7.45.
ARLEQUIN: "Elvis that the way it is" 12.50, 4.55, 9.10. et "Jo Cocker, Mad Dog and Englishman" 2.50, 7.05.
ATWATER: (Cinéma II) "Il était une fois dans l'Ouest" 12.00, 3.00, 6.00, 9.00.
ATWATER: (Cinéma I) "Across one hundred and ten streets" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
AUDITORIUM LALEMANT: En matinée: "Katia et le crocodile" 12.30, 3.20 et "Les aventures de Tom Pouce" 1.45, 4.30 En soirée: "Le chant du printemps" 7.00, 9.00.
AVENUE: "Pete 'n' Tillie" 1.00, 3.05, 5.05, 7.20, 9.30.
BERRI: "Les Poulets" 2.50, 6.20, 9.50. et "Le retour de Sabata" 12.55, 4.25, 8.00.
BIJOU: "Le petit matin" 12.50, 4.30, 8.10, et "La trève" 2.44, 6.24, 10.04.
BONAVENTURE: "Sweet Georgia" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CANADIEN: "Le frère du vent" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.
CAPITOL: "The Getaway" 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.45.
CHAMPLAIN: "Le parrain" 1.00, 4.40, 8.25.
CHATEAU: "Cosa Nostra le dossier Valachi" 1.20, 3.45, 6.15, 8.50.
CHEVALIER: "Le chat" 12.35, 3.48, 6.41, 9.54 et "Les gros malins" 2.02, 5.15, 8.26.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I) "Valachi papers" 12.45, 2.50, 5.00, 7.20, 9.30.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "Nicholas and Alexandra" 1.30, 4.40, 8.00.
CINEMA DE PARIS: "Les fous du stade" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.05.
CINEMA V: "Quiet Days in Clichy" Sam.: 7.30, 9.30, Dim.: 1.30, 3.30, 7.30, 9.30.
CREMAZIE: "Marie Stuart, reine d'Ecosse" 2.15, 4.35, 7.00, 9.20.
DAUPHIN: (Renoir) "Roma" 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.40 (McLaren): "Il était une fois dans l'Ouest" 12.00, 3.00, 6.00, 9.00.
ELECTRA: "L'horrible vampire sexuel" 1.00, 3.50, 6.45, 9.35 et "Vierge chez les morts vivants" 2.30, 5.20, 8.15.
ELYSEE: (Salle Resnais) "L'amour l'après-midi" (Salle Eisenstein) "La décade prodigieuse" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (pour les deux salles).
FESTIVAL: "Quiet days in Clichy" Sam.: 7.30, 9.30 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
FLEUR DE LYS: Voir Cinéma de Paris.
IMPERIAL: "La course au lièvre à travers les champs" 12.15, 2.20, 4.40, 7.05, 9.35.
JEAN-TALON: "Les fous du stade" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.
KENT: "To kill a Clown" 12.30, 2.15, 4.00, 5.50, 7.40, 9.25
LOEWS: "The mechanic" 10.40, 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.35.
LUCERNE: "Summer 42" Sam. 6.15, Dim. 2.45, 6.15, 9.50 et "Priest's wife" Sam. 6.15 Dim. 1.00, 4.30, 7.55.
MAISONNEUVE: Voir Cinéma de Paris.
MERCIER: "Il était une fois la révolution" Sam.: 3.00, 6.00, 9.00 Dim.: 2.00, 5.00, 8.00.
MIDI-MINUIT: "Jeunes filles au couvent" 1.45, 4.25, 7.05, 9.45 et "Si j'étais restée pucelle" 12.30, 3.10, 5.50, 8.30.
MONKLAND: "The last picture show" 2.40, 6.15, 10.00 et "Easy rider" 1.00, 4.35, 8.20.
OUTREMONT: Sam.: "Il était une fois un flic" 7.00, "The French connection" 9.30, "Dr. Jekyll and sister Hyde" 12.00 P.M. Dim.: "Nazel Tov ou le mariage" 2.00, "Peau d'Ane" 4.30, "La filière française" 7.00, "Il était une fois un flic" 9.30.
PALACE: "Posseidon adventure" 12.20, 2.30, 4.45, 6.55, 9.15.
PAPINEAU: "L'oiseau au plumage de Cristal" 2.30, 6.05, 9.40 et "Cicatrices de Dracula" 12.45, 4.20, 7.50.
PARISIEN: "Quelques arpents de neige" 12.35, 2.40, 4.50, 7.10, 9.20.
PIERROT: "Justine de Sade" 12.10, 2.15, 4.20, 7.25, 9.30.
PIGALLE: Voir Midi-Minuit.
PLACE DU CANADA: "Man of La Mancha"
PLACE VILLE-MARIE: (Petit Cinéma) "The emigrants" 12.10, 2.50, 5.30, 8.10.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinéma) "Sounder" 12.05, 1.55, 3.50, 5.45, 7.40, 9.35.
PLAZA: Voir Canadien.
PUSSYCAT: "The pleasure game" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "The pleasure machines" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00.
RIVOLI: "Alerte à la bombe" 2.25, 6.00, 9.30 et "Opération clandestine" 12.40, 4.10, 7.50.
SAINT-DENIS: "Le petit matin" 2.16, 5.56, 9.36 et "La trève" 12.50, 4.30, 8.10.
SALLE BREFEUF: "Butch Cassidy et le Kid" et "John et Mary" 2.30, 7.30.
SEVILLE: "The great waltz" Sam.: 2.00, 5.30, 9.00 Dim.: 2.00, 8.30.
SNOWDON: "The rise of little mother" 1.20, 3.15, 5.10, 7.05, 9.00.
VAN HORNE: "Brother of the wind" 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05.
VENDOME: "Heads of Tales" 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.
VERSAILLES: (Salle Rouge) "Les insatiables" 2.40, 6.00, 9.20 et "Alexandre aime ma femme aimez-moi" 1.05, 4.25, 7.45.
VERSAILLES: (Salle Bleue) "La grande maffia" 2.55, 6.15, 9.35 et "Folle sur glace" 1.15, 4.35, 7.55.
VERDI: Sam.: "La salamandre" 7.30, 9.30 "Reefer Madness" 12.00 P.M. Dim.: "La Salamandre" 7.30, 9.30.
VERDUN: "Frère du vent" 12.00, 2.15, 4.30, 7.00, 9.00.
VIDEOGRAPHE: "S.O.S. – Soma" 8.00.
VIEUX MONTREAL:
STUDIO A: "Le sang du condor" s.t.f. à 3.00, 7.00 – s.t.a. à 5.00, 9.00.
STUDIO B: "Tiki-Tiki" 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
VILLERAY: "Le bon, la brute et le truand" Sam.: 12.00, 3.00, 6.00, 9.00 Dim.: 2.00, 5.00, 8.00.
WESTMOUNT: "Travel with my aunt" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
WESTMOUNT SQUARE: "Up the Sandbox" 1.10, 3.15, 5.20, 7.20, 9.35.
YORK: "Jeremiah Johnson" 1.20, 3.20, 5.15, 7.10, 9.10.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: Relâche.

télévision

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Yogi et Popotame. c
9.30 Grangallo et Petitro. c
10.00 Mon Ami Ben. c
10.30 Télechrome. c
11.30 Lassie. c
12.00 Les héros du samedi. c
1.00 Sporthèque: "Tennis". c
2.00 Cinéma: "Son fidèle compagnon" (aventures – Espagnol 1961). c
4.00 L'Heure des quilles. c
5.00 Le français d'aujourd'hui. c
5.50 Le monde en liberté "Les oiseaux aquatiques". c
6.00 Le comte Yoster à bien l'honneur
6.30 Téléjournal. c
6.40 Nouvelles du sport. c
6.50 Politique fédéral. c
7.00 Walt Disney présente: "Jason le berger". c
8.00 La soirée du Hockey: "Philadelphie à Montréal". c
10.30 Téléjournal. c
10.45 Nouvelles du sport. c
11.00 Au masculin
11.30 Cinéma: "L'Albatros" (policier – Français 1971) c
1.00 Ciné-nuit: "L'Essai" (drame – Italien 1970)

CFTM 10

8.25 Horaire-Bienvenue. c
8.30 Les p'tits bonshommes. c
9.00 Vers '76. c
10.00 Ciné-Jeunes: "Quand la terre s'entrouvrira". (Science-fiction – Américain 1965). c
12.00 Bon week-end. c
1.30 L'église sur la place. c
2.00 Soeur volante. c
2.30 Horizon sports. c
3.00 Enquêtes spéciales. c
3.30 Multi Media. c
4.00 Ça prend un voleur. c
5.00 C'est arrivé cette semaine. c
5.30 Studio 10. c
6.30 Sur le matelas. c
7.30 Les grands spectacles: "Leçons d'amour suédoises" (comédie – Américain 1964). c
9.30 Bonanza. c
10.30 Les Nouvelles TVA. c
11.00 En pantoufles: "Doux oiseau de jeunesse" (Drame – Américain 1962). c
12.30 En pantoufles: "Mur des espions" (Contre-espionnage – Américain 1966). c
2.00 Le 10 vous informe. c
2.05 Fin des émissions

CBMT 6

9.15 Stand by six. c
9.30 Arthur and the square knights. c
10.00 Rocket Robin Hood. c
10.30 Tween set. c
11.00 Three star bowling. c
12.00 Sports international
12.30 Par 27. c
1.00 Children's cinéma:
2.00 Canadian college sports. c
4.00 CBC Championship curling. c
5.00 Bugs Bunny Road Runner Hour. c
6.00 Update. c
6.30 Replay. c
7.30 Teleplay
8.00 La soirée du hockey: "Philadelphie à Montréal". c
10.30 Countrytime. c
11.00 The National. c
11.15 Provincial affairs. c
11.21 Night report and sports final. c
11.37 The David Frost Show. c
1.00 Ciné-six: "Slaves" (drame – 1949). c
2.55 Final report and weather

CFCF 12

5.57 Sign-on
6.00 University of the air. c
6.30 The community. c
6.50 Community calendar. c
7.00 Hercules
8.00 Magic Tom's Road Show. c
8.30 George of the jungle. c
9.00 The Jackson five. c
9.30 The Flintstones. c
10.00 Pink Panther. c
10.30 The Waterville gang. c
11.00 Puppet people. c
11.30 Story theatre. c
12.00 Star trek. c
1.00 Saturday at the movies: "Me and the Colonel" (comédie – 1958). c
2.00 Grand prix wrestling. c
3.00 Grand prix wrestling. c
4.00 Sports beat '72. c
4.30 Wide World of sports. c
6.00 Circle of fear. c
7.00 Bridget loves Bernie. c
7.30 Police Surgeon. c
8.00 Academy performance: "I love my wife" (drame). c
10.00 Casanova. c
11.00 The CTV National News. c
11.30 Pulse. c
12.00 Saturday night feature movie: "The russians are coming (comédie – 1966). c
2.00 Sign-off.

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Poly à Venise. c
9.30 Le prince Saphir. c
10.00 Le jour du Seigneur. c
11.00 D'hier à demain. c
12.00 La semaine verte. c
1.00 30 Dimanche. c
1.30 Fantaisie lyrique
2.00 L'Univers des sports. c
3.30 Documents: "Seuls sur l'Atlantique". c
4.30 Son et images: "Percussion 20e siècle". c
5.00 5D
6.15 Politique Atout. c
6.30 Téléjournal. c
6.40 Nouvelles du sport. c
6.50 Politique provincial. c
7.00 Quelle Famille. c
7.30 Les Beaux Dimanches: "Le monde merveilleux de Dan Gibson". c
9.30 Les Beaux Dimanches: "Le Bon monde" (pièce de M. Faure). c
10.00 La flèche du temps. c
10.30 Téléjournal. c
10.45 Sports dimanche. c
11.00 Rencontres
11.30 Ciné-Club: "A l'est d'Eden" (drame-Américain 1955). c

CFTM 10

8.55 Horaire-Bienvenue. c
9.00 Musique canadienne. c
9.30 C'était le bon temps. c
11.00 Monsieur le maire. c
12.00 Bon dimanche. c
1.30 Ciné-dimanche: "Traverse de Paris" (aventures-Français 1956)
3.00 Choc des idées. c
4.00 Télé-Quilles. c
5.00 Information voyages. c
5.30 Flipper. c
6.00 Music-Hall des jeunes. c
7.00 Jeunesse. c
7.30 Bonne soirée. c
8.30 Sous mon toit. c
9.00 Quatre visages de l'amour. c
10.00 Québec sait chanter. c
10.30 Les nouvelles TVA. c
11.00 L'homme de fer. c
12.00 Le 10 vous informe. c
12.05 Fin des émissions. c

CBMT 6

9.53 Standby-six. c
10.00 Reach for the top. c
10.30 This is the life. c
11.00 Would you believe. c
12.00 The little concert. c
12.30 News profile. c
12.45 Away out. c
1.00 Dollars and sense
1.30 Country Canada. c
2.00 World Hockey Association. c
4.30 The world we live in. c
5.00 Music to see. c
6.00 The Wonderful World of Disney. c
7.00 The Beachcombers. c
7.30 Black beauty. c
8.00 Julie Andrews hour. c
9.00 Sunday at nine. c
10.00 Weekend. c
11.00 The National. c
11.15 Nation's business. c
1.00 Ciné-camp: Greta Garbo Festival – "As you desire me" (drame-Américain 1932)
2.55 Final report weather.

CFCF 12

5.57 Sign-on
6.00 University of the air. c
6.30 The Community. c
6.50 Community calendar. c
7.00 Hercules
7.30 Crossroads. c
8.00 Cathedral of Tomorrow. c
9.00 Oral Robert Presents. c
9.30 T.B.A.
10.00 The Hellenic Program
10.30 Teledomenica
12.00 NHL Hockey: "Minnesota à Détroit". c
2.30 Mr. Chips. c
3.30 Under Attack. c
4.30 Question period. c
5.00 Untamed World presents the Challenging Sea. c
5.30 Edith Serei. c
6.00 Pulse capsule news. c
6.03 Travel '73. c
6.30 McGowan and Co. c
7.00 The Amazing World of Kreskin. c
7.30 CTV Sunday Night Special: "The British Empire". c
8.30 Mannix. c
9.30 A touch of grace. c
10.00 W-5. c
11.00 The CTV National News. c
11.18 Pulse. c
12.00 Sunday Night Feature Movie: "It started in Naples" (comédie-Américain 1960). c
2.00 Sign-off

CFTM 10

8.55 Horaire-Bienvenue. c
9.00 Musique canadienne. c
9.30 C'était le bon temps. c
11.00 Monsieur le maire. c
12.00 Bon dimanche. c
1.30 Ciné-dimanche: "Traverse de Paris" (aventures-Français 1956)
3.00 Choc des idées. c
4.00 Télé-Quilles. c
5.00 Information voyages. c
5.30 Flipper. c
6.00 Music-Hall des jeunes. c
7.00 Jeunesse. c
7.30 Bonne soirée. c
8.30 Sous mon toit. c
9.00 Quatre visages de l'amour. c
10.00 Québec sait chanter. c
10.30 Les nouvelles TVA. c
11.00 L'homme de fer. c
12.00 Le 10 vous informe. c
12.05 Fin des émissions. c

Le cardinal Roy explique pourquoi il a refusé de participer à un congrès chrétien sur le Vietnam

Selon le cardinal Maurice Roy de Québec, l'Assemblée internationale des chrétiens solidaires des peuples d'Indochine tenue en octobre dernier à Cap-Rouge, était "un congrès sur le Vietnam qui était manifestement organisé par le Vietnam-Nord. C'était donc une organisation, un congrès traitant en pleine guerre, appuyant en pleine guerre, l'un des deux belligérants".

Le cardinal Roy a fait cette déclaration au cours d'une récente émission "Présent" (région de Québec) sur les ondes de Radio-Canada. "C'est un peu, a-t-il dit aussi, comme ce qui se passe dans le cas des congrès de la paix qui se sont tenus à Prague et qui étaient manifestement organisés par le Parti communiste. L'Eglise s'abstient dans ce cas-là tout en s'attendant à ce que les chrétiens y fassent entendre leur voix personnellement. (...) Pour ma part, je considérais que comme évêque je devais m'en abstenir. J'aurais fait la même chose s'il avait été organisé par le Vietnam-Sud".

En réponse à ces affirmations, les organisateurs québécois de cette assemblée, MM. Richard Guimond, Tran Tam Tinh et Ghislain Roy de l'université Laval, viennent de publier une mise au point: "Nous sommes, écrivent-il, en mesure d'affirmer qu'aucun des organisateurs n'était agent du Vietnam-Nord et qu'aucune pression n'a été exercée durant la préparation ni par la zone du Vietnam-Nord ni par celle du Sud. Pendant la tenue de l'Assemblée d'une part, nous avons déploré l'absence des Sud-Vietnamiens qui n'ont pu obtenir de visas, et, d'autre part, la présence des Nord-Vietnamiens n'a joué aucun rôle dominant dans l'orientation et le déroulement de l'assemblée".

Les auteurs du communiqué estiment en outre "inadmissible" la comparaison avec le congrès de Prague, celui de Cap-Rouge ayant été organisé, disent-ils, "par des chrétiens de France, des USA et du Canada, tous indépendants de partis politiques". Ils donnent ensuite la liste des organisateurs où figurent notamment, outre leur nom, celui de MM. Bernard Shreiner, éditorialiste à "Témoignage Chrétien" (Paris) et Thomas Gumbleton, évêque catholique auxiliaire de Détroit.

"Nous regrettons, poursuivent-ils, que le cardinal Roy ait porté un jugement non conforme à la vérité quant à l'orientation et l'organisation de cette réunion internationale.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
• Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
• Chaque parution coûte $4.20 le pouce
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ACHATS

DESIRONS ACHETER, revues et livres canadiens. Tél.: jour **844-1816**, soir.: **670-6748**. J.N.O.

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES TOUTES SORTES: (argent comptant) Claude Morrier, jour **331-0251** soir **667-0774**. J.N.O.

AMEUBLEMENTS A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 212 Beaubien est, Tél.: **276-9067.** 1-2-73

APPARTEMENTS A LOUER

EDOUARD-MONTPETIT: Louis Collin, près Université de Montréal, grand 4½, chauffé, garage, concierge. Libre 1er mai. $200. Tél.: **737-6978**. 24-1-73

une ville sous un toit...
PORT de MER
101, PLACE CHARLES-LEMOYNE
Face au Métro Longueuil
3½, 4½, 5½ PIÈCES
L'ACCÈS À TOUT PAR NOTRE PASSERELLE CLIMATISÉE MENANT AU MÉTRO!
Les commodités... nous les avons toutes! Les avantages... nous les avons tous!
RENSEIGNEMENTS: **679-6010**

22-1-73

APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT
50, WILLOWDALE
NOUVEL IMMEUBLE
• Immeuble en béton insonorisé.
• 2 ascenseurs, balcons.
• Taxes payées, sun-deck.
Visites après 3:00 P.M.
3½ - $170.
Tél. 273-4451 J.N.O.

APPARTEMENT A PARTAGER

Je cherche un ami pour partager un appartement partiellement à aménager selon nos goûts, 2 chambres, grands salon et cuisine, jardin attenant au Mont-Royal. L'air pur à 10 minutes du centre-ville! $72. par mois. Exigences: un certain civisme, propreté normale. Ecrire Case 8, Le Devoir. 22-1-73

ARTICLES A VENDRE

MEUBLES CANADIENS en pin et vaisselle, tél.: **467-6665**. 22-1-73

300 LIVRES d'Art, vente de sacrifice. Ecrire à Case 10, Le Devoir. 22-1-73

CUISINIERE électrique 30", Westinghouse – $85. Table à carte Victorienne et causeuse ancienne. Tél.: **334-2590** 22-1-73

BIBLIOTHEQUE PRIVEE sélective, 2000 ouvrages, isotérisme, littératures étrangères, essais, études littéraires, en parfait état. Ecrire à Case 11, Le Devoir. 22-1-73

COLLECTION BIBLIOTHEQUE de la "Pléiade", 200 titres. Aubaine. Pas de vente unitaire. Ecrire Case 9, Le Devoir. 22-1-73

A CEDER URGENT: matériel et outillage complet de reliure. Conviendraient à professionnel ou amateur. Tél.: **473-6644.** 22-1-73

HOMMES DEMANDES

LIVRAISON À DOMICILE

OCCUPATION
— Permanence et plein temps.
— Distribution du journal aux abonnés d'un quotidien du matin et autres tâches qui s'y rapportent.
— Rémunération intéressante.

QUALIFICATIONS:
— Mise soignée et bonne présentation.
— Méthodique, alerte, responsable.

CONDITIONS:
Posséder un véhicule en bon état de fonctionnement.

MENTIONNER:
Nom - Adresse - Téléphone - Âge - Emploi actuel - Marque et année du véhicule.

En écrivant à

"Livraison à Domicile"
Case postale 6033,
Montréal 101, P.Q.

"Nous communiquerons avec chaque correspondant"
J.N.O.

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

Simpsons
cherche des
DÉCORATEURS
pour son Service de Décoration Intérieure

ILS DEVRONT:
• Conseiller les clients au point de vue arrangement de pièces et ameublement.
• Avoir un diplôme d'une École d'Art reconnue
• Posséder un permis de conduire
• Etre bilingues

La préférence sera accordée aux candidats ayant déjà de l'expérience.

NOUS OFFRONS:
• Une rémunération intéressante
• Un excellent programme de Participation aux Bénéfices
• Une assurance collective sur la vie, peu onéreuse
• Un bon programme d'indemnités de maladie
• Un généreux escompte sur les achats
• Des vacances annuelles payées.

FAIRE SA DEMANDE AU

Bureau du Personnel
7ème étage
La Cie Robert Simpson Montréal Limitée
977 ouest rue Ste-Catherine
Montréal.
22-1-73

ARTISANATS

BIBLIOTHEQUES, MEUBLES modernes, par sections démontables, décapage, finition de meubles, faits par maître-ébéniste français, 30 ans d'expérience. Aussi vente d'antiquités. Tél.: **467-2223.** 1-2-73

ARTICLES DE BUREAUX A VENDRE

COFFRE-FORT, dictaphones, filières, pupitres, chaises, bibliothèques métalliques pour livres ou dossiers, en excellente condition. Prix raisonnable. Tél.: **866-4986.** 24-1-73

AUTOS A VENDRE

PEUGEOT 204, 1969, très bon état. 50,000 milles. Prix: $750. Tél: **733-9758** ou **866-8206** matin. 22-1-73

VOLVO 1969, 142, automatique, toute équipée, très propre. Cause départ. Tél.: **676-8521**. 23-1-73

BUREAU A LOUER

RESIDENCE pour personnes âgées de 1200 personnes, loue 3,000 pieds carrés de bureaux climatisés. Située 3461 Boul. Gouin est, Montréal-Nord. Conviendrait à avocats, notaires, dentistes, ingénieurs, architectes, etc. Tél: **321-4410** 23-1-73

Espace à louer dans un superbe centre DOMICILIAIRE et COMMERCIAL
Espaces pour bureaux (avocats, médecins, hommes d'affaires, etc.)
Face au MÉTRO LONGUEUIL. UNE PASSERELLE CLIMATISÉE RELIE LES ÉDIFICES À LA STATION
• Climatisé
• Chauffage "tout à l'électricité"
• Plus de 400 appts dans les édifices
• Excellentes facilités de transport
23-1-73
PORT de MER
101, Place Charles-Lemoyne
Tél. 670-6391 • 670-6395

CHALETS A LOUER

DOMAINE STE-AGATHE: face pente-ski, luxueux Bavarois neuf, 5½, chauffé, toit cathédrale, meubles Thibault, cheminée pierre, télévision. Location: semaines-ski. Tél.: **256-6825** ou **1-819-326-5836.** 1-2-73

CHAMBRES ET PENSION

RESIDENCE luxueuse, idéale pour personnes âgées, seules ou couples. Salle de séjour, télé-couleur, foyer naturel, excellente nourriture, vie familiale, soins professionnels. Tél.: **325-7741**. 22-1-73

COUTURE

COUTURIERE: Ai besoin d'une fée rapide pour effectuer certains morceaux de ma garde-robe printanière. Exige: finition -main et ajustement impeccable. Tél.: soir **276-6914.** 22-1-73

DEMENAGEMENTS

ROUSSILE TRANSPORT déménagement local, longue distance, service outre-mer. Emballage entreposage. **725-2421.** 22-1-73

DUPLEX A LOUER

ST-LAURENT: haut-duplex, 6 pièces, chauffé, eau chaude fournie, coin tranquille, bien éclairé, Boul-Edouard Laurin. Libre 1er mai. $160. Tél.: **747-2340.** 22-1-73

ENTREPRENEURS

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, réparons tous troubles, rénovation de sous-sol. A bas prix. Tél.: **336-2252** 7-2-73

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers. fondation fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. Neuf. Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél: **388-2137, 669-2547.** J.N.O.

GARDERIES

Famille de 5 jeunes enfants cherche personnes fiables pour garder à l'occasion la journée ou le soir. Doivent habiter Outremont ou environs immédiats. Tél: **271-0959.** 22-1-73

FEMMES DEMANDEES

SECRÉTAIRE BILINGUE
Qualifications:
• Expérience de 4 ans et plus
• Sténo-dactylo
• Agée de 21 à 30 ans.
Excellentes conditions de travail
Bénéfices marginaux avantageux
Envoyer votre curriculum vitae à:
M. André Daoust,
SONY CANADA LTÉE,
4058 Jean-Talon ouest,
Montréal 308
23-1-73

HOMMES DEMANDES

CHAUFFEUR EXPERIMENTE, demandé par usine de fabrication de bois. Doit posséder expérience dans cette industrie. Doit être bilingue. Tél: **322-9600,** 8965 Pascal-Gagnon, St. Léonard. 23-1-73

SI $1,000. PAR MOIS vous intéressent... vous nous intéressez. Occasion pour homme de 30 ans et plus dans la région de Montréal. Aucune expérience requise. Boni en argent. Écrire par avion, au **Président, Dept. AM, P.O.Box 70, Station R. Toronto 352, Ontario.** 27-1-73

ESTIMATEURS
Pour la vente des produits d'acier "Rusco".
Doivent être bilingues, avec voiture, âgés de 30 à 55 ans.
C. McCann
381-2511
9095, boul. St-Laurent
22-1-73

SOLLICITEURS
d'environ 30 ans, pour important quotidien du matin.
• 3 soirs par semaine
• Bons revenus
• Expérience de la vente directe.
S'adresser:
M. Bigras
844-3361
(entre 10 a.m. à 4 p.m.)
J.N.O.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX
Offre d'emploi
POSTE:
Responsable du centre d'éducation des adultes à Lachute (temps partiel).
DURÉE:
Poste permanent.
FONCTION:
Le responsable du centre assume l'entière responsabilité du centre de Lachute. Il planifie, organise et dirige les activités d'enseignement et les activités éducatives et psycho-sociales offertes aux adultes. Il évalue son personnel.
CHARGE DE TRAVAIL:
2 heures par soir: de 4h00 à 5h00 P.M. et de 7h00 à 8h00 P.M. Le candidat devra être disponible en cas d'imprévu.
SALAIRE:
$3000.00 (8 heures par semaine pendant 43 semaines).
QUALITÉS REQUISES:
- Autorisation personnelle permanente d'enseigner ou autorisation appropriée à l'éducation des adultes.
- Diplôme exigeant au moins quinze (15) années de scolarité, ou l'équivalent.
- Cinq (5) années d'expérience pertinente incluant de l'expérience dans l'éducation des adultes et, de préférence, de l'expérience dans un poste de direction.

LES PERSONNES INTÉRESSÉES SONT PRIÉES DE FAIRE PARVENIR LEUR DEMANDE ACCOMPAGNÉE D'UN DOSSIER COMPLET À L'ADRESSE SUIVANTE, AVANT LE 29 janvier 1973

Commission scolaire régionale Dollard-des-Ormeaux
Service du personnel
300, rue Longpré
St-Jérôme, P.Q.

No du concours: REP-8172
(prière de mentionner ce numéro sur l'enveloppe). 22-1-73

HOMMES DEMANDES

COUPEUR ET MARQUEUR expérimenté dans le linge d'enfants. Immédiatement. Tél.: **731-3336.** 22-1-73

LOGEMENTS DEMANDES

Professionnel demande duplex 5-6-7 pièces, chauffé, garage, Côte-des-Neiges ou Outremont. Pour 1er mai. Tél: **737-4257.** 22-1-73

Médecin cherche grand 8 pièces ou plus, dans Côte-des-Neiges ou Outremont. Immédiatement ou plus tard. Tél: **274-4042** ou **738-3129.** 22-1-73

MAISONS DE CAMPAGNE A LOUER

ST-SAUVEUR
Domaine Spring Valley
Maison conçue par architectes, 8 pièces modernes, exceptionnelles. Demande personnes très responsables. Sous-location: 16 mois. $200. plus chauffage, etc.
Tél: 731-6307
1-227-3543 22-1-73

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux. 525 est, rue Sherbrooke, suite 2, Marthe Gaudette, b.a., b. péd., b. ph., 1. ès lettres. Tél.: **288-2332** de 3h à 8h p.m. J.N.O.

PROPRIETES A VENDRE

STE-FOY: du proprio. Bungalow, chauffage-électricité, sous-sol entièrement fini avec grand foyer, 4ième chambre et salle de bains. Près écoles, centres d'achats. Grand terrain, abri d'auto. Tél.: **(418) 653-8967** 24-1-73

STE-JULIE: particulier, split level, 6½ pièces dont une chambre 14' x 15', grand sous-sol, garage, magnifique terrain boisé. $24,000 à discuter. Tél.: **649-1775** après 6 p.m. 22-1-73

COTE-DES-NEIGES: 3125 rue Fendall, cottage spacieux, détaché, moderne, voisin Université de Montréal, 4 chambres à coucher, salon 20' x 26' garage double, vaste terrain. Occupation immédiate. Tél. **737-9725** ou **733-0610.** 1-2-73

MAISON QUEBECOISE à vendre Tél: **672-2189** 1-2-73

CÔTE-DES-NEIGES
Près Université et collèges, cottage semi-détaché, 5 chambres à coucher, sous-sol chauffé par radiation, grand jardin
Prix: $43,000.
Tél.342-0541
733-1457
15-1-73

VILLE LASALLE: triplex pour le prix d'un duplex. Excellentes conditions. Récent, très propre, bon revenu. Améliorations nombreuses, près écoles, centre d'achats, autobus. FAUT VOIR. Tél.: **366-7335.** 23-1-73

GOUIN EST: bord de l'eau, construction 5 ans, bungalow 12 pièces, 2½ salles de bains, panorama sur rivière, 2 foyers pierre, B-B-Q intérieur, grand solarium, 2 garages, aspirateur central, toutes commodités. Tél: jour **722-1131,** soir: **325-2980.** 22-1-73

AHUNTSIC: Christophe-Colomb, luxueux 2 x 5½, plus 2 x 2½, garage, chauffage électrique. Revenu: $5,800. Prix: $43,900. Pas d'agent. Tél: **388-0420.** 22-1-73

CHOMEDEY: bungalow, sous-sol fini, piscine, 2 cheminées naturelles, prix demandé: $30,000. Appelez entre 9 et 11 A.M. **849-8708.** 3-2-73

ST-HYACINTHE: 1160 Bordeleau, résidence moderne, dessinée par architecte, située le long de la rivière, chauffage électrique, foyer, excellent site pour artiste ou professionnel. Tél.: jour **1-773-8411** demandez J.P. Picard, propriétaire, soir: **467-7524.** 22-1-73

BOUCHERVILLE: idéal pour professionnel, maison stucco & bardeau de cèdre, 4 chambres, cuisine, salle familiale avec foyer, salon, salle à diner. Pour informations Mme J. Lessard, **679-8220** ou **655-7076.** Immeubles Westgage, courtiers. 22-1-73

ROSEMONT
Lacordaire: - à proximité de trois hôpitaux, ce bungalow de luxe offre le confort et la tranquillité. 7 belles pièces, salon avec foyer naturel en granite. Salle à manger séparée - cuisine moderne - 3 chambres à coucher - somptueux sous-sol avec bar - piscine chauffée. Garage. MLS. Endroit idéal pour médecin. C.R. Angers: 733-7089, 861-8855.
Fiducie Canada Permanent
courtiers 22-1-73

PROPRIETES A VENDRE

OUTREMONT
Résidence détachée
Sur 14,360 p.c. de terrain, offrant vue magnifique de la Ville. Magnifiques grandes pièces, 3 foyers naturels, 5 chambres à coucher, 3 salles de bains. Entrée circulaire avec garage - 2 autos. Prix demandé: $95,000. Mme Gabrielle Stevens, 489-5321.
TRUST UNI
Division Imm, St. Francis
22-1-73

ST-BRUNO
Site recherché, spacieux bungalow, brique-pierre importée, 3 chambres à coucher, vivoir avec foyer pierre, salle à diner, grande salle familiale, sous-sol divisé. Hypothèque 6¾%. Prix $31,500. Guy Loranger, 653-7509.
IMMEUBLES HOCKENHULL
courtier local
653-6448
22-1-73

OUTREMONT
624 Stuart, coin Bernard
Totalement redécorée, 8 pièces, 4 chambres à coucher, fenêtres aluminium, 1½ salle de bains et cuisine modernisées et planifiées, broyeur, foyer naturel, 3 balcons, salle de jeux, tapis mur à mur, cuisinière électrique, réfrigérateur, laveuse-sécheuse, autres suppléments. Stationnement avec prise. Comptant minimum. Prix demandé: $32,000.
Tél: 274-0221
Propriétaire 23-1-73

"OPEN HOUSE"
Dimanche, 21 janvier
2-4 p.m.
Ville Mont-Royal
328 TRENTON
Bungalow détaché, face au parc, salon - cheminée naturelle, salle à diner, magnifique salle de séjour, 2 chambres à coucher, 2 salles de bains, cuisine avec dinette, garage. Occupation - 1er mai. Prix: 35,900. Pour informations: Dolorès Bisson, 731-6815 ou 733-6202.

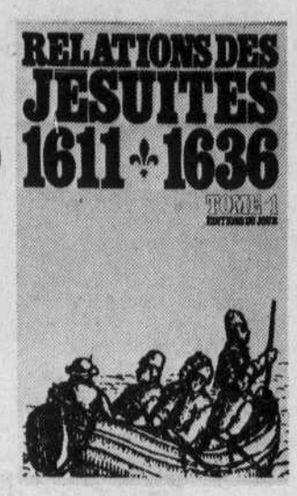
"OPEN HOUSE"
Dimanche, 21 janvier
2-4 p.m.
2176 FULTON
Charmante maison familiale, 5 chambres à coucher, 2½ salles de bains, grande cuisine avec dinette et lavoir. District école Algonquin. Prix $53,000. Pour informations: Enid Larin, 731-6815 ou 342-0157
TOWN OF MOUNT ROYAL REAL ESTATE CO. LTD,
courtiers
1255 boul. Laird,
Ville Mont-Royal
22-1-

LE DEVOIR

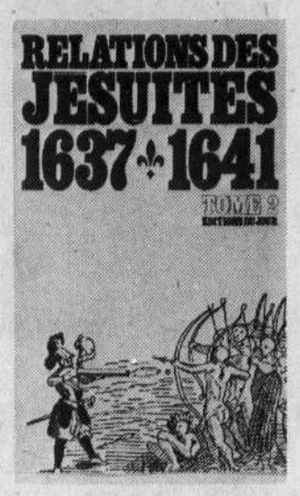
Montréal, samedi 20 janvier 1973

Cahier ARTS et LETTRES

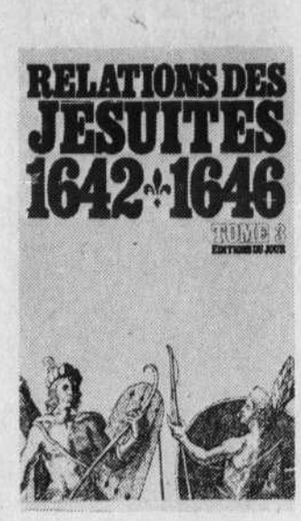




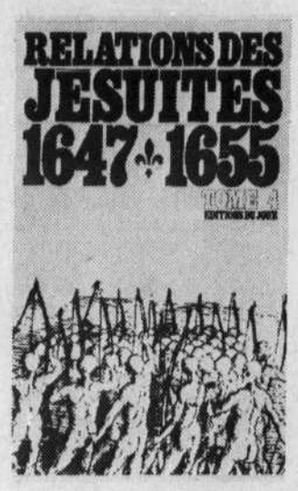


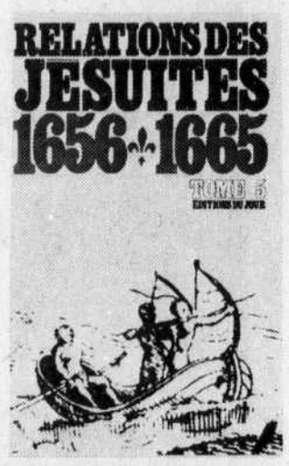












Relations -I-

Le sismographe du Père Buies

par JACQUES FERRON,

Les jésuites ne virent pas les Anglais entrer dans Québec; ils n'y étaient plus, chassés ou sécularisés. La France venait de les bannir, après l'Espagne et le Portugal, et bientôt le pape Clément XIV allait ordonner la dissolution de la Compagnie et le procès de ses dirigeants qui ne sauront se défendre, sans autre intérêt que le service de l'Eglise qui croyait de son intérêt de les perdre. Cela ressemble assez aux procès intentés par Staline à des communistes sincères, lesquels se déclaraient coupables, même s'ils ne l'étaient pas, par respect pour leur foi. Les jésuites, eux, se turent et se trouvèrent condamnés avec plus d'économie. Pourquoi cette adversité? Elle est l'aboutissement d'une longue cabale qui va de Pascal à Voltaire. Les jésuites avaient une pensée missionnaire qui dérangeait les intérêts de l'Occident. Les intérêts prévalurent. Cela arrive souvent. La Querelle des Rites annonça le conflit.

En Chine, respectueux d'une civilisation nouvelle pour eux et à la fois fort ancienne, les jésuites tentèrent d'adapter le catholicisme aux usages du pays, se disant qu'après tout le christianisme avait trouvé quelque profit à s'accommoder des coutumes et du calendrier de l'Empire Romain. Ils restaient bien en-deçà des pères de l'Eglise et pourtant on leur refusa tout compromis. Sur cette querelle, Etiemble a écrit un excellent petit livre dans la collection 10/18, où il donne raison à ces missionnaires uniques et dit son admiration pour eux, administrant au passage la plus belle taloche que Pascal ait jamais reçue – mais tout cela est purement spéculatif; dans les faits on n'accorda aucun crédit aux jésuites qui, peut-être, auraient changé le cours de l'histoire. En Chine, on peut le supposer, sans plus. En Indochine, où l'évangélisation était plus avancée, c'est une quasi certitude: si le culte des ancêtres, qui ne relève pas de la théologie, y avait été permis, un peuple de race jaune se serait converti et, à moins de le déconvertir, l'Europe eut été tenue à plus de considération pour lui. Toutefois, là n'est pas le fond de l'affaire. La Querelle des Rites n'était qu'un symptôme. Le fond de l'affaire, c'est que le jésuite dissociait le règne de Dieu et la suprématie européenne: telle était son incurable maladie, tel était le crime que l'Europe ne pouvait pas lui pardonner, d'autant moins que ce moine n'était pas un pieux rêveur, un contemplatif, un pur idéaliste; il avait le sens du possible, de la politique; il était lucide, secret, efficace. Au Paraguay où il ne rencontrait pas un Etat constitué, comme en Chine ou en Indochine, mais un peuple dans l'impuissance de faire valoir son droit, il établit une république indigène. Cette république, sans être fondée sur la propriété privée, ne tarda pas à être prospère, assez pour susciter la convoitise de l'Espagne et du Portugal qui n'eurent point de cesse qu'elle ne fût détruite. Néanmoins elle avait duré assez longtemps pour amoindrir le choc des civilisations et permettre aux Amérindiens d'assurer leur survie. C'est l'opinion de Stefan Sweig qui n'avait aucun intérêt à prendre la part des jésuites, ni Etiemble d'ailleurs.

Et en Nouvelle-France? Ils menèrent la même politique qu'au Paraguay, jetant leur dévolu sur la nation des Hurons, la plus nombreuse, la plus sédentaire, la mieux organisée, la plus propre à former en Ontario une chrétienté indigène. Elle présentait de plus l'avantage d'être à l'écart des colons français du Bas Saint-Laurent, en aval de Trois-Rivières. Ils prirent les moyens de réussir, se servant de la faveur royale pour s'approprier le Canada après le retour de celui-ci à la France, en 1632, et le garderont après leur échec, jusqu'en 1665.

Avant 1632, il y a peu de choses dans les Relations. Les jésuites arrivèrent en effet tardivement en 1625, dix ans après les Capucins, et sur un fort petit pied: on les tenait responsables, non sans vraisemblance, de l'assassinat de Henri IV; personne ne voulait les recevoir, Champlain était absent, son remplaçant huguenot leur conseillait de rembarquer et de s'en retourner en France. A la fin, les Capucins eurent pitié d'eux et leur offrirent l'hospitalité, quittes à le regretter quand après avoir vécu quatre ans en bonne amitié, avoir été chassés les uns et les autres en 1629 par l'amiral Kirke, conquérant à la pige qui ne savait pas que la paix régnait entre Londres et Paris, vint le temps de rappliquer: seuls les jésuites eurent la permission de traverser et les Franciscains de raconter que le Père LeCaron, pionnier des missions huronnes et de la capuche comme eux, en mourut de chagrin alors que la flotte appareillait.

Jusqu'en 1648, la Nouvelle-France ne sera pour les jésuites qu'un débarcadère. De Trois-Rivières, cependant la route jusqu'aux Hurons ne laissait pas d'être longue: ils s'arrangèrent pour se faire payer un relai à Montréal par la clientèle de l'Oratoire formée de bourgeois de Paris qui n'avaient pas la Compagnie en odeur de sainteté. S'ils délièrent leur bourse, c'est que les jésuites avaient baillé la seigneurie de Montréal à un nommé LaDauversière qu'ils croyaient tenir et qui leur échappa, leur causant bien des ennuis avec les Sulpiciens plus tard – peu leur importait sur le moment: ils avaient leur relai. Il leur servit de 1642 à 1648. En 46, pour bien donner idée de leur but, sur la douzaine et demie de jésuites, il n'y en avait que deux ou trois dans la Nouvelle-France elle-même; tous les autres oeuvraient en Ontario à cette république indigène dont il ne restait plus rien deux ans plus tard. On n'avait pas compté sur les Iroquois qui, après avoir détruit les Hurons, restèrent sur un pied de guerre, et tout alla de mal en pis pour les jésuites qui avaient voulu avoir la Nouvelle-France pour eux seuls et s'en servir comme moyen, jusqu'à la main mise du roi sur la colonie en 1665.

Ce désastre, qui mettait fin à la principale entreprise évangélique en Amérique du Nord, la seule dont le dessein fût cohérent, a donné lieu à quelques belles lettres de réflexion et de tristesse. Il en est une de 1658 sur l'inévitable mésentente de types humains aussi différentes que les Amérindiens et les Européens dont l'appareil sensoriel ne concordait pas. Cette lettre sur la diversité de l'homme annonce le Père Laffiteau qui, selon la méthode de Lévy-Strauss et partant comme lui des mythes amérindiens pour les comparer à ceux de l'Eurasie, réussit à trouver dans cette diversité une harmonie, premier bilan universel de la réunion de la Terre. En 1661, une autre lettre débute par l'évocation des astres, tel un poème tragique: "Enfin, la Comète s'est fait voir ici depuis la fin de janvier jusqu'au commmencement de mars... Sa chevelure, qui tirait vers le couchant, nous regardait et nous semblait menacer des coups de verges dont elle nous faisait une éclatante mais fatale montre. Si ce phénomène vous a paru en France, où tout nage dans la paix et dans la joie, c'était un messager que nous vous envoyions de ce nouveau monde; aussi allait-il d'Occident en Orient, suivant le branle de la constellation de l'Aigle, à la tête de laquelle il paraissait, quoique d'un autre mouvement il tirât un peu vers notre nord; c'était, dis-je, un messager, mais qui ne portait que de mauvaises nouvelles, et qui, tout brillant qu'il parût, ne s'est fait voir que dans les ténèbres de la nuit: présage trop clair de notre deuil et de nos tristes aventures. Car à peine eut-il cessé de se faire voir, que l'Iroquois, comme s'il eut été d'intelligence avec cet astre, parut de tous côtés comme un torrent impétueux..." Mais par après, le poème passera au baroque; la détresse rendra les Relations par moments délirantes, en particulier sur les tremblements de terre de 1663.

•

Quand j'étais collégien chez les jésuites dont l'ordre avait été rétabli, faut-il croire, (comme les victimes de Staline seront réhabilitées), je ne me souviens pas de les avoir entendus parler beaucoup des Relations, encore moins des Lettres Edifiantes qui leur succédèrent. Ils restaient missionnaires, mais sans le grand dessein de leurs Anciens et ils nous faisaient lire "Le Brigand", petite feuille assez niaise, sinon sinistre, où l'évangélisation était devenue le grand déferlement chrétien, où le règne de Dieu traînait à la remorque de la suprématie occidentale.

Le seul à faire exception était mon professeur de physique, le Père Buies, qui des Relations justement n'avait retenu que les tremblements de terre de 1663. Par goût de la science ou de l'apologétique, je ne saurais trop dire, il avait fabriqué un sismographe pour enregistrer les secousses au cas où les tremblements reprendraient. Encore n'était-il pas certain de l'utilité de son appareil: d'après lui nous avions le grand avantage de vivre sur un gouffre, sur une taille de la croûte terrestre qui, venant à se rouvrir, risquait tout bonnement de l'engloutir, lui et son sismographe, et nous de même, bien entendu. Après un quart de siècle sans séisme ni secousse, je revois le Père Buies, à peine veilli, l'oeil papillonnant, malicieux, et me faisant pas mal penser à un conteur de village. Toutes ces années ne m'avaient pas été complètement inutiles, me donnant au moins le loisir de lire les Relations et de me faire des jésuites, à cause de mécréants comme Etiemble et Sweig, une meilleure idée que celle qu'ils m'avaient donnée eux-mêmes.

– **Et le gouffre, mon Père?**

Il se garda bien de se dédire:

– **Il est toujours là.**

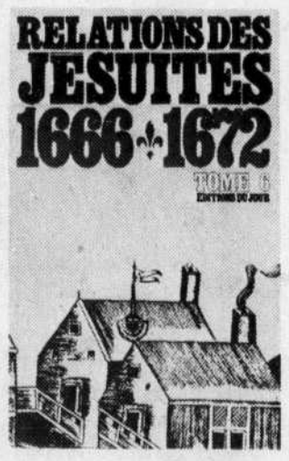
Je lui demandai si par hasard il ne ferait pas du recrutement pour le confessionnal. Que non! Que non! Et il avait les mains levées, la paume tournée vers moi en guise de sincérité, à la manière des sorciers. Et de me citer encore la Relation de 1663, due à la plume du Père Ragueneau, le directeur de Mère Catherine de Saint-Augustin, un homme qui n'était pas de tout repos. Sa sainte gardait sept démons dans son coeur, comme captifs, afin de les empêcher d'aller faire le mal ailleurs – admirable chose, mais est-elle bien catholique? De ces extravagances il résulte que dans le dernier numéro de **La Barre du Jour** on vous donne pour preuve de l'apparition tardive du loup-garou au Canada le silence de Mère Catherine à son sujet.

Voici ce que le Père Ragueneau écrit sur le gouffre et les terribles secousses de 1663: "On voyait des arpents de forêt sauter en l'air, les arbres faire la culbute et retomber les branches en bas..." Des lacs, des rivières et même des montagnes disparurent. Dans les villes, "les cheminées et le haut des logis ployaient comme des branches agitées du vent." Oui, pensez donc! Néanmoins personne ne fut blessé, aucune maison endommagée – de quoi rassurer le Père Buies: son sismographe restera encore longtemps tranquille.

•

Le désastre des Hurons, la dissolution de la Compagnie avaient causé sans doute quelque amnésie. On éludait un passé désolant. Et puisqu'il fallait enseigner l'histoire du pays, une histoire à laquelle on avait participé mais écrite par d'autres restés sur place, en particulier par les Sulpiciens qui du mont Royal de leur Ville-Marie se sont fabriqué un Himalaya faussant toute perspective, on le faisait poliment, d'un air détaché, s'en tenant aux conventions de l'époque. Ce n'est que tout récemment que les jésuites ont décidé de se remettre à cette histoire et de former deux ou trois professeurs compétents. Le Père Giguère en est, je crois. Je ne sais quelle interprétation donner à cette nouveauté à laquelle se rattache peut-être la réédition des Relations.

Le docteur Jacques Ferron est membre de la Société Historique de Montréal. On pourra lire à la page 16 l'éloge de Ferron écrivain par Pierre de Grandpré, prononcé à l'occasion de la remise du prix Duvernay 73.



-II-

Tome par tome

Tome I (1611-1636) Les Jésuites traitent principalement des Amérindiens, de leur langue, de leur médecine, de leur culture et de leur religion, des premières tentatives d'évangélisation du pays, des possibilités du "cultivage" des terres, des guerres entre les tribus "sauvages". Des personnages importants de l'époque, de même que des difficultés rencontrées par les Français s'établissant au pays. Une série de **Relations** concernent spécialement les Hurons.

Tome 2 (1637-1641) Les Jésuites poursuivent leurs recherches ethnologiques sur les Amérindiens et racontent la fondation du Séminaire des Hurons. Ils traitent également des maladies qui affligent les Français, des persécutions religieuses dont ils sont victimes de la part des "sauvages", de la vie quotidienne de la colonie guerroyant contre les Iroquois, et de la mission des Trois-Rivières.

Tome 3 (1642-1646) Les Jésuites relatent les progrès accomplis par la colonie et font le point sur l'établissement des nouvelles communautés religieuses et sociales: les Missions de la Conception, de Tadoussac, de Saint-Joseph, de Saint-Esprit, des Anges, de Sainte-Marie, de Saint-Jean-Baptiste et de Sainte-Elisabeth.

Tome 4 (1647-1655) Les Jésuites racontent "la perfidie" des Iroquois après la signature du traité de paix de 1645 et la mort violente des Pères Isaac Jogues, Gabriel Lalemant, Jean de Brébeuf et Charles Garnier. Ils décrivent la désolation du pays des Hurons au printemps de 1650, traitent de l'établissement de la colonie huronne à Québec et du voyage d'un Iroquois en France. Ils y racontent enfin les premiers voyages des Pères au pays des Iroquois et des moeurs de ceux-ci.

Tome 5 (1656-1665) Les Jésuites font état des relations entre les Français et les "sauvages", des divers chemins vers la Mer du Nord, des nations amérindiennes nouvellement découvertes, de l'Acadie, de la guerre avec les Iroquois, des météores et du tremblement de terre de 1663, de l'arrivée de Monsieur de Tracy et de la construction des forts de la colonie.

Tome 6 (1666-1672) Les Jésuites parlent de la fin de la guerre avec les Iroquois, de l'état de la colonie, des progrès de l'évagélisation, surtout auprès des Iroquois, des voyages des Pères en la Baie des Puans, chez la Nation du Feu et chez celle des Illinois. Ils y racontent aussi la découverte de la Baie d'Hudson, la mort de Madame de la Peltrie, fondatrice des religieuses Ursulines de la Nouvelle-France, et celle de Mère Marie, de l'Incarnation.

-III-

La longue vie des "Relations"

par GEORGES-EMILE GIGUERE, s.j.

En accordant place aux **Relations des Jésuites de la Nouvelle-France** dans sa collection Bibliothèque québécoise, aux éditions du Jour, Victor-Lévy Beaulieu pose incontestablement un geste d'éclat. Mettre ainsi en pleine lumière une oeuvre de cette qualité, c'est du même souffle, pour le directeur de cette collection, révéler son bon goût et son érudition; c'est, pour sa maison d'édition, maintenir et accroître son renom et son rayonnement. C'est un coup de maître et voyons pourquoi.

•

Inaugurées en 1632 avec la reprise en main de la colonie canadienne par la France à la suite du départ des frères Kirke, les **Relations des Jésuites** ont couvert le reste de la période d'entreprise privée (i.e. compagnies au civil et missionnaires au religieux), mais elles ont écrit également les dix premières années du régime d'Etat (1663-1672). C'est donc un témoignage qui s'est prolongé sur quarante et un ans, dont chaque année sans exception voyait la publication en France d'un volume de 2 à 300 pages, où du Canada, on expliquait le Canada à des lecteurs français. Georges Goyau (**Origines religieuses du Canada**), entre autres, a montré quels effets furent ainsi produits sur la population française à l'avantage de la Nouvelle-France.

Pour nous du XXe siècle, est-il besoin de dissiper certaines ambiguités. La première peut exister entre les **Relations des Jésuites** du XVIIe siècle et la revue mensuelle qui porte en partie ce nom. **Relations**, dont le titre est nettement inspiré des précédentes, en diffère pourtant par son contenu. Fondée en 1941, la revue montréalaise n'aura couvert une durée égale aux publications du régime français que lorsqu'elle aura atteint janvier 1982.

Les **Relations des Jésuites** ne sont pas plus une histoire de la Nouvelle-France qu'elles ne sont une histoire de l'Eglise, du moins dans le sens très étroit où le XIXe siècle a confiné cette expression: hiérarchie ecclésiastique et institutions socio-religieuses administrées par elle. Au contraire on y découvrira avec surprise, étonnement et satisfaction comment au XVIIe siècle cette Eglise avait su s'intégrer aux préoccupations de civilisation et de culture de la société canadienne. Certains historiens protestants ont cru y voir une Théocratie. Dans une colonne voisine, on pourra lire un résumé du contenu de ces **Relations** tel que l'ont présenté les éditions du Jour à l'endos de chacun des tomes.

•

C'est le P. Paul Le Jeune, supérieur des Jésuites, qui créa le genre et qui y tint la plume durant près de dix ans. Ces publications, imprimées à Paris, chez Sébastien Cramoisy ont fait l'objet d'une **Etude sur les Relations des Jésuites de la Nouvelle-France** où le P. Léon Pouliot écrivait en 1940 que les supérieurs provinciaux des Jésuites de France devaient envoyer leur rapport à Rome tous les ans. Les **Relations** poursuit-il, "sont nées de cette obligation: elles étaient à l'origine, la partie canadienne du rapport annuel de la Province de Paris. Si, très tôt, elles sont devenues de droit public, c'est à l'instar des Lettres de Saint François Xavier, elles étaient de nature à développer le zèle missionnaire." Et plus loin, il fait observer que si elles "ne sont pas une histoire complète suivie de la Nouvelle-France, les renseignements qu'elles fournissent sur les richesses naturelles du pays et sur les moeurs des Sauvages ont une valeur incontestable." La deuxième partie de son **Etude** apporte la preuve de ses affirmations, puisqu'elle est consacrée au contenu des **Relations.** 1- voies et moyens de communication, a) de la France au Canada, b) à l'intérieur du pays; 2- histoire naturelle, a) animaux, poissons et insectes, b) fruits naturels; 3- salines, marées des grands lacs; 4- eau d'érable; 5- climat et ciel du pays; 6- sciences dites exactes et phénomènes de la nature; 7- tremblement de terre; 8- Sainte-Anne-de-Beaupré. Et poursuivant toujours son investigation, le P. Pouliot relève la présence de la colonie française: Québec en 1632: travaux de construction et embellissement de la ville, les immigrants; Trois-Rivières: fondation, missionnaires et premiers habitants; Montréal: naissance du projet de fondation, joies et tribulations de 1642 à 1672.

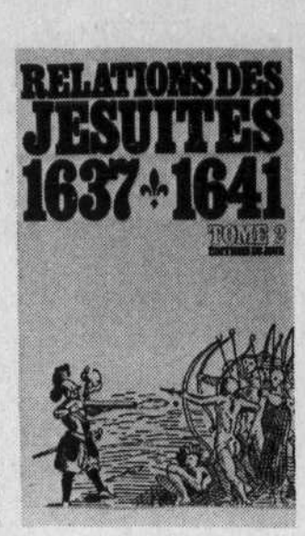
Pour connaître les différents auteurs des **Relations**, il suffira de lire la "Notice biographique" qui apparaît en tête du premier volume publié aux éditions du Jour. Même si elle n'est pas signée, nous croyons pouvoir l'attribuer avec certitude au P. Félix Martin, qui, en 1858, au moment de la réédition faite à Québec chez Augustin Côté, était supérieur des Jésuites du Bas-Canada et pour lors connu tant pour ses travaux historiques que pour ses connaissances très spécialisées sur les **Relations** elles-mêmes. Ces auteurs ont été en plus de Paul Le Jeune (1591-1664), Pierre Biard (1567-1622), Charles Lalemant (1587-1674), et son frère Jérôme (1593-1673), Barthélemy Vimont (1594-1667), Paul Ragueneau (1608-1680), Jean de Brébeuf (1593-1649), François-Joseph Le Mercier (1604-1690), Jean de Quen (1603-1659) et Claude Dablon (1619-1697). Ce dernier a été supérieur du P. Marquette. Sur la valeur très particulière du témoignage ethnologique des **Relations**, il convient de citer ce qu'en écrivait en 1952 René Latourelle dans son **Etude sur les écrits de saint Jean de Brébeuf:**

A dessein d'éviter les redites, et aussi parce que son âme apostolique l'y engage, Brébeuf insiste davantage sur la vie sociale, politique et religieuse des Hurons, et beaucoup moins sur leur vie économique et militaire. En cela, il complète Champlain et enrichit Sagard. Sur les trois aspects, la Relation de 1936 demeure un document unique, irremplaçable. Ceux qui viendront ensuite pourront ajouter des détails, nuancer certaines affirmations, ils ne changeront pas le dessin général qui est solide... Le témoignage de Brébeuf est d'autant plus précieux qu'il fixe le portrait des Hurons au moment où ils sont encore eux-mêmes, avant que les épidémies successives, des guerres et des massacres ne les aient réduits à l'état de purs débris humains... (p. 79). Enfin, dans les bibliographies et les ouvrages d'ethnologie moderne, Brébeuf figure en première place.

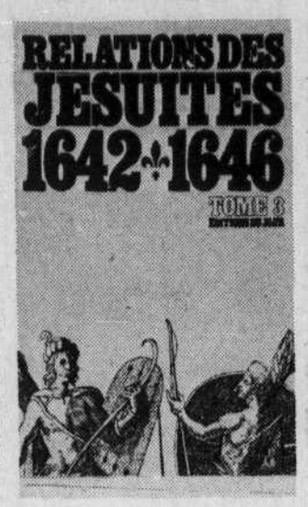
Suite à la page 14

Membre, comme les "auteurs", de la Compagnie de Jésus, le Père Giguère détient un Ph.D. en histoire de l'Université de Montréal, dont la thèse portait sur la restauration de la Compagnie au Canada.













-///-

La longue vie des "Relations"

par GEORGES-ÉMILE GIGUÈRE, s.j.

suite de la page 13

Au Canada, le mouvement historiographique qui suivit 1840 amena un retour aux textes et par la même occasion aux sources de notre histoire. Garneau ne citait encore les **Relations** que par l'ouvrage de Charlevoix cependant. En 1837, dans son **Catalogue d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique et en particulier sur celle du Canada,** G.B. Faribault, bibliothécaire du Parlement du Bas-Canada, ne mentionnait les **Relations** que par des extraits d'autres catalogues, principalement américains. Mais dès 1842, sa correspondance nous révèle qu'il possédait quelques exemplaires des **Relations** dans sa bibliothèque. L'incendie du Parlement à Montréal en 1849 en détruisit de six à dix exemplaires. A cette époque on s'interrogeait sur la nature de ces ouvrages et on ne faisait que commencer à savoir qu'il s'agissait d'une collection, principalement grâce à une conférence prononcée à New York par le Dr E.B.O'Callaghan. La brochure qu'il publia fut traduite en français et publiée à Montréal en 1850 revue et complétée par les soins du P. Félix Martin qui, depuis son arrivée au Canada en 1842 et même avant, n'avait cessé de chercher auprès de ses correspondants à Paris, à Rome, à New York et au Canada des exemplaires de ces **Relations.** Inutile de se demander si Martin et son ami Jacques Viger encouragent Faribault à recommencer sa collection. Dès 1853, celui-ci déploya de grands efforts qui furent couronnés du succès le plus remarquable. Ses intenses recherches et un certain nombre d'achats lui permirent de compléter la série des 41 volumes. C'était un événement sans précédent car personne avant lui n'avait pu identifier les **Relations** de 1655 et le 1659, qui n'en portaient pas le titre. La joie de Viger fut si grande que sans plus tarder il prépara une description bibliographique complète et détaillée de la fameuse collection. Mais l'euphorie des bibliophiles fut de très courte durée. Le 2 février 1854, entre 3 et 4 heures du matin, un incendie ravagea le Parlement de Québec, engloutit du même coup sa bibliothèque avec la série encore si récente des **Relations.** Huit exemplaires, alors en circulation, échappèrent au désastre et font aujourd'hui partie de la bibliothèque d'Ottawa.

Pour mesurer l'émoi des érudits de Québec et de Montréal, nous avons un texte de l'abbé Ferland (avril 1854).

Depuis plusieurs années, des accidents déplorables, se succédant avec rapidité, ont détruit beaucoup de documents très précieux pour l'histoire du Canada. Encore quelques pertes semblables et les sources aujourd'hui ouvertes a l'historien auront complétement disparu. Pour prévenir un tel malheur, il serait important de multiplier les copies des manuscrits historiques... Un moyen plus sûr et plus prompt nous est offert par la presse périodique, qui peut prêter un puissant secours à cette oeuvre de préservation.

Il faut ici ouvrir une parenthèse et anticiper un peu sur la chronologie. Cet arrêt momentané nous évitera des redites et nous permettra de concentrer davantage notre attention. Les six tomes des **Relations des Jésuites** que viennent de publier les éditions du Jour sont une très belle et très propre reproduction et photolitho des trois tomes parus à Québec en 1858, chez Augustin Côté. De telle sorte que ce qui concerne cette édition-ci se réfère indirectement à celle-là. Le mouvement qui allait aboutir à la réimpression des **Relations** à Québec semble s'être formé assez rapidement au lendemain de l'incendie du Parlement, si on en juge par une correspondance commencée le 29 janvier 1854 entre J.G. Shea de New York et l'abbé Ferland. On pourra comparer ce qu'en écrit Philéas Gagnon dans son **Essai de bibliographie canadienne,** tome I: no. 2971) avec cette lettre du 16 janvier 1854 que Faribault écrivait à Viger!

J'ai reçu hier même du Dr O'Callaghan une lettre de quelque importance. Voici ce qu'il me propose de soumettre au R.P. Martin comme venant de la part de M. Lenox de N. York. De faire réimprimer les Relations manuscrites des Jésuites que le R.P. a recueillies, sur le même format que les anciennes et que dans ce cas M. Lenox serait prêt à en prendre 50 et même 100 exemplaires à un certain prix. Il me semble que c'est là une proposition encourageante - voyez donc le R.P. et veillez bien me communiquer ce qu'il en pense. Cela serait plus profitable et honorable au pais au lieu de voir ces Relations travesties du français en anglais et répandues dans cette langue tandis qu'elle n'ont pu avoir l'honneur de l'impression dans la langue où elles ont été écrites. It is not rather painful as really shameful to think of it.

Il semble bien que la proposition Lenox-Shea-O'Callaghan n'ai pas été comprise de la même façon par Faribault et par Gagnon. A moins qu'elle ait été faite différemment, puisque, d'après Gagnon on suggère la réimpression à New York, sur la presse Cramoisy, des 41 volumes en parfait fac-simile. Et Gagnon termine par cette réflexion un peu déçues "Nous ne savons pas qui a pu empêcher cette proposition si libérale d'avoir son cours". A notre point de vue, si finalement on a préféré Québec à New York, la typographie moderne à celle de Cramoisy et les trois tomes aux 41 volumes, c'est certes pour raison d'économie, mais avant tout pour faire "oeuvre nationale" comme on disait à l'époque. Voici quelques faits susceptibles d'expliquer ce sursaut de fierté nationale.

•

Dans sa lettre du 29 janvier 1854, Shea se présentait à l'abbé Ferland en ces termes: "Pour vous assurer que je ne suis pas après tout un tout à fait mauvais sujet, je vous donne le nom de mon ancien Supérieur et ami sincère le Père Martin de Montréal". Ancien novice jésuite Shea avait reçu, au cours de son récent séjour au collège Sainte-Marie de Montréal (1848-1852), son initiation historique du P. Martin lui-même. Peut-être même avait-il transcrit de sa main certaines des onze **Relations** que le P. Martin a fait copier. On sait que Martin fut peut-être l'homme qui déploya le plus d'effort non seulement en faveur des **Relations des Jésuites** (collection, réédition, utilisation), mais encore pour corriger les effets néfastes découlant de leur suppression. Ne sollicita-t-il pas de Rome les permissions nécessaires, le 26 décembre 1848 et le 28 octobre 1853?

Quand en 1852, il eut accepté que le "Journal de voyage du P. Marquette" fut édité à New York par les soins de Shea, Martin subit les reproches de son ami Jacques Viger qui nous le raconte dans sa lettre du 22 décembre 1852.

Ah! ça, c'est du bon par exemple et même de l'excellent. Il y a quantité de Notes précieuses. Mais ce qui me choque pourtant, dans cette publication, c'est que notre Mss de Québec a été publié par un Yankee et à N. York, au lieu de l'avoir été par le P. Martin, ou un Canadien et ici, comme je préméditais de le faire. Mes notes sont toutes prêtes, il y a longtemps. Mais nous sommes si gueux et si lents à tout faire, qu'après avoir fait mes petits reproches au cher Père de la livraison de son Mss à Mr Shea, j'ai fini par lui pardonner... et nous sommes toujours bons amis.

Il ne faut pas oublier que la même année 1852, Martin avait obtenu du gouvernement de Québec 1,800 des 4,000 francs que lui avait coûté sa traduction de la Relation du P. Bressany. L'information du P. Martin concernant les **Relations** apparait clairement dans deux documents imprimés. Le premier est daté de Québec, le 1er novembre 1860 où, en guise d'introduction aux **Relations inédites (1672-1679)** qu'il fit imprimer à Paris en 1861, il présentait une histoire des **Relations,** la première à notre connaissance, réfutait les erreurs répandues à leur sujet et, le premier encore, conjecturait les motifs de leur suppression. L'autre pièce placée en appendice au deuxième volume de la même publication est une étude de 50 pages sur "les missionnaires de la Nouvelle-France au point de vue religieux, politique et scientifique". Ce fut encore Martin qui procura à Shea la plupart des 25 manuscrits qu'il reproduisit sur sa presse Cramoisy entre 1857 et 1887.

L'édition de Québec fut une oeuvre collective, une remarquable collaboration où, chose étrange mais explicable, le seul nom du P. Martin ne fut pas mentionné. L'éditeur Côté n'a pas utilisé la typographie du XVIIe siècle comme l'aurait fait le groupe américain, et il a même légèrement modernisé l'orthographe des éditions originales. La substance du texte ne semble pas avoir été aucunement entamée. L'édition anglaise projetée à Montréal en 1849 ne vit jamais le jour. A Cleveland, de 1896 à 1902, l'éditeur Twhaites publia en 73 volumes: **The Jesuit Relations and Allied Documents.** Si nous considérons chaque **Relation** comme un document, notons que Twhaites en a publié un total de 238. Donc près de 200 ne sont pas des **Relations.** De plus le texte original fait face à sa traduction en anglais. Et le tout est précédé de minutieuses introductions historiques et suivi de notes explicatives et d'indications bibliographiques. Cette édition a été reproduite également en photolitho en 1967 et regroupée en 36 volumes. Et nous voilà parvenus à l'édition parue à Montréal à la mi-décembre et dont il a été fait plusieurs fois mention précédemment. Et voilà l'impressionnante histoire évoquée par la réimpression faite aux éditions du Jour.

L'HOMME DE NOTRE TEMPS LIT

les Nouvelles Littéraires

PARIS-FRANCE

L'HEBDOMADAIRE DE L'ACTUALITÉ CULTURELLE

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

ABONNEMENT : 1 AN 30 $ ☐
6 MOIS 16 $ ☐
Le N° 60 cents

VENTE ET ABONNEMENTS :
L. M. P. I. - 4550 rue Hochelaga
MONTREAL 404 - QUEBEC

ABONNEMENTS :
PERIODICA - 7045 avenue du Parc
MONTREAL 303 - QUEBEC
FRANKLIN - SQUARE - DAWSON
subscription service : 6 Thorncliffe Park
TORONTO 17 - ONTARIO

à envoyer à l'un de nos agents

M .....
PROFESSION .....
ADRESSE .....
.....
SOMME VERSÉE : .....

Réalités

retransmet la beauté de l'art



et la grandeur de l'art de vivre.

Chaque mois RÉALITÉS est une collection d'art par elle-même.

Vous serez impressionné par les plus belles collections d'art du monde - musées et propriétés privées de Londres à Leningrad. Des connaisseurs renommés dans ce domaine seront vos guides.

Vous serez au courant de la valeur monétaire de ces oeuvres dans notre collection mensuelle d'apres les ventes exécutées à travers le Continent.

Les reproductions des oeuvres d'art dans RÉALITÉS sont uniques. Soigneusement imprimées sur papier glacé de première qualité. Si vous désirez les encadrer, vous aurez une superbe collection de Picasso, . . . Rubens, . . . Renoir, . . . Vermeer, . . . Mondrian . . .

Les oeuvres d'art ne représentent qu'un des aspects de RÉALITÉS. La plus belle revue du monde offre le plus grand des arts, l'art de vivre sous toutes ses formes. De l'artisanat à la cuisine, des voyages internationaux aux affaires internationales, de la mode à la fiction.

Oui, il existe encore une joie de vivre, des rêves, de la détente et des souvenirs. Grâce à RÉALITÉS.

Utilisez le coupon ci-dessous en profitant du tarif-épargne.

Réalités, Dept. LD-22
301 Madison Ave. New York, N.Y. 10017

OFFRE SPECIALE D'INTRODUCTION

Veuillez inscrire un abonnement à l'édition française de RÉALITÉS au tarif-épargne de 7 mois pour seulement $9.95.
(Abonnement régulier Prix : $14.58;
Prix régulier de la copie : $17.50)

☐ Paiement ci-joint ☐ Prière de me facturer

NOM . . . . . .
ADRESSE . . . . . .
VILLE . . . . . .PROV. . . . . .

RÉALITÉS est aussi publié dans une édition anglaise. Je désire l'édition anglaise ☐.

LA GRANDE VENTE ANNUELLE DE LA LIBRAIRIE LEMÉAC INC.
CONTINUE, CONTINUE, CONTINUE...

AU PRIX DE FRANCE

LA PLÉIADE - L'UNIVERS DES FORMES, GÉNIES ET RÉALITÉS, ET TOUS LES LIVRES D'ART

10 à 40% sur toute la LITTÉRATURE

TRÉSORS INCONNUS
KAMA KALA SARV-É-NAZ
ROMA AMOR RATI-LILA
ÉROS KALOS YUN YU
CHECAN ~~51.00~~ 25.00 ch.

— Arts de Russie (2 vol.) ~~90.50~~ 50.00
— Splendeurs de Moscou ~~51.00~~ 25.00
— La Peinture Française dans les musées russes ~~51.00~~ 25.00
— L'Art Phéhistorique ~~19.95~~ 9.95
— Le Grand Livre du Vin ~~77.00~~ 48.30
— Le Jeu de Carte ~~21.00~~ 9.00
— Armes et Armures ~~19.95~~ 9.00
— Histoire de costume de l'antiquité à nos jours ~~32.00~~ 14.50

IL EST ENCORE TEMPS...PRENEZ LE TEMPS DE VENIR EN PROFITER.

LES COMMANDES POSTALES SERONT HONORÉES
(Joindre un madat-poste plus 25¢ pour frais d'envoi)

LIBRAIRIE LEMEAC INC.
371 ouest, LAURIER, Montréal - Tél.: 273-2841 - 2842-2843

À votre service
• de 9h à 18h les lundi, mardi et mercredi
• de 9h à 21h les jeudi et vendredi
• de 9h à 17h le samedi

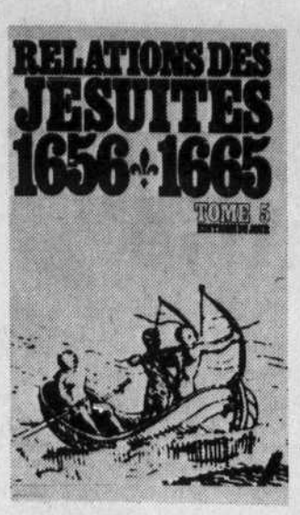




TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Année 1656.

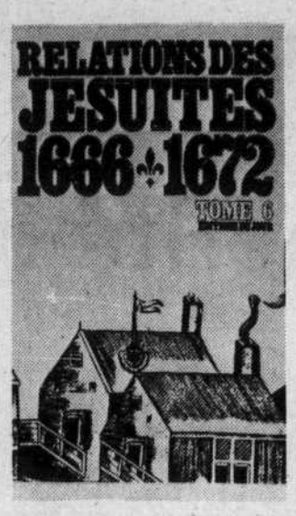
I. Voyage du Père Simon le Moyne aux Iroquois Agniersaronons. 1
II. Ambassade des Iroquois Onnontaeronons, qui demandent des Pères et notre Compagnie pour aller en leur Contrée. 5
III. Voyage du Père Joseph Chaumonot et du Père Claude Dablon à Onnontagué. 7
IV. Arrivée des Pères à Onnontagué. 12
V. Les Pères traitent avec ces Peuples. 13
VI. Les Pères font leurs presents. 15
VII. Banquet aux presents des Pères. 18
VIII. Leur premiere fonction sur cette Mission. 20
IX. Quelques particulieres remarques. Le Père continue ses instructions. Les Sauvages visitent à leurs loisirs. 24
X. Conférences pour la Guerre, et quelques Coûtumes. 29
XI. L'ouverture de la guerre contre la Nation du Chat. 30
XII. Combats entre ces Peuples. Retraite de l'Ours prisonnier. Vient d'un banquet. 32
XIII. Départ du Pere Claude d'Ablon d'Onnontagué, pour retourner à Québec. 35
XIV. De l'arrivée d'une troupe d'Algonquins nommez les Gens-de-bois. 37
XV. Du départ des Algonquins Outaouas et de leur défaite. 40
XVI. De la mort du Pere Léonard Garreau. 41

Année 1657.

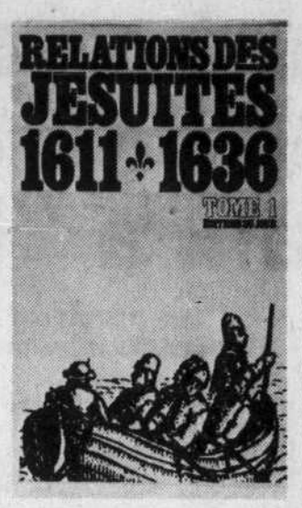
I. Ambassade des Iroquois Sonnontoüeronons demandée par l'Onnontagueronon. 1
II. Députez des Iroquois Agnieronons sur la Colonie des Hurons dans l'Isle d'Orleans. 3
III. Les Hurons de l'Isle d'Orleans attaquez par les Iroquois Agnieronons. 6
IV. Voyage des Peres de notre Compagnie et de quelques François en aide des Hurons Sonnontoüeronons contre les Agnieronons. 7
V. Nuees arrivée au lieu où nous avions dressé notre chapelle, et la reception que nous firent les peuples de paix. 9
VI. Vne partie des Hurons va descendre à Kebec. 12
VII. L'autre partie des Hurons va descendre à Onnontagué. 13
VIII. Du voyage du Pere Simon le Moyne aux Agnieronons. 16
IX. De la Residence de S. Joseph en l'Isle de Ribert. 18
X. Des Dattages Hurons donnez aux ravisseurs de l'Isle d'Orleans. 20
XI. De la nature et de quelques particularitez du pais des Iroquois. 24
XII. Du naturel et des mœurs des Iroquois. 34
XIII. Des manieres de converser d'entre ces gens et des Iroquois. 36
XIV. Des dispositions que les Iroquois ont à la Foy. 39
XV. Des premieres semences de la Foy jettez parmi les Iroquois. 42
XVI. De la publication de la Foy aux Iroquois Onnontoüeronons. 45
XVII. De la publication de la Foy aux Iroquois Sonnontoüeronons. 47
XVIII. De la publication de la Foy aux Iroquois Onneioutharonons. 49
XIX. De la publication de la Foy aux Iroquois Onneiouthaeronons. 51
XX. Des nouvelles ordonnances de police de la Foy dans les Missions de la Nouvelle France. 53
XXI. Lettre du P. François le Mercier au Pere Louys Cellot Provincial. 59
XXII. Diverses remarques de ce qui s'est passé en la Nouvelle France. 64

Année 1658.

I. Du retour de nos Peres et de nos François de pais des Onnontoüeronons. 1
II. De l'Hyuerne et du voyage de nos François dans leur seconde Onnontagué. 4
III. Journal de ce qui s'est passé entre les François et les Sauvages. 7
IV. Continuation du Journal. 12
V. Divers chemins du Canada à la Mer du Nord. Les Noms de plusieurs Nations considerez. Conclusion.









Gouvernement de sa bonté et charité en montre-t-elle,

De Vostre Reverence,

Tres-humble et tres-obeissant serviteur en N. S.

HIEROSME LALEMANT.

De Québec, ce 8. Septembre 1646.

CHAPITRE PREMIER.

De la prise des Rivages de la Mission de S. Joseph, l'Esté de l'année 1648.

L'Esté dernier de l'an passé 1648. les Iroquois, ennemis des Hurons, leur entierement deux bourgs-fortifiez, dont la plupart des hommes de defense estoient sortis, quelques-uns pour la chasse, quelques autres pour des desseins de guerre, qui ne pûrent leur resister. Ces deux places fortifiées estoient la Nimoue, que nous nommons de S. Ioseph, dans le bourg principal comptoient environ 400. familles, où le Pere se trouvoit depuis long-temps auec celui, et où les Chrestiens affluoit en nombre et plus encore en saincteté, par les trauaux infatigables du Pere Antoine Daniel, vn des premiers Missionnaires de ces contrées.

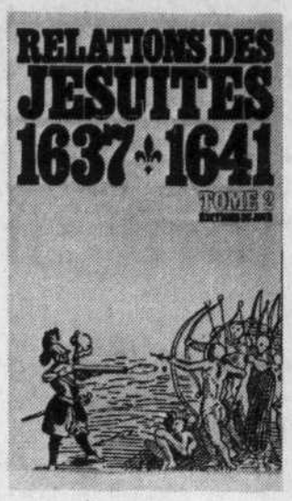
A peine le Pere achevoit-il la Messe, et les Chrestiens, qui selon leur coûtume assistoit rarement l'Eglise apres le leuer du Soleil, y continuoient encore leurs deuotions, qu'vn cry aux armes et à repousser l'ennemi, ioint estant venu à l'improuiste, aussi fut-on approchez de nuit. Les vns courent se combatre, les autres à la fuite, ce n'est qu'effroy et que terreur par tout. Le Pere, se retirant des premiers où il voit le peril le plus grand, encourage les vns à vne generuse defense; il exhorte s'il veut vne le Paradis ouuert pour les Chrestiens, et l'Enfer sur le point d'abimer tous les Infidelles, il leur parle d'vne sorte si animé de l'esprit qui le possedoit, qu'ayant fait breseche dans les rangs qui iusques-là auoient tait les plus rebelles, il leur donne vn cœur Chrestien. Le nombre s'en trouue si grand, que ne pouuant pas y suffire, les baptisoient les vns apres les autres, il fut contraint de tremper son mouchoir en l'eau (qui estoit tout ce que la necessité leur pu ministrer alors) pour respandre sur plus grand nombre auec vne pieuse benoiçon, qui leur estoient necessaire, le seruoient de la façon de baptiser qu'on appelle par aspersion.

Cependant l'ennemy continuoit ses attaques plus furieuses-mais que iamais; et sans doute que ce fut vn grand bonheur pour le salut de quelques-vns, qu'en moment de leur mort, le Baptesme leur fust donné la vie de l'ame, et les mit dans la possession d'vne vie immortelle.

Comme le Pere eût veu que l'Iroquois se rendoit maistre de la place, au lieu de prendre la fuite auec ceux qui l'auoient de ce sauuer en leur compagnie, s'oublioit de soy-meisme, il se mouuit de quelques malheureux et malades qu'il auoit de long-temps disposez au Baptesme; il parcourt les cabanes, il les va rencontrer iusques dans les Infidelles mesmes les persecuteurs leurs enfans à la fuite, pour en faire des Chrestiens.

Cependant l'ennemy deuot victorieux auoit mis tout en feu, et le sang des femmes meurtes et des enfans arrivant iusques sur lieux. Le Pere voulant mourir dans son Eglise, la trouue pleine de Chrestiens, et de Catechumenes qui les demandent le Baptesme. C'estoit bien pour lors que leur foy auoient leurs forces, et que leur estoit vn pouuoir demeurer leur langue. Il baptise les vns, donne l'absolution aux autres, et les encourage tous de l'esperance la plus douce des Saints. N'ayant quasi d'autres paroles en bouche que celles-ci: Mes Freres, nous serons aujourd'huy dans le Ciel.

L'ennemy fut aduerty que les Chrestiens s'estoient rendus en trés-grand nombre dans l'Eglise, et que c'estoit





RELATION

DE CE QVI S'EST PASSÉ DE PLVS REMARQVABLE ES MISSIONS DES PERES DE LA COMPAGNIE DE IESVS,

EN LA NOVVELLE FRANCE,

EN L'ANNÉE 1647.

Enuoyée au R. P. ESTIENNE CHARLET, Prouincial de la Compagnie de Iesus en la Prouince de France.

PAR LE P. HIEROSME LALEMANT, SUPERIEVR DES MISSIONS DE LA MESME COMPAGNIE. (*)

MES REVEREND PERE,

La Relation de cette année que i'enuoye à vostre Reuerence, porte d'vn bout à l'autre de l'indelebile, du timbre, c'est le Pere Jogues, qui, comme si le nombre d'vn preste à vostre Reuerence, perdit d'vn bout à l'autre de septembre 1646. pour s'en retourner pour la seconde fois en sa chaisne des Martyrs aux Hiroquois, à dessein d'y retrouuer la paix, et y moissonner l'heureuse et les trauaux de la Diuine Iustice pour arriuer à vn but, sont bien differens de ceux que les hommes auroient choisis.

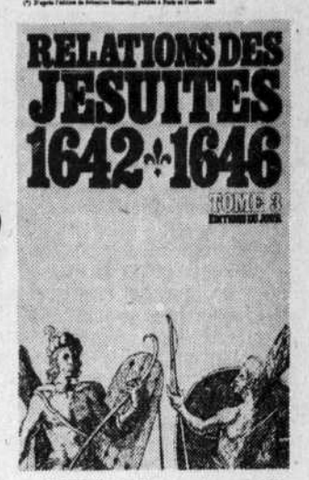
Ces deux dernieres années, les fleurs de la paix nous les Hiroquois nos ennemis, nous en auoient fait esperer des fruicts agreables et vne heureuse recolte; mais la perfidie de ces barbares versant le sang, comme vne grosse pluye sur vn champ prest à moissonner, semble nous en a peu remedié et reuuis vos esperances.

Le premier acteur de cette perfidie pretendu sur le regne de l'indelebile, du timbre, c'est le Pere Jogues, qui, comme si le nombre d'vn preste à vostre Reuerence, perdit d'vn bout à l'autre de septembre 1646. pour s'en retourner pour la seconde fois en sa chaisne des Martyrs aux Hiroquois, à dessein d'y retrouuer la paix, et y moissonner l'heureuse et les trauaux de la Diuine Iustice pour arriuer à vn but, sont bien differens de ceux que les hommes auroient choisis.

Ces deux dernieres années, les fleurs de la paix nous les Hiroquois nos ennemis, nous en auoient fait esperer des fruicts agreables et vne heureuse recolte; mais la perfidie de ces barbares versant le sang, comme vne grosse pluye sur vn champ prest à moissonner, semble nous en a peu remedié et reuuis vos esperances.

Le premier acteur de cette perfidie pretendu sur le regne de l'indelebile, du timbre, c'est le Pere Jogues, qui, comme si le nombre d'vn preste à vostre Reuerence, perdit d'vn bout à l'autre de septembre 1646. pour s'en retourner pour la seconde fois en sa chaisne des Martyrs aux Hiroquois, à dessein d'y retrouuer la paix, et y moissonner l'heureuse et les trauaux de la Diuine Iustice pour arriuer à vn but, sont bien differens de ceux que les hommes auroient choisis.

(*) D'après l'édition de Sébastien Cramoisy, présidé à Paris en l'année 1648.



Relations -IV-

Leur langage: de l'exotisme au moralisme

par VICTOR-LEVY BEAULIEU

Je ne suis pas un historien je ne m'y entends pas grand-chose là-dedans, de sorte qu'il me serait malaisé de dire si les **Relations des Jésuites,** dans cette perspective, constituent un document essentiel. Tout ce que je sais, c'est que je m'amuse comme un p'tit fou en relisant certains passages ou en étudiant un peu plus à fond quelques pages en particulier. C'est que, pour l'amateur que je suis, les **Relations** me passionnent d'abord et avant tout à cause du langage. Je donne toute sa corde à ce mot galvaudé dans ce pays par insouciance et irrespect. Autrement dit, la première chose qui m'a frappé dans les **Relations,** c'est la langue, une langue en même temps très éloignée et très près de la nôtre, truffée d'images, toute en vivacité et en invention.

Il y a d'abord un fait que je veux souligner, et c'est l'exotisme des **Relations.** L'exotisme de la toponomie. Si exotique en vérité qu'à plusieurs endroits on a l'impression que ce n'est pas de notre pays qu'il s'agit. La raison en est simple: les Jésuites utilisèrent d'abord la toponomie amérindienne; ils parlèrent de la rivière Pentagouet (rebaptisée par la suite en rivière Penbscot), du lac Piecouagami (devenu bêtement le lac Saint-Jean), de l'Ouragastapi (aujourd'hui la rivière l'Assomption), de la Mousousipiou (cette autre rivière de la baie d'Hudson), etc.

Ils parlèrent également des diverses régions du pays et selon les nominations amérindiennes. A l'arrivée des Français, voyez, par exemple, comment Montréal se nommait: Minitik outen entagouguiban, ce qui signifie **Ile où il y avait une bourgade.** Ce langage, il me semble, parlait énormément car il était le langage d'un pays déjà nommé que les Français dénommèrent par la suite. On n'a qu'à regarder une carte du Québec pour s'en rendre compte. Dans les environs des grands centres de colonisation (comme Montréal, Trois-Rivières et Québec), nos villes et nos villages furent baptisés selon les grands premiers hommes de notre histoire et de leurs patrons. Ces noms sont donc en grande partie français. Ensuite, il y eut l'ouverture des paroisses, presque toutes à patronymes religieux, plats comme la mort, ne respectant ni l'originalité du lieu ni sa beauté. De sorte que la majorité de nos villes et de nos villages, relativement récents, de Saint-Jean-de-Dieu à Sainte-Emilie-de-l'Energie, ne veulent rien dire. Il n'en allait pas de même dans le temps des premières **Relations.** Ce pays n'était pas encore défiguré par un catholicisme à gros grains. On ne songeait pas encore à faire de Sainte-Scholastique cette odieuse Mirabelle absolument insignifiante! C'est de l'espace d'un pays qu'il s'agit. Et je remarque, toujours en regardant une carte du Québec, que plus on monte vers le Nord et plus l'on retrouve de noms amérindiens, parfois légèrement francisés.

Cette courte réflexion m'est venue en lisant les **Relations.** Je me suis dit aussi que si nos poètes, pendant tant de temps, se sont acharnés à renommer le pays, c'est qu'en plus d'être incertain, il ne contenait pas beaucoup, pour notre espace intérieur, de très fortes images. Même aujourd'hui d'ailleurs, peu de gens savent ce que veulent dire des beaux noms de lieux comme Kamouraska, Chibougamau, Rimouski ou Hochelaga. C'est dommage car cette ignorance nous prive d'une autre dimension de ce que nous sommes, nous cache une réalité de ce pays.

Les **Relations** ont au moins le mérite de nous faire repenser à tout cela, de réactualiser ces magnifiques noms de tribus amérindiennes que furent celles vivant au pays des Papinachois, des Astouregamigoukhs, des Canibas, des Kilistinons et j'en passe. Elles nous permettent par ailleurs d'assister, en tant que lecteurs, aux affrontements, au mixage et à la collaboration (souvent provoquée, faut-il dire) de deux civilisations. Les petits détails curieux ne manquent pas, non plus que l'imagination des bons Pères. Les images fourmillent, et elles sont parfois très belles. On dit, par exemple, que les Sauvages entrent en tabagie (alors qu'ils s'assoient autour d'un feu et fument copieusement); on dit qu'ils se décabanent (quand ils lèvent le camp), que le sorcier entre dans son Tabernacle (une manière de cabane dans laquelle il se livre à des incantations magiques); on dit qu'il ne faut pas tomber aux mains des Ingres (ce nom qu'on donnait aux Anglais); on dit que les Amérindiens se mettent en batterie et qu'ainsi on entend "un chamaillis de tous costez"; on dit que le Sagamo donne au Père, en guise de cadeau, un Castipitagan de castor, "c'est à dire une peau de cet animal, ouverte seulement par le col, en sorte qu'on dirait que le castor est tout entier". On parle d'ivrogner, de riotter, d'espelucher, de ne vivre qu'un jour à la journée, de chommoyer les fêtes, de doler une planche, de s'entredonner beaucoup, d'entrer en discours, sans oublier des expressions amusantes comme "jurer par leur plus haut juron", un truchement (pour interprète), en escopeterie, un essartement, un narré et "se diligenter davantage".

A d'autres niveaux, les textes des Jésuites sont tout aussi intéressants. Je considère notamment que la réplique que fait un Amérindien à un Français qui a des difficultés à apprendre sa langue est une belle pièce. L'Algonquin dit:

– Tu n'as garde de m'entendre, tu as des oreilles Françaises, et j'ay une langue Sauvage. Le moyen que tu m'entendes, Couppe tes oreilles, et prends celles de quelque Sauvage, et alors tu m'entendras fort bien.

Et cet Iroquois qu'en 1650 on emmène en France, qui tombe malade, qu'on conduit à l'hôpital où personne ne le comprend, voici ce qu'il dit quand le Père Jogues va le voir:

– Car pour moy, je suis sourd et muet en France, j'ay laissé ma langue et mes oreilles en mon pays.

Je trouve assez belle la relation des premières tortures du Père Jogues. On dirait un excellent texte de journaliste, objectif et froid et où l'émotion est comme qui dirait souterraine. Dans le même esprit, cet extrait d'un récit cruel sur le martyre d'un Iroquois par les Hurons me semble sublime:

"Ses pauvres mains lui cautsaient de grandes douleurs, et luy cuisaient si fort, qu'il demanda de sortir de la cabane pour prendre un peu d'air; il luy fut accordé incontinent. Il se fit développer ses mains; on luy apporta de l'eau pour les rafraichir. Elles estaient demy pourries et toutes grouillantes de vers; la puanteur qui en sortait était quasi insupportable. Il pria qu'on luy tirast ces vers qui luy rongeaient jusques aux mouelles, et luy faisaient, disait-il, ressentir la mesme douleur que si on y eust appliqué le feu. On fit tout ce que l'on put pour le soulager, mais en vain, car ils paraissaient et se retiraient au dedans, comme on se mettait en devoir de les tirer. Cependant il ne laissait pas de chanter à diverses reprises, et on luy donnait tousjours quelque chose à manger, comme quelques fruicts ou citrouilles."

Les **Relations** sont pleines de témoignages de ce genre. Au fond, il s'agit là d'un énorme roman, parfois fastidieux (ces compte-rendus de toutes les conversions, par exemple) mais dans l'ensemble fort passionnant. C'est souvent une seule phrase, un seul mot sur lequel vous vous prenez à rêver. C'est aussi plusieurs recommandations des Pères, qui paraissent folichonnes mais qui en disent beaucoup sur l'état de notre pays et des hommes dans nos débuts. Le rêve du Père Garnier, notamment, est d'une poésie assez rare. Et ces conseils du Père Brébeuf aux autres Pères ne manquent pas de piquant:

"Il n'est pas à propos de faire tant d'interrogations, il ne faut pas suivre le désir qu'on a d'apprendre la langue, et de faire quelques remarques sur le chemin; on peut exceder en ce poinct. Il faut délivrer de cet ennui ceux de vostre canot, vu mesme qu'on ne sçaurait profiter beaucoup dans ces travaux. Le silence est un bon meuble en ce temps là.

"Qu'on prenne garde de ne nuire à personne dans le canot avec son chapeau. Il faut plustost prendre son bonnet de nuict: il n'y a point d'indécence parmi les Sauvages."

Mais les Pères des **Relations** sont avant tout des moralistes, des hommes de savoir et de culture. Ils n'hésitent pas à citer Aristote, ils rappellent que Themistocle disait au Roi de Perse que la parole ressemble à une belle tapisserie, qu'il faut dérouler pour en voir les beautés. Ils invitent également à la patience en racontant l'anecdote du Temple de sainte Sophie, à Constantinople:

"Les grandes affaires ne se font que dans un grand temps pour l'ordinaire. Celuy qui entreprit la bâtisse du Temple de saincte Sophie, à Constantinople, s'enfuit si tost qu'il eut posé les fondemens de ce miracle de l'industrie humaine. On le fit souvent chercher, mais en vain; au bout de trois ans parut ce brave Architecte. L'Empereur luy demandant pourquoy il s'estait éloigné, il repart qu'une si grande Machine ne se pouvait faire en peu de temps; qu'il fallait laisser reposer et affermir ses fondemens devant que de les charger, et qu'il se doutait bien que sa Majesté n'aurait pas eu la patience requise en cette affaire. C'est la vertu qu'il faut avoir, non seulement pour bastir une Eglise de pierres, mais encore plus, pour une Jérusalem celeste."

D'où, dans les **Relations,** quantité d'observations pertinentes sur le temps avec lequel il faut compter, sur l'immense travail qu'il faut accomplir: "Les travaux sont grands, on ne peut sans peine faire un nouveau pays", écrit le Père Ragueneau, avant d'ajouter: "La précipitation dans cette affaire ne vaut rien; le zèle y est excellent, la bonne conduite extrêmement requise, et la patience mettra la dernière main à ce grand ouvrage."

Il y aurait une belle anthologie à faire sur le moralisme des Jésuites, sur ces émouvantes phrases dont ils ont parsemé leurs **Relations,** et qui sont la marque de grands esprits. J'en cite quelques-unes pour la beauté du geste:

"Nous mourons, nous serons pris, nous serons bruslez, nous serons massacrez, passe. Le lit ne fait pas toujours la plus belle mort."

"C'est un acte de prudence de gouverner les peuples par ceux-là mesmes qui sont de leur nation."

"Mais son coeur parlait plus haut que ses paroles, et se faisait entendre mesme dans son silence."

"Il retranchait de son sommeil une grande partie de la nuit."

"Prêchez publiquement ce que vous avez entendu en secret."

"O que l'éternité est longue!"

"Nous mourons tous les jours dans notre infidélité."

"Mais ayant trouvé Jésus Christ en sa croix, vous avez trouvé les roses dans les espines, et la douceur dans l'amertume, le tout dans le néant."

"Ils croient aussi aux songes afin que nulle folie ne leur manque."

"Car celuy qui plante n'est rien, ny celuy qui arrose; lequel accroissement se faict premierement soubs terre et hors la veue des hommes."

"O que le jugement des hommes est foible! les uns logent la beauté où les autres ne voient que la laideur. Les dents les plus belles en France sont les plus blanches, aux Isles des Maldiues la blancheur des dents est une difformité, ils se les rougissent pour estre belles; et dans la Cochinchine, si j'ay bonne mémoire, ils les teignent en noir. Voyez qui a raison."

Oh, il y aurait bien d'autres choses à écrire sur le sujet, mais cela demanderait une étude vraiment approfondie, qui viendra sûrement l'un de ces quatre matins. Pour le moment, c'est assez, comme dirait le bon Père, je suis si empressé que je n'ai gardé aucun ordre en ce narré, considérant que ce petit travail n'a d'autre but que celui de vous inciter à relire les **Relations.** Et que Dieu soit bény à jamais des hommes et des Anges, des Schytes et des Barbares, aussi bien que des Grecs. Ainsi soit-il.

icéa

COLLOQUE
26 JANVIER 1973

L'ÉDUCATION PERMANENTE
ET LA TRANSFORMATION
DES SYSTÈMES D'ÉDUCATION

Suite à la publication de "Apprendre à être", rapport de la Commission internationale sur le développement de l'éducation, présidée par M. Edgar Faure, et instituée par l'Unesco, l'ICEA organise un colloque sur les recommandations de ce rapport qui propose une transformation radicale des systèmes d'éducation à l'échelle du monde.

**AVEC LA PARTICIPATION
DE M. ASER DELÉON,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COMMISSION.**

Vendredi le 26 janvier 1973
de 9.00 à 22.00 heures
Hôtel Sheraton-Mont-Royal (Salle Dorée)

**Inscription: $10.00
Institut canadien d'éducation des adultes
506 est, rue Sainte-Catherine, suite 800
Montréal 132 — Tél.: 842-2766**

enseignement élémentaire
enseignement secondaire

LE COURRIER PÉDAGOGIQUE QUÉBÉCOIS

Directeur: ANDRÉ LEFEBVRE
professeur agrégé
Faculté des sciences de l'éducation, université de Montréal

Volume 4, numéro 2 — Novembre 1972

SOMMAIRE

Pages

Cécile LALIBERTÉ et Madeleine LEFEBVRE. L'enseignement des sciences sociales à l'élémentaire 49

Denis BÉLANGER. La géographie: l'étude du milieu comme point de départ à l'élémentaire 59

Thérèse HARRISON. Une sortie avec mes élèves de troisième année 64

Pierre BOULET. Bigot dans les manuels d'histoire 67

Geneviève RACETTE. A la recherche d'un programme d'histoire pour Secondaire II: l'élève 71

Antonin DUPONT. Histoire du Québec ou histoire du Canada? 84

Michel ALLARD. Approche pédocentrique et contenu 92

André LEFEBVRE. Révéler le dieu inconnu 94

Marc-Aimé GUÉRIN. Le jeu des outils au premier cycle de l'élémentaire 107

PÉRIODICITÉ ET PRIX
Le COURRIER PÉDAGOGIQUE QUÉBÉCOIS paraît quatre fois l'an, en septembre, novembre, janvier et mars. Prix: $1.35 du numéro; $5.00 pour 4 numéros.

CORRESPONDANCE
Toute correspondance doit être adressée à: LE COURRIER PÉDAGOGIQUE QUÉBÉCOIS, Guérin, éditeur, 4440, rue Saint-Denis, Montréal 131 Tél.: (514) 843-6241-2.

histoire — sciences humaines
questions psycho-pédagogiques

QUÉBÉCOIS

GUÉRIN, ÉDITEUR, MONTRÉAL



VIENT DE PARAITRE... ...AUX EDITIONS DU JOUR

LA NUITTE DE MALCOMM HUDD

ROMAN DE VICTOR-LÉVY BEAULIEU

• Nouvelle édition.
• "Un livre qui est le plus grand resume de mon pays que je connaisse" (Jacques Ferron).

En vente partout au prix de $3.00 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tel. 274-2551

EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général
Jacques Hébert

eslettresquébécoiseslesletttresquébécoiseslesletttresquébécoiseslesletttresquébécoiseslesletttresquébé

Prix Duvernay 1973

Comment un écrivain a "bien mérité de la patrie"

par PIERRE DE GRANDPRÉ
de l'Académie canadienne-française

Mesdames, messieurs,

Le présent jury du Prix Duvernay avait, comme chaque année, une tâche définie en ces termes: signaler les mérites d'un compatriote dont la compétence et le rayonnement, dans le domaine intellectuel et littéraire, servent les intérêts supérieurs de la nationalité canadienne-française." Mon propos sera ici de vous dire pourquoi nous avons conseillé de désigner Jacques Ferron à cet honneur, en 1972.

Je distinguerai deux façons de bien mériter de la nation pour un écrivain, lorsque c'est un écrivain qui obtient ce prix (ce qui, soit dit en passant, n'est pas ou ne devrait pas être nécessairement le cas, à bien analyser le texte des règlements: il suffit que se manifeste une compétence remarquable dans quelque domaine intellectuel que ce soit). Si donc il s'agit d'un écrivain, c'est par son prestige et l'éclat de son talent que, tout d'abord et de façon indirecte il sert les intérêts de la collectivité; il les sert au même titre que tout ce qui peut apporter à celle-ci des raisons de s'enorgueillir et d'acquérir un peu plus de confiance en elle-même, à la vue de ce qui a pu croître et se développer en son sein et à même ses ressources. Certes, le bon écrivain se nourrit de tous les souffles, l'univers est sa patrie, il reçoit et utilise à ses fins tout l'air du ciel; mais il ne peut faire que son art ne reproduise quelque chose du milieu qui l'a nourri, et qu'il ne témoigne en faveur du sol qui l'a porté.

A mesure que passaient les années, l'écrivain Jacques Ferron, sans être grammairien impeccable puisque telle n'était pas son ambition, est de mieux en mieux apparu comme un homme en possession d'un style, ce qui est moins fréquent qu'on ne le pense. Je me permettrai d'observer qu'il y a eu évolution, que les chatoiements, la préciosité un peu brillantée de ses débuts, a peu à peu livré pour ainsi dire, toutes ses richesses et toutes ses raisons. L'on a pu comprendre, à mesure que l'écrivain mûrissait, que sa fantaisie baroque et que le grain de folie qu'il mettait dans chacune des recettes de son invention, n'avaient rien du divertissement gratuit, de l'imagination farfelue et de la farce pratiquées pour elles-mêmes. On s'est aperçu qu'il y avait des intentions secondes, et l'homme nous est apparu dans sa vérité. Une gravité s'est mise à sourdre derrière l'esprit ludique. Et ce sont finalement des thèmes qui appartiennent aux soucis majeurs de l'humanité, les combats du bien et du mal, l'angoisse de la maladie et de la mort pour l'individu et pour les peuples, c'est la condition humaine elle-même qui forme l'ossature ferme de cette oeuvre en apparence frivole, où désormais l'on ne perd jamais sa peine à musarder.

•

Il y a longtemps que Ferron, cet ami des poètes, s'amuse à tirer des effets variés et entraînants de son jeu avec la langue, l'écriture, les mots. Il en jongle, il en extrait des étincelles pour la galerie, l'oeil plein de malice, feignant de prendre pour naturelles les affirmations les plus extravagantes et ne se lassant jamais de pareil exercice. Au milieu d'une phrase qu'il est à rédiger, voici qu'un mot soudain l'amuse, qu'une association verbale le fascine, ou plutôt ce qui en peut sortir comme du chapeau d'un magicien. Pareille distraction fait-elle dérailler la pensée et entraîne-t-elle dans un écheveau absolument imprévu le fil même du discours amorcé? Qu'à cela ne tienne! Il faut donner sa chance, libéralement, à tout ce qui se présente comme savoureux et excitant pour l'esprit, quitte à reprendre un peu plus loin le thème abandonné, quitte ensuite à le délaisser de nouveau, à découvrir sans cesse de la sorte, en un constant harcèlement de leitmotiv, de nouvelles relations piquantes entre des mots, des images et des idées qui, toutes ensemble, finissent par reprendre pied, faire bon ménage et se reconstituer soudain, toujours par une série d'effets de surprise, en une étincelante intelligibilité.

Cet art fait de menus déraillements consentis de l'esprit logique et de sérieux, donne logiquement naissance à une sorte de fantastique d'origine verbale. C'est un art de styliste cocasse et précieux, que l'on retrouve, curieusement, jusque dans la façon d'aménager la matière romanesque ou théâtrale.

Des scènes, des personnages, des configurations entières d'événements, voire des séries régulières d'allusions à certains personnages ou à certaines réalités familières de la vie québécoise qui, elles aussi, ont un caractère de leitmotiv, de fascination obsessionnelle, de subjectivité débridée, vont et viennent, des contes au théâtre, de **Cotnoir** à **La Nuit**, de **La Charrette** au **Ciel de Québec**. Ces récits procèdent comme celui du **Manuscrit trouvé à Saragosse**, dont un des personnages explique qu'ils avancent comme un homme perdu dans une ville inconnue et qui, cherchant sa route, repasserait souvent par les mêmes rues, il ne trouve jamais vraiment son chemin mais, à mesure qu'il déambule en s'égarant, ce sont les hommes, le monde et la vie même qui s'offrent à lui dans leur diversité. proche qu'un contemporain de Ferron, Roland Giguère, conseillait au poète de ne jamais demander sa route à qui ne sait pas s'égarer.

Ce qui finit par s'affirmer chez Ferron à travers ces errements consentis, ces reprises et ces variations infatigables, c'est une vision du monde unique, irremplaçable, singulièrement personnelle, c'est une "vision" tout court, et elle est ici, comme partout où on la rencontre le signe assuré aisément reconnaissable, de la présence fraternelle du discours privilégié, de la poésie, de l'art. Simples prétextes à discourir, donc, le conte, le roman, l'observation de nos moeurs? Oui, pour une part, le récit est matière à jeux cocasses de l'esprit et de l'écriture, tout occupés à affûter des traits et à aiguiser des pointes. Mais que de fine observation en cours de route. Je ne crois pas que l'on se trompe en jugeant que cet art d'arabesques, de volutes et de circonvolutions fraternise avec les précieux, ceux que l'on a nommé en leur temps les "libertins". L'art de Ferron rejoint l'esprit du XVIIIe siècle qui, par la force des circonstances, nous avait échappé, et il récupère du même coup une tradition où nous avions peu puisé, en remontant jusqu'au moyen âge. Les auteurs des fabliaux et du **Romand du Renard,** la faconde rabelaisienne et ses délires maîtrisés, Cyrano de Bergerac, Talleymand des Réaux, Jean de la Fontaine, Perrault, Voltaire, Cazotte, le comte Potocki, Lewis Caroll, plus près de nous Jean Giraudoux et Marcel Aymé, autant de noms jalonnant cette tradition d'une verve exploratrice mettant en question le réel, et le langage lui-même qui le désigne, pour tenter de les transgresser, de transcender par l'imaginaire des réalités parfois déprimantes, de les rédimer en réajustant les coordonnées. "Ce fut ainsi, lit-on dans **L'Amélanchier,** que les Ferron, en plus de semer le blé français et le sarrazin, se firent fabuleux pour donner regain à un vieil héritage, relancer le conte et la chanson qui font partie des réalités de la vie."

Les moments ne sont pas rares, à la lecture de l'oeuvre ferronienne, où l'on a le sentiment de toucher ces réalités d'"outre-terre" dont parlait Giraudoux, de participer à cette sorte d'épanchement du rêve dans le réel qu'affectionnait Nerval. La nuit, dans le roman de ce nom, la nuit de ce "chateau électrifié" qu'est Montréal, nuit mystérieuse et féconde, "si haute, si peu réelle qu'elle ne répond pas à sa question", voilà bien l'image de cet "inter-monde", de ce double du monde connu dont nous parlons. "Je peins les choses qui sont derrière les choses", disait le peintre de **Quai des brumes**". De même Jérémie, le "paysagiste" des **Contes du pays incertain,** estime, à l'instar de Ferron, que c'est toujours le regard et l'attention, s'ils sont assez émerveillés et sympathiques, c'est-à-dire à la fois décapants et pénétrants comme ceux de l'artiste, qui humanisent le monde, "qui peignent, façonnent et remodèlent l'espace" que nous habitons.

Pareille entreprise, issue de l'amour du langage, ne peut se prolonger que dans la volonté de construire et de parachever le langage, de contrecarrer sa désagrégation. C'est lorsque la langue est conçue comme un élément de conquête, comme un outil perfectible et comme le moyen d'une prise de possession qu'elle contribue à la révolution véritable, c'est-à-dire à ce volontarisme à base de liberté, sur lequel se fondent toutes les affirmations d'identité, tous les épanouissements créateurs; et c'est lorsqu'elle va à vau-l'eau, lorsqu'elle se laisse choir au bas de la pente et obéit au moindre effort, que cette langue reflète l'irrécupérable misère des mutilations, des désagrégations, des passivités sociales et des aliénations. De la Gaspésie à Ville Jacques-Cartier, a confié Ferron dans un article intitulé "Le langage présomptueux" du Supplément littéraire du **Devoir** de 1965, "j'ai passé d'une langue qui théoriquement pouvait se parfaire à une langue humiliée qui ne savait pas encore qu'elle était le "joual", – c'est-à-dire, explique-t-il, la langue du "pays incertain", instable, du pays dont l'on est dépossédé. C'est en Français que Ferron imagine que se construira la patrie québécoise, qu'un pays jeune et digne sera réinventé.

•

Ainsi, et pour ces raisons, en a jugé le jury. J'estime, quant à moi, que le nom de Jacques Ferron figurera avec honneur parmi les 28 lauréats du prix Duvernay, qu'il ne déparera d'aucune façon la plus belle liste d'écrivains québécois que je connaisse.

■ lancements

Au Jour



A droite, le chansonnier-romancier Felix Leclerc, dont les éditions du Jour – en coédition avec Robert Laffont – viennent de lancer le "Carcajou ou le diable des bois". A gauche, le docteur Fernand Corminboeuf, dont on lançait récemment "Les merveilles de la nature", une redécouverte des plus simples ressources alimentaires, des eaux minérales aux algues marines.

Chez Fides



Les Editions Fides lançaient, il y a peu de temps, le 3e tome de "l'Histoire de la Province de Québec" de Robert Rumilly (à g.) et le 3e tome des Mémoires de Lionel Groulx (Mme Juliette Rémillard, nièce du Chanoine Groulx, était présente à ce lancement). Etaient aussi lancés ce jour-là, la 5e édition renouvelée de l'Initiation à l'économie politique de M. François-Albert Angers et Le laic dans l'Eglise canadienne-française de 1830 à nos jours, un ouvrage écrit en collaboration sous la direction du R.P. Pierre Hurtubise, de l'Université St-Paul à Ottawa.

1—L'épervier de Maheux
(Jean Carrière). Gagnant prix. Goncourt. 365 pages.
~~$5.50~~ $5.00

2—Au nom de tous les miens
(Martin Gray) 400 pages.
~~$6.00~~ $5.40

3—Banco
(Henri Charrière) 450 pages.
~~$7.50~~ $6.95

4—Je prends des photos
Le tout nouveau d'Antoine Désilets.
~~$5.00~~ $4.50

5—Guide de l'auto 73
(Jacques Duval)
~~$4.50~~ $4.00

SPÉCIAL

6—QUID 1973
~~$12.00~~ $8.00

MESSAGERIES NATIONALES DU LIVRE INC.
LIBRAIRIE ACCRÉDITÉE
10351, St-Laurent, Montréal 381-0553

VIENT DE PARAÎTRE

COLLECTION
poésie canadienne
DIRIGÉE PAR GUY ROBERT

No. 28 LES FRONTIÈRES DÉFUNTES
de Jean-Louis ROY

No. 29 ARC-BOUTÉE À MA TERRE D'EXIL
de Alice BRUNEL-ROCHE

RÉIMPRESSIONS

No. 6 TERRE QUÉBEC
de Paul CHAMBERLAND

No. 10 MÉMOIRE
de Jacques BRAULT

LIBRAIRIE DÉOM
1773, rue St-Denis
Montréal 129 845-2320

Servidec
LIBRAIRIE

LA VENTE SE PROLONGE JUSQU'AU 27 JANVIER

		Prix régulier	Prix de vente
30% sur	RELATIONS DES JÉSUITES	45.00	31.50
	TOUS LES OUVRAGES DE COUSTEAU	12.15 ch.	8.50 ch.
	ÉDUCATION PAR LA FORME ET PAR LA COULEUR	32.00	22.40
30% sur	L'ANNÉE AUTOMOBILE 72-73	24.90	17.45
	COLLECTION CHEFS D'OEUVRE DE L'ART	0.90	0.63
	COLLECTION GÉNIES ET RÉALITÉS	13.50	9.40
30% sur	+ COLLECTION "LA PLÉIADE"		

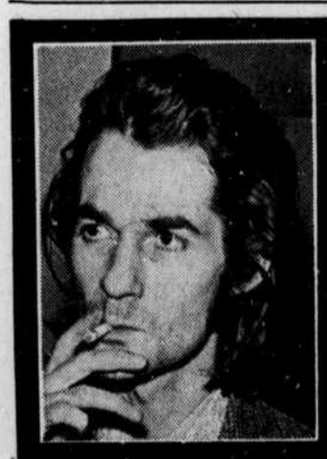
LIVRES D'ART — LITTÉRATURE GÉNÉRALE
LIVRES RELIGIEUX — COLLECTIONS DE POCHE

HEURES D'OUVERTURES

LUNDI: 12:00 à 17:30 HEURES
MARDI, MERCREDI: 9:00 à 17:30 HEURES
JEUDI, VENDREDI: 9:00 à 21:00 HEURES
SAMEDI: 9:00 à 15:00 HEURES

SERVIDEC attend votre visite.
SERVIDEC vous aime.

1691 e., FLEURY
tél. 384-9920



VIENT DE PARAITRE... ...AUX EDITIONS DU JOUR

LES ÉCRITS DE ZERO LEGEL
par GILBERT LANGEVIN

• Dans la collection Prose du Jour
• Rigueur et conscience humour aussi
• Les péripeties bénaurmes d'un grand poète québecois

En vente partout au prix de $3.50 — distribue par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montreal 303 — Tel. 274-2551

EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

demandez catalogue et magazine gratuits
marabout
226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

lisez LES PLUS GRANDS ROMANS DU MONDE
marabout bibliothèque
MEDICAUX – FANTASTIQUES – CLASSIQUES – SUSPENSE

Pierre Jean Jouve aux cahiers de l'Herne

par JEAN ÉTHIER-BLAIS
de l'Académie canadienne-française

Le directeur d'une revue se doit d'être un créateur de mythes. C'est particulièrement le cas lorsqu'il s'agit des Cahiers de l'Herne. M. Dominique de Roux a entrepris de faire connaître (et parfois, de revaloriser) certains grands écrivains contemporains. Il les choisit à bon escient: tout récemment, Pierre-Jean Jouve et Julien Gracq. Ce discernement est lié à une certaine conception, du reste hautaine, que se fait M. Dominique de Roux de la littérature française contemporaine. Il aime ce qui est à la fois personnel et au centre des préoccupations de notre époque. C'est ce qui explique son attachement à Céline qui, dans le positif comme dans le négatif, incarne le désarroi et l'espérance de notre temps. La protestation célinienne a déjà fait l'objet d'un Cahier de l'Herne. M. Dominique de Roux en avait fait une Somme. On ne peut en dire autant du Cahier Jouve. Cela tient d'abord à la personnalité du sujet.

Pierre-Jean Jouve est un poète et un romancier. On trouvera dans le Cahier des lettres de ses admirateurs, qui vont de Rilke à Jean Paulhan. La gent littéraire n'a jamais été, dans le secret des correspondances personnelles, avare d'éloges. **Paulina** et **Catherine Crachat** sont-ils des oeuvres importantes? Où se situent ces deux livres dans l'évolution du roman européen au vingtième siècle? Ce sont des romans de passion, avec des femmes dans le rôle-titre. Avant même d'avoir connu la psychanalyse, Pierre-Jean Jouve se nourrissait de ses schèmes. C'est ainsi que le personnage du père domine son oeuvre romanesque, un père qui juge; qui pourrait pardonner, mais sa fille, gardant son secret pour elle, ne se tournera pas vers lui. Peintre de la vie moderne, Pierre-Jean Jouve a, dès le début du siècle, fait du problème de l'incommunicabilité le centre de ses préoccupations esthétiques. Ils n'ont de sens que par ce qu'ils symbolisent. Dans un décor réaliste, ils se meuvent comme des fantômes. Qui croira jamais à la réalité personnelle de Paulina? Elle relève de l'esthétique du roman d'horreur et d'une conception de la vie qui repose sur le triomphe du jansénisme psychanalytique. Une pareille oeuvre peut faire les délices des savants de la littérature, certes, mais elle ne reflète qu'un instant de la sensibilité du temps qui lui a donné naissance. Du reste, M. Robert Abinached le note, c'est le décor qui compose l'action romanesque. Les personnages de Jouve sont enfants de leurs meubles. Ce qui, dans cette oeuvre, me frappe beaucoup plus que les rapports qui peuvent exister entre les lieux et les personnes, c'est la présence, dans toute l'action intellectuelle de Jouve, de l'Europe centrale. Avec Romain Rolland et Giraudoux, il est un écrivain français marqué en profondeur par la littérature germanique. Je dis bien germanique, et non pas allemande, car l'Autriche est là tout autant, sinon plus, que l'Allemagne. Paulina, Italienne du nord 1880, est aussi une héroïne allemande. Catherine Crachat, bourgeoise française, est à son aise à Vienne tout comme à Paris. Il y a là un internationalisme auquel les contemporains de Jouve nous ont peu habitués. Dans l'ordre général, c'est peut-être là que réside sa singularité créatrice. C'est dire que Pierre-Jean Jouve n'a pas suivi les modes littéraires. Comme ses héroïnes, il se situe en marge. Il faut aller le chercher. Ce sont ses oeuvres, et elles seules, qui viennent vers vous.

Le Cahier de l'Herne révèle ce personnage, l'homme Jouve. Physiquement, c'est l'intellectuel, chez qui le regard l'emporte. Il y a chez lui, je ne sais trop pourquoi, un rappel d'André Suarès. Non pas la barbe et les attitudes, bien sûr, mais, dans l'allure générale, la fierté de l'homme de lettres. Son bureau de la rue de Tournon (photographie) est un chef-d'oeuvre de calcul intellectuel et d'ordonnance. C'est véritablement le bureau du poète. Car Pierre-Jean Jouve est avant tout un poète. Deux études centrales de ce Cahier de l'Herne lui rendent hommage et le situent. M. Jean Starobinski retrace, à partir du **Don Juan de Mozart** de Jouve, le cheminement affectif et psychologique qui va du roman à la poésie et à l'oeuvre interprétative. La musique est inséparable, chez Jouve, de l'acte créateur. Et non pas la musique comme définition générale, mais une certaine musique, celle de l'opéra. Autour des sons ordonnés selon une inspiration et un calcul, circulent des êtres humains avec leurs passions. Le **Don Juan** de Mozart figure, aux yeux de Jouve, l'exaltation de ce qu'est l'homme dans la totalité de son être et de son milieu passionnel. Il y trouve surtout, et c'est peut-être la définition même de son oeuvre à lui: "l'étincelle d'une grâce étrange posée sur le malheur." Et nous revenons à Paulina et à Catherine Crachat, qui sont des personnages d'opéra, avec leurs outrances, le rythme proprement mélodique de leur vie, la nécessité où elles se trouvent, ne serait-ce que pour exister, de se situer dans un décor romanesque lourd, chargé de maléfices. Comme dans **Don Juan**, la punition par la mort est infaillible. Dans une oeuvre comme celle de Jouve, qui naît de l'intérieur et revient à lui, tout se tient. Le cercle est véritablement magique.

La force de cette oeuvre ne résiderait-elle donc pas dans cette unité? Unité d'un travail et d'une vie. Pierre-Jean Jouve a vécu à l'écart des horreurs de la vie quotidienne. Il n'a jamais eu à travailler avec des êtres dont la pensée était sauvage. Bourgeois français, son existence s'est poursuivie dans la certitude d'appartenir à une grande civilisation qu'il ne serait venu à l'esprit de personne de contester. Cette assurance d'être au coeur d'une réalité immense et immuable est irremplaçable. C'est ce qui a permis à Pierre-Jean Jouve de situer les moments importants de sa vie aux dates de ses crises intérieures et de ses rencontres avec Romain Rolland, Bruno Walter ou Toscanini. Heureux homme! heureux mandarin, trois fois heureux!

Et le poète? Pierre Emmanuel est son disciple et explique longuement, dans une prose rutilante, les raisons de son attachement, de son exemplaire fidélité. Pierre-Jean Jouve n'est-il pas son parrain? La dichotomie foi-désespoir, celle encore de la grâce et de l'horreur de la nature humaine, compose le paysage essentiel de cette poésie. L'homme est, dans l'âme créatrice de Jouve, un être tragiquement diminué. Le Christ est venu, non pas l'élever au-dessus de lui-même par la Rédemption, mais se lier à lui dans l'ordre des misères. Conception hautaine et froide de notre nature, qui permet à Pierre-Jean Jouve de s'ériger en juge de nos misères et, depuis sa tour psychanalytique, de clamer notre déchéance. L'Art nous sauvera. Là gît la véritable espérance de Jouve. Il se sent entouré de créateurs, Mozart, Delacroix, Shakespeare, Hölderlin, qui lui permettent de traverser notre désert et de s'accomplir en perfectibilité. Ils lui enseignent, comme il le note lui-même, "à ne craindre ni désespérer, et plus encore à ne point prendre en dégoût." On saisit immédiatement les limites de la charité jouvienne. Question de tempérament, certes, mais aussi, mais surtout, de choix devant la vie. Pierre Emmanuel souligne, à juste titre, que le créateur (en l'espèce, Jouve lui-même) est responsable du désert du monde. Il doit rendre des comptes, non seulement à lui-même, mais aussi à cette réalité qui l'abrite et que lui, en retour, conditionne.

Beau Cahier de l'Herne, puisqu'il nous fait connaître de plus près un poète sacré et secret. Union de la musique et du désespoir, l'oeuvre de Jouve doit résonner bien fort dans les coeurs des hommes d'aujourd'hui. Elle les résume.

Cahiers de l'Herne, Pierre-Jean Jouve, Paris, 41 rue de Verneuil, 1972.

Les revues littéraires du Québec

liberté No 82-83
LITTÉRATURE D'ISRAËL
aharon amir • abraham b. yehoshua • amos oz
itamar even-zohar • miriam tal • amos kenan
haïm gouri • joseph mundy
CHOIX DE POÈMES
jean-guy pilon • andré belleau • fernand ouellette
andré payette
Abonnement annuel: 6 numéros $7.00 (à l'étranger: $8.00)

LES REVUES LITTÉRAIRES DU QUÉBEC
a/s LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, MONTRÉAL 101

lancement

Aux PUQ



Les Presses de l'Université du Québec lançaient dernièrement un ouvrage de Guy Bouthillier et Jean Meynaud "Le choc des langues au Québec 1760-1970". Sur la photo, (de gauche à droite) Thomas Déri, directeur des Presses de l'Université du Québec, monsieur Guy Bouthillier auteur, et monsieur François-Albert Angers, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Sociologie

Guy Rocher publie sur Parsons aux PUF

par NAIM KATTAN



Guy Rocher disait, il y a un peu plus d'un an au cours d'une conférence, que l'influence américaine s'exerce dans le Québec qu'on le veuille ou non. Il importe, par conséquent, que l'élite intellectuelle connaisse la réalité américaine pour savoir comment s'en distinguer et pour y puiser, au besoin, une nourriture nécessaire. Il donne l'exemple de ce qu'il préconise. Il consacre une remarquable étude au sociologue américain Talcott Parsons. Sociologue lui-même, oeuvrant dans un milieu nord-américain, Guy Rocher était tout indiqué pour faire ressortir la singularité et l'importance de Parsons.

Alors que la majorité des sociologues américains consacraient leurs efforts à étudier les forces et les groupes sociaux d'une manière empirique, Parsons, sans nier l'importance de telles études, et en en faisant lui-même a tenté d'élaborer une théorie générale de l'action qui s'insère dans une vision globale de la société: "Pour Parsons," dit Guy Rocher, "la science est essentiellement "analytique", ce qui signifie dans son langage qu'elle reconstruit la réalité à l'aide de symboles conceptuels qu'il ne faut pas confondre avec la réalité concrète... Si la représentation mentale n'est pas un pur reflet de la réalité, puisqu'elle en est une reconstruction, elle n'en est pas non plus une trahison. Elle saisit des aspects de la réalité d'une manière efficace, car il y a sans cesse un va-et-vient entre le concept et la réalité, de sorte que la représentation mentale s'ajuste sans arrêt et par retouches aux images que lui renvoie la réalité." Sans entrer dans les détails d'une théorie complexe et que Guy Rocher décrit et analyse d'une manière limpide, disons que tout système d'action est, d'après Parsons, basé sur les rapports entre les besoins et les fonctions. Les besoins sont, à leur tour, basés sur les moyens et les fonctions sur la poursuite des buts. Dans les moyens et les buts il y a également une autre distinction établie par Parsons qui se relie aux buts et moyens: il s'agit des fonctions externes et internes. Le paradigme fonctionnel du système d'action possède quatre fonctions: adaptation, poursuite des buts, latence, et intégration. Dans des termes plus généraux on peut dire que l'adaptation concerne l'organisme biologique; la poursuite des buts, la personnalité, la latence désigne la culture et l'intégration le système social. Parsons applique sa théorie non seulement à l'action sociale mais au système social qui sont distinctes ainsi qu'au système économique et politique. Il consacre également une partie importante de son oeuvre à l'étude de la psychanalyse, et à la structure et au développement de la personnalité.

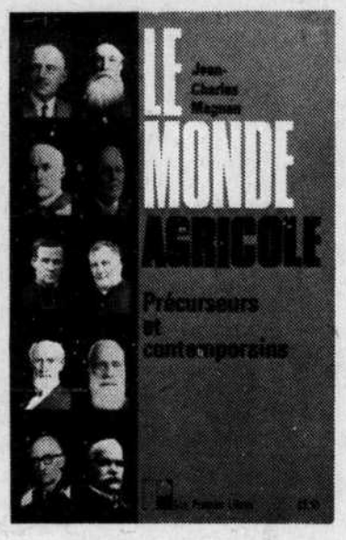
Dans sa conclusion Guy Rocher fait ressortir l'apport de Parsons. A son actif il inscrit l'effort remarquable pour édifier la sociologie sur un modèle logique, intégré et cohérent d'un niveau élevé de généralité. De plus, Parsons a su créer un cadre théorique général qui englobe toutes les sciences de l'homme, les distingue les unes des autres, établit leurs rapports réciproques sans affirmer l'impérialisme d'aucune. Par ailleurs Parsons a posé, dans toute sa dimension, le problème d'une sociologie unitaire qui s'oppose à l'idée de théorie sociologique fragmentée, valable seulement pour un secteur limité de la réalité. Enfin, Parsons n'a jamais minimisé l'importance de la recherche empirique.

La critique qu'adresse Rocher à l'oeuvre de Parsons concerne l'envers de la qualité principale de cette oeuvre. En effet Parsons a dû payer très cher l'unité qu'il a voulu refaire à l'intérieur de la sociologie et entre les sciences de l'homme. Il a élaboré un modèle analytique d'un degré si élevé de généralité qu'il perd presque toute vertu explicative. Guy Rocher pense que Parsons n'a pas osé parcourir jusqu'au bout les sentiers qu'il a ouverts. "Ce n'est donc pas en ignorant la contribution de Parsons qu'on nourrira la réflexion sociologique. Il faut poursuivre la démarche qu'il a indiquée en la poussant dans de nouvelles directions."

La lecture du remarquable ouvrage de Guy Rocher nous incite à la réflexion sur les caractéristiques de la sociologie européenne et celles de la sociologie américaine. En Europe, romanciers et essayistes ont, durant des siècles, décrit la société et analysé les forces qui s'y opposent et s'y confrontent. L'action empruntait des mediations idéologiques. L'apport des sociologues en était surtout un de réflexion sur l'idéologie et sur le rapport entre l'idéologie et les forces sociales. Le sociologue américain se trouve par contre devant un terrain vierge et l'on peut dire que nombreux furent les sociologues américains qui ont, par des études empiriques, accompli un travail que le romancier ne pouvait pas entreprendre ou n'entreprenait pas de manière suffisante. Par ailleurs l'idéologie n'a jamais été le principal moteur de l'action sociale ou politique aux Etats-Unis, et quand je dis idéologie je veux dire une idéologie cohérente, reconnaissable, circonscrite dans des textes. Il me semble que Parsons a tenté à la fois de fournir une idéologie de remplacement qui s'appuie sur la réflexion philosophique et l'étude de la réalité. En cela il est eminemment américain.

"Talcott Parsons et la sociologie américaine," Guy Rocher – Presses universitaires de France, Paris.

VIENT DE PARAÎTRE...



LE MONDE AGRICOLE
PRÉCURSEURS ET CONTEMPORAINS
PAR
JEAN-CHARLES MAGNAN

Le MONDE AGRICOLE nous propose une exploration de la petite histoire du monde rural vue à travers les hommes qui l'ont structurée et animée. 150 hommes et femmes de toutes professions, de toutes tendances politiques, qui vouèrent leur vie à un même but: l'évolution et le développement du monde rural. Un bilan de 75 ans d'histoire.

L'auteur Jean Charles Magnan âgé de 81 ans est un des piliés du monde de l'agronomie au Québec. Il fut pendant plus de 20 ans directeur de l'enseignement agricole au Québec. Monsieur Magnan est Commandeur du Mérite agricole et du Mérite scolaire.

UN LIVRE DE 263 PAGES EN VENTE PARTOUT $3.50

LES PRESSES LIBRES
955, rue Amherst, Montréal

On peut également se le procurer en s'adressant chez le distributeur exclusif.

L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE INC.
955, rue Amherst, Montréal 132 (523-1600)

LIVRES
PEINTURES
SCULPTURES
CANADIANA
AGENCE ARTOIS ENRG.
TÉL.: 521-4082
ACHETE VOS LIVRES
3465, Sherbrooke Est
MONTRÉAL 401
CHOIX DE BEAUX LIVRES

VOLUMÉTRIX
1270 est, FLEURY 387-6441
COIN CHAMBORD
10% À 50%
sur tous nos livres
7 JOURS
20 - 22 - 23 - 24 - 25 - 26 et 27
JANVIER

UNE LIBRAIRIE SPÉCIALISÉE LA LIBRAIRIE DES JEUNES
*Livres - disques - jeux éducatifs pour la jeunesse.
LIBRAIRIE
ONCLE ANTOINE ENRG.
521, BELANGER - 271-3562
METRO JEAN-TALON

FLAMMARION
GRANDE VENTE
DU 20 AU 27 JANVIER
25% sur TOUT LE STOCK
SPÉCIAUX:
COLL. GÉNIE RÉALITÉ ..... ESCOMPTE 33%
COLIN U - U2 - ..... ESCOMPTE 50%
BELLES LETTRES ..... ESCOMPTE 50%
SKIRA ..... ESCOMPTE 40%
GALLIMARD - UNIVERS DES FORMES ..... ESCOMPTE 40%
DICTIONNAIRE HAZAN SUR L'ART ..... ESCOMPTE 40%
GRAND CHOIX de 25% à 90%
VENTE SEULEMENT À LA LIBRAIRIE
FERMETURE le 29-30 janvier pour inventaire
1243, UNIVERSITÉ 866-6381

éâtrethéâtrethéâtrethéâtrethéâtrethéâtrethéâtrethéâtrethéâtrethéâtrethéâtrethéâtrethéâtrethéâtrethéâtrethé

L'Infonie "2 ans après"

La marginalité comme principe premier

On a déjà écrit des tas de choses sur l'Infonie. Depuis le temps que le groupe existe, on a eu déjà tout le loisir possible d'analyser le phénomène. Car l'Infonie est un phénomène. Un phénomène bruyant ou, à tout le moins, un truc qui fait du bruit partout où il passe. Mais qu'est-ce que c'est au juste? Depuis cinq ans que le groupe a plus ou moins le vent dans les voiles, il s'est passé des choses qui, en principe, auraient dû mener à la dissolution de ce que l'on appelle maintenant la bande à Boudreau. Ce qui est loin d'être fait. Il y a un mois à peine, la bande s'associait à Claude Péloquin et remplissait presque la nouvelle salle du TNM. Il y a une semaine, avec un peu moins de succès quant à l'assistance, le même phénomène se reproduisait.

•

C'est qu'au fond, l'Infonie, c'est beaucoup plus qu'un nom ou même qu'un groupe. L'Infonie, c'est avant tout un esprit, une façon d'aborder la réalité; une sorte de souffle. Quelque chose qui est par définition marginal mais qui n'en reflète pas moins au niveau de la créativité collective, si on peut s'exprimer ainsi, l'expression d'une façon de faire authentiquement québécoise. C'est peut-être ce qui explique que le groupe a pu se survivre à lui-même. Qu'il a pu passer d'une vingtaine de membres à un nombre beaucoup plus restreint. Qu'il a pu ne pas s'effondrer lorsque Raoul Wéziwézo Duguay a décidé de voler de ses propres ailes.

On peut même presque affirmer que l'Infonie existera encore le jour où tous les membres actuels ne seront plus de la partie, qu'il y aura une relève, une deuxième et même une troisième Infonie si le besoin s'en fait sentir. Il n'y a qu'à regarder ce qu'est l'Infonie maintenant, par rapport à ce qu'elle était il y a deux, par exemple, pour s'en rendre compte. Il y a deux ans, le groupe orbitait autour de la présence de cet autre phénomène qu'est Raoul Duguay et il comptait alors près d'une vingtaine de Grands Infoniaques. Aujourd'hui, la situation est bien différente puisqu'il n'y a plus de vedette et que la formation musicale est réduite à huit membres. Avant d'épiloquer sur le chapitre des changements, cela souligne déjà le caractère presque "mythologique" du groupe. Représentant, au moins à deux ou trois niveaux, une sorte de mise en forme concrète du non-conformisme et de la créativité québécoise, l'Infonie se voit presque condamnée à être sans cesse "en avant de son temps". Au moment de sa formation, l'Infonie était déjà à l'avant-garde des choses qui commencent à se faire maintenant et c'est peut-être cela même qui a mené à sa création. Quand une vingtaine d'artistes marginaux se rencontrent, ils ne peuvent que continuer à être marginaux tout en repoussant sans cesse les limites mêmes de la marginalité. Et c'est précisément ce qui est arrivé. C'est d'ailleurs en ce sens que l'on peut parler d'un souffle. Si l'Infonie continue à être l'Infonie, si elle devient de plus en plus l'Infonie, c'est qu'elle incarne une volonté constante de ne pas se conformer à des impératifs passagers mais, bien au contraire, de toujours se situer en marge des principaux courants d'expression. C'est d'ailleurs ce dont j'ai pu me rendre compte l'autre soir en assistant à une sorte de séance de remise en question à la suite du spectacle au TNM.

Par définition, ou presque, l'Infonie est un groupe radical. Même s'il est d'abord ouvert à toutes les nouvelles voies d'expression, ce qui le caractérise est le fait de sa volonté de ne pas reculer. Les Infoniaques savent d'où ils sont partis mais ils ne se doutent pas encore du point d'arrivée; il faut d'ailleurs espérer qu'il n'y en aura pas. Depuis deux ans toutefois, des changements de structure se sont produits à l'intérieur du groupe. Musicalement d'abord, l'Infonie s'inscrit maintenant dans une perspective de recherche plus définie qu'auparavant; Walter Boudreau, on le sait, lorgne indiscutablement du côté de la musique contemporaine et toute la démarche infoniaque s'en trouve inspirée. Comme si le groupe s'était donné comme fonction de populariser le phénomène, il se pose de plus en plus comme une sorte d'agent de liaison qui tente d'assurer le passage du pop à une musique un peu plus "mentale". Le but est plus que louable, inutile de le préciser, mais l'Infonie ne semble cependant pas vouloir se confiner dans ce domaine bien précis du "sérieux". Iconoclastes, défonceurs de mythe et maniaques en puissance s'étant donnés rendez-vous à l'intérieur du groupe, il serait presque contradictoire de voir l'Infonie devenir une version "in" du groupe de musique de chambre! Car ce qui caractérise, au même titre que la recherche musicale, l'activité de la bande, c'est justement le fait de la mise en spectacle.

En ce sens, l'Infonie a déjà atteint un "point of no return". Depuis les beaux jours de Raoul Duguay, le groupe a réussi à développer un espace qui lui appartient en propre. Personne ne se présente comme l'Infonie; personne ne songerait à structurer un "show" comme elle le fait. Incarnant une sorte de regard critique sur le fait même de la représentation, il faut voir à quel point les "histoires" de Claude St-Germain réussissent à s'encastrer parfaitement dans la structure d'ensemble du spectacle. C'est là une des raisons pour lesquelles le groupe ne deviendra jamais "orchestre de chambre". La musique n'est qu'une des composantes du "show infoniaque" qui est d'abord et avant tout une sorte d'anti-dictionnaire des idées reçues. Fidèle à la tradition infoniaque, Claude St-Germain en est arrivé à se trouver une voie dans ce concert. On pourra le vérifier sans peine en consultant le texte ci-contre. Toutefois, ce qui frappe dans le cas de St-Germain, c'est encore beaucoup plus le fait de la technique que celui du véritable sens qu'il voudrait donner à sa démarche. Comme s'il avait trouvé une façon originale de faire passer ce qui lui parait important, c'est d'abord la formule qui fascine, laissant à l'arrière-plan ce "sens profond" qui ne réussit pas encore à passer concrètement. Plus globalement, on pourrait d'ailleurs dire presque la même chose de toute la bande infoniaque En voyant l'Infonie sur scène, on sent que cela est la mise en forme d'un courant marginal extrêmement important; il est pourtant difficile de préciser exactement lequel. Cela est peu normal après le départ de Duguay; l'Infonie se cherche. Elle a certes réussi à se trouver en un certain sens puisque le spectacle que j'ai vu lundi dernier est peut-être le plus complet, le plus globalement intégré de tous ceux qu'ils aient jamais donné. On y sentait une unité, une concordance parfaite entre l'aspect musical et le restant du "show". Cela n'était pas là, il y a deux ans, c'est à dire la dernière fois que j'ai pu voir le groupe. A ce titre également, l'Infonie a encore une fois atteint un "point of no return".

C'est toutefois dans la combinaison d'une foule d'éléments qu'il faut voir sa profonde originalité. En mettant dans le même paquet différents éléments de la créativité québécoise et en orchestrant tout cela sous la forme d'un spectacle qui apparait comme une critique du principe même du spectacle, l'Infonie est en train de se forger une image qui lui sied particulièrement bien. Il serait toutefois pour le moins prématuré d'affirmer que l'Infonie devrait en rester là. Ce n'est toujours qu'en se redéfinissant qu'elle a réussi à devenir l'Infonie; ce n'est qu'en refusant les étiquettes qu'on voudra lui accorder qu'elle parviendra à rester infoniaque. De fait, il faut se demander si le jour où l'on pourra vraiment définir ce qu'elle est, il ne faudrait pas la saborder de l'intérieur. Groupe en état de recherche, l'Infonie ne sera plus l'Infonie si elle se contente d'être l'Infonie. Situation pour le moins ambiguë, c'est pourtant ce qui caractérise toujours le travail des authentiques créateurs.

Avec ou sans Raoul Duguay, avec ou sans n'importe qui, c'est là ce que l'Infonie restera toujours; en principe du moins. Jusqu'à présent, rien ne laisse croire à une quelconque stagnation, bien au contraire. Toutefois, pour une fois que l'imagination prend le pouvoir au Québec, il faudrait voir à ce que cela continue. Institution nationale aussi importante et même plus que beaucoup de nos mythes érigés en principe sacré, l'Infonie mériterait d'être déclarée site protégé. A quand le projet de loi?

M.B.

Quand on peut aussi en rire...

"Next" et le "Guerrier" du Quat'sous

par MICHEL BÉLAIR



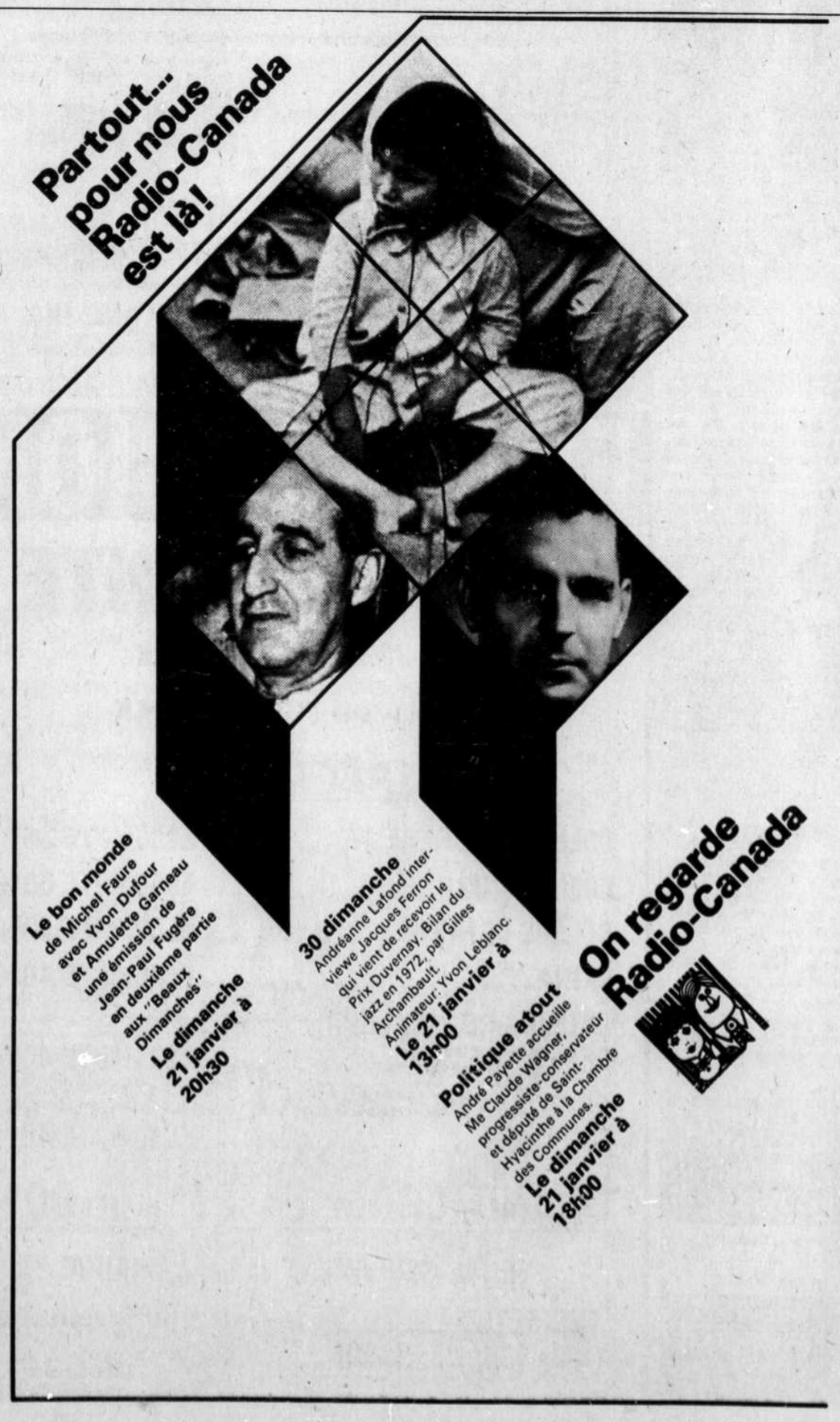
Qu'est-ce qui fait le succès d'une production? Une foule de petites choses, pourrait-on presque répondre. C'est parfois le texte, la mise en scène, les comédiens ou encore le climat mis en relief par tout cela. En regroupant tous ces aspects, on peut néanmoins poser que "Next" et "Le retour du guerrier" devraient pouvoir faire les beaux jours du Théâtre de Quat'Sous.

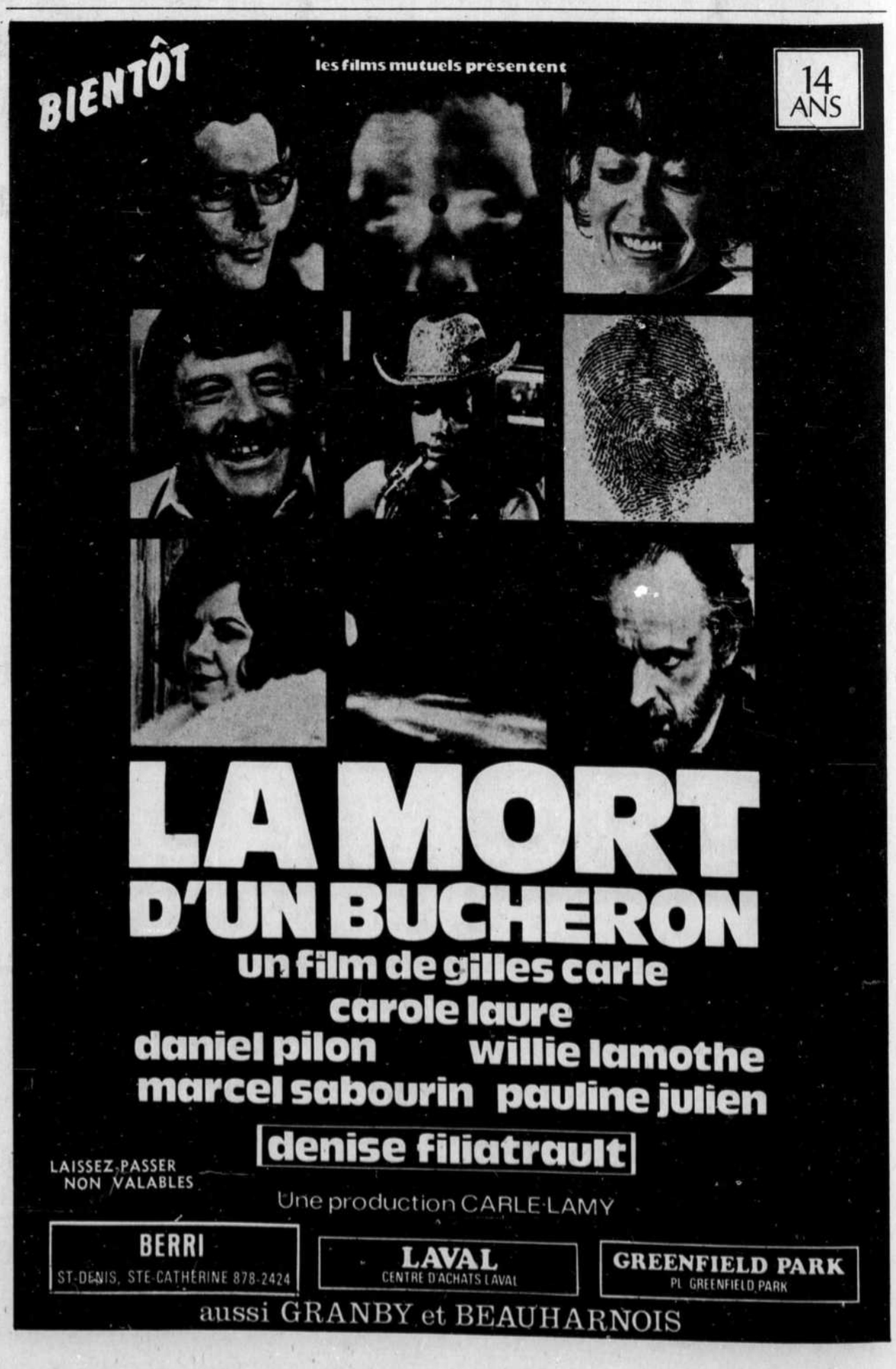
C'est pourtant là un cas assez étrange. Rien au départ dans les deux textes de Terence McNally ne réussit à aller assez loin pour susciter l'enthousiasme. Fonctionnant à partir de la technique de l'humour noir, sa dénonciation de la société américaine semble en fait pécher par défaut. Peut-être parce qu'il ne tient pas à succomber aux facilités du militantisme de salon, ses deux textes soulignent à peine le lieu d'une possible remise en question globale. Et l'on sent d'ailleurs fort bien que McNally n'a vraiment pas l'intention de dépasser ce niveau. Se servant de la réalité comme une sorte de repoussoir ce sont plutôt les situations de base de "Next" et "Le retour du guerrier" qui apparaissent comme l'argumentation la plus forte et la plus solide du jeune dramaturge américain. Comme si le simple fait de situer un texte dans un bureau de recrutement de l'armée ou encore dans un beau sous-sol fini, comme on en voit partout, était en soi assez lourd de signification critique, McNally se contente alors d'user d'un cynisme total qui réussit à lui seul à meubler la scène de toute la bêtise nord-américaine. Le plus étonnant, c'est que cela réussit! Aucune des deux pièces en un acte ne déclanche vraiment le processus de remise en question auquel on s'attend dans ce genre de textes, mais la combinaison des deux univers ainsi suggérés en arrive à cristalliser une vision particulièrement juste de la société dans laquelle nous vivons au même titre que nos voisins du sud. De fait, on peut presque en arriver à dire que McNally ne fait que tracer l'ébauche d'une réflexion plus profonde en laissant aux spectateurs le soin de la préciser. Cela pourrait être tout à fait hermétique, tout à fait fermé, mais, au contraire, les deux textes sont d'abord et avant tout profondément drôles. Loufoques même par moments. A bien y penser, on se demande si ce n'est pas là une des meilleures façons de procéder. En soulignant le ridicule, l'inacceptation ridicule de certaines situations, le rire met en relief une sorte de condamnation par procuration dont le spectateur doit lui-même se charger.

C'est d'ailleurs ce que réussit à illustrer la production. Roulant à un rythme assez remarquable, surtout dans le cas de "Next", elle se pose globalement comme une mise en forme concrète de la technique de McNally. C'est du moins ce que la mise en scène de Germain Beauchamp, en première partie, laisse deviner. En insistant d'abord sur la froideur de la mise en situation et en soulignant le cynisme du texte de McNally, "Next" atteint à un début de profondeur qui amène fort bien la deuxième partie où Michel Pierre Boucher semble avoir voulu présenter "Le retour du guerrier" comme une rutilante comédie de mots. Là aussi, le spectacle roule assez bien même s'il apparaît d'abord extrêmement superficiel et s'il laisse le spectateur sur sa faim. Pourtant, peut-être à cause de ce début de profondeur qui caractérise le premier texte, l'ensemble des deux pièces stigmatise une situation de fait en laissant deviner ce que l'on peut en penser beaucoup plus qu'en dénonçant et qu'en lançant des anathèmes. Ce qui, encore une fois, se calque assez bien, structuralement pourrait-on dire, sur ce que semble vouloir McNally.

Quant aux comédiens qui forment le troisième volet de cette presque "comédie-ballet-cynique", on peut dire que le succès de la production repose sur leurs épaules. Ce sera là du moins l'occasion de prendre conscience encore une fois de l'immense talent de Claude Gai. C'est lui qui, dans "Next", accrédite toute la démarche que l'on sentira ensuite pendant toute la durée du spectacle. On peut presque dire la même d'Yvon Dufour dans "Le retour du guerrier". Sortant du moule officiel dans lequel il se voit confiné depuis une éternité, il réussit à donner une saveur étonnante à cet Américain moyen amateur de bowling et de virilité. A ce titre, il faudrait souligner qu'Yvon Dufour est un des seuls comédiens du "Retour du guerrier" à pouvoir s'affirmer avec Robert Daviau; il y a là une erreur assez incompréhensible puisqu'une comédienne de la trempe d'Amulette Garneau réussit à peine à faire sentir sa présence. Soulignons enfin l'excellente adaptation de René Dionne, qui est à la source même de cet espèce d'ambiguïté qui caractérise les deux textes.

De toute façon, erreur ou non, un fait est indéniable; "Next" et "Le retour du guerrier" est plus qu'une bonne production standard. Qu'on le veuille ou non, on se sentira rapidement gagné par ce climat étrange que tout le spectacle dégage. Il y a encore moyen de rire et que cela prenne une signification. Surtout que cette signification est dans le prolongement même du tapage sur les cuisses. Pour une fois que le mot "rire" n'est pas le synonyme de "délassement salutaire et de bon goût", il ne faut surtout pas se gêner pour sauter sur l'occasion!





aux-artsbeaux-artsbeaux-artsbeaux-artsbeaux-artsbeaux-artsbeaux-artsbeaux-artsbeaux-artsbeaux-artsbeaux-ar



(Photo Le Devoir par Alain Renaud)

"Miville": quand le rire émeut

par GISÈLE TREMBLAY

"Chez Miville, éclate la gaieté au p'tit matin, en rimettes, en chansons, jeux de mots et railleries, sous le signe de l'humour on combat les âneries (...) Et vive l'esprit français".

La chanson thème de "Chez Miville", qui a de nouveau brouillé les ondes de Radio-Canada hier matin, a dû en faire sursauter plusieurs qui arrivent mal à se réveiller depuis son effacement. Jean Mathieu, Jean Morin et René Caron ont en effet reformé, le temps d'un soupir et sous l'ombre tutélaire de Miville Couture, trop tôt disparu, l'équipe de l'ancienne émission nationale dans l'une de ses saynètes fantaisistes qui coloraient nos réveils d'antan. L'occasion: l'inauguration officielle de "Chez Miville", restaurant-cafétéria-salle à manger de Radio-Canada-dans-l'est (le nouvel ensemble architectural, angle Dorchester et Papineau), où étaient présentées simultanément, en surimpression pour ainsi dire, les émissions "Feu vert" (radio) et "Boubou" (télévision).

Outre la foule de journalistes et d'employés de la Maison qui se pressaient aux tables pour y boire leurs cafés, les animateurs de la double émission, Pierre Paquette, Jacques Fauteux et Jacques Boulanger, ont accueilli la plupart des collaborateurs de "Chez Miville". Miville et le père Ambroise exceptés, tous deux occupés à quelque voyage...

Le réalisateur de l'émission disparue, Paul Legendre, venu exprès de Paris, s'est souvenu de Miville comme d'un "humaniste" car "il avait un esprit qui calcule et un coeur qui ne calcule pas". Albert Brie, qui fut l'un des nombreux scripteurs de "Chez Miville", a tenté d'identifier, sous les traits de fusain du caricaturiste Guy Gaucher, les nombreux personnages qu'incarnait Miville et qui maintenant tapissent les murs du restaurant baptisé à son image: Nicéphore, Wilbrod Charette, McCarthy, etc.

M. Raymond David, vice-président du réseau français, dévoila une plaque commémorative qui représente l'un des visages de Miville, le chef Gasteri, après des remerciements qu'il avait voulus brefs mais dont Pierre Paquette souligna aussitôt, ni-figue, mi-raisin, les nombreux ajouts. Mme Françoise Moreau, qui fut tout à tour assistante à la production, secrétaire et hôtesse de "Chez Miville", rappela que l'émission avait duré quatorze ans, obtenu durant quatre ans la plus grosse cote d'écoute du matin à Radio-Canada, reçu en dix ans quelque cent mille personnes et remporté plusieurs prix d'excellence.

Au milieu de ces souvenirs à la fois émouvants et plaisants, on entendit la voix de Miville qui racontait une histoire et on vit sa silhouette filmée.

Pendant que chacun se dirigeait gaiement vers le buffet qui suivit certains qui s'attardaient dans la salle désertée ont juré avoir entendu, qui s'échappai enfin, le rire étouffé de Miville, content qu'on se fût amusé en célébrant sa mémoire.

Jusqu'au 18 février

L'art français du Moyen-Âge

par FRANÇOISE LEGRIS

collaboration spéciale

Le Musée des Beaux-Arts de Montréal présente, jusqu'au 18 février prochain, une exposition sur l'"art français du Moyen-Age". Cette exposition n'a sans doute pas l'envergure de "L'art de cour de France et d'Angleterre, de 1259 à 1328", exposition que présentait la Galerie Nationale du Canada au printemps dernier, et dont on a beaucoup parlé. D'ailleurs, les deux expositions diffèrent par le but et les moyens. "L'art de cour de France et d'Angleterre" se voulait une exposition "comparative", comme son nom l'indique, et présentait des oeuvres d'une période assez brève, somme toute, H "art français du Moyen-Age" se veut, par contre, une exposition représentative de la diversité de l'art dans différentes régions de la France, et présente des oeuvres s'échelonnant sur huit siècles (soit du VIIe au XVe siècles). De plus, cette dernière exposition n'en est pas une de prestige, car elle a été organisée dans le cadre des Accords culturels franco-québécois par l'Association d'action artistique, et sans doute avec des moyens plus limités.

Les pièces qu'on nous présente dans cette exposition sont en nombre restreint (en tout 79 pièces). Ce qui a pour effet de donner un aspect très "aéré" à la présentation des oeuvres, chacune étant bien isolée de l'autre, et ainsi mieux mise en évidence. Mais cet isolement dans l'espace crée immédiatement l'impression d'un manque, d'un certain vide, pour qui a eu l'occasion de voir les grands ensembles architecturaux de l'art médiéval français. Cette sensation est réelle surtout pour ce qui a trait à l'art sculptural, frises historiées, chapitaux, statues et vitraux, qui ont été arrachés de leur lieu d'origine, par la destruction volontaire des hommes, ou par l'irréparable action du temps. C'est à la nécessité de resituer ces oeuvres dans leur décor d'origine que répond, dans la mesure du possible, l'accrochage des grandes photographies sur les murs des salles d'exposition. Et on prend plaisir à voir et revoir ces grandes facades aux porches abondamment fournis de personnages multiples, ces structures lourdes ou élancées de la cathédrale, ces immenses rosaces éblouissantes par leur complexité et leur éclat.

Un des intérêts de cette exposition est de représenter toutes les formes d'art propres au Moyen-Age. On trouve donc des exemples de tapisserie, sculpture (statues, frise décorative, chapitaux), enluminures, vitraux, orfèvrerie. Les oeuvres présentées ne sont prestigieuses ni par leur taille, ni par leur célébrité, mais plusieurs sont d'un grand intérêt.

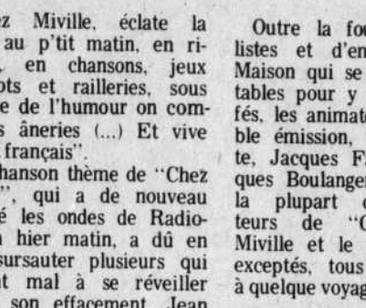
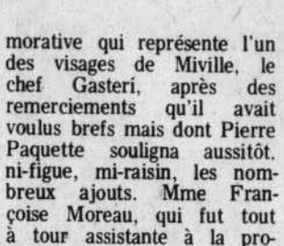
En ce qui concerne la statuaire, il faut souligner, entre autres, une oeuvre d'une ampleur et d'un style remarquables. Il s'agit de la "Vierge allaitant" (1ère moitié du XVe siècle), caractéristique de l'influence exercée par la sculpture bourguignonne, et en particulier par Claus Sluter, qui créa un style tout à fait particulier sous le mécénat des ducs de Bourgogne. D'autres exemples de la statuaire rendent compte des différences de style et du grand intérêt de cette forme d'art privilégiée à l'époque médiévale. On admirera également de très beaux manuscrits, des enluminures, des vitraux et des fragments de sculpture, et huit tapisseries.

La sélection des oeuvres que l'on présente à cette exposition est donc assez judicieuse. Cependant, nous croyons que c'est le type d'exposition qui se prête très bien à une forme didactique, dans le sens positif du terme. Et c'est peut-être regrettable que cet aspect ait été négligé par les organisateurs de l'exposition. En effet, l'art médiéval dans ses productions les plus diverses, a constamment besoin d'être resitué, car complexe du point de vue iconographique et du point de vue technique. De plus, les salles n'étant pas surchargées, le visiteur apprécierait volontiers des légendes et quelques commentaires qui ne feraient qu'enrichir sa visite.

Heureusement, cette lacune est comblée partiellement par un catalogue dont la qualité des textes et des illustrations est excellente. On pourrait faire la même remarque en ce qui concerne le montage audio-visuel du "Montréal-médiéval" présenté dans l'une des salles de l'exposition. Les diapositives produites par Yvan Boulerice ainsi que le montage sont de très bonne qualité, mais le concept de "Montréal-médiéval" gagnerait en clarté et serait plus convaincant avec quelques commentaires.



"Vierge allaitant", pierre peinte et cabochons de couleur, première moitié du XVe siècle; Paris, Musée du Louvre.
(Photo Le Devoir par Alain Renaud)

SALLE RESNAIS
5e SEMAINE
l'amour l'après-midi
14 ANS

avec ZOUZOU · BERNARD VERLEY
un film d'ERIC ROHMER
elysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS
ORSON WELLES
MARLENE JOBERT
ANTHONY PERKINS
MICHEL PICCOLI
DE CLAUDE CHABROL

LA DÉCADE PRODIGIEUSE

Galeries d'Art

Jusqu'au 31 janvier
LOUISE ROBERT
GABRIEL BASTIEN
YVES TRUDEAU
MIYUKI TAKOBÉ
GALERIE "L'Art français"
370 ouest, Laurier 277-2179
Tous les jours de 9 à 6 P.M.
Vendredi 9h. P.M. et Samedi 5h. P.M.
Fermée le lundi.

COURS D'INITIATION À LA DÉCORATION INTÉRIEURE*
SOUS LA DIRECTION DES ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.

68 EST - RUE ST-PAUL VIEUX-MONTRÉAL (127)
RENSEIGNEMENTS: 866-1836
Places encore disponibles
*APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

GALERIE III
451, St-Sulpice, 3e étage
"Les Acryliques" de Michael Koolen
tous les jours de 11 à 18 hres
dimanche de 14 à 17 hres

FOYER DES ARTS EATON 9e ÉTAGE EN VILLE
Exposition-Vente de peintures d'artistes québécois réputés
EATON
FOYER DES ARTS EATON 9e ÉTAGE EN VILLE

"Les moins de 35"
Une semaine de vernissages où tout le monde peut se présenter.

lundi: le 22
Le Centre Saidye Bronfman, 5170, Côte Ste-Catherine — de 7:00 à 8:30
Galerie Espace, 1237, rue Sanguinet — de 8:30 à 9:30
Casa Loma, 94 est, rue Ste-Catherine — de 9:30 à 11:00

mardi: le 23
Galerie de la S.A.P.Q., 411, Ave St-Nicolas — de 7:30 à 9:30
Média-Gravures, 276, rue Sherbrooke ouest — de 9:30 à 11:00

mercredi: le 24
Pavillon Pierre Boucher, 3570, Boulevard des Forges, Trois-Rivières — à 8:00

jeudi: le 25
Musée du Québec, Parc des Champs de Bataille, Québec — à 8:30

Les moins de 35, c'est tout le Québec en même temps.
Plus de 200 exposants - Plus de 400 oeuvres
Le catalogue: $3. pour plus de 250 pages
En vente aux lieux d'exposition

festival SERGIO LEONE
Cinémas ODEON
4e SEM.
"IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST"
EN COULEURS
14 ANS

SAM. - DIM. 12:00 - 3:00 - 6:00 - 9:00
ATWATER 2 ALEXIS NIHON PLAZA
931-3313
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

"IL ETAIT UNE FOIS... LA REVOLUTION"
POUR TOUS
EN COULEURS
MERCIER
STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224
SAM. 3:00 - 6:00 - 9:00
DIM. 2:00 - 5:00 - 8:00
LUN. AU VEN. 8:00
"le bon, la brute, et le truand"
14 ANS

VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577
EN COULEURS
SAM. 12:00-3:00-6:00-9:00
DIM. 2:00-5:00-8:00

Salle Renoir
5e SEM.
14 ANS
ROME EST UN BIEN BEL ENDROIT POUR ATTENDRE LA FIN DU MONDE!
'FELLINI' ROMA

le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SAM. DIM. 12:45 - 3:00 - 5:15 7:30 - 9:30
LUN. - VEN. 7:30 - 9:30

UNE GRANDE HISTOIRE D'AMOUR DANS LE FEU D'UNE REVOLUTION
POUR TOUS

LES FILMS MUTUELS présentent
UN FILM DE DENIS HEROUX
QUELQUES ARPENTS DE NEIGE
CHRISTINE OLIVIER – DANIEL PILON – JEAN DUCEPPE
MYLENE DEMONGEOT – FREDERIC DE PASQUALE
YVAN DUCHARME – ROLAND CHENAIL – DANIEL GADOUAS – JACQUES DESROSIERS
JEAN COUTU – GERARD POIRIER – ROSE-REY DUZIL
UNE SUPER-PRODUCTION DE CLAUDE HEROUX EN PANAVISION – COULEURS
Laissez-Passer non Acceptés
4e SEMAINE!
LE PARISIEN 480 ouest STE CATHERINE
LAVAL CENTRE D'ACHATS LAVAL
GREENFIELD PARK PL. GREENFIELD PARK
Aussi à St-Jean • Drummondville • Victoriaville
PARISIEN, REPRÉSENTATION COMPLÈTE À 12.35, 2.40, 4.50, 7.10 & 9.20 P.M. LAVAL-1 & GREENFIELD-1, SAMEDI & DIMANCHE À 12.30, 2.15, 4.10, 6.05, 8.00 & 10.00 P.M. SUR SEMAINE À 6.05, 8.00 & 10.00 P.M.


DANS LA TRADITION DE ANNE DES MILLE JOURS
POUR TOUS
MARIE STUART Reine d'Ecosse
EN COULEURS
MARIE STUART /VANESSA REDGRAVE/ le cœur d'une femme
ELIZABETH D'ANGLETERRE /GLENDA JACKSON/ la force d'un homme
CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210
SAM. DIM. 2:15 - 4:35 - 7:00 - 9:20
LUN. VEN. 7:00 - 9:20

némacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémacinémaciné

Le "Tango" de Bertolucci et Brando

par COLETTE GODARD

Bernardo Bertolucci, trente-deux ans, "Prima della Revoluzione", "Agone", "Partner", "la Stratégie de l'araignée", "le Conformiste": des films qui parlent au passé, même "Prima della Revoluzione", tourné en 1962, dont l'action se passe en 1960; des films traversés par le thème du reniement.

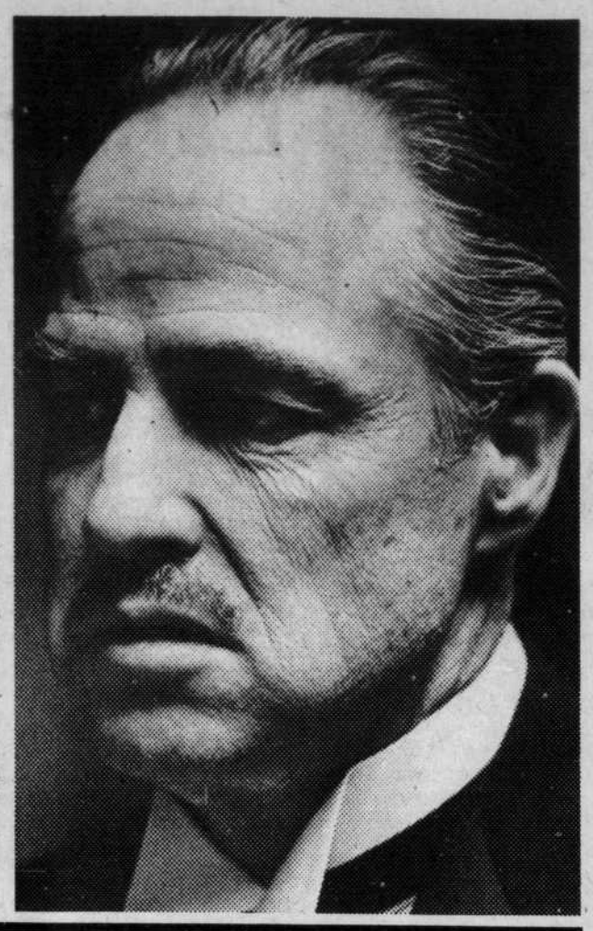
"C'est une question que je me pose depuis trop peu de temps pour lui donner une vraie réponse, dit Bertolucci. La première qui me vient est que ce "reniement" marque le refus de l'âge mûr, l'extrême défense de l'adolescence prolongée. On s'exprime toujours par ses défenses, non? Et puis il y a dans la culture bourgeoise européenne un amour décadent pour les traîtres, une fascination pour l'autodestruction. Ce n'est pas ma faute."

Ce n'est pas sa faute, et c'est une défense si montrant la fascination il se montre fasciné, si voulant montrer la réalité il parle au passé pour faire allusion au présent, si intéressé par le métacinéma (le cinéma sur le cinéma) il raconte des histoires qui racontent ses problèmes avec le cinéma: "Dès que je tourne un plan, l'histoire entre de tous les côtés de l'écran. Dans un paysage vide, quelqu'un doit toujours arriver. Cette trahison, cette ambiguïté, je les ai vécues par rapport au cinéma. Pendant les années 60, je pensais qu'il devait réfléchir sur lui-même, sur sa fonction vis-à-vis de la culture, de la réalité. Et plus je m'interrogeais, plus mes personnages s'interrogeaient. Quand j'ai tourné "le Conformiste", j'avais des préoccupations moralistes et stupides sur le fait de travailler pour une grande production. Il y a encore cinq ou six ans, je pensais que mes films pouvaient ne pas trouver d'interlocuteurs. Je les faisais comme on crie, même si le cri ne devait pas être entendu. Aujourd'hui, j'ai déjà en moi la présence du public qui verra "le Dernier Tango".

Il ajoute immédiatement qu'il ne s'agit pas de compromission: "De toute manière, mes films m'ont un peu échappé, ils ont été vus, malgré le sado-masochisme qui me faisait tourner pour une "élite". Dans "Partner" – un film sur le dédoublement dostoïevskien, son film le plus "élitaire" – il a mis tant de lui qu'il pensait obtenir au moins l'Oscar. Pour le refuser, comme Sartre a refusé le prix Nobel. Ce qui aurait amené une grandiose publicité, mais, dit-il, "la publicité, comme le public, fait partie de la création d'un film, la compromission est un faux problème. En Italie, nous avons un gouvernement de centre-droit. Les effets s'en font ressentir. Il n'y a pas de place pour le cinéma politique. Le circuit du "Conformiste" a bouleversé son sens politique. Il ne peut y avoir que des films militants. Les autres reproposent de façon a-critique des problèmes que tout le monde connaît déjà. Et puis, c'est difficile de renouveler les rapports spectacle-spectateurs. On n'arrive pas à faire l'opération brechtienne. La fameuse distanciation, le fameux temps épique, sont simplement des méthodes différentes pour aboutir aux mêmes résultats. Sur ce point, j'ai un peu renoncé. "Le Dernier Tango" s'adresse directement aux tripes. En le faisant j'ai été "agi" par mon inconscient; j'ai voulu l'être."

Il se défend de renier sa position antérieure, il attend une question: "Pourquoi avez-vous tourné "le Dernier Tango" à Paris?" Il a une réponse toute prête: "Pour passer quatre mois à Paris, la plus sinueuse des vieilles capitales". Il est enchanté d'avoir trouvé cette citation de Baudelaire. Enchanté au sens fort. Il répète la phrase et s'en délecte, plaisir incommunicable: "La culture, il faut s'en servir comme de la drogue." D'ailleurs, bien qu'il soit parfaitement coopérant, bien que son français exprime toutes ses nuances, il ne communique pas vraiment. C'est que pour lui le langage n'est pas fait de mots mais de lumières, de couleurs, d'ombres, de travellings, de panoramiques.

"En parlant, on dit une chose pour une autre. Tandis que le cinéma... On pourrait croire que c'est la plus objective des expressions, or il se reçoit comme de la musique. Il en est très proche. Je rêve d'un film musical, c'est-à-dire dont les images formeraient la musique. Avant, j'étais un maniaque de la forme. A présent, ce sont les rapports entre les gens qui m'intéressent."



"Last tango in Paris", le dernier film de Bernardo ("Prima della rivoluzione", "Le conformiste") Bertolucci est sorti à Paris, où il attire les foules. Selon l'hebdomadaire TIME, qui consacre cette semaine sa page frontispice à Brando, vedette du long-métrage, les pré-ventes new-yorkaises surpasseraient toutes les attentes; l'accueil enthousiaste de la critique attise le feu de l'expectative, et il est certain que cette oeuvre ne nuira pas au nouveau statut financier de Marlon B! (voir ci-dessous) Colette Godard, journaliste au MONDE, signait cette entrevue le 15 décembre dernier.

Il se méfie beaucoup des pièges de l'esthétisme. Mais en ce qui concerne "les rapports entre les gens" il ne cherche pas tellement à sortir de lui-même. Il dit que "le Dernier Tango" est un film freudien, un film exoreisme: "Représenter ses obsessions, c'est les distancier, les dominer." Il dit que les personnages du film sont Marlon Brando, Marie Schneider, Jean-Pierre Leaud; qu'il s'est contenté de les stimuler, de créer des situations. En même temps "le Dernier Tango" c'est du cinéma-vérité, même si la forme en est différente. Il dit que Marlon Brando est un homme chargé de mystère, le mystère de l'authenticité, un homme de quarante-cinq ans, un adulte, qui veut retrouver l'authenticité des rapports, un Saint à l'envers. Encore un personnage dostoïevskien (qui trouve d'ailleurs son double en la personne de l'amant de sa femme). Et il dit aussi que Marlon Brando ressemble aux personnages de Francis Bacon, que son visage a la même plasticité de "vie en décomposition" et il cite Cocteau: "Faire du cinéma, c'est saisir la mort au travail." Ce n'est pas sa faute si la bourgeoisie est fascinée par la mort. Il dit encore que Marie Schneider, c'est l'adolescence qui tue l'âge mûr. Mais on ne tue pas si facilement ses pères, même si au lieu de faire un film italien, on fait un film "franco-américain": Jean-Pierre Léaud, c'est le cinéma de Godard et Truffaut, c'est Bertolucci il y a dix ans.

"Le film naît seulement au moment où je suis à la caméra, où j'ai devant moi des gens que j'aime dans un espace privilégié baigné d'une lumière qui me touche. Tout ce qui est écrit avant est fonctionnel, ça sert à grouper de l'argent, des acteurs, une équipe. La caméra devient le centre du monde. On ne sait plus si elle dépend de la réalité ou si c'est le contraire."

Qui dépend de qui? Bertolucci s'est identifié à ses acteurs parce qu'il les a amenés à s'identifier à ses problèmes, qu'il leur a fait interpréter son psychodrame. Il dit qu'il les aime tous les trois, et refuse violemment l'accusation de misogynie.

"Aux Etats-Unis, les Women's Lib ont beaucoup apprécié le film parce qu'il montre la brutalité réelle des rapports hommes-femmes. Comment peut-on dire que je suis misogyne! J'ai aimé regarder et montrer Marie Schneider marcher, vivre, subir et aussi se défendre. Elle se défend. Et d'ailleurs elle tue Marlon Brando, elle tue l'image de son père."

Il dit que devant Marie Schneider, c'est la première fois qu'il se trouve non pas comme un fils, mais comme un père, et que c'est merveilleux, bien qu'il déteste tout paternalisme. "Je ne montre pas une femme du futur, une femme libérée, mais une jeune fille du présent. Dans un couple, c'est l'homme qui donne le rythme. J'ai vu ma mère, toute sa vie, s'adapter au rythme de mon père. Qu'est-ce qu'une femme peut demander de mieux? Je ne rencontrerai plus jamais ça."

"Le Dernier Tango à Paris" – "Le tango est une manière de cheminer dans la vie", dit Borges. Le tango est une danse d'hommes. A l'origine, même dans les bouges, il était interdit aux femmes – "le Dernier Tango à Paris" est un film exorcisme.

"Avant, dit Bertolucci, j'étais très différent dans ou hors tournage. Maintenant, je sens que je commence à me réunir."

Les acteurs et les $$$

HOLLYWOOD (AFP) – L'acteur de cinéma qui a rapporté le plus d'argent en 1972 est, pour la première fois, Clint Eastwood. Il a détrôné John Wayne qui avait détenu le record pendant 23 ans.

Avec trois films à l'affiche en 1972, "Play Misty for Me", "Dirty Harry" et "Joe Kid", c'est en effet Clint Eastwood qui a fait vendre le plus de billets.

Viennent ensuite: George Scott avec deux films "Hospital" et "The New Centurions". Gene Backman qui a obtenu un oscar l'an dernier pour "The French Connection". John Wayne, "The Cowboys". Barbara Streisand; Marlon Brando; Paul Newman qui est parmi les dix premiers depuis 1963. Steve McQueen. Dustin Hoffman; et Goldie Hawn.

Gary Cooper s'était maintenu en tête pendant 18 ans et Clark Gable, pendant 16 ans. Depuis 1958, Marlon Brando ne figurait plus sur la liste où son retour est dû au "Godfather".



MM

Marcel Marceau, roi du mime, se produira le lundi 29 janvier à 20h. 30, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.



Le célèbre trompettiste de jazz Miles Davis présentera un concert à la salle Wilfrid-Pelletier, mercredi prochain à 20h30. Entouré depuis quelques années de musiciens qui teintent ses compositions d'accents rock, Davis poursuit la marche ascendante qui fait de lui l'un des créateurs les plus authentiques du jazz contemporain. Son dernier disque, sur Colombia, s'appelle "On the Corner".

Congrès Juif Canadien, Région de l'Est
Le Comité Juif de Musique
présente
EN RÉCITAL
MAURICIO FUKS
Violoniste
CHARLES REINER
Accompagnateur
Le jeudi, 25 janvier à 20 h 30
En l'Édifice Samuel Bronfman
1590, Avenue McGregor
M. Fuks est le premier violon solo adjoint de l'orchestre Symphonique de Montréal.
Le programme comprendra des oeuvres de Vivaldi, Grieg, Stravinsky, Bloch et Sarasate.
Adultes $1.50
Étudiants et personnes âgées 0.75

Tudor Singers
Directeur : Wayne Riddell
DEUX CONCERTS BACH
Les 11 et 25 FÉVRIER 1973 à 20h.30
Chapelle du Grand Séminaire de Montréal
2065 ouest, rue Sherbrooke
OEUVRES DE CHANT CHORAL ET INSTRUMENTAL
11 FÉVRIER: Motets 3 et 6 / Cantate 150 / Concerto Brand. no 5
25 FÉVRIER: Motets 2 et 5 / Cantate no 4 / Concerto en fa mineur (John Grew, claveciniste)
Billets: $3.50 ch. ou $6.00 la série
Commandes postales (enveloppe affranchie) a Tudor Singers a s 5224 Globert, Mtl 248; tél.: 482-7832.
En vente: Montreal Trust (P.V.M.) et Magasin de Musique International.

dès ce soir!
Une oeuvre baroque, lyrique, baignée d'une tendresse infinie. Sans didactisme, avec un humour corrosif dont les Français ont perdu le secret." – LUI
"Il faut voir BULLE OGIER, elle est incomparable." – L'AURORE
POUR TOUS
LA SALAMANDRE
UN NOUVEAU FILM À VOIR!
d'ALAIN TANNER
avec BULLE OGIER
à 7:30 et à 9:30 seul.
verdi 5380 St-Laurent 277-3233

Mercredi ... Miles!

tourné à Montréal
POUR TOUS
J.L. TRINTIGNANT
ROBERT RYAN
LEA MASSARI
ALDO RAY
TISA FARROW
COULEUR
LA COURSE DU LIEVRE A TRAVERS LES CHAMPS
IMPERIAL 1430 BLEURY 288-7102
12.15 2.20 4.40 7.00 9.35
Der/Rep/Comp 9.20

d'après le roman de SIMENON
SIMONE SIGNORET · GEORGES SIMENON · JEAN GABIN
POUR TOUS
LE CHAT
un film de PIERRE GRANIER-DEFERRE
COULEURS
aussi: FRANCIS BLANCHE
Les GROS MALINS
COULEURS
Cinquième semaine
1590, ST-DENIS 845-3222
chevalier
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

Quichotte, Galipotte
par
Les Jeunes Comédiens du T.N.M.
EN TOURNEE A MONTREAL
du 4 JANVIER au 3 FEVRIER
Étudiants détenteurs de la carte Jeune Travailleur Age d'Or billets à $1.50 une demi-heure avant le spectacle
Mardi au Vendredi 20h
Samedi 17h 21h
Dimanche 19h
861-0563
THÉATRE DU NOUVEAU MONDE
84 ouest, rue Ste-Catherine
tnm

SOCIETE NOUVELLE DE CINEMATOGRAPHIE
LES CHARLOTS DANS CHAMPIONS DU RIRE!
Moins de 14 ans $1.00
POUR TOUS
5e Sem.
LES FOUS DU STADE
MAISONNEUVE CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
FLEUR de LYS 858 STE-CATHERINE, EST
JEAN-TALON CENTRE D'ACHATS JEAN TALON
CINEMA de PARIS 896 STE-CATHERINE OUEST

AUJOURD'HUI et DEMAIN
SAMEDI: 7:00 - 9:00
DIM: 5:00 - 7:00 9:00 P.M.
14 ANS
Micheline Lanctôt - Donald Pilon
La vraie nature de BERNADETTE BROWN
Scénario de Gilles Carle
EN COULEUR
ADMISSION $1.50 | ÉTUDIANTS ET AGE D'OR $1.00
salle émile legault
cegep st-laurent
613 BOUL. STE-CROIX - ST-LAURENT

POUR TOUS
Derniers jours
TIKI TIKI
de Gérald Potterton scope couleur (V.F.)
LE PUISSANT GORILLE KK. DANS UN FILM D'ANIMATION DRÔLE, SPECTACULAIRE, MOUVEMENTÉ.
7:00 9:00
2e sem. POUR TOUS
SANG DU CONDOR
un film Bolivien de Jorge Sanjines
PRIMÉ À QUATRE FESTIVALS
DIGNITÉ PUISSANCE ET CLARTÉ
Sous-titres français 3h. 7h.
Sous-titres anglais 5h. 9h.
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est St-Paul 861-7863

LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC
MIAOU
DIEU ABOIE-T-IL?
comédie de FRANÇOIS BOYER
RITA LAFONTAINE
LIONEL VILLENEUVE
JEAN CHICOINE
Mise en scène DANIEL ROUSSEL
Décor et costumes MARCEL DAUPHINAIS
CEGEP MAISONNEUVE
3800 est, rue Sherbrooke
entrée de la salle 2700, rue Bourbonnière
JEU., VEN., SAM., 18, 19, 20 JAN.
20H30
Prix: adultes $2.00, étudiants $1.50
Prix spéciaux pour groupes
Renseignements: 861-7461

bientôt
L'ÉGLISE ST. ANDREW et ST. PAUL
(coin Sherbrooke et Redpath)
Wayne Riddell, Directeur musical
Dimanche, 21 janvier
5 P.M.
Cantate 199
J.S. Bach
"Mein Herze Schwimmt im Blut"
Kathleen Anderson, soprano
Cantate 78
J.S. Bach
"Jesu, der du meine Seele"
Kathleen Anderson, soprano
Robert Peters, ténor
Dale Blackmore, alto
Winston Purdy, baryton
ENTRÉE LIBRE
BIENVENUE À TOUS

soirées du MAURIER
une production des comédiens associés du québec inc.
hier, les enfants dansaient
avec JEAN DUCEPPE
de gratien gélinas
avec
jean duceppe
gisèle schmidt
gilbert chénier
roger garand
robert lalonde
paule baillargeon
lucille papineau
yvan ponton
mise en scène
yvan canuel
du 23 au 28 janvier
billets $2.00 à $5.00
THÉATRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS Montréal 129 (Québec) Tel 842-2112

Le plus beau spectacle de toute l'histoire des "Ice Follies"!
SHIPSTADS & JOHNSON ICE FOLLIES
MR. FRICK
MATINÉES À 1 H. 30 ET 5 H. 30
SAMEDI ET DIMANCHE 3 ET 4 FÉVRIER
3 REPRÉSENTATIONS SAMEDI 3 FÉVRIER
À 1 H. 30, 5 H. 30 ET 9 H. P.M.
du 30 JAN. au 5 FÉV.
Soirée d'ouverture - mardi 30 janvier réservée aux MAGASINS DOMINION
Billets en vente au FORUM au MTL TRUST (PVM) et SAUVÉ FRÈRES
PRIX POPULAIRES $2.50 - $4.00 - $5.50
En soirée, du lun. au ven., à 8 h.
Sam. soir à 9 h.
POUR GROUPES - APPELEZ JEAN FOISY À 932-6131
COMMANDEZ PAR LA POSTE AUJOURD'HUI

SAMEDI et DIMANCHE
Salle Brébeuf: 2.30 et 7.30 P.M.
PAUL NEWMAN ROBERT REDFORD KATHARINE ROSS
BUTCH CASSIDY ET LE SUNDANCE KID
DUSTIN HOFFMAN MIA FARROW
JOHN & MARY
Auditorium Lalemant (continuel dès 12.30)
"SAJJA ET LE CROCODILE" "LES AVENTURES DE TOM POUCE"
Auditorium Lalemant: 7.00 et 9.00 P.M.
Jeanette MacDONALD Nelson EDDY
"LE CHANT DU PRINTEMPS"
Maytime
SALLE BREBEUF AUDITORIUM LALEMANT
5625 Decelles Tél. 731-1297

18 ans
DUSTIN HOFFMAN
LES CHIENS DE PAILLE
Qu'est-il arrivé à TANTE ALICE?
Geraldine Page Ruth Gordon Rosemary Forsyth
COULEURS
CINEMA l'art

DEMANDEZ
LE PROGRAMME COMPLET DU FESTIVAL DES FESTIVALS
99¢ CHACUN DES FILMS
1248 Bernard 277-4145 OUTREMONT

MARCEL MARCEAU
LUNDI 29 JANVIER 8:30 P.M.
BILLETS $3, $4, $5, $6, $7
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS Montréal 129 (Québec) Tel 842-2112

Les Blues gagnent 2-1

ATLANTA (PA) – Un but de Gary Sabourin vers la fin de la troisième période a permis aux Blues de St-Louis de vaincre les Flammes d'Atlanta 2-1 hier soir.

Les Blues se sont ainsi approchés à deux points des Pingouins de Pittsburgh tandis que les Flammes ont manqué la chance de prendre seuls la possession de la deuxième position de la section ouest.

Le match a été marqué d'une mêlée générale: A 9.57 minutes, le gardien des Flammes Phil Myre et Steve Durbano des Blues en sont venus aux coups. Durbano a été chassé du match. Toutefois, avant de quitter définitivement la patinoire, Durbano a encore rejoint Myre ce qui devait être suffisant pour déclencher la bataille. Par ce fait, le match a été interrompu pendant 30 minutes.

John Stewart a été le seul compteur des Flammes tandis que Pierre Plante annulait l'avantage du Atlanta au début du troisième tiers.

1ère période

Aucun pointage.
Punitions: Paradise A 3.08, Hamel SL 6.49, 18.36.

2ème période

1–ATLANTA: Stewart (12), Hicke, Romanchych. 4.03
Punitions: Plante SL 3.02, MacMillan A 9.59, Ketter A, Plante SL 17.40.

3ème période

2–ST-LOUIS: Plante (6), Merrick, Bob Plager. 8.31
3–ST-LOUIS: Sabourin (12). 18.11
Punitions: Durbano SL 2.44, 9.57, BOB Plager SL 9.57, Johnson SL, Myre A, MacMillan A, (majeures), 9.57, Thompson SL 19.30.

Lancers par:

St-Louis	11	10	7-28
Atlanta	9	15	6-30

Gardiens: Caron (SL); Myre (A).
Assistance: 15,078.

Association Mondiale

Blazers 4, Nationaux 2

PHILADELPHIE (PA) – Jean Migneault, rappelé quelques heures avant le match du Roanoke club affilié des Blazers de Philadelphie, a marqué avec 3:49 minutes à faire en troisième tiers, pour aider les Blazers de Philadelphie à remporter une importante victoire de 4-2 sur les Nationaux d'Ottawa. Bryan Campbell a par la suite marqué dans un filet désert pour assurer une victoire de 4-2 aux Blazers. André Lacroix avait tout d'abord compté deux fois pour Philadelphie. Jack Gibson et Gavin Kirk ont répliqué pour Ottawa.

1ère période

1–PHILADELPHIE: Lacroix (29), Lawson, Plumb. 7.56
Punitions: Campeau P 1.54, Warr O 3.51, McKenzie P Sentes O, 8.38.

2ème période

2–OTTAWA: Kirk (10), Gibsons, King 2.26
3–PHILADELPHIE: Lacroix (30), Campbell, McKenzie 4.50
Punitions: Stephanson O 4.34, McKenzie P 18.59.

3ème période

4–OTTAWA: Gibson (13), Kirk, Cunningham 5.24
5–PHILADELPHIE: Migneault (3), Cardiff 16.11
6–PHILADELPHIE: Campbell (13), McKenzie 19.21
Punition: Gratton O 11.31.

Lancers par:

Ottawa	4	8	12-24
Philadelphie	14	10	16-40

Gardiens: Gratton (O); Parent (P).
Assistance: 3,000.

Jets 6, Whalers 2

1ère période

1–N-ANGLETERRE: Hyndman (4), Danby, Ahearn. 3.13
2–WINNIPEG: Beaudin (20). 14.40
Punitions: Cuddie W, (mineure et inconduite), 5.07.

2ème période

3–WINNIPEG: Beaudin (21), Hull. 2.27
4–WINNIPEG: Bordeleau (33), Hull, Beaudin. 19.51
Punitions: Cuddie W, Selby NA (mineures et majeures), Webster NA, (inconduite), 3.08, Pleau NA 12.52.

Égalité à Tucson

TUCSON (PA) – Même si la température n'était pas des plus propices à la pratique du golf, George Archer et Bobby Nichols en ont profité pour prendre les devants à l'issue des deux premières rondes de l'omnium Dean Martin hier. Des vents violents en plus de quelques averses se sont abattus sur la région de Tucson durant toute la journée, très humide, en Arizona. Les deux meneurs totalisent 138, un coup de mieux que Rod Funseth surprenant vainqueur du tournoi de L. A. il y a deux semaines. L'Australien Bruce Crampton autre gagnant de tournoi la semaine dernière à Phoenix, est 4ème avec 140. Miller Barber et le pré-favori du tournoi Lee Trevino sont parmi les suivants qui comptent 142 coups.

Toutefois, un coup devant ces deux grands du golf, se trouvent entre autres, à 141. Frank Beard et Charles Coody. Le meneur de la première phase Jack Montgomery n'a pu surmonter les obstacles naturels d'hier, et a joué un désastreux 79 ce qui le situe un coup devant le compte exigé de 147 qui donne le privilège aux golfeurs de participer aux deux dernières rondes.

Les meneurs

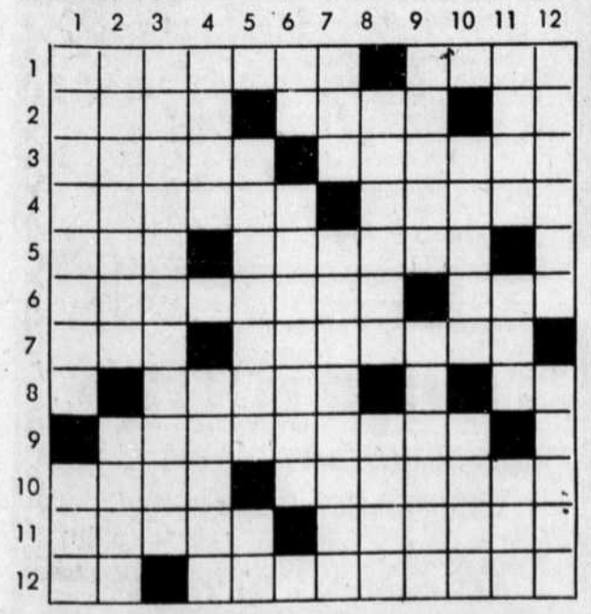
George Archer	70-68-138
Bobby Nichols	69-69-138
Rod Funseth	69-70-139
Bruce Crampton	70-70-140
Charles Coody	72-69-141
Allen Miller	72-69-141
Frank Board	69-72-141
Dave Murad	72-69-141
Kerait Farley	70-72-142
Dick Lots	70-72-142
Marty Fleckman	74-68-142
Labron Harris	71-71-142
Lee Trevino	70-72-142
Miller Barber	68-74-142
Forrest Fezler	69-73-142
George Hixon	69-73-142
Leonard Thompson	70-72-142
Gay Brewer	71-72-143
Dave Eichelberger	72-71-143
Jim Hardy	71-72-143
Dave Stockton	72-71-143
Art Wall	75-68-143
Mason Rudolph	72-71-143
Paul Harney	75-68-143
Bob Murphy	69-74-143
Don Bies	71-72-143
Richie Karl	72-71-143
Gibby Gilbert	71-72-143
Fred Marti	72-71-143

À Blue Bonnets

HIER SOIR

Pari double: Hail (2) et Rodney Hanna (3): $27.70.
1ère quiniela: Promite N (5) et Greg Brown (6): $41.50.
2ème quiniela: Dark Smoke (1) et Cornish Horn: $9.40.
3ème quiniela: Direct Stepper (3) et Belle Wilson (7): $75.10.
Exacta: Clippers Speed (4) et Sullys Music (7): $63.60.
Pari mutuel: $537,361.
Assistance: 7,276.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1–Aisés – Dis qu'une chose n'était pas vraie.
2–De raisin. – Noyau de la Terre. – Parcouru des yeux.
3–Écrire à la machine. – Trou.
4–Inflammation de l'iris. – Peau de veau mort-né.
5–Meuble de repos. – Matière fécale servant d'engrais.
6–Arbrisseau américan. – Utilise.
7–Pareil. – Omission d'un ou de plusieurs mots qui ne sont pas indispensables pour la compréhension de la phrase.
8–Plante à fleurs jaunes. – Cobalt.
9–Partisans du tsarisme.
10–Sentir très mauvais. – Fait administrer par l'Etat.
11–Presse. – Te trompais.
12–Iridium. – Sans commencement ni fin.

Verticalement

1–Caractère de ce qui est futile. – Lettre grecque.
2–C'est un péché capital. – Oter la vie.
3–Amasser de l'argent.
4–Très petite île. – Fait connaître par un récit.
5–Sévérité. – Sert à lier.
6–Dans. – Eminence à la surface de certains objets.
7–Se met entre parenthèses après un mot, une expression, pour indiquer que l'on cite textuellement. – Oter le lest de.
8–Préféré. – Rivière du sud de la France.
9–Fils du frère. – Ministre d'une religion.
10–Occlusion intestinale. – Partie superficielle de l'écorce terrestre.
11–Nom de la plus grave des voix de femme. – Aride. – Argile rouge ou jaune.
12–Maladie caractérisée par une sueur abondante. – Qui est affecté d'obésité.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	O	B	V	E	N	I	R	■	T	R	O	P
2	R	O	I	T	E	L	E	T	■	H	U	E
3	L	I	T	R	E	■	L	I	D	O	N	■
4	E	T	R	E	■	R	I	R	E	■	G	E
5	A	I	E	■	L	O	G	E	M	E	N	T
6	N	E	R	V	O	S	I	T	E	■	O	R
7	A	R	I	E	T	T	E	■	U	R	N	E
8	I	■	E	N	■	R	U	E	R	A	■	R
9	S	A	■	G	R	E	S	I	E	R	E	■
10	■	B	L	E	U	■	E	D	■	E	L	U
11	C	R	E	U	S	E	■	E	N	T	A	S
12	L	I	U	R	E	■	T	R	O	E	N	E

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME



CONTRÉE INCOMPARABLE - À Sunshine Village situé à 14 milles de Banff, il y tombe plus de 700 pouces de neige poudreuse chaque année et 99 pour cent de cette étendue est vierge. Il n'y a d'ailleurs qu'un moyen d'y parvenir : l'hélicoptère.

Parce qu'Ali demeure leur idole

Les Jamaïquains encouragent Foreman

KINGSTON, Jamaique (PA) – Contrairement à ce qui avait été pressenti, le combat de lundi entre Joe Frazier, champion du monde des poids lourds, et l'aspirant George Foreman n'a pas encore suscité, en Jamaique du moins, un engouement que les grands combats de boxe sont peut-être seuls susceptibles de provoquer.

La raison est toutefois bien simple et l'explication très facile pour celui qui connaît les Jamaïquains: ceux-ci n'ont qu'un seul idole dans la boxe, Muhamed Ali.

"C.est très curieux, mais les gens d'ici aimeraient que Frazier soit battu", a révélé hier un vétéran boxeur présentement à Kingston afin d'assister au combat de lundi. Ce n'est pas tellement qu'ils aiment Foreman, mais plutôt parce qu'ils en veulent à Frazier d'avoir battu Ali il y a près de deux ans.

Frazier lui-même est quelque peu surpris de l'attitude des amateurs de boxe de la Jamaïque qui ne lui réservent que des applaudissements polis lorsque le champion s'entraîne.

S'ils ne peuvent avoir Ali, les gens désirent Foreman.

Encouragements

"Vas-y George", crient les spectateurs en voyant l'aspirant dominer nettement son compagnon d'entraînement. Pour ne pas décevoir ses nouveaux admirateurs, Foreman imite plus ou moins Ali en parlant fréquemment avec ceux qui l'entourent.

Contrairement à Foreman, Frazier ne trouve pas le temps de s'amuser et tous ses exercices sont extrêment sévères, ne prenant guère en pitié ses partenaires d'entraînement.

Frazier n'a pas une personnalité qui transcende, mais en revanche, on ne peut lui reprocher quoique ce soit. Il est même très patient envers ceux qui désirent son autographe.

"Frazier représente "l'establishment" et Ali le militantisme Noir," a déclaré un observateur. "Foreman représente également "l'establishment" Qui ne se souvient pas de l'incident du drapeau à Mexico? Mais quoi qu'il en soit, les gens d'ici désirent une victoire de Foreman afin qu'Ali puise le rencontrer et reconquérir le titre mondial".

Alors que l'ancien champion Joe Louis traversait la rue pour se rendre à son hôtel, un groupe de Jamaïquains lui ont crié: "Joe, où est Ali? Ali est notre homme".

"Ali est de retour aux Etats-Unis et il ne viendra pas ici," a rétorqué Louis.

"Il est le champion," a crié un autre.

Hochant la tête, Louis a soupiré: "Clay aurait pu devenir le plus grand de tous. Meilleur que Dempsey. Meilleur que moi. Il possédait tout. Mais il a reçu de très mavais conseils au moment d'aller dans l'armée. Il est certes populaire, mais il n'est pas le grand champion qu'il aurait pu devenir".

Les Sabres pourchassés

Impliqués dans une chaude lutte pour la possession du quatrième rang de la section Est de la ligue Nationale, les Red Wings de Détroit et les Sabres de Buffalo auront une occasion rêvée de prouver laquelle des deux équipes mérite de participer aux éliminatoires de fin de saison.

En effet, ce soir à l'Olympia de Détroit, les Sabres rendront visite aux Red Wings; lesquels accusent un retard de sept points sur les joueurs de Joe Crozier.

Mais fait important, les Sabres n'ont pas gagné à Détroit cette saison, perdant 6-2 et 4-2 après une victoire de 6-1 chez eux. A l'extérieur, le dossier des Sabres n'est guère brillant puisqu'ils n'ont gagné que cinq parties en 22 rencontres à l'étranger.

Tout en tentant de se rapprocher des Sabres, les Red Wings espèrent que certains joueurs retrouveront leur forme au cours de ce match.

Demain, les Red Wings accueillent les North Stars du Minnesota dans un match présenté à la télévision à compter de midi.

Une victoire ou deux ne pourrait que réjouir l'instructeur Johnny Wilson, mais quelques buts de Nick Libbett et de Red Berenson le rendraient encore plus heureux.

A ce stade-ci l'an dernier, Berenson était l'un des meilleurs du Détroit avec 16 buts et 28 passes alors que cette saison, il n'a récolté que six buts et 15 aides. Egalement à pareille date l'an dernier, Libbett avait un dossier de 14 buts et 13 passes, tandis que cette année, il n'a que neuf filets et 16 aides.

Mickey Redmond poursuit toutefois ses succès puisqu'il a déjà 29 buts et 22 passes, accusant une moyenne d'un but par match au cours de ses 16 dernières parties. Marcel Dionne fait aussi très bien avec 19 buts et 27 passes.

Enfin le vétéran Alex Delvecchio, qui en est à sa 22ème saison, a compté 12 buts jusqu'ici et il sera le prochain joueur à franchir le cap des 450 buts.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
Est							
MONTREAL	45	28	6	11	184	101	67
BOSTON	43	28	11	4	193	130	60
RANGERS NY	45	28	13	4	171	116	60
BUFFALO	45	24	14	7	162	125	55
DETROIT	44	21	17	6	140	137	48
TORONTO	45	15	23	7	140	150	37
VANCOUVER	46	13	27	6	133	198	32
ISLANDERS NY	46	5	37	4	90	205	14
Ouest							
CHICAGO	45	25	17	3	166	136	53
MINNESOTA	44	21	17	6	140	125	48
ATLANTA	48	20	20	8	124	130	48
LOS ANGELES	45	20	20	5	134	139	45
PHILADELPHIE	45	19	20	6	151	155	44
PITTSBURGH	46	18	22	6	155	152	42
ST-LOUIS	45	16	21	8	125	148	40
CALIFORNIE	43	8	24	11	127	179	27

Demain
Montréal à Atlanta
Californie à Boston
Minnesota à Détroit
Philadelphie à Buffalo
Pittsburgh à Chicago
Ce soir
Philadelphie à Montréal
Toronto à Los Angèles
Rangers NY à Vancouver
Islanders NY à St-Louis
Boston à Pittsburgh
Buffalo à Détroit
Chicago à Minnesota
Hier soir
St-Louis 2, Atlanta 1
Rangers à Californie
Los Angeles à Vancouver
Avant-hier
Montréal 5, Pittsburgh 2
Islanders NY 9, Boston 7
Buffalo 5, Chicago 1
Philadelphie 6, Minnesota 1

LIGUE AMERICAINE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
Est							
N.-ECOSSE	44	23	9	12	177	112	58
ROCHESTER	41	20	14	7	138	140	47
BOSTON	46	21	20	5	147	163	47
PROVIDENCE	42	18	16	8	141	134	44
SPRINGFIELD	42	12	19	11	158	179	35
NEW HAVEN	47	11	28	8	159	220	30
Ouest							
CINCINNATI	47	32	13	2	204	140	66
HERSHEY	43	22	12	9	170	132	53
VIRGINIE	41	22	12	7	156	134	51
RICHMOND	45	17	22	6	156	165	40
JACKSONVILLE	43	12	24	7	147	164	31
BALTIMORE	41	6	27	8	122	192	20

Demain
Boston à New Haven
Virginie à N.-Ecosse
Springfield à Providence
Cincinnati à Richmond
Hershey à Rochester
Ce soir
Cincinnati à Baltimore
N.-Ecosse à Boston
Jacksonville à Hershey
Hier soir
New Haven à Providence
N.-Ecosse à Rochester
Cincinnati à Virginie
Avant-hier
Springfield 4, Richmond 3

LIGUE MAJEURE DU QUEBEC

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
QUEBEC	39	30	6	3	275	135	63
CORNWALL	42	31	10	1	231	160	63
SHAWINIGAN	40	22	17	1	196	173	45
SHERBROOKE	40	19	19	2	178	192	40
LAVAL	42	19	22	1	193	241	39
SOREL	41	17	21	3	220	249	37
MONTREAL	38	14	22	2	170	189	30
T.-RIVIERES	40	13	25	2	179	217	28
DRU'VILLE	40	8	31	1	189	275	17

LES MENEURS

Parties d'hier non comprises

	b	p	pts
Esposito, Boston	29	40	69
Lemaire, Montréal	32	31	63
Mikita, Chicago	20	42	62
Robert, Buffalo	28	30	58
Clarke, Philadelphie	20	38	58
Perreault, Buffalo	17	38	55
Apps, Pittsburgh,	21	33	54
Bucyk, Boston	24	29	53
Ratelle, Rangers NY	21	31	52
Pappin, Chicago	21	31	52
Martin, Chicago	19	33	52
Gilbert, Rangers NY	15	37	52

ASSOCIATION MONDIALE

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
Est							
N.-ANGLETERRE	44	26	17	1	189	154	53
CLEVELAND	43	26	16	1	157	116	53
NEW YORK	47	23	23	1	196	173	47
QUEBEC	44	21	21	2	162	172	44
OTTAWA	45	19	23	3	166	193	41
PHILADELPHIE	44	18	26	0	158	195	36
Ouest							
WINNIPEG	48	28	18	2	179	141	58
MINNESOTA	46	22	21	3	146	153	47
LOS ANGELES	46	20	22	4	157	162	44
HOUSTON	43	21	18	4	159	150	46
ALBERTA	43	19	22	2	135	150	40
CHICAGO	43	13	29	1	125	170	27

Demain
Cleveland à Los Angeles
N.-Angleterre à Winnipeg
Ottawa à Houston
Ce soir
Houston à Philadelphie
Minnesota à Québec
Chicago à Alberta
Hier soir
Philadelphie 4, Ottawa 2
Winnipeg 6, N.-Angleterre 2
Cleveland à Los Angeles
Avant-hier
Houston 8, Chicago 3
New York 4, Québec 3
Ottawa 6, Minnesota 3

Les choix à Blue Bonnets du "Grand pronostiqueur"



Notre connaisseur est sur la bonne voie. En effet, hier soir, il a désigné quatre vainqueurs pour porter sa moyenne à 20% (10 en 50)

Voici ses pronostics pour le programme de demain après-midi:

1ère course: 1–Mon Steamin (6); 2–The Duke (7); 3–Valiant Newport (4).

2ème: 1–Count Three (6); 2–Jopaga (1); 3–C.A. Dundee (3).

Paris doubles suggérés: 6-6, 6-1, 7-6, 7-1.

3ème: 1–Mary Sirrah (2); 2–Fred A. (1); 3–Ikey N. (3).

4ème: 1–Dandy Mir (8); 2–Provo Hanover (5); 3–Flicka Express (1).

Quinielas suggérées: roulette 1-5-8.

5ème: 1–Miss Lady Byrd (1); 2–Stormy Ken (3); 3–Battle Sharp (6).

6ème: 1–Regis Lobell (5); 2–Superman Mir (3); 3–Mar Mic Gerry (7).

Quinielas suggérées: roulette 3-5-7.

7ème: 1–Pier Mac (3); 2–Heinze Travel (1); 3–Deena Will (7).

8ème: 1–Moon Volo (7); 2–Potent Yankee (8); 3–Molly Sue (1).

Quinielas suggérées: roulette 1-7-8.

9ème: 1–Comet Angus (2); 2–Smokey Cord (3); 3–Charon (5).

10ème: 1–Bethel Champ (5); 2–Traveler Hanover (2); 3–Oliver Twist A. (7).

Exactas suggérées: 5-2, 5-7, 2-5, 2-7.

LES SPORTS À LA PIGE

BOOG POWELL, le gros 1er-but des Orioles de Baltimore, est dans un état satisfaisant à l'hôpital Baptist de Miami où il se remet d'une pneumonie. Powell, qui demeure à Miami-sud durant les mois d'hiver, avait été admis à l'hôpital mardi soir dernier.

***

JACK CRAWFORD, ancien as-défenseur des Bruins de Boston de la ligue de hockey Nationale, est décédé à l'hôpital de Cape Cod, hier à l'âge de 56 ans. Il s'était effondré, mercredi soir, alors qu'il assistait à un match des Cubs de Cape Cod, un club de la ligue de hockey de l'Est dont il était le directeur général. Crawford, un défenseur dans le style de Jacques Laperrière, avait brillé avec Boston de 1938 à 1950, sa défensive étant virtuellement impeccable. A l'instar de Laperrière, il n'avait pas besoin d'avoir recours à la rudesse pour être efficace. Après s'être retiré comme joueur, Crawford devint instructeur dans la ligue Américaine, pilotant successivement Hershey, Providence, Rochester et Baltimore, avant d'accepter le défi qu'on lui offrait de lancer le hockey dans la région de Cape Cod. Ses Cubs, à leur première saison cet hiver, jouaient à Hyannis, Massachusetts.

***

A DAVOS, sur piste naturelle, la réunion internationale de patinage de vitesse, organisée parallèlement au championnat suisse du Grand Combiné, a commencé par un nouveau record du monde féminin réalisé par Sheila Young, une Américaine de 22 ans, qui a abaissé de 7/10èmes la précédente performance de sa compatriote Anne Henning, championne olympique des 500 mètres, s'imposant en 41.8 secondes. Mlle Young ne devait d'ailleurs pas en rester là. Dans les 1,000 mètres, elle remportait sa deuxième victoire de la journée en 1:28.4, prenant du même coup la tête du classement intermédiaire du combiné des patineuses de vitesse avec 86,000 points. Si ses prochaines performances sont aussi bonnes que celles réalisées hier après-midi, nul doute qu'elle mettra sérieusement en danger le record du monde établi il y a une semaine par la Canadienne Sylvia Burka. Cette dernière, en effet, n'avait totalisé que 87.150 povnts à mi-épreuve.

***

MIKE TORREZ, le lanceur droitier des Expos de Montréal, n'en est pas encore venu à une entente salariale avec la direction pour la prochaine saison. D'autre part, à cause du froid, Bob Bailey a quitté la Caravane d'hiver des Expos qui parcourent actuellement la province.

***

TOM HALLER, un receveur des ligues majeures depuis 12 ans, vient d'annoncer sa retraite. Haller, qui avait débuté avec les Géants de San Francisco en 1961, aura donc terminé sa carrière avec les Tigres de Détroit. A la fin de l'été dernier, Haller, 35 ans, avait été échangé aux Phillies de Philadelphie par le Détroit. Il a dit qu'il ferait dorénavant de la vente d'assurances à San Mateo, Californie. San Francisco envoya Haller à Los Angeles en 1967 et il joua avec les Dodgers durant quatre saisons avant de passer au Détroit. Sa meilleure moyenne au bâton en fut une de .286 avec Los Angeles en 1970. D'autre par, il avait réussi son plus fort total de circuits, 27, à sa dernière saison à San Francisco.

***

DIANE CULVER, de Montréal, n'a pu faire mieux qu'une 6ème place, hier à East Burke, Vermont, lors de la deuxième tranche de la série Can-Am des skieuses. La gagnante a été Jane Rollins,d'Orange, Conn., qui a franchi le parcours de 52 portes en 1:08.3 pour finir une seconde en avant de sa compatriote Cecilia Teague, de Moretown, Vermont. Les Américaines ont pris 9 des 10 premières places, la favorite Diane Pratte, de Rouyn, Qué., qui avait gagné le slalom géant de la semaine dernière à Collingwood, Ont., ne pouvant terminer l'épreuve disputée hier.

***

KAREN MAGNUSSEN a gagné le championnat canadien du patinage de fantaisie, jeudi, mais d'une façon différente pour elle, soit en amassant énormément de points lors des tracés obligatoires. En patinage libre, Mlle Magnussen a encore été excellente, jeudi soir, mais la blonde de 20 ans de Vancouver-Nord dut céder la vedette à une jeune inconnue d'Ottawa qui offrit une superbe performance de 4 minutes. Il s'agit de Lynn Nightingale, 16 ans, qui a fini ex aequo avec Mlle Magnussen dans cette catégorie. Chez les hommes, Toller Cranston, de Toronto, mène après les figures obligatoires, Ron Shaver, de Galt, Ont., étant deuxième et Paul Bonnenfant, de Vancouver-Nord, troisième. Les championnats, disputés à Vancouver, prendront fin aujourd'hui.

1ère victoire de Duvillard

MEGEVE, (AFP) – Le Français Henri Duvillard a remporté hier le slalom géant du 29ème Grand Prix de Megève, comptant pour la coupe du Monde, grâce à une seconde manche éblouissante. Duvillard a obtenu sa première victoire de la saison dans les épreuves du trophée Evian avec le temps total de 2.54.15 (1.30.46 pour la 1ère manche, 1.23.69 pour la seconde), battant de 22/100 le jeune Autrichien Hans Hinterseer, 2ème en 2.54.37 (1.29.49 et 1.24.95) et de 155/100 l'Italien Gustavo Thoeni, 3ème en 2.55.70 (1.30.50 et 1.25.20).

Sur un parcours dont la longueur 1,150 m. et la dénivellation 350 m. étaient les mêmes que pour le 1ère manche, mais dont le tracé, dû au Français Gilbert Mollard était plus rapide que le premier, Henri Duvillard (dossard no 11) s'est montré souverain, battant de 126 Hinterseer (no 4), 1er à l'issue de la 1ère manche, de 141 le Polonais Andrzej Bachleda (no 1), de 142 l'Autrichien David Zwilling (no 12), de 151 l'Italien Gustavo Thoeni (no 5), de 196 l'Autrichien Reinhard Tritscher alors que le grand espoir Italien, Piero Gros, 2ème meilleur temps de la 1ère manche, concédait 266 au Français.

Gros était relégué à la 5ème place au classement général, derrière Zwilling.

Le Canadien Rito Barrington a terminé au 20ème rang.

400 athlètes à l'Université Laval

La première grande rencontre d'athlétisme intérieur de l'année se déroulera aujourd'hui et demain au Pavillon d'E. P. de l'Université Laval à Québec. L'Omnium du Québec, tel est son titre, groupera 400 participants représentant 35 clubs environ. Aux côtés des principaux clubs québécois nous trouverons des formations venant des autres provinces ou des Etats-Unis, notamment du Nouveau-Brunswick (11 athlètes), du centre de l'Ontario (30 athlètes) et de l'Université du New Hampshire (15 athlètes).

QUÉBEC
MOTEL Voyageur
2250 Boul. Ste-Anne le seul "MOTOR HOTEL"
Air climatisé
Piscines intérieure & extérieure
Restaurant, salon bar, danse
Salle de congrès
Tarifs spéciaux pour "ski-week et ski-weekend"
661-7701

HOCKEY
LIGUE NATIONALE
CE SOIR à 8h. P.M.
PHILADELPHIE
vs
CANADIENS
Billets disponibles et en vente maintenant.
Prochaine joute: Mercredi 24 janv. à 8h. p.m.
N.Y. ISLANDERS
FORUM

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle
690 365-0023

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6 681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski 724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541

HOCKEY
DEMAIN SOIR À 7h.30 P.M.
LIGUE JUNIOR MAJEURE DU QUÉBEC
SHERBROOKE
vs
MONTRÉAL
Billets en vente maintenant
FORUM

Il y a 200 ans, les Acadiens repris au Québec étaient déportés au Poitou



A la suite du jumelage de Marennes (Saintonge) et de Caraquet (Acadie), le père Maxime Le Grelle, porte-parole du "Comité des fondateurs", raconte aux Marennais et aux Saintongeais, dans un journal local, la tragédie acadienne dont le dernier épisode s'est déroulé il y a 200 ans cette année.

C'est en effet en 1773 que commença la déportation en France, via l'Angleterre, des quelque 4,000 Acadiens qui s'étaient fait reprendre en Nouvelle France après avoir été victimes du grand dérangement de 1755.

Sur les 15,000 Acadiens qui peuplaient l'Acadie en 1755, quatre mille donc finirent par aboutir en France à Belle Isle en Mer et sur la ligne acadienne, près de Chatellerault. Nombre d'entre eux cependant quittèrent de nouveau la France pour rejoindre ceux de leurs compatriotes qui avaient cherché refuge en Louisiane. Quant à ceux qui échappèrent aux Anglais en se cachant dans les forêts de l'actuel Nouveau-Brunswick, ils étaient environ 2,500. Caraquet est l'un des lieux où ils se réfugièrent, de même que Madawaska.

Il se trouve, raconte le père Le Grelle, que la Saintonge a joué un rôle déterminant dans la fondation de l'Acadie, par l'intervention de Pierre du Gua de Monts et Samuel de Champlain. Parti du Havre le 10 mars 1604, en compagnie de Champlain, de Monts arrive au Cap de la Hève le 8 mai et fonde Port-Royal au printemps suivant. Puis de Monts envoie Champlain fonder Québec en 1608.

Les Français qui quitteront la France pour peupler l'Acadie ne seront pas nombreux. Les habitants de l'Acadie seront quatre cents en 1650 et 915 en 1686. Ils constitueront, dit le père Le Grelle, "un petit peuple pacifique, vivant patriarcalement, en bonne intelligence avec les indigènes, sur les terres d'excellente qualité que nos perspicaces fondateurs leur avaient assignées".

Souvent l'objet de contestations, l'Acadie sera cédée à l'Angleterre en 1713, par le traité d'Utrecht, la France ne gardant que les îles de Saint-Jean et du Cap Breton, où sera construite la célèbre forteresse de Louisbourg. Les Acadiens, soumis désormais à la couronne britannique, mais fidèles à leur langue, à leurs coutumes et à la religion catholique, prêteront serment de ne pas prendre les armes contre le roi d'Angleterre et seront appelés "Français neutres".

Pourquoi alors, demande le père Le Grelle "ce peuple acadien au lieu de cultiver aujourd'hui les terres que ses ancêtres ont défrichées, et au lieu d'occuper les villes qu'il a fondées, Port-Royal, Grand Pré, Beauséjour, Piziquid, situées en l'actuelle Nouvelle-Ecosse, est-il déchiré en lambeaux épars que l'on trouve partout minoritaires, surtout au Nouveau-Brunswick et sporadiquement dans l'île du Prince Edouard et en leur territoire d'origine, la Nouvelle-Ecosse? Pourquoi rencontrons-nous tant de leurs descendants éparpillés aujourd'hui au Québec, aux Etats-Unis, à Saint-Pierre et Miquelon, en France et enfin nombreux en Louisiane? La réponse évoque un des épisodes les plus douloureux des annales de l'humanité, la tragédie acadienne."

Plus de quarante années après le traité d'Utrecht, les Acadiens, tout en demeurant fidèles à la neutralité, sont toujours catholiques et français malgré le voisinage des colons écossais qui se sont installés dans leur pays et convoitent leurs terres qu'ils savent être les meilleures de toutes.

Le 28 juillet 1755, le Conseil tenu chez le gouverneur à Halifax déclare: "Si nous pouvons réussir à les expulser (les Acadiens) cet exploit sera le plus grand qu'aient accompli les Anglais en Amérique."

L'opération se fera au mois d'août, après la moisson. Six milles cinq cents habitants de l'actuelle Nouvelle-Ecosse sont alors entassés dans de mauvais bateaux et débarqués dans les colonies américaines tandis que leurs persécuteurs s'emparent de leurs terres et incendient leurs maisons afin de prévenir leur éventuel retour. En 1758, l'île Saint-Jean (île du Prince Edouard) et l'île du Cap Breton sont ravagées et leurs habitants également pourchassés et déportés. Cette fort triste période ne se terminera qu'en 1773 comme il est raconté plus haut.

Laissons maintenant entièrement la parole au père Le Grelle, qui s'adresse toujours aux Marennais et aux Saintongeais.

FAUT-IL RÉVEILLER DES ANTAGONISMES?

Certains se demanderont s'il est opportun de rappeler ces faits au risque de réveiller d'anciens antagonismes. Oui, dirons-nous, pour réparer des injustices, sans pour autant faire renaître des oppositions. Pourquoi dénoncer les injustices en Amérique du Sud et nous voiler la face lorsqu'il s'agit de celles commises en Acadie alors qu'en ce dernier cas, la communauté d'origine augmente nos responsabilités?

Disons d'abord que si les faits rappelés ici sont antérieurs à la Révolution française, leur répercussion sur la vie quotidienne, n'en persiste pas moins jusqu'à nos jours. Les Acadiens, comme d'ailleurs bien des Canadiens français, sont encore loin d'avoir obtenu dans la vie pratique un traitement qui les met à égalité avec les autres citoyens; les droits du français sont bafoués en bien des endroits et en bien des occasions; trop de jeunes Acadiens sont obligés de s'expatrier pour se faire un avenir; à travers toute la Confédération, une secrète connivence unit trop souvent les forces actives de ce pays en vue de faire la part moins belle aux Francophones, à les bloquer, à leur barrer les avenues de l'avenir et à les éliminer en douce chaque fois que l'occasion s'en présente.

Dans ces conditions, sans du tout vouloir nous immiscer dans les affaires du Canada, ne sommes-nous pas moralement astreints à un devoir de sympathie et de curiosité bienveillante à l'égard de nos frères, les Canadiens francophones?

Mais ceux-ci, nous objectera-t-on, nous ont oubliés et ne comptent plus guère sur nous. L'écrasante majorité des Acadiens ignorent aujourd'hui ce qui se passe en France, tellement ils sont habitués à se passer de nous et à ne compter que sur eux-mêmes, vu que si souvent au cours des générations qui se sont succédées, nous avons failli à notre tâche. N'est-ce pas le comble de l'injustice que les Acadiens ayant gravi le Calvaire que nous venons d'évoquer, pour demeurer fidèles à l'héritage spirituel et culturel de leur pays d'origine, la France les ait perdus de vue, au point que la grande majorité des Français ignorent jusqu'à l'existence d'un quelconque peuple acadien?

On ne fera sans doute jamais assez pour dédommager les Français rapatriés d'Afrique, mais quel abîme sépare le traitement dont bénéficient ceux-ci de celui qui a été infligé aux Français d'Amérique. Aujourd'hui donc un devoir de justice s'impose, réparation au moins morale doit être faite.

Ceci étant, le jumelage Marennes-Caraquet, offre à la ville de Marennes, à son bassin ostréicole et pourquoi pas à l'ensemble de la Saintonge, une occasion et une chance de se distinguer dans la reconquête d'une amitié et d'une solidarité dont seul le malheur des temps explique la malencontreuse rupture.

Puisque, avec de Monts et Champlain, le principal élan créateur est parti de chez nous, que le renouveau de l'amitié parte également de notre contrée où de ce côté de l'Océan, la ville fortifiée de Brouage, berceau du Canada et de la Francophonie, fait face à la forteresse de Louisbourg au Cap Breton, sur le rivage opposé.

Le temps presse. Ce sont d'inlassables gestes d'amitié et d'information réciproque qui en ce moment s'imposent. Les Acadiens se préparent déjà à se rendre au Poitou pour la célébration du deuxième centenaire de l'implantation des rescapés du "grand dérangement" sur la ligne acadienne entre Archigny et La Puye. (Vienne).

M. Le Grelle.

L'absence de neige est catastrophique pour les stations de sports d'hiver, en France

GRENOBLE (Reuter) — Quelques flocons dans la région parisienne, une véritable tempête de neige en Haute Loire et presque rien, dans les Alpes. L'absence de neige, si elle se prolonge, risque de provoquer une véritable catastrophe économique pour l'ensemble des stations de sports d'hiver.

Les stations avaient pourtant fait le plein pour les Fêtes de fin d'année et malgré le peu de neige cette période a été bonne pour les hôteliers et restaurateurs, la clientèle s'attardant plus au bar et à table que sur les pistes.

Mais si la neige, que la météo promet depuis plusieurs jours, ne fait pas enfin son apparition en abondance, de nombreux clients ayant loué pour février ont annoncé qu'ils se décommanderaient en masse, notamment ceux des vols charters prévus en provenance des Etats-Unis et du Japon. L'absence de neige persistante constituerait d'ailleurs une contre-publicité néfaste pour les stations françaises.

Ce sont les sociétés d'exploitation des remontées mécaniques qui souffrent le plus du manque de neige. Pour neuf sur dix d'entre elles, la perte est de cent pour cent.

Pour les autres, c'est-à-dire celles qui fonctionnent aux environs de 6,000 pieds, au-dessus de l'herbe et des cailloux, la perte est de 30 pour cent au moins, d'autant plus que les week-ends restent creux.

En effet les habitants de villes proches des Alpes s'abstiennent de parcourir les quelque 80 milles qu'ils font habituellement chaque dimanche pour gagner les stations. Seul effet bénéfique à noter, le nombre d'accidents de week-end a beaucoup diminué par rapport à la saison dernière.

Les loueurs de ski, quant à eux, connaissent un manque à gagner de 60 pour cent. Il en va de même pour les marchands d'accessoires tels que gants, bonnets, et les marchands de produits de luxe et de souvenirs.

Les moniteurs de ski donnent encore quelques rares cours collectifs au sommet des remontées mécaniques, mais leur saison est brisée, la perte atteignant jusqu'à 80 pour cent.

Certains d'entre eux ont d'ailleurs repris leurs occupations de la belle saison, notamment sur les chantiers où les travaux n'ont pas été interrompus. De même, les activités d'été, promenades à cheval et excursions à pied avec guide, continuent à fonctionner.

Le patinage à glace connait un grand succès, car il est devenu l'activité de remplacement. La location des patins a doublé par rapport à l'an dernier.

Mais ce sont là de maigres compensations.

Les clubs de sports des stations accusent une baisse de vente des licences de la Fédération française de ski, lesquelles comportent une assurance et des réductions sur les remontées mécaniques pour les skieurs, qui vont de 40 à 45 pour cent. L'absence de neige risque par ailleurs d'être plus fortement ressentie par les stations réputées sportives, telles que Val d'Isère, Tignes, l'Alpe d'Huez, car les bons skieurs ne peuvent pratiquer leur sport favori ou, s'ils le font, c'est dans de mauvaises conditions.

Par contre les stations plus familiales accueilleront toujours des clients venus pour la promenade et le repos.

Durant le dernier week-end, quelques flocons sont venus relancer l'espoir sur les Hautes Alpes et le Dauphiné.

Pour l'instant il n'y a que quelques pouces de neige au point culminant de Villard-de-Lans, dans le Vercors. Aux Deux-Alpes, l'herbe est apparente. A la Croix de Chamrousse une seule remontée mécanique fonctionne.

A Courchevel, la moitié des pistes sont fermées. La situation est aussi désolante à Megève, Saint-Gervais et Chamonix.

Même si la neige survenait dans la deuxième quinzaine de janvier, le mal serait presque irréparable et la saison gâchée. Il ne serait pas possible de rattraper le manque à gagner, s'accordent à dire les directeurs de stations.

En tout cas, on n'avait pas vu ça dans les Alpes depuis 1902-1903. Les conséquences pour les cultures et l'alimentation en eau avaient alors été graves.

Il risque d'en être de même cette année avec, en plus, une catastrophe économique pour toute une région, qui vit en grande partie du tourisme hivernal.

échos touristiques



Sous les auspices de l'Alliance des animateurs culturels du Québec, Mme Diane Williamson de l'université McGill prononcera une conférence au restaurant Château-Madrid le soir du mardi 30 janvier. Le sujet de cette conférence sera: "L'Andalousie, son folklore et ses traditions";



Mlle Louisette Giroux, conseillère en voyages, est maintenant attachée au service de "Les Voyages Hones Inc.". Mlle Giroux possède huit années d'expérience dans ce domaine. Cette nomination est un des aspects de la réorganisation récente de la compagnie.

Voyagez à la moderne"
BOAC

TOURINTER moqui de L'HIVER
Mexique Historique
MONTRÉAL/MEXICO VOL DIRECT
HORS DES SENTIERS BATTUS
YUCATAN/COZUMEL
(15 jours) à la découverte d'une civilisation millénaire dont les pyramides et autres monuments témoignent du grand génie des Mayas. Fin de séjour, une semaine de plage dans l'île exotique de COZUMEL. $650
Demandez la brochure de 24 pages TOURINTER
CLUB VACANCES 2001 Inc.
1206, rue Union, Montréal 111
Tél.: 284-2001

Visitez l'Europe...
EN... AUTOMOBILE
ou en EUROCAMPER-TOURMOBILE
PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de RENAULT - VW - CITROËN FIAT - SIMCA - PEUGEOT VOLVO - MICRO-BUS - ETC....
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc....
Réservations billets: Bateau - Avion
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

RUSSIE
découverte de la Russie en 8 jours
MOSCOU — LENINGRAD
départs:
tous les lundis du 29 janvier au 26 mars 1973
PRIX PAR PERSONNE DE MONTRÉAL: $499.00
(base de 2)
Le prix comprend:
• billet d'avion classe économique tarif GIT 7/8 jours
• hôtels de première classe avec bain ou douche incluant toutes taxes et service
• tous les repas durant tout le voyage
• visites, excursions et billets de spectacles
• frais de porteurs et transferts des aéroports aux hôtels
Dépliant explicatif sur demande
Informations et réservations: votre agent de voyages ou Air Canada
tour n°: IT2AC1M1C1

m/s Mermoz
Il y a quelques privilégiés qui ne vont pas s'ennuyer cet hiver: 12 jours tout resplendissants de farniente et de belle vie, sur les eaux bleux des Caraïbes, à bord du Mermoz [Le Mermoz, ce paquebot français où tout se passe tellement à la française].
Qu'est ce qui vous retient chez vous?
Départ des croisières Mermoz de Port Everglades, Floride, U.S.A. vers St. Thomas, St. Barthelemy, St. Maarten, Martinique, Grenade, La Guaira, Aruba, et Port au Prince. 11 et 23 fév., 7 et 20 mars.
Consultez votre agence de voyage.
Paquet Cruises, Inc., 1370 Ave. of the Americas, New York, 10019. (212) 757-9050.
Veuillez m'envoyer votre brochure en couleurs consacrée au Mermoz. Ne tardez pas, l'hiver ici est bien triste et gris.
Nom
Adresse
Ville
MD-120
PAQUET CRUISES

La CHALEUR en FÉVRIER!
Il nous reste encore DES PLACES DISPONIBLES pour LES DÉPARTS SUIVANTS:
Croisière aux ANTILLES et AMÉRIQUE CENTRALE
"LEONARDO DA VINCI" 14-22 février
Direction Georges GENDREAU: de $335 à $730
"MERMOZ" 23 février - 7 mars
Direction Pedro VILLALBA: de $490 à $855
"RENAISSANCE" 15-29 mars
Croisière aux pays Maya
Direction André MALAVOY: de $800 à $1,170
Frais de voyages à New York et à Miami non inclus.
AFRIQUE NOIRE
SÉNÉGAL - KENYA - TANZANIE - ÉTHIOPIE
Safari photographique - 20 février-13 mars
Direction: Didier Palita: $1591
CANARIES — SÉNÉGAL — MAROC
22 février-14 mars
Direction Pierre Viau; $985 tout compris
Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL, QUÉ.
TÉL. 861-2485
"La maison aux milliers de références"

Faites une magnifique croisière...
VOYAGES TRAVELAIDE
BUREAU PRINCIPAL SUR LA MEZZANINE 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272 MÉTRO - PEEL
Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours
VILLE LAVAL* CENTRE LAVAL Sortie 7 Autoroute Stationnement gratuit illimité 688-5310
VILLE LONGUEUIL* 1 PLACE LONGUEUIL Stationnement gratuit illimité 679-3777
PLAZA ST-HUBERT* 911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert Stationnement arrière, entrée St-André 273-7755 métro Beaubien
CENTRE VILLE MEZZANINE ÉDIFICE DOMINION SQUARE 9 à 9 p.m. - Samedi à 5 p.m. Stationnement sous nos bureaux 861-7277 métro - peel
*Succursales: ouvert 9 a.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi: 9 p.m. - Samedi 6 p.m.

LES VOYAGES HONE
1460, avenue Union, Montréal 111, Qué.
845-8221

Visitez l'Europe en automobile
Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille...
A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.
Notre devise: "les meilleurs prix, le meilleur service"
Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous NOTRE SPÉCIAL "AIR AUTO" un plan exclusif et sans concurrence
AIR FRANCE/EUROP AUTO
CITROËN - PEUGOT - RENAULT - SIMCA - FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES - V.W. MATRA - VOLVO - OPEL.
EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q. 735-3083 et 735-0791

LA FLORIDE... est-il besoin d'en parler?

Plusieurs des touristes qui se laissent attirer par la Floride finissent, paraît-il, par y demeurer. Passer l'hiver ou sa lune de miel en Floride sont des expressions très familières au pays du Québec où l'on rêve souvent de cet Etat ensoleillé, de cette contrée des fleurs d'oranger, qui ne se contente plus d'inviter aux promenades en canot au clair de lune, mais aussi aux départs réels de l'homme pour la lune.

On n'en finirait plus d'énumérer ce que cet État américain de 58,560 milles carrés et de 6,151,000 de population offre au visiteur, tant le long de ses côtes, longues de 8,462 milles à cause de profondes baies, de bras de mer et de lagunes ciselés par les eaux de l'Atlantique et du golfe du Mexique, qu'autour de ses 30,000 lacs et cours d'eau, dont le plus vaste, le lac Okeechobee, couvre 700 milles carrés.

On ne peut prononcer les noms de Daytona Beach et de Miami Beach sans évoquer la présence de milliers de baigneurs sur des sables chauds qui forment d'immenses barrières emprisonnant des bras de mer vrais paradis des sports nautiques. Puis il y a ce chapelet de récifs d'une longueur de 135 milles qui va aboutir à Key West. De l'embouchure de la rivière Suwannee jusqu'au sud de la Floride la côte ouest s'échancre de profondes baies, comme celle où niche Tampa, puis elle devient marécageuse au niveau des Everglades et des, non pas mille, mais Dix Mille Iles.

Ces îles sont cependant couvertes de forêts denses, de mangliers caractéristiques des régions subtropicales. Mais dans les régions tempérées de la Floride, la grande végétation se compose surtout de pins, de cyprès, de chênes, de palmiers.

Son sol et son climat variés permettent à la Floride de produire diverses récoltes: agrumes et melons d'eau dans le centre; tabac dans la vallée de la Suwannee, grandes cultures dans le nord et le nord-ouest, cultures maraîchères d'hiver dans la partie assainie des Everglades. Parmi les grandes cultures, on compte le maïs, le coton, la canne à sucre, les arachides. Dans les prairies au nord du lac Okeechobee, on fait l'élevage des bovins.



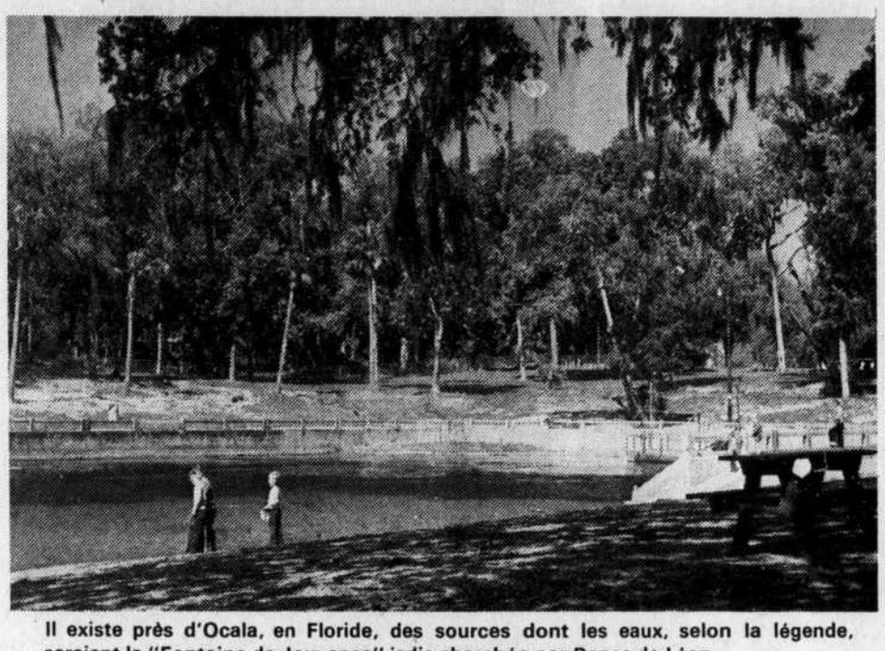
Voici quelques-uns des centaines d'hôtels et des milliers de maisons d'appartements où Miami Beach reçoit chaque année tout près de 2,500,000 visiteurs.

Une soixantaine d'espèces de poissons comestibles peuvent être pêchés commercialement dans les eaux de la Floride. D'autres poissons, non comestibles, sont pêchés pour leur huile ou la fabrication de fertilisants, le requin par exemple. La moitié des crevettes consommées aux Etats-Unis viennent de la Floride où l'on trouve également des crabes, des écrevisses, des moules, des pétoncles, des tortues de mer, des éponges en quantité.

La Floride fournit au commerce des phosphates, des glaises, de l'oxyde de titane, du zircon, de la diatomite, de la tourbe, du sable, du gravier.

C'est en Floride que fut implantée la première colonie européenne dans ce qui constitue à l'heure actuelle le territoire des Etats-Unis. En 1513, au temps de Pâques, le gouverneur espagnol de Porto-Rico, Juan Ponce de Léon, qui était à la recherche de la fontaine de jouvence, atteignit la côte de la Floride entre le bras de mer de St. Augustine et la rivière St. Johns. Il prit possession du territoire au nom du roi d'Espagne et le baptisa Pascua Florida. Il n'y revint qu'en 1521.

En 1564, voyant que des Huguenots français s'étaient installés sur les hautes rives de la rivière St. Johns, le roi Philippe d'Espagne chargea Pedro Menéndez de Avilés de les déloger. L'année suivante, Menéndez construisit un fort à St. Augustine.



Il existe près d'Ocala, en Floride, des sources dont les eaux, selon la légende, seraient la "Fontaine de Jouvence" jadis cherchée par Ponce de Léon.

Lorsque les Etats-Unis déclarèrent la guerre à l'Angleterre en 1812, les troupes américaines aidèrent les habitants du nord-est de la Floride à former un gouvernement indépendant de l'Espagne. Celle-ci céda le territoire de la Floride aux Etats-Unis en 1821. Tallahassee fut choisie comme capitale en 1823.

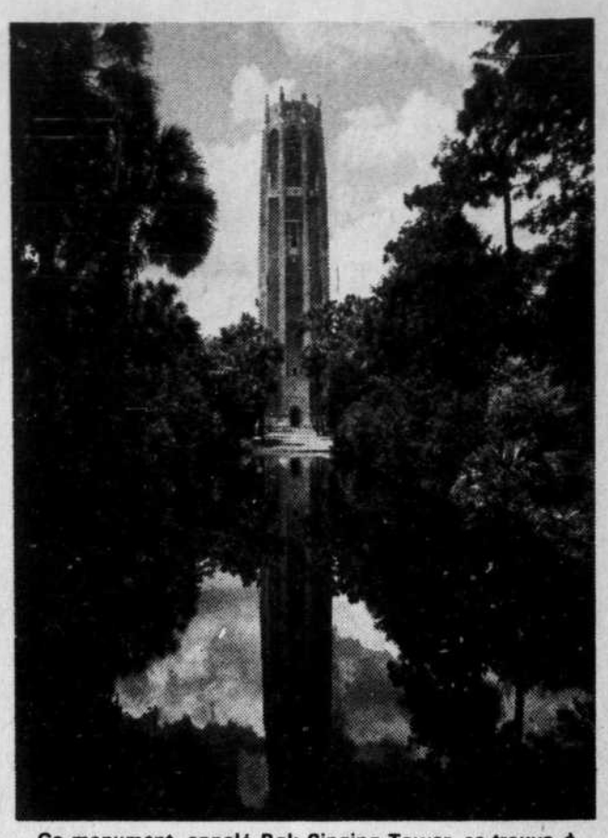
La seconde guerre des Séminoles dura de 1835 à 1841. En 1837, le chef Osceola fut capturé. Son remplaçant à la tête de la tribu, Coacoochee, accepta en 1841 le transfert des siens en Oklahoma. Environ 150 Séminoles refusèrent de partir et se réfugièrent dans les Everglades où l'on retrouve aujourd'hui 1,500 de leurs descendants. Certains Séminoles n'ont jamais voulu reconnaître le gouvernement des Etats-Unis.

La Floride fut admise dans l'Union en 1845 et s'en sépara le 10 janvier 1861. Les forces fédérales s'emparèrent de Jacksonville, de Fernandina et de St. Augustine en 1862 et firent le blocus de la côte. A la bataille d'Olustee, le 20 février 1864, l'armée de l'Union fut défaite.

La Floride se développa à la suite de la construction de chemins de fer sur la côte est, par Henry M. Flagler, puis jusqu'à la côte ouest, par Henry B. Plant.

La Floride possède, en plus de ses vastes forêts nationales d'Apalachicola, d'Ocala et d'Osceola, de nombreux parcs et sites historiques d'une superficie globale de 177,000 acres. Dans la plupart de ces parcs, il y a des milles de plages de sable blanc, des cours d'eau, des cavernes, des sources, des eaux poissonneuses, des ravins boisés. Trente-sept réserves de chasse viennent s'ajouter aux forêts nationales. On peut faire de la pêche aussi bien en eau douce qu'en mer et prendre 600 espèces de poissons. On peut pratiquer nombre de sports, en plus des sports nautiques, ou assister à de grands événements sportifs: courses de chevaux, courses de chiens, polo, régates, football, rodéos, baseball.

Il n'est donc pas surprenant que parmi les personnes qui visitent la Floride il y en ait tant qui choisissent d'y demeurer, ou du moins qui rêvent d'y vivre un jour.



Ce monument, appelé Bok Singing Tower, se trouve à Lake Wales. À Pâques, il s'y déroule une cérémonie toute spéciale. Tout y reflète la beauté et la tranquillité.

...ce n'est pas uniquement Miami Beach!

par Urgel Lefebvre

Etre reçu à déjeuner par un groupe de personnes cherchant à "vendre" la Floride, voilà de quoi surprendre un journaliste du tourisme puisque, dit-on, le tourisme a atteint son point de saturation au "Royaume du soleil".

Mais la Floride n'est pas uniquement Miami, fait observer M. Dan Darrow, président du Florida Center Tourist Board, un organisme qui regroupe des personnes intéressées dans l'industrie de l'hôtellerie et de la restauration, le transport, la location de voitures et les parcs d'attractions du coeur de la Floride. Et si quelqu'un craint de ne pas trouver où se loger en choisissant la Floride comme lieu de vacances, ajoute-t-il, qu'il se dise que 4,000 chambres (et bientôt 10,000) sont à sa disposition dans la région d'Orlando.

Le Florida Center se trouve à la croisée de la route Inter-Etats 4 et de la route d'Etat 530. Il est à une quinzaine de minutes de la ville d'Orlando, du Walt Disney World et du McCoy International Jetport, à une heure de l'Atlantique ou du golfe du Mexique, de Cypress Gardens, du Kennedy Space Center, de Busch Gardens ou de l'aéroport de Tampa, l'une des escales d'Air Canada, et à quelques minutes seulement des terrains de golf, des courts de tennis, des ports de pêche ou de plaisance.

La grande attraction de la région à l'heure actuelle est sans contredit le Walt Disney World qui a été inauguré récemment et qui a déjà reçu dix à douze millions de visiteurs. Cette année, une nouvelle attraction viendra s'ajouter: le Wild Kingdom; l'an prochain il y aura en outre le Sea World et en 1975 le Circus World.

Toutes ces attractions ne sont qu'une étape vers le monde du visionnaire Walt Disney qui sera concrétisé par la construction éventuelle d'une ville dont l'environnement sera protégé par un dôme transparent. Les gratte-ciel traverseront ce dôme et les voitures ne circuleront à l'intérieur de la ville que dans des passages souterrains. Des 27,000 acres achetés par les intérêts Disney, le dixième seulement est consacré aux parcs d'attractions.

Mais la ville de demain ne peut se construire sans le recours à des matériaux nouveaux. Il a donc fallu que les autorités compétentes acceptent pour le monde de Walt Disney un code du bâtiment permettant l'emploi de matériaux actuellement prohibés.

A partir d'Orlando, il y a des excursions en autobus jusqu'au centre spatial John F. Kennedy. La visite s'effectue en compagnie d'un guide de la NASA. Fusées, modules lunaires, tour de lancement et autres merveilles techniques sont à la portée de la caméra.

D'autres excursions ont pour destination les Busch Gardens peuplés d'oiseaux tropicaux ou les Cypress Gardens qui sont l'orgueil des Floridiens.



La feuille du nénuphar géant Victoria atteint jusqu'à six pieds de diamètre aux Slocum Water Gardens de Winter Haven. On compte une centaine de variétés de nénuphars à cet endroit.

LE GRAND CIRCUIT
AFRIQUE
avec son cortège de féerie et d'exotisme
Après le succès retentissant du dernier voyage nous présentons le même voyage en février
Direction: J.-Pierre Corbeil
Départ de Montréal: samedi, 10 février
Parcours de New York à Dakar par
AIR AFRIQUE
Voici quelques-unes des merveilles du voyage
Quatre pays francophones: Senégal, Côte d'Ivoire, Gabon, Cameroun
Le Cap de Bonne Espérance — à 10,000 milles du Canada. Jonction des eaux de l'Atlantique-Sud et de l'Océan Indien.
Les Chutes Victoria . . . la merveille des merveilles. Quatre cataractes qui s'engouffrent dans un ravin. "Le tonnerre qui fume" . . . selon les indigènes.
Quatre jours au Kenya . . . La faune équatoriale dans son habitat naturel . . . Excursion en mini-bus au parc National Tsavo à proximité du Mont Kilimandjaro
SÉNÉGAL - CÔTE D'IVOIRE - CAMEROUN
GABON - AFRIQUE DU SUD - RHODÉSIE
ZAMBIE - KENYA - HOLLANDE
21 jours - 9 pays - $1,740 can.
LES VOYAGES HONG KONG
Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 60 ans
1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
le métro à notre porte — Station McGill-Union.
Notre bureau est ouvert jusqu'à 5 h 30 p.m. le jeudi jusqu'à 6 h 30 p.m. Fermé le samedi
IATA

La JAMAÏQUE — 2 semaines, à partir de $319.
MEXIQUE — 2 semaines, à partir de $454.
La GUADELOUPE — 2 semaines, à partir de $477.
AMÉRIQUE du SUD — 17 jours, à partir de $599.
MIAMI — 1 semaine, à partir de $199.
ESPAGNE-PORTUGAL — 2 semaines, à partir de $447.
Aussi nombreux choix de croisières
Agence de Voyage Pélican
1380 Gilford
527-8744

Croisières de luxe sur le Rhin
Offrez-vous cette année des vacances inusitées en Europe. Voyagez, certes, mais en combinant le plaisir de contempler de magnifiques paysages, la joie de courir les magasins, les amusements et la détente en effectuant une croisière sur le Rhin. Etendu sur une chaise longue à bord d'un des six luxueux paquebots ultra-moderne de la KD German Rhine Line, vous verrez toute l'Europe défiler le long des rives du Rhin.
Ces superbes navires effectuent des croisières à l'année longue en partant de Rotterdam, en Hollande, traversent l'Allemagne et la France jusqu'à Bâle, en Suisse et retour.
* 5 jours de Rotterdam à Bâle
* 4 jours de Bâle à Rotterdam
PLUS UN NOUVEAU SERVICE
* 3 jours de Rotterdam à Frankfurt ou vice-versa
Vous jouirez à bord de cabines spacieuses et confortables, de bains de soleil sur le pont, de baignades dans une piscine chauffée, d'excellents vins et repas et d'un service impeccable. En outre, nous organisons des croisières spéciales à l'occassion de Noël, du Nouvel-An et du Carnaval.
Pour de plus amples informations, demandez à votre agent de voyages la brochure détaillée en couleur sur nos croisières ou écrivez à: MARCH SHIPPING LIMITED
400 ouest, rue Craig, Montréal 126, P. Q.,
Telephone: (514) 842-8841, Telex: 05-25246
— Agents généraux au Canada —
KD German Rhine Line

VOYAGES TRAVELAIDE
1010 ouest, Ste-Catherine — Métro Peel 861-7272
Plaza St-Hubert 273-7755
Place Longueuil 679-3777
Centre Laval 688-5310
rue St-Denis 845-8225

Les Jours canado-américains de la Caroline du Sud

MYRTLE BEACH, S.C. — Cette année, en plus de la bienvenue habituelle que reçoivent les Canadiens qui s'en vont retrouver le soleil de la Caroline du Sud durant les vacances scolaires de mars, un plus grand nombre de divertissements et de facilités de logement seront à leur disposition.

D'une longueur de 60 milles, le Grand Strand, qui s'étend de North Myrtle Beach jusqu'à l'historique Georgetown, est parsemé de 16 terrains de golf de 18 trous et ses sites de camping peuvent accommoder plus de 8,000 unités. En outre, il y a plus de 30,000 chambres pour recevoir les visiteurs canadiens dont le nombre ne fait qu'augmenter d'année en année.

Le trajet de 1,070 milles entre Montréal et Myrtle Beach se fait facilement en auto et les visiteurs du Nord se retrouvent dans un pays au climat modérément chaud et sont accueillis avec l'hospitalité bien particulière des gens du Sud qui fêtent leur arrivée avec les Jours canado-américains.

En cours du 17 au 25 mars 1973, le 12e festival annuel Can-Am mettra en vedette une foule d'activités pour toute la famille entre autres, une parade, un festival de musique folklore, un concert de musique de fanfare, parties pour adolescents, visites des sites historiques, une exposition d'objets d'antiquité, visites des bases d'aviation, visites des jardins et plantations, spectacles sur scènes, de la pêche et enfin, des tournois de golf.

Les enthousiastes du golf pourront s'essayer sur plusieurs nouveaux terrains dont celui de 54 trous du Bay Tree Golf qui a ouvert ses portes en automne dernier et qui groupe les clubs de golf Azalea Sands, Eagle Nest et Cypress Bay.

En 1971 et 1972, les facilités de logement ont été accrues pour inclure 5,600 chambres. Cette extension touche plus de 50 motels, auberges et appartements nouveaux et déjà existants à Myrtle Beach et à North Myrtle Beach. On a également agrandi le parc d'amusement et construit de nouveaux restaurants et boutiques.

Au delà de $40 millions ont été déboursés pour les nouvelles installations seulement en 1971. Les dépenses prévues en 1972-73 feront de la région de Myrtle Beach une des villes les plus prospères du monde de l'industrie des loisirs.

Pour de plus amples détails, veuillez écrire à:
Departement of Parks,
Recreation & Tourism,
P.O. Box 1358
Columbia, S.C.
29202, U.S.A.

échos touristiques

M. Paul Hamel, homme d'affaires bien connu dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, a reçu le titre de président honoraire de "Les 24 heures d'autoneige du Lac-Saint-Jean Inc." lors d'une soirée qui marquait l'ouverture de la saison d'autoneige. Cette année, $15,125 seront distribués en bourses à la compétition de Saint-Félicien qui se déroule sur la rivière Ashuapmouchouan.

PRÉSENCE CANADIENNE EN AFRIQUE
Voyage en groupe accompagné
CÔTE D'IVOIRE - DAHOMEY
CAMEROUN - TCHAD
8 AU 29 MARS 1973
CAN. $1395.
Demandez notre dépliant détaillé.
VOYAGES-MISSIONS LTÉE
235 est, boul. Dorchester
Montréal 129, Qué.
Tél.: 861-8634
À Québec, tél.: 523-0031

VACANCES SKYLARK
BARBADES
2 semaines en appartement-studio
$369. par personne
(avion, logement et transferts)
NASSAU
1 semaine - 7 nuits à l'hotel
$229. par personne
(avion, transferts et visite de la ville)
JAMAÏQUE
2 semaines en villa pour 6 personnes
$349. par personne
(avion, logement, transferts, serviteurs)
MIAMI
1 semaine à l'hotel Versailles
$219. par personne
(avion, logement, transferts)
avec planet-air inc.
conseillers en tourisme et voyages
1187 rue Alexandre de Sève
Montréal 133.
TÉL.: 527-4377
La petite agence de l'est qui s'occupe de VOUS

Voyagez la-bas
LA GRANDE AGENCE DE TOURISME
ESPAGNE
Le nouveau soleil de votre hiver
Terremolinos le rendez-vous international des vacanciers — Hôtel — transport — deux repas par jour
1 semaine $298 deux semaines $389
1 semaine Baléares — 1 semaine Torremolinos $409
Fantastico Acapulco
MONTRÉAL/ ACAPULCO VOL DIRECT
2 semaines mémorables, Air Canada service 1ère classe, consommations gratuites.
$349
CHOIX DE 6 HOTELS DE BON GOÛT
Découvrez le romantisme et la féerie des fiestas mexicaines, plages, etc.
Demandez la brochure de 24 pages TOURINTER
VACANCES SUNFLIGHT
Haiti/$299. Miami/$219.
Ste-Lucie/$399. Martinique/$439.
Nassau/$207. Les Canaries/$339.
La Jamaique/$279. Costa del Sol/$299.
La Barbade/$319. Hawaii/$493.
REGARDEZ "INFORMATION VOYAGES" AU CANAL 10
tous les dimanches à 5:00 P.M.
842-1751
3428, rue SAINT-DENIS
Ouvert 9:30 A.M. à 8:30 P.M. Samedi de 10h à 4h
353-7650
GALERIES D'ANJOU
Ouvert 9:30 A.M. à 5:00 P.M. Samedi de 9:30 A.M. à 5:00 P.M.
IATA
AGENCE DE VOYAGES VIAU

MAISON D'ENSEIGNEMENT

COLLÈGE LAVAL

DIRIGÉ PAR LES FRÈRES MARISTES

PENSIONNAT — EXTERNAT

Reconnu d'intérêt public par le Ministère de l'ÉDUCATION

COURS D'ÉTUDE
SECONDAIRE
I, II, III, IV, V

Programme du Ministère de l'Éducation
Option LATIN à partir de Secondaire II.

EXAMEN D'ADMISSION

Samedi 27 janvier	9 h 00 a.m.
Samedi 3 février	9 h 00 a.m.
Samedi 10 février	9 h 00 a.m.

FRAIS $3.00

DUVERNAY
(Saint-Vincent-de-Paul)
661-7714—4744
VILLE DE LAVAL

ESPAGNOL ou ITALIEN

20 cours — 1 soir par semaine
à l'un ou l'autre de ces endroits

École St-Jacques — 325 est, boul. de Maisonneuve
École de la Mennais — Rue St-Denis, coin Beaubien

Débutant les 22 et 24 janvier

Les frais de scolarité sont déductibles pour fin d'impôts

DERNIÈRES CHANCES
On pourra s'inscrire à l'une ou l'autre des 2 écoles à partir de 6:30 P.M. le 22 ou le 24 janvier.

Écrivez ou téléphonez à

L'Union des Latins d'Amérique.
844-6835 ou 844-2433

GRATIS LD 19-1-73

L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE
57 OUEST, RUE ST-JACQUES, SUITE 302, MONTREAL 126

Je désire des renseignements au sujet de vos cours { ☐ d'espagnol ☐ d'italien

NOM . . . . . TÉL. . . . . .

ADRESSE . . . . . .

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

(COURS COLLÉGIAL)

- **Collège reconnu d'intérêt public**
- **Collège mixte - résidence pour étudiants seulement.**

PROGRAMME:

- **Le cours collégial (diplôme d'études collégiales).**

COURS PRÉ-UNIVERSITAIRE CONDUISANT AUX:

1- Sciences de la santé
2- Sciences pures et appliquées
3- Sciences humaines
4- Sciences de l'administration
5- Arts
6- Lettres

DATE LIMITE DE L'ADMISSION - 1er MAI 1973

Renseignements:

BUREAU DES ADMISSIONS

Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal 250 (Québec)
Tél.: 342-1320 poste 255

(Le collège offre aussi un cours secondaire complet de 5 ans)

INSTITUT ESTHER BLONDIN
St-Jacques Montcalm
Tél. (514) 839-3672, poste 34

École reconnue d'intérêt public

COURS SECONDAIRE
I II III IV V

Internat et externat pour filles

Examens d'admission soit le
27 janvier de 10 hres à 3 hres
soit le
3 février de 10 hres à 3 hres

***Frais d'examens:* $5.00**

Lycée de jeunes filles

Externat et demi-pension

Section enfantine mixte de 5 à 6 ans - Cours primaire (1ère et 2ième années mixtes) - Cours secondaire et collégial.

Directement rattaché au Ministère de l'Éducation Nationale de France, le Collège Marie de France prépare les élèves au Baccalauréat français et est reconnu d'Intérêt Public au niveau secondaire et collégial par le Ministère de l'Éducation du Québec.

Sections littéraires, économiques et scientifiques.

Inscriptions jusqu'au 10 avril 1973

***Examens d'entrée:* Début mai**

COLLÈGE MARIE DE FRANCE
4635 ch. de la Reine Marie
Tél.: 737-1177

Université du Québec à Montréal

COURS DU SOIR POUR ADULTES

Administration
Achat
Cours en courtage immobilier
Administration et transport
Gestion du commerce de détail
Arts et techniques
Civilisations
Droit
Lecture rapide
Littérature
Psychologie
Sciences
Science politique
Sciences religieuses
Sociologie

Début des cours:
Semaine du 29 janvier 1973

Dépliants sur demande

Service de Formation Culturelle et Professionnelle
1180, rue de Bleury
Montréal 111, Québec
Tél.: 876-3030

JEAN REMY

directeur du groupe de sociologie urbaine et rurale à l'Institut des sciences politiques et sociales de l'Université de Louvain.

Avenir des communautés chrétiennes en milieu urbain
colloque, à la salle M-415 de l'immeuble principal le samedi 27 janvier, de 9 h 30 à 16 h 30
inscription: 343-7080 entrée libre

Fidélité aux engagements et transformation des échanges sociaux
conférence, à l'amphithéâtre E-310 de l'immeuble principal le mardi 30 janvier, à 20 h 15

Faculté de théologie
Université de Montréal

GARÇONS ET FILLES

(externes et pensionnaires)

COLLÈGE BOURGET (Rigaud)

Institution privée
dirigée par les Clercs de St-Viateur
offre le cours secondaire complet (avec ou sans latin)

TÉLÉPHONE:
(pour les Secondaires V et IV) . . . **238-4716**
(pour les Secondaires III, II et I) . . **238-5785**

Examens d'admission obligatoires pour entrer en Sec. I, II, III:
les samedis **27 janvier, 3 février, 10 février** et **17 février**

Les examens commencent pour tous à 9 h 30
Les étudiants(es) intéressés(es) se présentent à la date de leur choix.

Pension de cinq jours -
Pension de fin de semaine facultative pour les garçons de Sec. I, II et III

COLLÈGE DES EUDISTES

3535, boul. Rosemont
(entre 11e Avenue et Pie IX)

Externat dirigé par les Pères Eudistes
Institution privée reconnue d'intérêt public

COURS SECONDAIRE COMPLET

EXAMENS D'ADMISSION:

Secondaire I (garçons seulement)

Les samedis, 3 et 10 février

Coût de l'examen: $3.00

Les élèves doivent apporter leur bulletin de l'année en cours.

On doit s'inscrire à l'examen d'admission en téléphonant au bureau des admissions du Collège qui vous dira à quelle date vous présenter.

Téléphone: 725-2438

Il reste quelques places en secondaire II, III, IV et V. Les jeunes filles sont admises en secondaire IV et V seulement.

PENSIONNAT
MARIE-ROSE
310 est RACHEL
EXTERNAT-INTERNAT
SECONDAIRE
III IV V
Tél.
844-1884

collège marie-victorin

7000, rue marie-victorin, montréal 462 tél.: 325-0150

Collège privé d'enseignement général et professionnel reconnu d'intérêt public

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
Sciences de la santé
Sciences pures et appliquées
Sciences humaines
Sciences administratives
Arts et Lettres

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
Techniques d'éducation spécialisée
Techniques d'informatique
Sciences et techniques familiales:
- alimentation
- art vestimentaire
- garderie d'enfants

SERVICE DE RÉSIDENCE À PAVILLONS MULTIPLES

Date limite pour les admissions:
1er mars 1973

Prospectus envoyé sur demande

Le Collège sera ouvert le 27 janvier et le 10 février 1973, pour les demandes d'admission et visites.

RENSEIGNEMENTS: 325-0150

MAÎTRISE EN FRANÇAIS

ÉCOLE FRANÇAISE D'ÉTÉ
UNIVERSITÉ McGILL

25 juin au 12 août 1973

- Maîtrise en Français (avec ou sans thèse).
  Condition d'admission: B.A., B. Péd., Bac. Spéc.
- Recyclage des enseignants de l'élémentaire, du secondaire et du collégial.
- 40 cours différents de Langue, Littérature et Civilisation québécoises et françaises, complétés par un programme spécial d'activités culturelles et sociales.

Phonétique, Pédagogie du français parlé et écrit, Le film dans l'enseignement du français **(Jean-Claude Lemyze, McGill)** - *Stylistique et traduction littéraire avancée* **(Marie-Thérèse Reverchon, McGill)** - *Stylistique littéraire* **(Raphaël Molho, Paris)** - *Pédagogie pratique du théâtre* **(Lucette Andrieu, Paris)** - *Sémiologie de la bande dessinée et Introduction à la textologie* **(Roger Laufer, Paris)** - *Méthodologie du commentaire des textes littéraires* **(Maurice Descotes, Pau)** - *Littérature française et comparée* **(Lucette Andrieu, Maurice Descotes, Roger Laufer, Jean Lerède (McGill), Roger Mercier (Lille), Raphaël Molho)** - *Sociologie du roman et du cinéma québécois* **(Michel Brûlé, Montréal)** - *Musique et Littérature* **(Maurice Descotes)** - *Histoire et sociologie* **(Michel Vovelle, Aix)** - *Sociologie, esthétique et prospective* **(Roger Garaudy, Poitiers).**

3460, rue McTavish
Montréal 112
Tél.: 392-4678 ou 4679

COLLÈGE AHUNTSIC

Service du Personnel

Offre d'emploi

Poste à pourvoir:

SECRÉTAIRE DE COMITÉ

ATTRIBUTIONS

L'employée de cette classe remplit les fonctions de secrétaire auprès des différents comités des services pédagogiques:

1- Organisation matérielle des réunions.
2- Convocation des participants.
3- Préparation des dossiers nécessaires.
4- Au besoin, elle assiste aux réunions, en dresse le compte rendu.
5- Elle accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

1- Diplôme de secondaire V.
2- Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience.

TRAITEMENT

Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Les personnes intéressées à occuper ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le lundi 29 janvier 1973, à:

Collège Ahuntsic,
Service du Personnel,
9155, rue Saint-Hubert,
Montréal 353, Québec.

(Le personnel du Collège est au courant de cette offre de services)

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

COURS DU SOIR POUR ADULTES

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET COURS CULTURELS

DESSIN INDUSTRIEL
- Dessin technique et architectural I-II
- Dessin de développement
- Construction
- Lecture de plans d'architecture

INFORMATIQUE
- Initiation à l'informatique
- Cobol
- Systèmes d'exploitation
- Assembler 360
- Fortran et PL/I
- Implantation de systèmes I
- Conception de systèmes

ÉLECTROTECHNIQUE
- Principes fondamentaux de l'électricité
- Principes fondamentaux de l'électronique
- Radio
- Télévision

COMPTABILITÉ DE GESTION (R.I.A.)
- La comptabilité, ses principes et ses règles
- Initiation à l'économie
- Rédaction de rapports
- Mathématiques financières
- L'informatique - l'équipement et la programmation
- La comptabilité - théorie et modalités d'application
- Le droit et les affaires
- Les principes du comportement dans la firme

INSCRIPTION
Semaine du 29 janvier 1973

DÉBUT DES COURS
R.I.A. le 5 février 1973

AUTRES COURS: Le 12 février 1973

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
- Comptabilité 101, 201, 301, 401.
- Initiation au droit des affaires
- Personnel
- Marketing I-II
- Structure de l'entreprise
- Comptabilité analytique de gestion
- Science du comportement et gestion du personnel
- Techniques de sélection et de gestion du personnel
- Gestion de la vente
- Initiation à la programmation
- Prix de revient et systèmes
- Mathématiques financières
- Introduction à l'économique
- Monnaie et banque

CERTIFICATS D'ÉTUDES COLLÉGIALES EN TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

COURS CULTURELS
- Organisation picturale
- Céramique
- Décoration intérieure I-II
- Escrime
- Golf
- Gymnastique
- Tennis
- Tir à l'arc
- Comment placer son argent

ANGLAIS

ESPAGNOL

Pour plus de renseignements adressez-vous au:

SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
945 Chemin Chambly, Longueuil, P.Q.
679-2630